

~~Cassetto 49 n.° 320~~.

5822.

Pietro Zuccaro

C.° 37. n.° 5072. 5073.

M

DES COLONIES.

I.

DES COLONIES,

ET

DE LA RÉVOLUTION ACTUELLE

DE L'AMERIQUE;

PAR M. DE PRADT,

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE MALINES.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

TOME PREMIER.

A PARIS, et à LUGAN,

Chez FRANÇOIS VELADINI et COMP.

1817.

PRÉFACE.

Nous venons, dans l'Ouvrage que nous offrons aujourd'hui au public, ramener son attention sur un objet d'une haute importance. Lorsqu'en 1800 nous lui présentâmes les prémices de nos réflexions sur la question des Colonies, nous ne pouvions avoir en vue que d'exposer devant lui les principes et, pour ainsi dire, les premiers linéamens de l'ordre colonial. Nos efforts étaient bornés à la démonstration d'une théorie qui attendait la confirmation des faits. Elle ne s'est pas fait attendre, car dans le temps où nous vivons, l'aile du temps suit de bien près, quand elle ne la devance pas, la plume de l'écrivain, et l'on ne tarde guères à savoir à quoi s'en tenir sur le mérite de toute espéce de systèmes.

Depuis l'époque à laquelle nous écrivions, les faits sont venus, pour ainsi dire, se ranger sous la ligne des principes que nous avions énoncés; et l'ordre colonial qui alors n'était qu'ébranlé, a depuis ce temps subi un changement complet. Parmi les faits principaux qui ont rempli cet intervalle de temps, il en est plusieurs que nous nous

étions permis d'indiquer comme les conséquences nécessaires du changement qui déjà se faisait remarquer aux Colonies; ainsi nous avions annoncé,

1. La solution de l'état équivoque dans lequel se trouvait alors Saint-Domingue, à l'égard de la France, comme devant aboutir à une indépendance complète, dès que les circonstances la favoriseraient;

2. La perpétuité des insurrections parmi les nègres;

3. La conquête successive et forcée de toutes les Colonies par l'Angleterre, non point pour se les approprier, mais pour les gagner à son commerce, en les abandonnant à elles-mêmes, quant à la souveraineté;

4. La supériorité décidée et incontestable de la marine anglaise sur toutes celles de l'Europe;

5. Les convenances et les probabilités de la translation du roi de Portugal au Brésil;

6. La tendance des États-Unis à acquérir les Florides;

7. L'émancipation de l'Amérique espagnole, cet acte decisif de tout l'ordre colonial, que nous indiquions, dès ce temps, devoir provenir de la longue séparation de la Colonie avec la métropole.

Nous avons donc aujourd'hui en notre faveur, l'autorité des faits les plus éclatans et les plus

nombreux. C'est à l'abri de leur témoignage, et en quelque sorte sous leur sanction, que nous osons rappeler l'attention du public sur la plus importante question dont on puisse l'occuper.... Car c'est bien moins un traité sur les Colonies que nous avons prétendu faire, qu'un appel à l'attention publique sur les Colonies. D'autres parcourront toute la carrière; nous n'avons voulu qu'en montrer l'entrée et la sortie, placer quelques jalons sur la route, et engager à *y* entrer.... Elle est longue et large cette carrière, et il *y* a place pour tout le monde.

La division de l'Ouvrage était indiquée par la nature même du sujet : il était dans l'ordre de commencer par un court exposé des faits relatifs aux établissemens de chaque peuple, depuis la découverte jusqu'aux derniers traités qui ont fixé l'état de chacun. Cette analyse a paru suffire pour donner cette partie d'instruction dont aujourd'hui personne ne peut vouloir rester dépourvu; ceux qui désireront acquérir des connaissances plus approfondies, pourront puiser à une source bien abondante, le célèbre ouvrage de Raynal; ce sera à eux de se défendre de quelques opinions de cet écrivain, trop admiré à la fois et trop calomnié, et à comparer l'ordre qu'il a retracé avec celui qui existe aujourd'hui; car si, pour le temps, il n'*y* a que quelques années d'intervalle entre Ray-

nal et nous, pour les faits il y a des siécles; lui-même ne se retrouverait plus dans le monde où ses écrits nous avaient introduits, et le peintre ne reconnaîtrait rien à son propre tableau. Tel est l'effet du changement immense qui s'est opéré aux Colonies; l'ébranlement donné à ces contrées par la révolution, s'y est fait ressentir encore plus fortement qu'aux lieux mêmes dans lesquels elle avait pris naissance; et fixée en Europe, elle est en pleine activité aux Colonies. Le changement complet de l'ordre colonial qui suivra nécessairement l'émancipation de l'Amérique espagnole, sera le résultat le plus étendu qu'aura produit le grand acte que, dans son ensemble, on appelle la révolution.

La considération de la rapidité avec laquelle ces changemens ont été opérés, nous a conduits à user avec sobriété des calculs de statistique. Dans l'état actuel du monde, la statistique générale et positive n'existe plus; la mobilité et la rapidité qui ont caractérisé les métamorphoses qui ont eu lieu depuis vingt-cinq ans, sont les plus grands ennemis de cette science, amie de la fixité; et la statistique ne ressemble plus qu'aux bourses de commerce, qui tiennent compte seulement du cours du jour, et qui n'ont ni veille ni lendemain. Le temps, en ramenant cette science à son caractère primitif, lui permettra de re-

prendre sa destination naturelle ; en attendant, il faut en user avec discrétion, et y chercher moins des certitudes que des approximations ; ce n'est que sous ces rapports que nous présentons nos propres calculs, et que nous demandons qu'on les juge. Les principes de l'ordre colonial ont dû suivre l'exposé des faits historiques ; enfin, il a fallu dire ce que deviendront les contrées coloniales, et pour cela entrer dans la question de la guerre de l'Espagne avec ses Colonies. Le sort de l'Amérique espagnole fera celui de toutes les Colonies ; car cette masse est trop forte pour ne pas tout entraîner dans la direction qu'elle prendra.

En insistant sur la nécessité d'un congrès colonial, ainsi que sur celle de l'intervention conciliatrice de l'Europe dans cette grande querelle, nous pensions aux intérêts généraux de l'Europe, aux intérêts privés de l'Espagne, et tout à la fois à ceux de l'Amérique, qui renferment les deux premiers. Il faut prévenir la ruine des uns, et abréger les tourmens de l'autre. En effet, à quoi bon dévaster l'Amérique en pure perte pour tout le monde ? Car désormais rien ne peut faire changer le fond même des choses, il reste uniquement à le déterminer de la manière la moins dommageable pour chacun. L'Amérique, livrée à une foule de chefs qui, sans liaison entre eux, la sectionnent en mille parties, sera ravagée sur

tous les points ; elle deviendra infructueuse pour l'Europe, et finira par tomber dans l'état où l'on voit l'Asie mineure et les pachaliks anarchiques de l'empire ottoman, si l'on ne se hâte de la rappeler à des centres d'autorité reconnus par la généralité des nations, à l'abri desquels les relations de l'Europe avec l'Amérique pourront se rétablir.... L'anarchie de l'Amérique fera la pauvreté des deux mondes, et son bon ordre, leur opulence et leur repos. Déja ces effets se font vivement sentir en Europe, et il faut bien détourner les *yeux* de l'état véritable de cette contrée, pour ne pas *y* reconnaître la double disette d'argent et de subsistances que les troubles de l'Amérique lui font souffrir.... Plus de six récoltes des mines du Mexique sont arriérées; les mineurs sont devenus des combattans ; l'extraction s'est arrêtée à l'aspect des armes; les transports sont interdits sur des routes troublées par la guerre; les choses sont au point que le port de la Vera-Cruz qui, chaque année, livrait passage à une somme métallique de plus de cent millions, en 1806 n'a vu prendre la route de l'Espagne qu'à une somme qu'on n'ose pas nommer, celle de soixante mille francs; aussi l'Europe éprouve-t-elle une strangurie générale dans ses relations commerciales, et le numéraire a-t-il disparu? D'un autre côté, depuis quelques an-

nées, la disette s'est comme naturalisée en Europe; cette contrée vit sous un ciel courroucé qui, ne faisant que changer ses fléaux, fait succéder la pâle famine à la guerre, et redouble par la faim les ravages du fer. Quelles ressources l'Europe haletante de besoins ne trouverait-elle point, si elle pouvait y atteindre, dans les récoltes de l'Amérique, dans celles du Mexique, où la terre récompense les travaux du laboureur dans une proportion inconnue à l'Europe? Et ce n'est pas seulement au moment présent qu'il faut pourvoir, mais encore au tems à venir; car il ne faut pas se dissimuler les embarras que causeront, dans le sein de l'Europe, les facilités et pour ainsi dire les voies ouvertes à tout le monde pour parvenir à l'éducation, qui naguère était l'apanage de quelques classes. Il est plus facile aujourd'hui de compter l'instruction que l'occupation, l'industrie que la richesse, les gens d'affaires que les affaires mêmes: on pourrait dire qu'en quelque sorte parmi les premiers, la forme l'emporte aujourd'hui sur le fonds. Cette inégalité ira toujours en croissant, d'après l'organisation moderne des sociétés, et sûrement il sera heureux de pouvoir ouvrir des débouchés à cette multitude d'hommes blessés par la disproportion de leurs facultés avec leur fortune, favorisés par les dons de la nature et repoussés par les refus

de la société. Les Colonies, soit par le champ qu'elles ouvrent chez elles, soit par les immenses occupations auxquelles elles prêtent, sont très-propres à venir au secours de l'Europe, en lui fournissant les moyens dont elle manque dans son sein, pour soutenir une partie de sa propre famille.

Le devoir et les sentimens personnels nous ont fait la loi d'indiquer les dangers que font courir à la royauté et au catholicisme la lutte prolongée de l'Espagne avec l'Amérique, et la facilité qu'on laisse à la premiere de disposer de son sort : nous avons été d'autant plus portés à faire cette observation, que dans le nombre des constitutions américaines qui sont parvenues à notre connaissance, nous n'en avons pas rencontré une seule qui renfermât un mot ayant trait à la royauté ; au contraire, toutes sont frappées à un fort coin de républicanisme, et tiennent beaucoup plus des institutions des Etats-Unis que de celles de l'Europe. Le danger est d'autant plus grand, qu'aucun peuple n'égale en prospérité celui des Etats-Unis. Il y a un grand attrait renfermé dans l'exemple du bonheur; et la nature de l'homme le porte à le rechercher et à se l'approprier.

De long-temps l'Europe n'a, et n'aura plus que trois grandes affaires, les Colonies, la consoli-

dation de la France, et la régularisation de l'ordre religieux à l'égard de l'ordre civil (1): sa richesse, son repos et son indépendance sont là; mais de ces trois grands intérêts, celui qui domine et dépasse au loin tous les autres, est sans contredit celui de l'ordre colonial. Ce qui se passe aux Colonies reporte en quelques sorte le monde à l'époque de la découverte des régions coloniales, et dans l'assignation du rang entre les deux époques, le choix n'est pas difficile: car de l'une à l'autre, il y a la distance de l'ébauche à la perfection d'un tableau.

La révolution des Colonies n'est pas un événement fortuit ou inattendu, elle n'est que le produit nécessaire du développement des élémens dont elles se composaient, des germes qu'elles renfermaient, des institutions qui les régissaient, de la science des mains qui les ont gouvernées: en comparant les principes de l'ordre colonial avec les procédés adoptés par tous les peuples dans l'administration de leurs Colonies, on trouve qu'elles ont fini par rester au seul peuple qui ait eu des idées vraiment colo-

---

(1) Nous ne parlons pas de la quatrième, l'établissement de l'ordre constitutionnel,

1. Parce que c'est l'affaire de chaque peuple en particulier;

2. Parce qu'il est promis partout et accompli en plusieurs endroits.

niales, les Anglais. Aux Colonies, pas plus qu'ailleurs, rien n'est l'effet du hasard ; le hasard est la divinité des aveugles, servie par l'irréflexion : la raison au contraire n'admet pour mobiles et pour preuve des événemens, que la nature des choses, l'observation et l'expérience. C'est ainsi que l'on a faussement attribué à Napoléon la séparation de l'Amérique avec l'Espagne ; il n'a fait qu'accélérer le moment où leur divorce aurait éclaté ; il est vrai qu'il a coupé le câble qui retenait encore l'Amérique auprès de l'Espagne, mais le temps l'avait usé et réduit à quelques fils, dont l'enfoncement sous l'eau empêchait de mesurer la faiblesse ; à quelques jours de là il eût été rompu.... Si au lieu d'user sa puissance à conduire de front deux guerres d'indépendance, dans lesquelles il a péri, sur mer contre l'Angleterre, sur terre contre la Russie, Napoléon avait employé la force de son bras au service de l'indépendance de l'Amérique, événement que d'ailleurs il regardait comme écrit au grand livre de la nature et de la nécessité, en affranchissant l'Amérique il affranchissait l'Europe et la France des chaines que la supériorité maritime de l'Angleterre leur impose. La France, dépouillée de toutes ses Colonies, est celui tous les états de l'Europe qui a le plus besoin de l'émancipation de l'Amérique : aucune considéra-

tion de souveraineté de famille, ne doit l'arrêter; il n'y a pour les nations que des intérêts d'état.

Un système général de bienveillance pour tous les peuples, tel que celui qui forme le fonds de cet ouvrage, ne peut reposer que sur la vérité et l'impartialité; elles ont seules inspiré tout ce que l'on lira; montrer aux hommes qu'ils n'ont d'intérêt véritable que celui du bonheur de leurs semblables, que la source la plus abondante de la prospérité pour les uns est la prosperité qu'ils procurent aux autres, étendre les limites de la liberté, multiplier les relations commerciales, présenter toutes richesses du monde comme un fonds commun créé par le ciel, pourque chaque membre de la grande famille du genre humain y puise suivant les degrés de son travail et de son industrie, étouffer les maximes jalouses et haineuses de l'ancien négoce, apprendre aux peuples qu'ils n'ont point d'intérêt à dominer les uns sur les autres, mais seulement à commercer ensemble, éteindre ou du moins prévenir par là, beaucoup de causes de contraintes, de ruine et de guerres: tel à été le but que nous nous sommes proposé; on sent tout ce qu'il a d'incompatible avec l'apparence même du projet d'élever ou d'abaisser qui que ce soit, d'enorgueillir les uns et d'affliger les autres. Les flatteurs et les détracteurs des nations sont aussi odieux que les flatteurs ou les

détracteurs des individus. Tout ce qui sera dit de l'état colonial, commercial et maritime des différens peuples consiste en faits; qu'on les détruise, il ne nous coûtera rien de reconnaître l'erreur; mais tant qu'ils resteront debout, qu'on ne s'irrite pas de les voir énoncés; ainsi, lorsque l'on fait l'énumération des forces de l'Angleterre et l'appréciation du double levier avec lequel elle agit sur le monde, ses capitaux et son industrie, que l'on se garde bien d'y voir ni l'intention d'élever sa puissance, ni celle de rabaisser les autres, mais qu'on se borne à y voir ce que nous avons voulu montrer, le tableau de ses forces, qu'il faut commencer par bien connaître pour apprendre ensuite à s'en défendre.

Nous croyons aussi devoir aller audevant des fausses interprétations que l'on pourrait donner à notre opinion sur les marines militaires de l'Europe et particulièrement sur celle de la France. La justice exige de ne point séparer cette partie du système de la liaison que nous lui assignons avec l'ordre colonial. En calculant aussi ce que la marine coûte à la France, il était naturel de rechercher ce qu'elle lui rapporte; il semble que cette question trouvait sa place naturelle sur la tribune des députés de la France, régulateurs nés des sacrifices du peuple français; mai puisque

les limites dans lesquelles la charte a circonscrit l'essor de leur patriotisme, leur interdisent les discussions sur les grands intérêts politiques, en les bornant à la législation intérieure; puisque l'octroi de la participation au régime civil accompagne le retrait des discussions sur l'ordre politique, nous avons rempli de notre mieux cette lacune de la législation; les écrivains sont les suppléans nés des législateurs, quand ils n'en sont pas les précurseurs, et leur silence leur donne la parole. Quand pourraient-ils mieux placer cette initiative que lorsqu'il s'agit de réclamer un terme aux barbaries dont le hideux torrent couvre aujourd'hui la face de l'Amérique? Comme les exécuteurs de ces *immanités* servent mal l'Espagne, elles ont fait germer dans le cœur des Américains des haines que rien n'éteindra: elles ont fait porter sur l'Amérique tout l'intérêt de ce drame déplorable; elles ont réveillé le cruel souvenir des atrocités qui une première fois donnèrent à l'Espagne l'empire de ces climats; mais les temps sont changés: ce qui la servit alors la perdra aujourd'hui. Tous les empires ont changé de noms, de face et de maîtres. Un seul est resté debout, impérissable et imprescriptible; la raison, l'humanité, la nature, faisceau indissoluble, que tout effort pour le rompre ne ferait que serrer plus étroitement. En voyant un peuple en-

tier, immense, voué à l'extermination au nom des droits de la souveraineté, on revient naturellement à se demander si les nations ont été faites pour la souveraineté, ou la souveraineté pour les nations? si lorsque dans l'ordre social tout provient d'elles, tout aussi ne doit pas se rapporter à elles? si c'est déjà beaucoup que de déclarer tout un peuple rebelle, que ne sera-ce pas de voir un monde entier déclaré rebelle par une partie d'un autre monde qui ordonne au premier de ne pas cesser de s'offrir en sacrifice à ses vues intéressées ? car voilà toute la querelle de l'Espagne avec l'Amérique. Elle serait vraiment sainte, l'alliance qui prendrait en main cette cause sacrée, et qui prescrirait un terme à l'abominable droit d'extermination que le féroce soldat de l'Espagne a transporté en Amérique : sans doute après l'oppression, rien n'est plus odieux que la rébellion; mais si l'Amérique est rebelle, il faut déclarer rebelle la nature qui prescrit à l'homme de ne pas se laisser écraser et ruiner, la nature qui sépare de ses parens l'enfant devenu homme; il faut déclarer rebelle la sève qui, avec le temps, fait disputer de vigueur et de feuillage le jeune chêne avec celui qui, en laissant tomber le gland à ses pieds, a donné naissance à ce rival; tout dans la nature, en s'assimilant, est fait pour se succéder et pour

se remplacer, et l'humanité n'est pas un arbre livré à quelques mains armées d'un fer pour l'élaguer, et pour en courber les branches au gré de leurs fantaisies. Si cette opposition sanglante à l'émancipation de l'Amérique est cruelle pour cette contrée, elle est aussi funeste au bien du monde entier. Car qui pourrait nombrer les biens dont cette liberté sera le principe. N'en doutons pas, l'Amérique n'est encore découverte que de nom et géographiquement; les trésors renfermés dans son sein, sont encore des trésors enfouis, que sa liberté seule révélera au monde. C'est par elle que le commerce entrera en possession de toutes les routes et de toutes les sources que des combinaisons de propriété privée lui avaient fermées. Lorsque toutes les côtes de l'Amérique qui regardent l'occident pourront commercer avec l'Asie, lorsque celles qui regardent l'orient suivront le cours naturel de leurs relations avec l'Afrique et l'Inde, on verra les mers fatiguées suffire à peine au transport des productions que ces contrées favorites du soleil échangeront ensemble. Lorsqu'il n'y aura plus entre la terre et l'homme d'autres régulateurs que le travail et l'industrie, alors, pour la première fois, on saura ce que peut et ce que vaut le monde. Jusqu'ici il n'a eu qu'une direction contrainte et obligée, l'émancipation de l'Amérique lui fera connaître

sa valeur et ses forces, et mettra en présence toutes les parties et toutes les facultés du globe, qui, séparées et retenues par les lisières des lois prohibitives de chaque peuple, n'avaient pu encore se mesurer ensemble.

L'histoire apprend que les farouches compagnons d'Almagre et de Pizzarre parvenus au sommet des Cordilières, le Pérou sous leurs pieds, l'océan pacifique devant leurs yeux, tombèrent à genoux à l'aspect des terres nouvelles et des nouvelles mers qu'ils découvraient du haut de ces sommets glacés, écrasés pour ainsi dire sous le poids des biens que la bonté du ciel livrait pour prix à leur audace. L'étonnement et la reconnaissance réunis ensemble terrassérent ces hommes dont, pour leurs exploits comme pour leurs crimes, la nature dévait avoir armé la poitrine d'une cuirasse encore plus impénétrable que celle qu'un poëte prête au premier navigateur; ce qu'éprouverent ces hommes, on le ressent comme eux; on céde au même mouvement de surprise et de joie, lorsqu'on se livre à la contemplation des biens dont l'émancipation de l'Amérique comblera l'univers. L'imagination est stérile pour se les représenter, et la parole impuissante pour les peindre (1).

(1) On peut juger des facultés et des progrès à venir de l'Amérique, par les exemples ci-joints

Il n'y a encore qu'un pas de fait dans la carrière, et déjà les filles du Brésil sont venues s'asseoir sur des trônes d'Europe ; la fille des Césars va s'associer au sceptre du Brésil ; d'autres les suivront encore : les deux mondes confondant leur sang au lieu de le verser, mutuellement, substitueront les liens de famille aux chaînes dont ils s'étaient chargés, et rapprocheront ainsi l'humanité de la destination que le ciel lui avait assignée en la formant, celle de composer une seule famille animée des mêmes sentimens, puisqu'il l'avait dotée des mêmes facultés.

Puissent ces considérations contribuer à fixer l'attention des contemporains sur cet important sujet ; puissent-elles la détourner d'objets plus rapprochés d'eux, qui, dans leur action répétée sou-

---

Revenu de la Nouvelle-Espagne (le Mexique) en 1710. . . . . 16,000,000 fr.

en 1802. 101,000,000

Dans l'espace de 90 ans, augmentation. 85,000,000

Humboldt (*V.* 5) ou six fois plus qu'en 1712.

en 1735, récolte du cacao. . . . . . . 65 000 *quint.*

en 1763 110,659

Pendant ce même intervalle, les plaines voisines de Caracas acquirent le triple des animaux qu'elle possédaient auparavant. (Depons) *Voyage à la Terre Ferme*, vol. II.)

Voyez ce que le même dit de la richesse du règne végétal et animal de ce pays, et des progrès dont il est susceptible.

vent, sont encore plus propres à les irriter qu'à les occuper. L'Europe, et la France sur-tout, ont besoin de distractions et de porter leur attention au-dehors d'elles-mêmes; avant cette époque, les Colonies n'existaient guère pour les Français au-delà de leurs possessions des Antilles; parmi eux, qui disait Colonies, était borné à dire Saint-Domingue et la Martinique; un plus vaste horizon s'ouvre devant eux, c'est le monde lui-même; qu'ils portent dans cette noble carrière une partie de l'activité qui les consumerait sans fruit et non pas sans danger, lorsqu'elle n'aurait pour aliment que le rappel d'un passé auquel personne ne peut plus rien! on a assez parlé de discorde et de malheurs, cherchons-en la distraction dans la contemplation de ces nouveaux intérêts.

Il est des occupations qui ont l'heureuse propriété de calmer, d'étendre et d'épurer l'esprit; la politique appliquée aux grands intérêts de l'humanité, doit, comme l'Astronomie, produire cet effet; s'il est impossible de ne pas revenir meilleur de la contemplation du ciel, il ne l'est pas moins de ne pas déposer beaucoup de passions et de préjugés aux pieds des sociétés humaines vues de haut et dans leur ensemble, et de ne pas sentir diminuer la force des intérêts privés, à mesure qu'on les compare avec les leurs.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CET OUVRAGE.

TOME PREMIER.

		Page
PRÉFACE	. . . .	j
CH. I.	Grandeur et importance de la question des Colonies.	
	-- Etat ancien et moderne ds Colonies . .	1
II.	Colonies Portugaises	8
III.	Colonies Hollandaises	29
IV.	Colonies Anglaises . . . . ,	42
V.	Colonies Françaises	60
VI.	Colonies Espagnoles.	80
VII.	Tableau général du produit des Colonies de l'Europe	105

		Page
Ch. VIII.	Des Colonies en général	114
IX.	Principes constitutifs de l'ordre colonial .	130
X.	Des Compagnies exclusives de commerce .	139
XI.	Du Commerce exclusif des Métropoles avec les Colonies	159
XII.	De l'Esclavage dans les Colonies. -- Saint Domingue	171
XIII.	Comparaison des principes constitutifs de l'ordre colonial avec celui que les Européens ont suivi.	214

TOME SECOND.

XIV.	Conduite des Européens à l'égard de leurs Colonies	5
XV.	Récapitulation de l'état positif des puissances coloniales	37
XVI.	Suite de cet état. -- Ses dangers.	47
XVII.	Du changement des Métropoles en Colonies et des Colonies en Métropoles	56

DES CHAPITRES.

		Page
XVIII.	De la Dépendance et de l'Indépendance des Colonies	61
XIX.	De la Séparation préparée et non préparée des Colonies	88
XX.	Nécessité d'un Congrès colonial	103
XXI.	L'Fspagne peut-elle reconquérir et garder ses Amériques ? -- Que doit faire l'Espagne ?	106
XXII.	Des Droits de l'Europe dans la guerre de l'Espagne contre ses Amériques	138
XXIII.	De l'Influence des Colonies sur les Marines de l'Europe	164
XXIV.	Que doivent faire pour leurs Colonies les puissances inférieures en marine . . .	180
XXV.	Plans proposés pour les Colonies	184
XXVI.	Plan pour les Colonies	192
XXVII.	Avantages, Pertes et Dédommagemens dans le Plan des Colonies	199
XXVIII.	Considérations particuliers	213
XXIX.	De l'empire anglais dans l'Inde et de sa durée	215

TABLE DES CHAPITRES.

		Page
XXX.	Que deviendront les Etats-Unis?	232
XXXI.	Nécessité de la formation en Europe d'Etablissemens coloniaux	241
	Pièces	248

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

DES COLONIES,

ET

DE L'ETAT ACTUEL DE L'AMÉRIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Grandeur et importance de la Question des Colonies.

La boussole (1) et Colomb, de hardis navigateurs et des hasards heureux, tels qu' il s'en rencontre presque toujours dans les affaires humaines, ont donné et révélé le nouveau monde à l'ancien; ils ont pour ainsi dire rejoint ensemble les deux parties du monde qui s' ignoraient entre elles; ils ont ainsi complété pour l'homme la connaissance et le domaine de l'univers. Plus grands, plus heureux que leurs prédécesseurs tant célébrés; que

(1) Inventée au XIV. siècle, par Flavio-Gioja d'Amalfi, ville célèbre du royaume de Naples.

tous ces peuples anciens, dont on veut habituellement faire le sujet d'humiliantes comparaisons, les modernes connaissent la forme et l'étendue de la demeure que le ciel créa pour eux; ils jouissent du commerce de tous ses habitans, des fruits de ses divers sols, des productions de tous ses climats. Dans la nature, rien n'est plus caché à leurs yeux; la terre ne renferme plus d'obscurités qu'ils n'aient percées: sa forme et ses contours, la masse de ses parties solides, l'immensité des mers qui les entourent, celle de ces vastes bassins, au milieu desquels elle semble nager, tout est connu, tout est mesuré, tout est fixé.

Sur toute l'étendue de ces côtes que la nature semble s'être plu à marquer de tant de variétés et de bizarreries, il n'est pas un réduit qui ait échappé aux observations, au compas, au pinceau des voyageurs, guidés par l'amour également utile de la richesse et du plaisir. Dans l'intérieur des deux continens, au milieu de tant de contrées où le pied de l'homme n'avait jamais pénétré, est-il aujourd'hui quelque antre soustrait à la vigilance de ses regards? est-il quelqu'un de ses sauvages habitans dont il n'ait examiné l'origine et l'espèce, dont il n'ait interrogé les goûts, averti les sens de l'existence de jouissances plus relevées que celles auxquelles ils étaient bornés? En est-il dont il n'ait fixé la place dans la longue hiérarchie de l'espèce humaine? Est-il quelque montagne dont sa main n'ait mesuré la hauteur, figuré les contours, déterminé les bases et la liaison avec les chaînes correspondantes, ainsi que l'influence qu'elles exercent sur quelques phénomènes de la nature? Est-

il quelque fleuve dont il n'ait reconnu la source, marqué le cours et le terme, sondé la profondeur, indiqué l'utilité? Est-il quelque production qui ait échappé au soin d'étendre ses jouissances propres et ses plaisirs, ou à celui d'éloigner de lui l'atteinte de la douleur? Est il quelque terre à laquelle il n'ait demandè les parures éclatantes qui le décorent, et les métaux précieux qui brillent dans ses palais, dans les riches tissus de ses meubles et de ses habits, et dont la distribution dans toutes les classes de la société n'y porte les douceurs d'une rosée bienfaisante? Voila ce que la découverte et la possession du Nouveau Monde et celle des colonies ont valu par elles-mêmes à l'ancien. Et ce n'est encore là que la moindre partie de leurs bienfaits; car pour les évaluer justement, pour en compléter le tableau, il faudrait y joindre ce qu'elles lui ont valu en accroissement de population et de cités, de commerce et de marine, de connaissances et d'arts; il faudrait pouvoir évaluer tout ce qu'il a été forcé de conquérir sur lui même, pour jouir de sa nouvelle conquête; enfin il faudrait pouvoir comparer l'état de l'Europe, au moment de la découverte des colonies, avec celui où elle se trouve aujourd'hui; de cette Europe ignorant la moitié du monde et ignorée de lui; bornée dans ses jouissance à un cercle aussi étroit que celui de ses connaissances; n'osant basarder ses navigateurs qu'à la vue de ses côtes et à la conduite des feux du ciel; manquant ainsi de moyens de rapprochement entre les membres de la grande famille qui couvre la terre, d'alimens pour le génie du commerce et pour les longues et dispendieuses entreprises des gouver-

nemens, qui puisent si abondamment à ces nouvelles sources.

Il faudrait comparer cette antique masure avec l'élégance et la somptuosité de l'Europe moderne, commandant à la fois aux quatre parties du monde, dont elle semble être la capitale; en couvrant une partie de ses propres rejetons, faisant travailler l'autre pour son profit, lui inculquant ses goûts, ses besoins et ses arts, et transportant en un clin d'œil, sur mille vaisseaux, les productions et les richesses de mille climats, pourvoyeurs officieux des jouissances de ses propres habitans, de l'activité de leur commerce et des besoins des gouvernemens, qui, appuyés sur les tributs du monde, peuvent se livrer à des entreprises proportionnées à la fécondité de pareils soutiens.

Trois cents ans ont suffi pour opérer cette étonnante métamorphose, et ces trois cents ans ont plus fait pour le bien être du monde que tous les siècles qui les avaient précédés. La fin du quinzième vit l'aurore de cette révolution; il s'éteignit au crépuscule du nouveau jour qui allait luire sur l'univers. Déja Vasco-de Gama et Colomb ont paru, par le plus heureux hasard; et comme pour que rien n'échappât ou ne nuisît à leurs recherches, ils ont pris deux routes opposées; du couchant à l'aurore leur course embrasse le monde: l'un aborde l'Asie par des routes que jamais Européen n'avait soupçonnées; par l'autre, l'Amérique est révélée à l'Europe. Dans l'espace de cinquante ans tout y est reconnu, parcouru, envahi; le voile qui couvrait le globe est levé, l'homme connaît l'étendue de l'univers et jouit de la plénitude de sa demeure. Quelle époque

de l'histoire pourrait être comparée à celle-là ? quelle est celle, parmi les plus célèbres, qui retrace des faits aussi grands en eux mêmes? Comme cette révolution rappetisse, comme elle rétrécit tout ce qui l'a précédé, ou ce qui la suit! Aussi quel ébranlement se communique soudainement au monde entier! Le genre humain, averti par cette secousse, semble se réveiller d'un long sommeil, et trouver de nouveaux sens dans les nouvelles routes qu'il vient de se frayer. Un nouvel univers intellectuel s'ouvre pour lui, en même temps qu'un nouveau monde matériel et terrestre : ses idées prennent une autre direction, s'étendent et s'épurent. Astronomie, physique, navigation, arts, botanique, connaissance de sa propre espéce, tout s'accroît et se rectifie autour de lui, par tous les sujets d'observation semés sur l'immense surface dont il entre en possession. Jamais plus vaste moisson s'offrit-elle à cette heureuse avidité que l'homme nourrit en lui pour tout voir et pour tout connaître? D'anciennes erreurs, révérées presque à l'égal des dogmes sacrés, tombent à l'aspect des nouveaux faits qui les démentent: on dirait que pour mettre l'homme en mesure avec sa nouvelle conquête, le moment où il la fit fut aussi celui de toutes les grandes découvertes et de l'abjuration de presque toutes les anciennes erreurs. Les colonies et l'imprimerie, nées pour l'Europe à peu près à la même époque, en ont changé la face.

Les lents et étroits canaux, qui jusqu'alors avaient seuls fourni à la liaison des parties encore connues de l'ancien monde, au transport et à l'échange de leurs productions, sont abandonnés tout-à-coup et

remplacés par les routes nouvelles que l'on vient découvrir. Tous les peuples s'élancent à la fois dans la carrière où les appellent de brillans succès et des espérances plus brillantes encore. Gênes, Venise, la Flandre, ces antiques entrepôts de l'Europe et de l'Asie, du nord et du midi, voient s'éclipser tout d'un coup leur puissance, trop faible pour supporter le nouveau mouvement du commerce, trop éloignée d'ailleurs de sa nouvelle direction. Leur perte se consomme à ce cap de Bonne Espérance, dont la découverte transporta à Lisbonne le commerce de l'Afrique et de l'Inde. De son côté l'Espagne devient seule le canal des trésors de l'Amérique: heureuse, si uniquement occupée d'en jouir, elle n'eût pas employé contre l'ancien monde ceux que le nouveau faisait couler dans son sein! Les Français, les Hollandais, et un peu plus tard les Anglais, aspirent à partager, avec les peuples du midi, les fruits des nouvelles découvertes, et les contrées mêmes qui les produisaient. Chacun se saisit de ce qui se trouve à sa convenance ou à sa portée, et pendant quelque temps, la moitié du monde est vraiment au pillage.

Sans doute il n'entre pas dans notre plan, il n'entrera jamais dans celui d'un homme sensé, de rechercher les droit des Européens à ces prises de possession, à ces saisies de territoires, ni de remonter à l'origine de ces nouvelles propriétés: loin de nous une pareille idée source de questions oiseuses, de déclamations dont l'éclat ne diminue pas le danger.

De tout temps la convenance et la force ont formé les titres primitifs des nations entre elles; leurs

archives n'en ont guère admis d'autres, et il en est bien peu qui sortissent sans reproche d'un pareil examen. Pour nous, éloignés par principe de toutes ces abstractions, convaincus d'ailleurs qu'entre nations, qui ne sont pas, comme les particuliers, contenues par une autorité supérieure, la possession et le besoin de la tranquillité couvrent les vices du titre primitif, nous ne considérerons les établissemens européens dans les deux mondes que sous des rapports purement politiques; nous examinerons principalement leur influence sur les états possessionnés aux colonies, l'origine, l'étendue, les progrès de ces conquêtes, leur état actuel, les causes de leur grandeur et de leur décadence. Passant ensuite de ces données positives à l'exposition des différentes théories coloniales, nous nous en servirons comme d'autant de degrés pour nous élever à la démonstration d'un plan absolument nouveau: ce plan résultera de l'examen des principe sur lesquels les Européens ont dirigé leurs établissemens coloniaux, des succès qu'ils y ont obtenus, des fautes qu'ils y ont faites, des plans qu'ils ont essayés ou préparés, enfin de ce qu'il leur reste à faire, il sera encore le résultat de l'examen des colonies dans leurs différentes especes, dans leur différens âges, dans leurs différens besoins, dans leur différente importance, et surtout dans leurs différentes destinations. On sent quelle masse de faits et d'observations il faut réunir, pour porter de la lumière sur toutes ces questions, et pour mettre du ciment entre elles; et comme rien n'est plus propre à bien éclaircir une question que de commencer par exposer les faits qui s'y rapportent,

nous entrerons dans cette importante discussion par l'exposé de l'état ancien et moderne des colonies européennes.

CHAPITRE II.

Colonies Portugaises.

Les Portugais sont, aux colonies, les aînés de tous les Européens, dont ils semblent être les cadets partout ailleurs. Ce peuple, presque imperceptible aujourd'hui en Europe, par sa position, par la petitesse de sa population et celle de son territoire, fut le premier à soupçonner et à constater l'existence des terres inconnues, dont la découverte pouvait servir à l'utilité de l'Europe. Renfermé dans une étroite enceinte, sans aucun de ces ébranlemens préalables qui, électrisant les peuples, font jaillir de leur sein des feux qu'on n'eût jamais cru devoir y être renfermés, le Portugal parcourut à pas de géant la carrière dans laquelle il venait d'entrer; il porta au milieu des nations de l'Afrique et de l'Asie un héroïsme de valeur et de vertu, qui, les frappant à la fois d'étonnement et de respect, leur inculqua profondément l'opinion de la supériorité des Européens, et prépara efficacement les succès qu'ils n'ont cessé depuis d'obtenir au milieu des habitans de ces contrées. Le Portugal, presque inconnu en Europe, devint tout-à-coup un colosse en Asie: on eût dit qu'il tenait en réserve,

au delà de la ligne, des qualités qui l'abandonnaient en deçà; et ce qu'il y a d'unique et de plus honorable à la fois dans son histoire, c'est qu'il ne lui arriva jamais de tourner contre l'Europe l'énergie et la richesse de sa nouvelle existence. Les Portugais ne se mêlèrent jamais aux affaires de l'Europe; s'ils ne furent grands qu'aux Indes, ils ne furent aussi redoutables que là; jamais il n'ont été dangereux pour l'Europe, qu'ils n'ont dans aucun temps entrepris de troubler: Vasco de Gama, Atayde, Castro, et surtout Albuquerque, firent éclater au milieu des peuples de l'Afrique et de l'Asie des vertus et des talens comparables à tout ce que l'histoire a montré de plus recommandable et de plus grand. En contemplant leurs hauts faits, on se croit revenu aux temps héroïques, et les merveilles de la fable pâlissent devant les miracles avérés de leur histoire. Ils ennoblirent à la fois le nom de l'*Europe* et celui de leur propre nation, ils disposèrent l'habitant des Indes à porter avec moins d'impatience un joug allégé par la nécessité, et relevé par tant de gloire. Les Portugais ont donc été les véritables introducteurs des Européens dans l'Inde; ils peuvent trouver dans ces honorables souvenirs le dédommagement de n'avoir retenu que des débris, au milieu des empires qu'ils ont la gloire d'y avoir fondés.

La puissance portugaise dans l'Inde, ouvrage immédiat des grands hommes que nous avons nommés, fut préparée par deux sages princes, Jean II. et Emmanuel.

Le premier, dédaignant les préjugés qui régnèrent avant et après lui, qui règnent encore en trop

de lieux, ne craignit pas de faire de sa capitale un port franc, et d'y ouvrir un asile à tous les genres de commerce et d'industrie; il fit une application nouvelle de l'astronomie à la navigation; et son zèle, éclairé pour le double avancement des arts et du commerce, reçut bientôt la plus précieuse des récompenses, par la découverte de ce fameux Cap, qui n'inspira d'abord que de l'effroi à ses premiers investigateurs. Tandis que dans leur frayeur ils ne trouvaient pas d'autre nom à lui donner que celui du cap des Tempêtes, le prince, fidèle aux inspirations de son génie, ne balançait pas à le nommer le cap de Bonne-Espérance, dénomination qu'il a si bien justifiée. En 1497, Emmanuel envoya dans l'Inde Vasco-de Gama, qui y aborda après une navigation de quinze mois, semée de tous les dangers que peuvent offrir des mers inconnues, et des rivages inhospitaliers.

Ces expéditions, calculées sur de bons et solides plans, avaient été précédées à deux reprises, de quelques excursions sur les côtes d'Afrique, exécutées par des pirates normands et portugais, que l'amour du pillage, sans aucune vue d'établissement ultérieur, attirait sur ces bords. C'est à peu-près l'époque à laquelle les Portugais se fixèrent à Madère, et dans le groupe d'îles qui l'environnent. Madère est d'une grande importance pour la relâche des vaisseaux qui vont aux Deux Indes, et par l'étendue du commerce de ses vins, dont le goût est devenu général en Europe, et surtout en Amérique.

Telle est cette première colonie du Portugal, très-rapprochée de lui, et qui ne lui coûte presque au-

cun frais de garde : l'érection d'une milice nombreuse le dispense d'un état militaire, peu compatible d'ailleurs avec l'état habituel de paix où vit le Portugal. Une administration plus vigilante que ne l'est d'ordinaire celle de ce pays, donnerait à cet établissement une bien plus grande valeur, soit pour lui même, soit pour la métropole ; mais ce n'est point des Portugais modernes qu'il faut attendre des attentions et des efforts. Par l'occupation de Madère, ils partagent avec les Espagnols la possessions des Canaries, de ces îles auxquelles les délices de leur climat et de leur productions ont fait donner le nom de Fortunées.

Le petit archipel des Açores, au nombre de neuf îles, dont Tercère est la principale, appartient au Portugal : c'est le point de reconnaissance, ou le refuge de tout vaisseau qui va en Asie, ou en Amérique. La population de ces îles doit s'élver à deux cent cinquante mille habitans; elles exportent dans la métropole, dans les colonies portugaises et dans le nord de l'Amérique, des productions de leur cru pour quatre à cinq millions. Ce produit pourrait être beaucoup augmenté sous un ciel et dans une position aussi favorable.

Plus loin, en tirant vers le sud, vis-à-vis le Sénégal, se trouve la colonie portugaise des îles du Cap Vert, au nombre de dix, dont San-Yago est la capitale. Cet archipel, susceptible de toutes les cultures de l'Amérique, suffit à peine à la subsistance d'un petit nombre d'habitans presque tous noirs. Son commerce avec l'Europe est borné à l'envoi d' une herbe (l'orseille) propre à la teinture de l'écarlate ; avec l'Amérique, à celui de quelque bé-

tail ; avec l'Afrique, à celui d'une petite quantité de sucre, et d'une assez grande quantité d'étoffe grossière de coton. Là, comme sur les plages voisines de l'Afrique où les Portugais se sont disséminés, ils ont presque tous perdu le caractère de leur origine; et, dans leur dégradation, ils ressemblent bien plus aux ignobles habitans de ces tristes bords, qu'aux rejétons des conquérans de l'Afrique et de l'Asie.

L'importance de la traite des nègres a multiplié les établissemens européens sur cette côte qui en est le théâtre: ceux des Portugais y précédèrent tous les autres; ils ont encore eu là un sort pareil à celui qu'ils éprouvèrent partout : après y avoir dominé comme dans l'Inde, ils ont été obligés de céder à des peuples plus actifs et plus forts, dont la supériorité en marine et en industrie les a poursuivis partout. Leur traite, jusqu'à ces derniers temps, n'était rien en comparaison de celles des Anglais et des Hollandais: ceux-ci les réduisirent, à la Côte-d'Or, à ne prendre part à ce commerce, que moyennant une redevance de dix pour cent sur toutes leurs cargaisons, condition si onéreuse surtout pour les négocians du Brésil, qu'ils y ont extrêmement borné leur traite, et qu'ils ont cherché plus de liberté en d'autres endroits.

Les nègres étant les vrais metteurs en œuvre du sol des colonies, on sent combien il importe à un peuple possessionné dans cette espèce de biens, de ne rencontrer aucun obstacle dans l'acquisition des bras destinés à les féconder. Les Portugais, occupant au Brésil une immense étendue de terrain dont la vingtième partie n'est pas cultivée, même

dans les meilleurs cantons, ont par conséquent le plus grand besoin de n'être gênés dans aucun des moyens de lui procurer des cultivateurs. Leur multiplication peut seule étendre les défrichemens, comme améliorer les cultures existantes ; et le Portugal, qui a tant de besoin de se suppléer à lui même par le Brésil, aurait dû, d'après cette considération ne rien négliger pour reconquérir son ancienne supériorité dans la traite, et pour l'élever au nombre et au prix le plus favorable à l'établissement qui fait son soutien.

Arrivés les premiers aux côtes d'Afrique, les Portugais firent long-temps sans concurrens la traite des esclaves, qui importait à eux seuls, puisqu'eux seuls avaient encore établi des cultures en Amérique. Ils perdirent cet avantage avec leur liberté, quand elle leur fut ravie par Philippe second ; ils perdirent la traite même avec le Brésil, quand les Hollandais les en dépouillèrent. Spectacle singulier, que celui de voir se combattre avec acharnement dans le Nouveau Monde, deux peuples qui combattaient à la fois dans l'ancien contre le même joug, celui des Espagnols ! Le Portugal possède encore, sur la côte d'Afrique, des établissemens d'une grande étendue ; ils se prolongent du 8o au 18o de latitude australe, et s'enfoncent quelquefois dans les terres jusqu'à une profondeur de cent lieues. Sûrement il n'est pas besoin de prévenir que cet immense espace n'est pas habité par les seuls Portugais : leur état est plutôt celui de la souveraineté que de la propriété et de la culture ; il y règnent sur les chefs d'une multitude de peuplades, qui se reconnaissent tributaires de Lisbonne, et qui ne doivent pas

être bien redoutables, puisque sept à huit compagnies de soldats suffisent pour assurer leur soumission. Les forêts de ce pays renferment des fers supérieurs à tous ceux que l'on connaît; ils furent exploités par les ordres d'un gouverneur attentif à profiter des avantages propres aux établissemens qui lui étaient confiés. Ce bien n'était pas le seul qu'il eût en vue. Par une idée très hardie, et dont on ne peut garantir la possibilité dans l'exécution, il se proposait d'établir une communication directe, à travers l'intérieur de l'Afrique, avec les établissemens portugais de Mozambique. Ce projet avait le double but de faciliter les communications entre les établissemens de la nation sur des bords opposées, et de pénétrer jusqu'aux mines du Monomotapa. La retraite de l'auteur de cette conception (M. de Souza) la fit évanouir, comme elle fit périr les travaux qu'il avait entrepris pour les réaliser.

On se demanderait en vain comment les Portugais négligèrent de s'établir au cap de Bonne-Espérance, qu'ils avaient découvert, à ce point qui devait servir d'échelle à tous leurs vaisseaux, et de lien commun à tous leurs établissemens d'Afrique et d'Asie: cette négligence est inconcevable. Quoi qu'il en soit, ils n'eurent pas l'air de sentir l'importance de cette position; ils passèrent mille fois sur ces rivages encore vacans, et ne songèrent pas à s'y fixer: ils préférerent des excursions plus à l'est, dans lesquelles ils découvrirent les îles de Bourbon et de Madagascar, qu'ils dédaignerent encore; ils ne s'arrêterent qu'à Mozambique, et occupèrent l'éteudue des côtes jusqu'à Mélinde, dont ils firent le siége de leur gouvernement. Tel est leur état actuel sur les côtes d'Afrique.

Il est encore plus mauvais sur celle d'Asie, qui maintenant aperçoit à peine le même pavillon qu'elle y vit dominer autrefois, et qui, de tous ceux de l'Europe, y parut le premier et avec plus de gloire. En effet, l'empire des Portugais dans l'Inde s'étendait presque à la fois sur toutes les parties maritimes de ce vaste continent. Depuis la mer Rouge jusqu'à celle du Japon, ce petit peuple occupa seul tous les points auxquels toutes les nations de l'Europe ensemble suffisent à peine aujourd'hui. Il maîtrisa en même temps la mer Rouge, le golfe Persique, les vastes côtes de Malabar, Ceylan et les Moluques ; il pénétra le premier à la Chine et au Japon ; il était à la fois présent, combattant, dominant sur cette immense étendue de terres nouvelles pour l'Europe. La côte de Coromandel fut seule exempte de sa domination ; car il ne paraît pas que, dans aucun temps, les Portugais y aient formé d'établissemens importants. Mais si le hasard leur avait donné une partie de ces possessions, le hasard ne suffisait pas pour les leur assurer : il fallait les garantir par un plan complet d'administration et d'établissemens civils et militaires. Goa en devint le siége. Cette ville, déjà célèbre dans l'Orient avant l'arrivée des Portugais, le devint encore davantage sous leur empire; prise, perdue, et reprise par le grand Albuquerque, elle resta le centre de la domination portugaise dans l'Inde. Sa position, admirable par elle-même comme ville, comme port, était encore merveilleusement choisie pour lier ensemble toutes les possessions des Portugais aux Indes, au milieu desquelles elle se trouvait placée. Ce choix fut un trait de génie, digne du grand homme

qui sût le faire. En effet, Goa domine sur la mer du Malabar, et sur le golfe Persique, qui l'avoisine; il est à portée de la mer Rouge, dont les Portugais s'étaient emparés sur les Vénitiens; il était l'intermédiaire de l'Afrique et de l'Europe avec la Chine, les Moluques et le Japon; et par cela même, il donnait à ses possesseurs la facilité d'étendre leur surveillance et de porter des secours partout où il en était besoin. Goa était de plus l'échelle nécessaire, la relâche forcée de tout ce qui naviguait d'Inde en Inde, d'Inde en Afrique, d'Inde en Europe, et d'Europe en Inde. Quelle position offrit jamais plus d'avantages, et fut mieux marquée par la nature pour former le siége d'une administration vaste et durable! Dès 1507, les Portugais avaient commencé à pénétrer dans la mer Rouge; il s'agissait d'en expulser les Vénitiens, auxquels elle servait de canal pour leur commerce avec l'Orient, dont ils étaient en possession presque exclusive avant la découverte du cap de Bonne-Espérance. A l'aspect de cette route nouvelle, Venise dut sentir l'édifice de sa puissance ébranlé, et les sources de sa richesse près de se dessécher. Aussi, ne négligea-t-elle rien pour les conserver ou pour les rétablir: elle voulut profiter de son empire dans la mer Rouge pour disputer aux Portugais celui de l'Inde, mais ce fut en vain. Ceux-ci, pour la maîtriser même sur cette mer, et lui fermer ainsi toute communication avec l'Inde, s'établirent à l'île de Socotora, qui est la clef de la mer Rouge; mais l'aridité du sol ne leur permit pas plus de s'y fixer, qu'elle ne l'a permis depuis aux autres Européens qui l'ont tenté après eux. Les Anglais l'ont essayé

pour fermer à l'expédition française en Egypte la route de l'Inde, que lui ouvrait l'occupation des côtes occidentales de la mer Rouge. Mécontent de ce projet, qui ne lui servait pas au gré de son impatience, Albuquerque entreprit de frapper dans son centre même la puissance vénitienne à Suez, qui était alors l'entrepôt de sa marine et de son commerce. Dans le désespoir de n'avoir pu y parvenir, cet homme, dont toutes les conceptions étaient marquées au coin de la grandeur, imagina un projet encore plus fatal à l'Egypte même qu'à Venise : car il ne s'agissait de rien moins que d'engager l'empereur d'Abyssinie à détourner le cours du Nil vers la mer Rouge; ce qui, en privant l'Egypte du fleuve qui la féconde, la privait à la fois des sources de l'existence et de la vie, et, la livrant aux sables qui cherchent sans cesse à l'envahir, aurait bientôt confondu avec la Lybie cette antique patrie du commerce et des arts. Heureusement cette conception gigantesque, fruit d'une animosité plus ardente que réfléchie, resta sans exécution, et l'abandon de ce projet permit de continuer à compter l'Egypte au nombre des parties vivantes du globe.

Albuquerque eut une vue bien plus digne de lui, en s'emparant d'Olmuz, qui lui donna la possession du golfe Persique. Bâtie par les Arabes au onzième siècle, devenue le centre des relations commerciales de l'Orient, cette ville à cette époque en était déjà le séjour le plus agréable et le plus brillant; sa position faisait sa puissance et sa richesse, en la rendant l'entrepôt du commerce de l'Europe avec l'Inde, (entrepôt nécessairement considérable,)

dans le temps où le défaut de toute autre route ne laissait que celle-là ouverte aux marchandises, qui venaient de l'Inde aboutir dans les ports de Syrie, pour être de là transportées en Europe. Cette expédition compléta les conquêtes des Portugais à l'occident de l'Inde, et les laissa les maîtres de s'étendre à l'est de l'Asie. Ils s'y prirent méthodiquement et s'avancèrent graduellement vers ses confins.

Le premier objet qui put les y frapper, fut l'île de Ceylan ; ils s'y établirent. C'était une conquête importante, et par son étendue qui est de quatre-vingts lieues de long sur trente de large, et par la richesse de ses productions, surtout par sa position à la pointe de la presqu'île de l'Inde, au centre de l'Océan et des archipels indiens. Mais il semble que le génie d'Albuquerque sommeillait, quand il ne fit aucune attention à la côte de Coromandel, la plus riche de l'Inde, et bien supérieure à celle de Malabar. Il pouvait s'adjuger les prémices et peut être la possession éternelle des richesses, qu'elle n'a cessé de fournir aux Français et surtout aux Anglais. Les deux faibles établissemens de Saint-Thomas et de Négapatam ne furent pas même son ouvrage. Il porta toutes ses vues sur la presqu'île de Malacca, dont l'occupation jointe à celle de Ceylan lui paraissait enfermer la côte de Coromandel de manière à en jouir, sans avoir besoin de s'y établir. Il s'arrêta donc à cette conquête, dont la garde semblait être peu coûteuse, parce que cette presqu'île se prolonge sur un terrain étroit et long de cent lieues, (mais ne tenant au continent que par un point): elle était par là même susceptible d'une défense facile. L'anné 1511 vit la place importante

qui a donné son nom à la presqu'île, tomber entre les mains des Portugais, et les rois des contrées adjacentes briguer l'alliance du Portugal et l'amitié d'Albuquerque. Après cette conquête, les Portugais se portèrent sur les Moluques, et s'en emparèrent: elles sont au nombre de dix, dont la plus grande n'a pas plus de dix lieues de circuit et les autres beaucoup moins. C'est encore Albuquerque qui décida le mouvement des Portugais vers la Chine; et ce fut en conformité de ses instructions, que la cour de Lisbonne fit partir en 1518, une ambassade solennelle pour ce pays. Après des succès divers et des incidens, tels qu'on a droit de les attendre entre des nations si éloignées par leurs mœurs, et qui d'ailleurs en étaient encore à leur première entrevue, les Portugais reçurent, de la reconnaissance de l'empereur, la ville de Macao, où ils sont établis. Elle ne tarda pas à leur servir d'échelle pour le commerce du Japon: ce pays devint bientôt pour eux une source de grandes richesses, parce que manquant d'objets d'échange, il était obligé de solder avec des métaux, ce qu'il recevait au-delà de ce qu'il balançait par ses productions propres. Elles y entraient pour si peu de chose, que les Portugais recevaient annuellement au Japon une somme métallique de quatorze à quinze millions: ils provenaient de mines d'or et d'argent que ce pays renferme.

Ainsi, les conquêtes soit territoriales, soit commerciales des Portugais en Asie, s'étendaient aux bornes de cette contrée, et ne s'arrêtaient qu'avec elle. Ils étaient maîtres des côtes de Guinée, de Mozambique, de l'Arabie, de la Perse, des deux

presqu'îles de l'Inde, des Moluques, des îles et du détroit de la Sonde; enfin, par Macao, ils s'étaient assurés la plus grande partie du commerce de la Chine et du Japon. Quel peuple ancien ou moderne avait jusque-là possedé une aussi grande étendue de territoire et puisé à des sources de richesses plus abondantes? et comme si tant de biens ne suffisaient pas a une nation si peu proportionnée avec une aussi grande extension de domination, on la vit bientôt après fonder en Amérique un autre empire, destiné à devenir un jour le maître de son propre fondateur, ainsi qu'à changer la colonie en métropole : le Bresil a opéré cette métamorphose; on ne peut plus dire, comme on faisait autrefois, en parlant des deux parties d'un état si disproportionnées entre elles, que le Portugal avait la tête en Europe et le corps en Amérique. Cette superbe possession s'étend de de la rivière de la Plata à celle des Amazones, sur une longueur de 520 lieues, et une largueur de 340, ou 176,800 lieues carrées; espace beaucoup plus considérable que celui qu'occupent l'Espagne, le Portugal, la France, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre et l'Allemagne réunies ensemble.

Ce pays serait encore échu en partage à ces derniers, et aurait complété pour eux l'occupation de l'Amérique méridionale, si Colomb, arrivé en 1499, aux bouches de l'Orénoque, se fût un peu plus avancé vers le midi, et se fût moins hâté de remonter au nord, pour ne pas perdre de vue St.-Dominque qui était le berceau des établissemes espagnols. Il était réservé à Cabral de donner le Brésil aux Portugais; il le dut lui-même à un hasard

qui tenait uniquement à l'enfance de la navigation et de la géographie. Craignant les calmes de la côte d'Afrique, ce navigateur porta tellement au large, qu'il se trouva, sans s'en douter, à la vue d'une terre ou la tempête le força de relâcher : en fuyant la mort, il trouva un empire auquel, suivant les idées de ce temps religieux, il donna le nom de Sainte-Croix, que celui du Brésil a remplacé, d'après la dénomination usitée dans le pays; ou, selon d'autres, en Italie, pour un bois de teinture qui en fait sa principale production, et celle à laquelle les Européens donnèrent d'abord la préférence.

Les Portugais n'ont pas toujours possédé tranquillement le Brésil; d'abord les Français essayèrent de s'y établir; mais ils le firent avec une légèreté qui, là, comme ailleurs, a souvent nui à leurs succès. Les Hollandais vinrent ensuite, et y portèrent la constance et l'esprit de suite qui caractérise leur nation. Alors la Hollande avait secoué le joug de l'Espagne; elle lui avait rendu dans les Indes tout le mal qu'elle en avait reçu en Europe. Les possessions portugaises, échues à l'Espagne par la réunion du Portugal, étaient devenues, dans la mer de l'Inde, la proie des Hollandais : l'Espagne semblait n'avoir conquis le Portugal qu'à leur profit. Ils voulurent y ajouter encore, en allant chercher leurs ennemis jusques dans le Brésil, dont l'Espagne jouissait aussi par suite de sa conquête. Ce pays fut attaqué et soumis en 1624; mais les Portugais ne les en laissèrent pas jouir long-temps : dès 1626 ils en avaient expulsé les ravisseurs, déjà affaiblis par l'héroïque résistance de l'archevêque de Saint-Sal-

vador (Michel Texeira), qui crut ne pouvoir mieux employer la force de son bras que pour sa patrie, et contre des hérétiques.

Le Brésil fut de nouveau soumis aux Hollandais en 1637 ; mais, comme il arrive toujours entre des conquérans éloignés et des sujets égaux en armes, et qui veulent se défendre, cette domination ne dura guère, et finit comme la première. Les colons portugais, aidés par les naturels du pays s'unissent en 1645, et marchent contre leurs oppresseurs, sous la conduite de Veira, un de ces chefs que la nature et les circonstances créent presque toujours dans les momens de crises. Les grands besoins des états leur ont presque toujours donné des grands hommes : celui-ci attaque les Hollandais, les presse, résiste lui-même aux ordres de son roi, trompé sans doute par des suggestions mensongères ; réussit à chasser les Hollandais ; et rend pour toujours au Portugal, et comme malgré lui, une possession destinée à faire sa principale force et sa richesse. Le traité 1661 assura cette possession aux Portugais par la renonciation des Hollandais qui, depuis cette époque, ont cessé de s'en occuper.

Les Portugais ont cherché à plusieurs reprises à s'établir au delà de la rivière de la Plata et du grand fleuve des Amazones : ces tentatives ont été la source de mille tracasseries entre les cours de Lisbonne et de Madrid ; comme celle de querelles sanglantes entre les colons des deux nations, terminées enfin par les traités de 1777 et de 1778, qui ont décidé sans retour l'éloignement des Portugais, par la cession faite à l'Espagne de la colonie du Saint-Sacrement, objet du litige, et par l'attribution de

quelques indemnités au Portugal. Dans ces derniers temps, l'Espagne et le Portugal ont disposé de ce territoire, d'après les nouvelles circonstances des colonies, et les nouvelles liaisons des deux cours.

Le Brésil est divisé en neuf provincies, chacune sous un gouverneur particulier dépendant du vice-roi. Trois de ces provinces sont connues sous le nom de Provinces-aux-Mines, parce que c'est d'elles que viennent l'or ei les diamans.

La population du Brésil s'éléve à 3,800,000 hommes (1) C'est bien peu de chose pour une colonie aussi ancienne, aussi étendue, et cela est d'autant plus étonnant, qu'à la différence des autres possessions portugaises, qui fourmillent de religieux, comme celles d'Espagne, le Brésil n'a admis que vingt deux convens d'hommes, et s'est absolument refusé à l'établissement de ceux des femmes, dont il n'existe pas un seul dans toute son étendue.

Le revenu du Brésil, qu'il faut considérer sous plusieurs rapports, ne peut être que d'environ . . . . 100,000,000 liv.

En 1775 il s'élevait à . . . 75,000,430 ainsi qu'il suit :

1. A titre d'impôts ou de monopole, réservés au gouvernement	18,773,930
2. Le produit des mines importé en Portugal	25,312.500
3. Celui des diamans . . .	3,432,000

Ce qui fait de ces mines tant vantées une propriété plus brillante qu'opulente.

---

(1) Humboldt, vol. V. p. 133. -- Mawe, *Voyages dans l'intérieur du Brésil* (1816).

Les productions importées dans la métropole, au-delà de . . . 25,000,000

Cette somme a dû beaucoup s'accroître dans les derniers temps par l'augmentation des cultures. C'est avec ce produit, et celui de quelques unes des productions du sol, que le Portugal balançait les soixante millions d'importation que la faiblesse de son agriculture et de son industrie le forçait encore de recevoir de l'étranger. Il obtenait la somme énorme qu'il retirait de la colonie, avec une valeur de quinze millions en marchandises, dont la moitié provenait de son sol ou de son industrie.

Outre ses importations en Portugal, le Brésil transporte encore sur des bâtimens à lui pour cinq à six millions de ses denrées aux côtes d'Afrique, aux Açores et à Madère, dont il paye ainsi les vins, les esclaves, et les autres objets de consommation dont il a besoin.

Les Brésiliens, et en particulier ceux de Rio-Janéiro, se livrent en personne au commerce extérieur, chose sans exemple encore dans l'Amérique méridionale, dont les habitans, restés passifs dans le mouvement du commerce, se bornaient, jusqu'au moment de l'indépendance, à tout recevoir, et à ne rien exporter par eux mêmes.

Le Brésil fut pendant quelque temps le Botany-Bay du Portugal; il y envoyait chaque année, sur deux ou trois vaisseaux, les malfaiteurs et les hommes qui auraient pu troubler l'ordre dans son sein. Cette méthode a été bien souvent celle de l'Europe à l'égard de ses colonies, qu'elle considérait comme des égouts, avant d'avoir découvert en elles des sources de richesses.

De son côté, l'inquisition y envoyait les Juifs qu'elle laissait échapper aux bûchers. Un grand nombre de ces malheureux, auxquels des persécutions, d'habitude dans ce temps-là, rendirent le séjour du Portugal intolérable, fut chercher un asile au Brésil; et ce peuple, fidele, là, comme partout, à son génie actif et laborieux, y établit les premiéres cultures de la colonie.... Elle lui est redevable des prémices de ses moissons, comme l'Europe lui doit le grand véhicule de son commerce, les lettres-de change, sorties aussi du sein de la persécution, qui ne semble s'attacher a l'homme que pour le rendre plus industrieux, et pour ajouter à ses facultés ce qu'on s'efforce de retrancher à sa liberté. Les Portugais, avertis par l'exemple des Juifs, commencèrent à sentir le prix de leur nouvelle possession: dès lors le gouvernement s'en occupa, et chercha à la faire valoir; mais, dans l'impuissance de l'exécuter par lui même, il appela les premiers de la nation à se charger chacun d'une certaine étendue de terrain dont il leur faisait cession, sous la seule réserve des droits régaliens. C'est ainsi que l'Espagne, l'Angleterre et la France, en usèrent à l'égard de quelques particuliers aux quels elles céderent des provinces ou des îles entières.

Le Brésil pourrait être, par son étendue et par la richesse de son sol, la plus florissante colonie, que dis-je? le plus opulent empire du monde. L'or et les diamans naissent dans son sein; toutes les cultures, depuis les plus riches jusqu'aux plus communes, prospèrent sur son sol; la cochenille y a été portée, et y a réussi, la canne à sucre y a été transplantée de Madere avec un égal succès;

l'indigo, le coton, le tabac et mille autres productions s'y présentent partout, à la surface même de la terre, à la main du laboureur. Si le petit nombre de ceux qui l'exploitent aujourd'hui suffit déja pour obtenir d'immenses richesses d'un pays que la culture a à peine effleuré, où les deux tiers des bords mêmes des grandes rivières sont encore en friche, que ne rendrait-il pas avec une population proportionnée à son étendue et à sa fécondité !

Aussi, quand Lisbonne engloutie et le Portugal ébranlé par les secousses qui avaient fait écrouler la capitale, put faire craindre au roi de ce pays de n'avoir plus à régner que sur des décombres ou sur des abimes, ce fut vers le Brésil que le judicieux Pombal tourna ses vues et médita de transférer le monarque et l'empire. C'est vraisemblablement la première idée vraiment grande et juste qu'un Européen ait conçue sur les grandes colonies de sa patrie; cette idée est pour ainsi dire l'initiative du parti que l'Europe doit prendre à leur égard, et celle de la détermination prise par le roi actuel du Portugal, dont nous indiquerons ailleurs les conséquences.

Le Brésil doit au hasard la découverte des mines d'or et de diamans : des premières en 1577, des secondes en 1728. L'exploitation des mines d'or est à peu près libre pour tout le monde, sous la réserve du quint au profit du roi.

Les terrains aurifères du Brésil sont connus en partie depuis 1577; mais l'exploitation des mines d'al, luvion n'a commencé que sous le règne de Pierre II en 1699.

L'or des colonies portugaises, enrégistré depuis

la découverte du Brésil jusqu'en 1755, et porté en Europe, s'élève à . . . . 480,000,000 piast.

De 1755 à 1803, à. . . 204,000 000

L'or non enregistré, à . . 171,000,000

Une compagnie exclusive eut, en 1730, le privilége de l'extraction et du commerce des diamans.

Les mines d'or et de diamans ne sont pas l'unique et brillant apanage du Brésil; il en possède de plus réèllement précieuses dans celles de fer, de plomb, de vif-argent que son sein renferme en abondance, sans qu'aucune main ait encore pris soin de les lui demander pour en doter les arts, la culture et le commerce : tout est tourné vers la recherche de l'or. Le cuivre paraît être, de tous les métaux, le seul qui soit absent de ce riche pays.

L'habitant du Brésil, plus faible que l'Africain, même que l'Européen, très-borné dans ses connaissances, plus heureux que l'Indien dont il est entouré, jouit de la plénitude de la liberté; il doit ce précieux avantage à l'acte de justice que le gouvernement fit en sa faveur en 1757. Alors, il fut déclaré libre, et cet acte bienfaisant termina d'un seul coup les variations qui, depuis trois siècles, tourmentaient tout un peuple sur son état.

Les Jésuites avaient renouvelé au Brésil les essais de civilisation tentés par eux dans le Paraguay. Le gouvernement militaire et civil du Brésil est entièrement calqué sur celui du Portugal; c'est la répétion exacte de tout ce qui a lieu dans la métropole.

RÉCAPITULATION.

Les Portugais avaient étendu leur domination depuis la côte de Guinée jusqu'à celle du Japon ; ils ne furent jamais établis véritablement aux Philippines, malgré la cession contestée et passagère de Charles-Quint. Ils occupaient les côtes orientales de l'Afrique, celles de la mer Rouge, de l'Arabie, des deux presqu'îles de l'Inde, Ceylan et les Moluques ; il avaient un pied à la Chine et au Japon ; ils possédaient le Brésil. Que leur reste-t-il de tant de grandeur ? En Asie, Macao, Daman, Diü et Goa ; dans l'Afrique orientale, Mozambique ; dans l'Afrique occidentale, quelques comptoirs sur la côte de Guinée, les îles du Cap-Vert et Madère ; en Amérique, le Brésil.

Tombé dans cet état de décadence et de dépérissement, entre les souvenirs de sa grandeur passée et le sentiment de sa faiblesse actuelle, le Portugal ne peut-il pas s'appliquer ce que Saladin fit proclamer au moment de sa mort par le hérault qui portait son linceul ? « Voilà tout ce qui reste au grand Saladin, vainqueur de la Syrie et de l'Egypte. »

CHAPITRE III.

Colonies Hollandaises.

Il suffisait qu'il existât des colonies déjà formées, et des emplacemens propres à en former d'autres, pour que les Hollandais voulussent participer aux avantages qu'ils voyaient les autres nations retirer de leurs colonies; en effet pouvait-il exister quelque source de richesses, qui ne fût destinée a devenir l'apanage d'une nation qui a arraché a la nature tout ce qu'elle a donné libéralement aux autres? Ses rigueurs lui ont servi d'aiguillons, et les difficultés ont été la mesure de ses efforts et de ses succès. Son territoire est resserré dans les bornes les plus étroites: le Hollandais en étendra les limites sur les flots, et des mers repoussées il fera sa demeure. Son sol ne prête qu'à une culture très-bornée, et à de rares moissons; il cultivera les mers, il sillonnera l'Océan; il retire de son sein des récoltes que sa main n'aura pas eu la peine d'y semer; il n'a pas de champs, et dans ses murs seront les greniers de l'univers; il n'a pas de forêts, et toutes celles de l'Europe seront exploitées pour son compte, et travaillées ou réunies dans ses chantiers. Il n'a pas de mines, et chez lui se trouvera le comptoir général de l'or et de l'argent du monde entier. Enfin, ne possédant presque rien en propre, il éta-

blira chez lui l'entrepôt de ce que possèdent les autres ; il sera l'agent général de toutes leurs transactions : admirables effets de l'industrie, de la sobriété, de la patience, et de toutes les vertus économiques, qui semblent avoir fixé leur séjour de prédilection au milieu des Hollandais ! Si ces effets sont merveilleux, ils proviennent de causes qui ne le sont pas moins ; ils sont la plus juste récompense des plus admirables travaux. Avec de pareilles dispositions, les Hollandais ne pouvaient manquer de devenir une nation à colonies, et d'en établir sur tous les points qui importaient à leur immense commerce : ils devaient aussi calculer ces établissemens sur leurs facultés de territoire et de population, pour les proportionner entre elles, et pour se donner, par cette mesure, les plus grands avantages possibles aux moindres frais. Loin donc de s'être jetés sur tous les objets à leur convenance, comme ont fait presque tous les peuples de l'Europe, qui ne songeaient d'abord qu'à tout envahir, comme si la terre avait dû leur manquer, les Hollandais se sont établis colonialement sur un plan méthodique qui a dû contribuer à leurs succès, et l'on ne peut se refuser à reconnaître, dans la distribution de leurs colonies, l'esprit d'ordre et d'arrangement qui préside à toutes les conceptions de ce sage peuple : aussi les colonies hollandaises étaient-elles, relativement à la métropole, les mieux proportionnées de toutes celles qui appartiennent aux peuples de l'Europe.

Les Hollandais, n'ayant pas de grandes colonies aux Antilles, n'ont pas besoin d'un grand nombre d'esclaves : leurs colonies d'Asie trouvent sur les

lieux leurs cultivateurs, esclaves ou libres: aussi la Hollande n'a-t-elle que de très-petits établissemens sur la côte d'Afrique. Elle y a combattu long temps les Portugais, les Anglais, et surtout les Français, dans leurs longues guerres entre Louis XIV et le roi Guillaume. Le résultat de ces divers incidens a été la réduction de la traite hollandaise à sept à huit mille nègres qui vont aux Antilles, partie pour les besoins des colonies hollandaises, partie pour celles des autres nations. Ce commerce était exploité par une compagnie exclusive qui, employant là les procédés que ces compagnies emploient partout, reçut la même récompense: celle d'une ruine totale en 1730. La liberté de ce commerce l'a remplacée, et c'est elle qui le soutient au taux où il est aujourd'hui.

Deux causes qui paraissent diamétralment opposées, contribuèrent à faire entrer le Hollandais dans la carrière des colonies. Philippe Second les persecutait, et Philippe avait envahi le Portugal. Que firent les Hollandais? Ne voyant plus dans les Portugais que les sujets de leur tyran, et dans leurs dépouilles que celles de leur plus cruel ennemi, ils se mirent à courir les mers à la poursuite des Portugais, et à attaquer les côtes qu'ils occupaient depuis un siècle: ainsi la tyrannie produisit encore là son effet: celui d'étendre la liberté, et de travailler à son profit. Il y avait précisement cent ans que Vasco-de-Gama avait été envoyé aux Indes, lorsque les Hollandais y parurent pour la première fois, et, ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que, semblables aux Portugais leurs ennemis, les Hollandais passèrent pendant soixante ans devant le cap

de Bonne-Espérance, encore vacant, sans songer à s'y établir. La communauté de la même faute, entre tous les peuples de l'Europe, est vraiment un grand et légitime sujet d'étonnement : il fallut qu'un simple chirurgien de vaisseau vit ce qui avait échappé aux yeux de tant de chefs civils et militaires, et suppléât à leurs longs oublis. Il fit si bien sentir l'importance de cette position, qu'on se décida enfin à s'y établir en 1630. Les Hollandais, reconnaissans, en confièrent le soin à ce même Vankisbek, auteur du projet, bien certains d'ailleurs d'en assurer le succès, en rapprochant ainsi l'exécution de la conception, point essentiel auquel on ne songe pas assez, et dont l'oubli fait manquer presque toutes les entreprises, parce que les gens assez éclairés, ou assez honnêtes pour exécuter bien et de bonne foi les plans des autres, sont fort rares.

Les Hollandais, maîtres par leur établissement du Cap de la pointe d'Afrique et de toute l'étendue qu'ils voudraient y embrasser, se trouvèrent par là dominer la route de tous les établissemens de l'Europe aux Indes. Le Cap devint à la fois le point de partage et de réunion entre l'Europe et l'Asie. Ils y ont fondé un véritable empire, au moins tout ce qui peut contribuer à en former un : car leurs possessions dans l'intérieur des terres sont à peu près illimitées, les cultures s'y étendent déjà à plus de cent lieues, et rien ne gêne l'extension qu'ils voudront y donner.

La ville du Cap est la capitale et même le seul endroit considérable de la colonie ; elle ne compte que 15,000 habitans de sang européen ; les esclaves y sont au nombre de 50,000, et jouissent d'un

meilleur traitement que dans les autres colonies. Les naturels du pays, réduits à un petit nombre par la grande épidémie de 1713, habitent l'intérieur des terres, et forment un peuple pasteur et par conséquent très-peu nombreux. C'est dans ses terrains que se trouvent les fonds les plus fertiles de la colonie; car le Cap n'est environné que de plaines arides. Toutes les productions de l'Europe y ont réussi, et les vins, dont le plant a été tiré de la Perse, partagent, avec les plus renommés du monde, le goût et le suffrages de tous les connaisseurs: tel est le célèbre vin de Constance: il ne croît que sur un territoire de quinze arpens de terre; les autres vins sont d'une qualité fort inférieure, quoique transplantés de Madère, et ne sortent guère de la colonie.

Si la faiblesse d'un établissement aussi avantageusement situé a de quoi étonner et affliger, il faut s'en prendre à la Compagnie qui l'a exploité: c'est celle des Indes. Dans le but aussi odieux qu'absurde de fermer le chemin de l'Inde par des dégoûts, à défaut de la force, la Compagnie arrête la prospérité de la colonie et cherche à en rendre l'abord dégoûtant pour les étrangers. Certainement un pareil système est bien la corruption du système exclusif lui-même, c'est-à-dire de tout ce qu'il y a de pire au monde. Il aurait au contraire fallu faire du Cap un port franc, ouvrir cet asile à la navigation du monde entier, l'y appeler, l'y fixer par toutes les séductions possibles: l'on a fait tout le contraire; et ce qu'il y a de plus choquant, c'est que le Hollandais qui a fait de sa patrie le siège de la liberté commerciale, a fait du Cap celui de la

servitude ; libre chez lui, il n'a voulu là que des esclaves. Les malheureux colons, qui ne peuvent recevoir leurs approvisionnemens que de la Compagnie, reçoivent peu et chèrement, et voient leurs intérêts continuellement sacrifiés dans ces transactions inégales ; aussi vivent-ils dans un dénuement presque absolu de toutes les commodités de la vie et des objets que la liberté du commerce leur permettrait de recevoir de l'étranger.

C'est à la poursuite des Portugais que les Hollandais entrèrent dans l'Inde : aussi pour parcourir la carrière de leurs conquêtes, ne faut-il que parcourir la longue chaîne des établissemens portugais, qu'ils envahirent successivement et comme par échélons.

Les Hollandais abordèrent, pour la première fois, dans l'Inde, en 1595, sous la conduite de Corneille Houteman, qui obtint de ses compatriotes le commandement de quatre vaisseaux avec lesquels il sut venger leurs injures, et celle de sa propre captivité à Lisbonne.

Les premiers établissemens des Hollandais furent placés, en 1602, dans l'île de Java, destinée à devenir le centre de leur puissance dans l'Inde. En 1624, ils s'établirent à Formose, grande île de cent trente lieues de tour, que les révolutions de la Chine firent prospérer par une immense émigration à laquelle elle servit d'asile. Cette île a perdu presque toute son importance par la cessation du commerce du Japon et par des entraves équivalentes à des prohibitions mises à celui de la Chine. Les Portugais partageaient avec les Espagnols la jouissance des Moluques. Les Hollandais les enlevèrent aux uns

et aux autres dès 1621 ; dès-lors ils ne négligèrent rien pour s'assurer des fonds et des fruits de ces précieuses possessions ; ils ont pris toutes les précautions pour ne les partager avec personne, et pour y rester toujours maîtres des prix. A Ternate, à Tydore, ils dédommagent, par un salaire annuel, des princes pusillanimes de l'extraction totale qu'ils ont faite chez eux des muscadiers et des girofliers ; ils ont concentré la culture de ceux-ci dans l'île d'Amboine, et celle du muscadier dans les trois îles de Banda. Amboine a été planté comme un jardin. Quatre mille terrains ont reçu, par une loi de 1725. cent vingt cinq girofliers chacun, ce qui en porte le nombre à cinq cents mille. Le giroflier rend deux livres de clous ; ainsi la récolte totale est d'un million de livres. Les Hollandais surveillent dans ces îles la fécondité de la nature, et la répriment avec autant de soin qu'on la provoque ailleurs : toutes les années, des commissaires, profitant des calmes réguliers dans ces contrées, parcourent, le fer à la main, les îles à épiceries, et ils extirpent les rejetons que la nature a osé faire croître sans leur agrément.

C'est de 1613 que les établissemens hollandais datent à Tydore et Célèbes : la première de ces îles est grande, mais pauvre ; la seconde, qui a cent trente lieues de diamètre, est plus utile pour le commerce hollandais ; elle est d'ailleurs la clef des autres îles à épiceries.

Bornéo, la plus grande île du monde, fournit aux Hollandais six cents mille livres de poivre à un prix avantageux. Ils n'y ont pas d'établissement : après en avoir formé à Sumatra, ils s'y sont éga-

lement bornés à des relations de commerce qui leur procurent une grande quantité de poivre et d'étain. C'est encore ainsi qu'ils en ont usé à Malaca ; après avoir mis une grande importance à chasser les Portugais de la presqu'île de ce nom, et à leur en enlever la capitale, ils ont fini par sentir le vide de cette possession, depuis la découverte des nouveaux passages de Bally et de Lamboë, qui dispensent de suivre celui de Malaca, ainsi que le détroit de la Sonde. Ceylan tomba en leur pouvoir en 1650 par l'entière expulsion des Portugais, contre lesquels les Hollandais se liguèrent avec les naturels du pays, révoltés de la conduite des premiers. Cette île, de forme presqu'ovale, a soixante-dix lieues de longueur, autant de large et environ deux cents de circonférence ; elle contient d'excellens ports, et produit la précieuse récolte de la canelle, des pierres précieuses, mais d'une qualité inférieure, du poivre, de l'arack et le bétel qui entre dans tous les usages de la vie des Orientaux. C'est encore sur ses côtes que se pêchent les perles, dont le produit, ainsi que celui du diamant, est loin de répondre à l'idée qu'on se forme au nom de ces riches dons de la nature. Cette pêche, quoique libre, ne rend pas au delà de 200,000 l.

Les Hollandais ont des loges, plutôt que des établissements proprement dits, aux côtes de Coromandel et d'Orixa ; elles sont au nombre de six, dont Negapatam est le chef-lieu. A la côte de Malabar, les Hollandais dépouillèrent les Portugais, en 1633, de plusieurs places, dont Cochin est la principale ; mais ces possessions ne leur sont pas d'une grande utilité. C'est à Batavia et à Java, qu'il faut

aller chercher la puissance hollandaise dans l'Inde : cette île était le Saint-Domingue de la Hollande.

Sa longueur est de près de deux cents lieues sur une largeur moyenne de trente à quarante; elle est divisée en plusieurs petits royaumes, la plupart alliés ou tributaires des Hollandais.

La ville de Batavia, bâtie entièrement dans le goût moderne hollandais, rappelle, par la simétrie de ses alignemens et de ses ornemens, les cités de la métropole : elle renferme une population de dix mille blancs, et de cent cinquante mille esclaves; près de deux cent mille Chinois remplissent une partie des services de la colonie. Malheureusement l'air en est meurtrier au point d'offrir l'effrayant résultat d'une perte de quatre vingt sept mille matelots ou soldats, morts dans les hôpitaux, depuis 1714 jusqu'à 1776, espace de soixante deux ans seulement. Aussi les Hollandais comptent-ils bien plus, en cas d'attaque, sur les cruels secours du climat, que sur les fortifications mêmes dont ils ont pris soin d'entourer la ville. Cette grande cité est le siége de toute l'administration hollandaise dans l'Inde, l'entrepôt de leur commerce, le rendez-vous de leurs flottes, le centre de leur force militaire de terre et de mer. Les dépenses de la colonie s'élèvent, en temps de paix, à huit millions, que les impôts seuls ne pourraient couvrir. On remarque, parmi les impôts, celui sur les jeux, dont le retour périodique, à Batavia, est marqué par un goût et par des fureurs qui surpassent encore celles qui n'éclatent que trop souvent dans les grandes villes de l'Europe. Après avoir été exempts pendant quelques années de la proscription dirigée contre tous

les chrétiens dans tout le Japon, les Hollandais se soumirent à rester dans l'île factice de Dezima, qui leur sert de prison. Ils y achetèrent des profits assez médiocres par la soumission à des procédés révoltans, et à des pratiques plus révoltantes encore.

Ils n'ont point d'établissement à la Chine, et leurs relations commerciales avec ce pays sont extrêmement bornées.

Le terrain des Moluques, de ces îles auxquelles leurs précieuses récoltes ont fait donner le nom de mines d'or des Hollandais, est le plus ingrat de la terre; leur stérilité n'est rachetée que par la richesse de leurs productions, que la nature semble s'être plu à placer sur un pareil sol, comme pour rapprocher les extrêmes.

Banda est la seule île dans laquelle les Hollandais soient propriétaires des terres. Ils le sont devenus par le cruel expédient d'une extermination générale des naturels, comme trop enclins à la révolte et d'une indomtable férocité. En quelques lieux les Hollandais ont donné l'exemple d'attacher les naturels à la culture par des concessions de terre, ou par des ventes de territoire.

Ils partagent la souveraineté des Moluques avec des rois qu'ils s'attachent, ou qu'ils maîtrisent, suivant les dégrés de leur force ou de leur adresse.

Tous les établissemens hollandais dans l'Inde dépendent du gouvernement général établi à Batavia. Le conseil de Batavia règle toute l'administration civile, militaire et commerciale, et lui même est subordonné à la direction générale de Hollande, formée des directeurs des six chambres du commerce.

Les colonies hollandaises dans l'Inde ne sont pas la propriété immédiate de la nation ; elle n'y participe que par le mouvement général qu'un grand commerce ne peut manquer de produire au milieu d'elle ; elle a cédé ses droits à la Compagnie des Indes, qui est souveraine de droit et de fait. Les anciens n'avaient pas idée de cette espéce de souveraineté d'un corps qui se met à la place de la nation, et qui est à la fois souverain et sujet : les modernes ont réalisé cette monstruosité, et les Hollandais, ainsi que les Anglais, l'ont exécutée en grand.

La compagnie hollandaise est née presque avec les premiers établissemens hollandais ; elle date de 1602, époque à laquelle ils ne faisaient que paraître dans l'Inde : ce qu'il y a de remarquable c'est que c'est toujours la même qui, datant depuis l'origine des colonies hollandaises en Asie, a su se maintenir constamment en faisant renouveler successivement son privilége.

Dans plusieurs occasions, la Compagnie est venue généreusement au secours de l'État, comme font presque partout ces grands corps ; ils ont un double but, le premier de soutenir l'État qui, à son tour, est leur soutien ; le second, de désarmer l'envie de ceux qui ne participent pas aux mêmes avantages.

Nous avons déjà vu que les Hollandais avaient occupé le Brésil à plusieurs reprises, et qu'en 1661, ils furent forcés de le céder définitivement à leurs premiers possesseurs, les Portugais. Cette restitution réduit à très-peu de chose les possessions hollandaises en Amérique, tant sur le continent que dans les îles.

Les premières consistent dans la colonie connue généralement sous le nom de *Surinam* : elle est située sur la côte occidentale de l'Amérique méridionale, entre les grands fleuves de l'Orénoque et des Amazones ; c'est la Guiane hollandaise ; elle est au nord de la française, et au midi de la Guiane espagnole ; elle est formée par les quatre établissemens de Surinam, Esséquibo, Berbiche et Démérari, qui prennent leur nom des rivières sur lesquelles ils sont situés : Paramaribo en est la capitale. L'œil, frappé à la fois d'enchantement et de surprise, contemple à Surinam les miracles de la patience et de l'opiniâtreté des Hollandais qui, luttant contre la nature la plus marâtre, ont changé le séjour empesté des reptiles en demeures riantes, et ont su transporter sur des bords infects les délices de leurs cités d'Europe. Jamais peuple ne se soumit à un travail plus pénible et qui demandât plus de longanimité ; il en a reçu le prix par une extension de culture à plus de vingt lieues dans les terres. L'état presqu'habituel de guerre dans lequel les colons vivent contre des peuplades de nègres, établies au sein de forêts impénétrables, contrarie l'essor de la culture à Surinam : on a été obligé quelquefois de leur opposer les troupes venues d'Europe, sans même qu'elles aient obtenu de grands succès.

Berbiche, fondé en 1626, après avoir passé par divers propriétaires, est resté dans un grand état de faiblesse.

Esséquibo et Démérari valent beaucoup mieux. La dernière comptait déjà, en 1769, cent trente habitations en cultures très-précieuses ; le nombre en est augmenté et doit s'accroître avec le temps

sur les bords de ces rivières qui sont très-fertiles.

Les possessions hollandaises des Antilles ne nous arrêteront pas long-temps. Que dire en effet, de petites îles, qui sont pour la plupart des rochers arides, dépourvus de terre et d'habitans, des points presque perdus dans le vaste archipel des Antilles, dont les productions suffisent à peine pour expédier quelques bâtimens à la métropole? Sous ce rapport, ces îles sont de la plus mince importance, mais elles en ont une beaucoup plus grande sous celui du commerce avec les îles environnantes, auquel prête l'arrangement singulier des propriétés européennes aux Antilles; elles sont tellement entrelacées et inégales en richesses, que les colons *y* sont sur une défensive permanente les uns à l'égard des autres. De plus, le commerce étant exclusif pour chaque nation dans sa colonie propre, celles qui ont de petites possessions, ne cherchent qu'à vivre aux dépens de celles qui en ont de plus grandes, et à partager, par un interlope très-actif, les bénéfices que celles-ci veulent retenir exclusivement : par conséquent ces dernières ont à se défendre continuellement des piéges que leur tendent les autres. On sent quel tiraillemens cela doit produire entre des intérêts aussi opposés. Les Hollandais sont situés très-favorablement pour profiter de ce conflit : car, d'une part, ils touchent presqu'au continent espagnol par Curaçao, qui n'en est éloigné que de dix lieues; ils l'enlevèrent à l'Espagne en 1626 : de l'autre, ils peuvent commercer clandestinement, par Saint-Eustache, avec tous leurs voisins des Antilles. Ce port est l'asile de tout ce qu'on parvient à soustraire à l'exclusif du régime colonial de chaque île;

il est le centre de toutes les transactions interlopes; en un mot, c'est la bourse des Antilles, comme Amsterdam l'est de la Hollande. En temps de guerre entre la France et l'Angleterre, cet entrepôt voit augmenter beaucoup son importance; il devient alors le rendez-vous des sujets des parties belligérantes, qui y viennent oublier les querelles de leur patrie, et y substituer les transactions plus profitables du commerce.

Des colonies de cette espèce sont toutes en bénéfice pour celui qui les possède; il n'a rien à craindre et tout à gagner avec des voisins plus opulens que lui. Nous reviendrons sur la convenance de pareilles colonies.

CHAPITRE IV.

Colonies Anglaises.

Si César revenait au monde, que dirait-il en trouvant les descendans des Pictes sauvages seuls habitans de ces îles que Rome considérait comme les limites du monde, eux qui alors ne possédaient pas une nacelle, aujourd'hui maîtres de toutes les mers, dominant depuis la baie d'Hudson jusqu'aux bouches du Gange, et régnant à la fois sur deux mondes dont ce grand génie ne devait jamais avoir connaissance! La vue de celui qui le remplace au Capitole ne l'étonnerait pas davantage. En effet comment se défendre de surprise à l'aspect des immenses possessions que l'Angleterre occupe en Amé-

rique et en Asie, et qui ne forment pas seulement des colonies, mais de grands et riches empires, en voyant le mode singulier de gouvernement que l'Angleterre a donné à une partie de ces précieuses possessions? car, tout en appartenant au corps de la nation, ce n'est point celle-ci qui les exploite et qui en jouit; mais seulement une partie infiniment petite d'elle même, formée en association exclusive pour tout le reste de la nation; souveraine dans l'Inde, sujette en Angleterre, et partageant avec son propre souverain les honneurs, les charges, et les profits de la souveraineté coloniale. L'immense prospérité des établissemens anglais, et celle qu'ils procurent à leur heureuse métropole, feront éclater dans tout leur jour les effets d'un système toujours suivi, l'empire irrésistible de la supériorité maritime, celui des principes véritables sur la colonisation et sur l'importance relative des colonies à l'égard de la métropole. On verra aussi comment une nation peut perdre de grandes colonies, sans être ébranlée par leur séparation; bien plus, comment elle peut gagner à les perdre, événement qui donne à la fois la solution d'un problème important, et l'indication des principes qui doivent décider du sort des colonies. De grandes leçons sont donc à côté de grands exemples dans l'examen que nous allons faire de la fortune coloniale de l'Angleterre, de ce riche et superbe mobilier qui centuple la valeur de l'édifice à la décoration duquel il est attaché.

Pour faire avec régularité cette analise, et presque cette revue des richesses coloniales de l'Angleterre, nous nous astreindrons à l'ordre observé dans les

chapitres précédens, ordre que nous nous proposons de garder encore dans les chapitres qui suivront. Pour cela, conduisant successivement le lecteur sur tous les points occupés par ce peuple célèbre, nous ferons le tour de ses vastes établissemens, c'est-à-dire presque celui du monde, en commençant aux côtes d'Afrique, et en revenant à traver les mers d'Asie et d'Amérique, vers l'île florissante qui a su devenir la capitale de tant de contrées, et la souveraine de tant de peuples.

La première apparition des Anglais à la côte d'Afrique date de 1550 : ils y trouvèrent les Portugais et les Hollandais établis, et déja en pleine jouissance, les premiers surtout, de la traite des noirs. Les Hollandais ne leur épargnèrent aucune des contrariétés auxquelles prêtaient leurs droits d'aînesse, et que facilitaient des établissemens tout formés : elles durèrent jusqu'à la paix de Breda, qui les termina irrévocablement, en fixant les droits de chacun. Les Anglais eurent encore à lutter, sur ces côtes, avec les Français, qu'ils rencontraient et combattaient partout. Ces deux nations, destinées, comme Rome et Carthage, à une opposition de tous les temps et de tous les lieux, commencent toutes leurs guerres par se jeter sur les établissemens que leurs ennemis ont en Afrique : comme ils sont les plus près d'eux, ils sont aussi les premiers attaqués; ils ont été pris et repris, détruits et relevés mille fois. La paix de 1763 consolida la supériorité des Anglais sur la côte d'Afrique. Maîtres des trois rivières, Sénégal, Gambie, Benin, et d'autres points sur la côte, ils pouvaient donner à leur traite une étendue égale à celle que font tous

les autres peuples intéressés au même commerce. Il occupait plus de deux cents vaisseaux, et dix-huit mille hommes d'équipage. Liverpool et Lancastre étaient, parmi toutes les villes d'Angleterre, les plus intéressées à la traite, dont le succès avait fait passer ces villes du dernier rang au premier des villes commerciales de l'Angleterre.

Les Anglais n'avaient point d'autre établissement en Afrique, avant l'occupation qu'ils viennent de faire du Cap de Bonne-Espérance et de l'Ile-de-France.

A l'époque de l'expédiction d'Egypte par les Français, les Anglais se mirent en observation, plutôt qu'en possession, à l'île de Soccotora, qui ferme le détroit de Babelmaudel, pour être a portée de surveiller leurs ennemis, s'ils tentaient de se frayer une route vers l'Inde. Mais cette île est entièrement dépourvue d'eau; et cet inconvénient, qui avait déja éloigné les Portugais et d'autres Européens, s'opposera à tout établissement durable que l'on pourra y tenter.

Sainte Hélène, placée à une distance à peu près égale de l'Afrique et de l'Amérique, a perdu son importance par l'occupation du Cap et de l'Ile de France. C'est un rocher de trente milles de circonférence, avec un sol ingrat et une culture médiocre, que la propagation d'animaux dévorans, apportés dans les vaisseaux, contrarie beaucoup. De tous les plants apportés d'Europe, le pêcher est le seul qui ait réussi et résisté au climat. Sainte-Hélene rapporte à l'Angleterre 30,000l., et coûte 1,700,000l. (1)

Les Anglais ont pris bien tard le chemin de l'Asie;

(1) Say.

et il est assez digne de remarque que la nation destinée à y regner presque exclusivement, et à y remplacer tous les autres peuples d'Europe, n'y soit arrivée qu'après eux : c'est cependant ce qui a eu lieu. Les Anglais, sous la conduite des Drake, des Cavendish, avaient déja fait le tour du monde, et ne possédaient pas encore un pouce de terre en Asie. Cependant de puissans empires y étaient déjà fondés par les Portugais et par les Hollandais, réservés a recevoir de la main des Anglais un traitement semblable a celui que ces derniers avaient fait éprouver aux premiers. C'était à la face de ces nations, en concurrence, et par conséquent en opposition avec elles, que les Anglais avaient à s'établir; et dans quels lieux? Dans des places déjà prises, avec des moyens presque nuls, et sans points d'appui dans des contrées où ils n'avaient ni possessions personnelles, ni liaisons avec les habitans. Il y a loin de là à leur empire actuel. Cependant tant de désavantages ne purent arrêter la première association qui se forma à Londres, en 1600, avec de faibles capitaux, et un armement de quatre vaisseaux, sous la conduite de Lancaster. Elle plaça ses premiers établissemens à Java, Banda, Amboine, et autres îles à épiceries, que les Hollandais s'étaient appropriées exclusivement. On sent que ceux ci, après en avoir éloigné les Portugais, ne virent pas tranquillement s'établir ces nouveaux-venus : aussi, soit force, soit artifice, vinrent-ils a bout de les expulser; et, depuis ce temps, les Anglais en sont restés exclus.

Dès avant 1612, les Anglais avaient pris pied sur les côtes de Malabar et de Coromandel, et, à cette époque, ils avaient déjà su se maintenir à

Surate, contre les attaques des Portugais. Ils obtinrent alors le commerce du golfe Persique, de l'impression que fit leur courage sur le monarque de Perse Sha-Abbas. Ils en jouirent jusqu'au temps où les dissensions de leur pays les occupèrent assez pour n'avoir rien à opposer aux attaques réunies des Portugais et des Hollandais, dont l'altier Cromwell ne tira la satisfaction d'honneur ni de profit qu'il pouvait exiger.

Le commerce de l'Inde se ranima, s'étendit et prospéra depuis 1657. Mais les profits de la Compagnie ayant éveillé la cupidité des autres négocians anglais, celle-ci étant mal soutenue par Charles II, après avoir reçu de la part des Hollandais des outrages restés impunis, après s'être livrée à des violences imprudentes et honteuses contre le monarque de l'Indostan, après avoir éprouvé des pertes et fait subir des injustices, la Compagnie vit s'élever contre elle une opposition générale dans la nation; elle n'avait, pour s'en défendre, que la protection de la Cour, toujours faible en pareil cas. Sa cause fut solennellement plaidée au parlement, qui lui refusa son appui, pour l'accorder à ses compétiteurs; de manière que l'Angleterre eut pendant quelque temps deux Compagnies des Indes. Elles eurent le bon esprit de se rapprocher en 1702; et, depuis cette réunion, la Compagnie n'a fait que marcher de succès en succès, jusqu'à ce degré d'élévation et d'opulence qui en fait la plus riche et la plus puissante association de commerce qui ait jamais existé, ainsi que la maîtresse de propriétés territoriales et commerciales, bien supérieures à la plupart des empires connus.

La première de ces propriétés commerciales est celle du commerce de la Mer Rouge ; c'est l'intermédiaire entre l'Asie et l'Afrique, et le canal qui sert au transvasement des denrées d'une contrée dans l'autre.

Les Portugais avaient beaucoup restreint l'activité du commerce des Arabes dans cette mer. Les Anglais ont pris aussi une très grande part à ce négoce ; et il était bien naturel que le peuple, qui étendait et affermissait son empire en Asie, cherchât à l'étendre dans la même proportion sur la mer Rouge : aussi le commerce anglais s'y accroît-il tous les jours, et surpasse-t-il déja celui que tous les autres Européens y font ensemble. C'est à Jedda, à Moka, que les vaisseaux anglais de l'Inde vont porter les objets que consomment l'Egypte et l'Arabie.

Le café, comme on s'y attend bien, forme la principale branche de ce commerce. Il passe par les deux ports de Jedda et de Moka ; les caravanes et les Européens enlèvent le meilleur.

Le premier café parvint à Londres en 1652. Il pénétra plus tard à Paris, et n'y obtint une grande faveur qu'à l'époque de l'ambassade turque envoyée à Louis XIV.

Les Anglais font dans la mer Rouge, ainsi qu'en Egypte, un grand commerce, sous la protection des stipulations favorables résultant du traité passé entre les beys d'Egypte et le gouverneur des Indes, Hastings, le 7 mars 1775 ; c'est dans la partie utile de ce traité pour l'Angleterre, qu'il faut chercher les motifs de l'intérêt qu'elle a mis à faire rentrer l'Egypte sous la domination ottomane.

Les propriétés territoriales des Anglais dans l'Inde embrassent presque toute cette contrée, depuis l'Indus jusqu'aux frontières du Napaul, par delà le Gange. Une immense chaîne de montagnes couvre ces propriétés; une autre parcourt perpendiculairement presque toute la presqu'île, la divise en deux zones de climats, et sépare les deux côtes de Malabar et de Coromandel.

Bombay est le chef-lieu du gouvernement civil et militaire de la côte de Malabar; Madras, de celle de Coromandel. Long-temps on soupçonna l'Angleterre d'aspirer à la possession de toute la presqu'île de l'Inde. Nul projet ne pouvait être plus attrayant, et tout semblait inviter l'Angleterre à le réaliser. Alors elle embrassait à la fois les deux côtes, en remontant parallèlement, depuis l'extrémité méridionale, le cap Comorin, jusqu'aux grands fleuves l'Indus et le Gange; alors aussi les Anglais s'établissaient plus solidement que n'avaient fait les autres Européens qui, s'arrêtant sur les côtes, et presque sur l'enveloppe des terres qu'ils découvraient, n'avaient pas encore pénétré dans l'intérieur. La fin précipitée de la guerre de Tippo-Saëb, la guerre qui a livré tous les établissemens européens dans l'Inde, ont fourni à l'Angleterre l'occasion de remplir cet objet de sa vaste ambition. Par l'occupation du Mysore, les établissemens des deux côtes communiquent ensemble; Ceylan les flanque, et coupe le passage à tout ce qui pourrait vouloir les attaquer. Les Marates, dépourvus d'appui dans l'intérieur, ne sont plus des rivaux dangereux : en continuant d'être ennemis, ils ont fini d'être le contrepoids de la puissance anglaise dans l'Inde.

L'étendue des propriétés anglaises dans l'Inde s'élève à 50.000 lieues carrées. Le territoire de ses alliés ou tributaires, à 33,000; total, 83;000 lieues carrées de 25 au dégré.

La population soumise immédiatement à l'Angleterre s'élève à 30 millions d'hommes.

Celle des alliés ou tributaires, à 17 millions.

Total, 47 millions d'habitans.

L'Angleterre a eu l'art de faire servir les Indiens à contenir leur pays dans son obéissance, et à sa défense propre contre les ennemis extérieurs, soit européens, soit asiatiques. Pour cela, les Anglais ont levé, dans le pays même, une armée formée par les Naturels, connus sous le nom de Cipayes: ils les ont encadrés dans leurs rangs; et, en les pliant a leur discipline, ils les ont employés à faire plier les autres à leur obéissance. L'entreprise était périlleuse et hardie; elle a parfaitement réussi: c'est cette armée qui combat, qui conquiert, qui veille pour l'Angleterre à la garde de l'Inde.

Elle est composée de 17.000 hommes de troupes anglaises payées par la Compagnie;

De 140,000 hommes de troupes indiennes, commandées par 3,000 officiers anglais.

De plus, la Compagnie salarie 25,000 matelots.

Les revenus de l'Inde se divisent en deux parties: les produits de la souveraineté et ceux du commerce.

Les revenus de la souveraineté s'élèvent à 18,000,000 sterlings,

Les frais d'administration, de garde, d'entretien des établissemens, les intérêts de la dette qui s'élève à 46.000.000 sterlings, absorbent la somme de 19,000,000 sterlings,

Déficit, 979,223 liv. sterl., ou 23,000,000 francs.

Les profits du commerce se sont élevés, de 1807 à 1810, à la somme moyenne de . . . . 1,728,958 st.

ou . . . . 41 000,000 fr.

Sur quoi il faut déduire le déficit 23,000,000

Plus, les annuités dont la Compagnie jouit sur la Banque. . . . 900,000

Le produit net se réduit à . . 18,000,000

On doit observer que ces calculs sont établis sur quatre années favorables au commerce de la Compagnie, et qu'il ne manque pas en Angleterre d'hommes éclairés qui contestent ces résultats, et qui affirment que la recette du commerce ne couvre jamais le déficit provenant des dépenses de la souveraineté. Ainsi cet empire est plus brillant que lucratif, plus sujet à l'envie que digne d'en être l'objet.

Par les traités conclus depuis la fin de la guerre, le commerce de l'Inde a subi des modifications profitables au commerce en général, et aux sujets britanniques en particulier.

L'exclusif de la Compagnie a été réduit au commerce du thé, et aux relations directes avec la Chine. Elle seule a le droit d'en entretenir avec ce vaste pays. Le reste de l'Inde est ouvert au commerce des trois royaumes : on a même levé en faveur des Américains certaines prohibitions qui jusque là les écartaient de l'Inde.

Le premier établissement anglais aux Antilles fut formé à Saint-Christophe, et date de 1625. Par un hasard assez bizarre, les Français y arrivaient le même jour que leurs rivaux. Pour éviter

l'embarras d'une décision sur la propriété que les Européens attribuaient généralement d'après le code colonial comme dans le code civil, au droit d'aînesse, il fut convenu que l'île serait partagée entre les deux nations : accord bizarre qui eut l'effet qu'on devait en attendre entre des peuples accoutumés à se combattre partout : ce qui ne tarda pas d'arriver là comme ailleurs. La fortune s'y déclara pour les Anglais, qui en chassérent les Français en 1702; et ses arrêts furent confirmés par le traité d'Utrecht, en 1713. Le sucre de Saint-Christophe passe pour le plus beau du Nouveau Monde,

La Barbade, donnée en 1627 au comte de Carlisle, par Charles I.er, a sept lieues de long, deux à cinq de large et dix-huit de tour. Dans l'espace de quarante ans, elle arriva à un degré de prospérité inouie; car elle vit sa population s'élever à cent mille âmes : ce qui, hors quelques grandes villes de l'Europe, n'a sûrement eu lieu dans aucun pays. En 1804 elle était de quatre vingts mille âmes, dont les blancs, seize mille. Antigoa n'a aucune importance commerciale ou territoriale; mais, en revanche, il en a une très-grande sous les rapports militaires, parce qu'il est l'arsenal des colonies anglaises, le rendez-vous des flottes d'Angleterre, soit pour protéger ses colonies, soit pour attaquer celles des autres.

Mais de toutes les colonies anglaises la plus importante, celle à laquelle appartient la prééminence de rang et de richesse, et partout celle-ci règle celui là, c'est, sans nul doute, la Jamaique. Colomb la découvrit en 1494 ; elle a une longueur de quarante-quatre lieues, et une largeur moyenne de

seize. Le fils de Colomb y fixa les Espagnols en 1509; les Anglais les en chassèrent en 1655. Leurs premiers colons y furent trois mille soldats de ces fanatiques armées de Cromwell, que le temps, l'éloignement des scènes qui avaient allumé leur imagination, d'autres objets et d'autres soins, changèrent en d'autres hommes, et rendirent aussi bons cultivateurs, que l'exaltation révolutionnaire les avait rendus farouches, mais braves guerriers.

Le code de l'île date de 1680; elle jouit d'un grand nombre de réglemens favorables à l'agriculture. La canne à sucre y fut apportée du Brésil, en 1668, par les Portugais. En 1769 on en fit un port franc, spéculation très profitable pour elle, d'après son double voisinage du continent et des îles espagnoles; voisinage dont elle a profité de manière à exciter souvent les plaintes de l'Espagne, et à la forcer de changer l'ordre des retours de ses vaisseaux, pour lequel elle a établi les vaisseaux de registre en place des galions.

Les Anglais ont possédé long temps Sainte-Lucie, qui fut cédée à la France par la paix de 1783. Elle est revenue à l'Angleterre par la paix de Paris 1814. Son intention ne peut être méconnue, en rentrant dans un point qui ne lui est d'aucune utilité directe; elle n'a pu être que d'annuler l'arsenal que la France a établi à la Martinique: le voisinage de Sainte-Lucie tiendra dorénavant en surveillance la Martinique, et tout ce qu'elle pourra renfermer ou recevoir de forces françaises.

Les îles Lucayes et les Bermudes sont peu de chose.

La Grenade, où les Français étaient établis dès

1638, fut cédée à l'Angleterre en 1763. Reprise par les Français en 1778, elle fut rendue à l'Angleterre en 1783, et lui est restée.

Tabago, Saint-Vincent, la Dominique, cette dernière déclarée port franc depuis 1766, sont de petites îles d'un sol pauvre et d'un produit médiocre. Le tabac seul soutient Saint-Vincent.

Jadis les Hollandais furent en possession d'approvisionner les colonies anglaises : le grand acte de navigation les priva en 1651 de ce lucratif privilége. Depuis lors l'Angleterre, comme les autres métropoles, s'est réservée le commerce et l'approvisionnement exclusifs de ses colonies.

Elles jouissent des avantages d'un gouvernement doux, modelé sur celui de la métropole; elles s'administrent elles-mêmes, et entretiennent des agens auprès du gouvernement, en Angleterre.

Quand les Anglais s'établirent dans l'Amérique septentrionale, ils y trouvèrent les Français déjà fixés au nord, dans le Canada, et les Espagnols au midi, dans la Floride. Ils se placèrent dans le centre, qui restait vacant, et occupèrent tout le vaste espace qui forme aujourd'hui le territoire des Etats-Unis. Cette possession était assez étendue par elle-même, et les Anglais s'y tinrent pendant long-temps; mais lorsque leur population et leurs forces furent augmentées, lorsque ces grands établissemens eurent pris assez de consistance pour se soutenir par eux-mêmes, alors ils songèrent à leur donner une nouvelle étendue, et le complément qui devait résulter de la conquête des deux parties qui semblaient en faire les ailes. Ils y réussirent à la fois à la suite de leurs grands succès de la guerre de sept ans, et de la paix de 1763.

Ces deux acquisitions leur donnaient la pleine et entière disposition de toute la côte orientale de l'Amérique septentrionale, sur laquelle ils se trouvaient par là aussi pleinement établis, que les Espagnols le sont sur la côte occidentale de l'Amérique méridionale.

Dans le fait, la Floride paraît un démembrement des Etats-Unis, par sa position à la pointe de la côte qu'ils occupent. Ce pays, étant encadré au nord par les Etas-Unis, à l'ouest par les Apalaches, barrière commune entre les Etats-Unis et la Floride, au sud par le golfe du Mexique, à l'est par l'Océan, paraît la continuation des Etats-Unis, leur complément nécessaire, et semble leur avoir été donné par la nature, de manière à leur appartenir bien davantage qu'il ne doit le faire à l'Espagne. Aussi la Floride sera-t-elle toujours l'objet de l'envie et des démarches des Etats-Unis, jusqu'à ce qu'elle y soit rejointe, comme il arrive pour toutes ces enclaves qui forment des convenances si prononcées que les états ne cessent jamais de tendre à leur possession, et finissent inévitablement par y arriver. Ce qu'avaient fait les Anglais est le garant de ce que feront les Etats-Unis ; ceux-ci, dès avant l'acquisition de la Louisiane, ont préludé en forçant le passage du Missouri, sur les derrières de la Floride.

L'Angleterre ne jouit pas long-temps de l'accroissement qu'elle avait donné à sa puissance, car elle a perdu à la fois les Etats-Unis et la Floride. L'accessoire a suivi le sort du principal, et de tout ce magnifique établissement sur le continent séptentrional de l'Amérique, il ne reste plus que la partie qui s'étend depuis le nord des Etats-Unis jusqu'à

la baie d'Hudson : ce sont l'Acadie et le Canada. La première partie de ses possessions est une péninsule formée à l'ouest par le grand fleuve Saint-Laurent, à l'est par l'Océan ; elle s'appelle aussi Nouvelle-Ecosse. Elle a une étendue de côtes de trois cents lieues ; les Français s'y établirent en 1602, et lui donnèrent le nom d'Acadie, qui lui est resté.

Le voisinage de la Nouvelle-Angleterre fut souvent funeste à sa tranquillité ; elle finit par y être réunie à la paix d'Utrecht. Les Anglais ont mis du soin à fortifier et à cultiver ce pays ; Halifax est même devenue une assez bonne place. La population doit augmenter avec la prospérité de la colonie, qui en renferme les moyens par l'abondance de ses pâturages, par son aptitude à la culture du chanvre et du lin, et par son heureuse position pour la pêche de la morue, où ses bâtimens peuvent se rendre jusqu'à sept fois, tandis que ceux d'Angleterre ne peuvent y faire que deux voyages.

La seconde partie des possessions anglaises est le Canada. Ce pays fut reconnu en 1523, d'après les ordres de François Ier, par le florentin Verazzani, et, onze ans après, par Jacques Cartier, navigateur de Saint Malo. Oublié bientôt après, le Canada reçut ses premiers colons des Français qui fréquentaient le banc de Terre-Neuve. Champlain fonda Québec en 1608, et le Canada eût peut-être prospéré dès ce temps, sans les compagnies exclusives qui le ruinèrent ; elles furent remplacées par une association qui, quoique nombreuse et soutenue par toutes les faveurs du gouvernement, n'eut cependant aucun succès.

Les Anglais avaient toujours eu des vues sur le Canada; car, dès 1629, ils l'enlevèrent à la France; et dès lors ils l'auraient gardé sans le courage de Richelieu, qui mit l'inflexibilité ordinaire de son caractère à le faire restituer à la France, en 1631.

Le Canada est destiné, par sa position, à concourir avec l'Amérique à l'approvisionnement des colonies des Antilles, et il a tout ce qu'il faut pour le faire avec avantage : le blé y réussit à merveille; d'immenses pâturages nourrisent une grande quantité de bétail et de chevaux, qui, sans être beaux, sont excellens; le Canada en exporte aux Antilles et dans toute l'Amérique, où ils sont fort recherchés; il posséde des mines de fer, les secondes du monde pour la qualité; ses inépuisables forêts offrent par-tout des matériaux de construction; enfin, le Canada est la source d'un immense commerce de pelleteries, et lui seul peut se flatter de fournir la précieuse dépouille du castor, marchandise unique dans son espéce. Le gin-seng, cette herbe médicinale si recherchée à la Chine, croissait au Canada, et croissait sans utilité pour ses grossiers habitans, qui n'en connoissaient les propriétés, ni pour eux ni pour les autres. Le jésuite Laffiteau l'y reconnut en 1718, et ajouta ce service à ceux que sa Société a rendus aux colonies : déjà, en 1762, l'exportation s'en élevait à une somme annuelle de 500,000 francs, lorsque des infidélités commises dans ce commerce le lui firent perdre, et punirent cruellement ce pays de la fraude de quelques-uns de ses habitans. Juste salaire de la mauvaise foi.

La France céda le Canada à l'Angleterre, par la paix de 1763. Ce pays prospère sous sa nouvelle

administration : la population s'élève à quatre cent cinquante mille habitans ; les manufactures ont été étendues ; le commerce des pelleteries a augmenté au lieu de diminuer, comme on l'avait craint ; les pêcheries ont aussi fort augmenté, ainsi que les cultures de toute espèces, et le Canada commence à prendre la route des colonies, pour y porter des farines, des salaisons, des bois et des chevaux.

Mais la propriété la plus précieuse de l'Angleterre dans le nord de l'Amérique, ce sont l'île et les bans de Terre-Neuve, à laquelle les Français ne sont associés que pour une très petite partie. L'île et les bancs furent découverts en 1539, par Jean Cabot, vénitien ; son étendue est de deux cents lieues de long, sur quatre-vingt six de large, les Anglais s'y établirent en 1582, sous le règne actif et sage d'Élisabeth ; les Français ne tardèrent pas à s'y fixer aussi, et à s'y combattre avec les Anglais, comme ils faisaient par-tout ; la fortune s'étant déclarée contre eux, ils furent, d'après la paix d'Utrecht, concentrés dans une partie de l'île, où leur établissement a été fixé d'une manière définitive par la paix de 1783.

Cette possession doit être mise au nombre des plus précieuses de celles qui appartiennent à l'Angleterre : car elle lui donne la faculté d'approvisionner tout le midi de l'Europe, une partie du nord et presque toutes les colonies des Antilles, de cette espèce d'aliment, dont les observances religieuses ou l'usage font un besoin de première nécessité pour tous les pays et tous les peuples.

Les îles de Saint-Jean et du Cap Breton, situées dans le golfe de Saint-Laurent, appartiennent à

l'Angleterre, comme un appendice de sa grande propriété du Canada. Après avoir été, sous la domination française, laterreur des Anglo-Américains, elles sont réduites à un grand état de faiblesse par la perte de leur population, les Anglais ayant expulsé de la première trois mille colons, et quatre mille de la seconde. Le retard de la prospérité de ces îles les punira assez de cette rigueur, dictée par les ombrages de la politique plutôt que par un besoin réel. Dans ces derniers temps l'Angleterre a accordé quelques établissemens à des français, auxquels les agitations de leur patrie en ont fait désirer une autre.

Ici se ferme le cercle que l'immense étendue des établissemens anglais nous a fait parcourir ; parvenus à ce terme, arrêtons-nous, pour en bien saisir les proportions et l'ensemble.

L'Angleterre occupe les meilleurs établissemens Européens sur la côte d'Afrique Elle est maîtresse du Cap de Bonne-Espérance, de l'île de France, de Sainte Hélène, de Ceylan, de la presqu'île de l'Inde ; en Amérique elle possède la Trinité, une grande partie des Antilles, plusieurs points du golfe du Mexique, l'Acadie, le Canada, et Terre-Neuve ; par ses possessions coloniales de l'Inde et de la pointe d'Afrique, l'Angleterre est à portée de faire le commerce presqu'exclusif de la mer Rouge et du golfe Persique, de s'associer à celui de la Chine : elle peut aussi s'approprier les bénéfices du commerce de l'Amérique méridionale et de la mer du Sud. Par toutes les parties de cet ensemble, si parfaitement lié, elle est présente sur tous les points de l'univers, elle puise aux sources de toutes les

richesses, elle peut fournir à l'Europe tout ce dont elle aura fantaisie ou besoin.

Que manque-t-il à cet amas immense de propriétés, à ce poids presqu'accablant de richesses? Rien; et d'autant moins que ce vaste trésor repose sous la sauve-garde des principes qui créent à la fois la puissance qui donne les colonies, et l'administration qui les conserve, comme nous le prouverons dans un chapitre suivant.

CHAPITRE V.

Colonies Françaises.

La France est une trop grande puissance en Europe, elle a toujours pris trop de part aux mouvemens de cette partie du globe, lors même que ce n'était pas elle qui les lui imprimait, pour avoir pu se passer de colonies, au milieu de peuples qui en avaient; pour n'avoir pas partagé avec les autres puissances la jouissance d'un bien dont la privation l'aurait laissée dans une dépendance entière envers elles, pour une multitude d'objets de nécessité ou de plaisir, ce qui revient au même dans l'état de la civilisation moderne, et dans la balance du commerce: car un peuple riche paie ses jouissances comme ses besoins, et ne distingue guère les unes des autres.

La France, avec la plus grande partie de ses côtes situées sur l'Océan, et tournées vers l'Amérique, ne pouvait s'en donner à elle-même l'interdiction, comme l'ont reçue de la nature certains états, tels que l'Italie, l'Autriche, la Russie, qui, placées sur des mers étroites et fermées, n'ont point de communication directe avec les colonies ni avec les routes qui y conduisent.

Les puissances rivales de la France l'ayant toutes précédées dans les colonies, s'y étant richement établies, leur exemple lui faisait un devoir de les imiter ; et si elle n'y songea qu'après elles, ce retard fut la suite de ces longues et odieuses querelles que pendant presque tout le seizième siècle, l'ambition des grands décora du prétexte de la religion.

Les protestans et la ligue, en détournant pendant long temps les regards et l'activité des Français des nouvelles sources de richesses qui s'ouvraient pour tout le monde, coûtèrent à la France encore plus d'or que de sang, et se rendirent également comptables de toute la prospérité dont ils la privèrent. Ils arriérèrent leur nation, politiquement autant que moralement. Les essais qui furent tentés alors, surtout par l'amiral de Coligny, se ressentirent nécessairement de la difficulté des circonstances et du partage d'attention, dont il devait rester bien peu pour des colonies à créer et à soigner, à travers tant d'objets présens qui l'absorbaient toute entière. Aussi ces entreprises, qui avaient plus l'air d'un hommage rendu à la nouvelle direction des idées, que l'objet d'occupations sérieuses, n'eurent-elles aucun succès. Il était réservé à Colbert de ré-

veiller la France de sa trop longue léthargie, comme si l'administration de ce grand homme devait être, dans l'odre de l'administration, la fin de toutes les ignorances, et le commencement de tous les biens. Dans le fait, il a fondé, dans toutes les parties de l'administration, une ère nouvelle, qui, pour la France comme pour l'étranger, date réellement de lui.

« La France, ayant formé des établissemens aux Antilles, a dû chercher à se procurer par elle-même les bras nécessaires à leur culture. Toutes les colonies éprouvant le même besoin, elle a dû chercher encore à les satisfaire du surplus de sa propre traite; aussi s'est-elle appliquée de bonne heure à la traite des noirs. Elle y débuta, comme faisaient alors tous les peuples, par un privilége exclusif qui dura jusqu'en 1716, époque à laquelle la traite fut permise aux quatre ports de Rouen. du Hâvre, de la Rochelle et de Nantes. Quelle inconcevable manie, quel asservissement à une routine irréfléchie pouvait donc amener ainsi tous les peuples à se circonscrire eux-mêmes au profit de quelques particuliers, dans leurs moyens de prospérité et de reproduction?

Les Français ont long-temps combattu à la côte d'Afrique, les Hollandais et les Anglais; ils ont aussi possédé pendant long-temps des établissemens au Sénégal, à Gambie, et sur une infinité d'autres points de la côte. Le résultat de leurs querelles avec les Anglais, et de l'infériorité leur marine, a été de leur faire perdre le Sénégal, et de les réduire à quelques misérables établissemens, dont Gorée est le centre; ils n'ont pu manquer de tom-

ber au pouvoir des Anglais. Dans la dernière guerre, la France a récupéré ces établissemens au traité de Paris : elle a maintenu la traite pour quelques années, mais elle a borné le territoire sur lequel elle doit avoir lieu.

Le premier voyage des Français au delà du cap de Bonne-Espérante date de 1603. Il fut entrepris par Gonneville aux frais de quelques négocians de Rouen, et n'eut aucun succès.

Les îles de France et de Bourbon, découvertes par les Portugais, dès leur première navigation aux Indes, reconnues et dédaignées par les autres Européens, furent occupées par les Français, et reçurent d'eux des noms français ; la première, en 1660, la seconde, en 1720 : l'une a peuplé l'autre. Bourbon a soixante milles de long sur quarante-cinq de large ; le sol en est généralement aride.

L'Ile-de-France est beaucoup plus pétite, et n'a pas un meilleur sol. C'est vraisemblablement cette aridité qui fait leur richesse, en rendant leur territoire plus propre à la culture du café, qui y fut fut importé d'Arabie en 1708, et qui, en conservant davantage les qualités du sol d'où il a été transporté, est aussi le plus estimé de tous, après celui de l'Yémen.

Le climat de Bourbon est très-pur. La population peut être de huit mille blancs et de trente mille esclaves. C'est la seule possession restée à la France dans cette contrée, d'après les derniers traités.

Auprès des îles de France et de Bourbon, est celle de Madagascar, une des plus grandes du monde, puisqu'elle a trois cent trente-six lieues de longueur, cent vingt de largeur, et huit cents de cir-

conférence. L'air y est généralement malsain, chargé des exhalaisons d'un sol dont la culture n'a ni éclairci les forêts, ni desséché les marais. Les côtes sont généralement arides; mais l'intérieur est très-fertile, et peuplé à peu près partout.

A défaut de mines d'or et d'argent, auxquelles on a cru trop long-temps et trop légèrement, Madagascar possède des mines de cuivre qui sont très-pures.

Le premier établissement des Français y fut exécuté, en 1642, par une Compagnie qui se forma sur l'idée avantageuse que donna de cette île un des premiers navigateurs français aux Indes. Mais la maladresse de ses mesures, l'inconduite de ses agens, le malheur de ses entreprises, et la fatalité attachée, ce semble, à tout ce qui est Compagnie, ruinèrent ce premier essai. L'établissement lui-même devint la propriété du maréchal de la Meilleraye, qui fut heureux de s'en défaire pour la modique somme de 24,000 francs.

Ce fut encore vers ces îles que se tournèrent les premiers regards de la Compagnie française des Indes, lors de sa création en 1665 : elle voulait en faire le centre et le point d'appui des établissemens qu'elle se proposait de former dans l'Inde. Cette vue était saine, et ne demandait qu'une exécution bien calculée; malheureusement il en fut tout autrement : les crimes et les bévues des employés de la Compagnie la réduisirent, en 1670, à remettre cette île au gouvernement dont elle avait reçu ce fatal présent; dès lors ses vaisseaux prirent directement la route de l'Asie.

Les tentatives dirigées par le gouvernement, en

1770 et 1773, n'ont pas eu plus de succès, et n'étaient pas susceptibles d'une meilleure issue; parce qu'elles n'étaient ni mieux entendues, ni mieux dirigées. Comment des entreprises, formées à de grandes distances par des gouvernemens, auraient-elles des succès, lorsque celles qu'ils exécutent sous leurs yeux sont si souvent sujettes à n'en obtenir aucun?

Ce furent encore des associations particulières, mais libres, formées en Bretagne et en Normandie, qui, en 1601, 1606, 1619, firent les premiers voyages aux Indes, tels qu'on les fait aujourd'hui. Ces premiers navigateurs abordèrent d'abord à Java, d'où ils rapportèrent des provisions d'épiceries qui allumèrent le goût des voyages pour les aller chercher, et celui des profits qu'il y avait à faire en les vendant. Enfin, avec Colbert, s'éleva un ordre absolument neuf, en 1664: ce grand ministre appela la nation entière à s'en occuper, et à y concourir avec lui. Aussitôt parut encore une Compagnie à privilége, suivant les idées du temps; elle fixa son premier établissement à Surate, dans la presqu'île formée par l'Indus et par la côte de Malabar: c'est le meilleur pays de l'Inde. Surate était alors la ville dominante et le premier entrepôt de cette contrée, splendeur qu'elle conserva jusqu'en 1664, époque à laquelle elle éprouva ce fameux pillage qui lui coûta plus de trente millions. La Compagnie avait jeté le plus grand éclat sous l'habile administration de M. Caron, un de ses chefs, qui chercha, mais sans succès, à établir ses compatriotes à Ceylan, et à partager avec les Hollandais les profits de ses précieuses récoltes. En 1681, la Compagnie fut

autorisée à s'établir à Siam, d'après les suggestions de Constantin, que le hasard et la faveur du prince avaient fait premier ministre de ce pays, malgré sa qualité d'étranger : c'est l'auteur véritable de la célèbre ambassade de Siam à Louis XIV. La Compagnie pouvait tirer le plus grand parti de cette admission dans une contrée où la fertilité de la terre est à un point qui paraît fabuleux ; mais l'incapacité et le désordre de ses agens ne tardèrent pas à l'en priver ; et à lui faire perdre la faveur du pays avec celle du ministre qu'elle entraîna dans sa chute.

Dans son séjour à Siam, la Compagnie avait profité du voisinage du Tonquin et de la Cochinchine, pour y former des relations qui n'eurent pas de grands succès. Cette légèreté la priva des fruits du commerce qu'elle pouvait établir dans ces deux pays, où tout abonde.

Les Français étaient dès lors établis à Pondichéry, d'où les Hollandais les chassèrent en 1693, et dans lequel ils revinrent à la paix de Riswick. Cet établissement, destiné à être le chef lieu de toute l'Inde française, fleurit sous la direction de Martin, un des plus habiles administrateurs qu'elle ait eus ; après lui vint Dumas, qui obtint du Mogol des concessions importantes, et qui sut soutenir dignement l'honneur de la nation, en refusant de souscrire aux conditions que voulait lui imposer un prince indien, à la tête d'une armée de cent mille hommes ; à Dumas succéda Labourdonnaye, si célèbre dans les annales de l'Inde, et qu'il était réservé au seul Dupleix de pouvoir égaler : celui-ci, fixé d'abord à Chandernagor, en étendit beaucoup

les relations. Les malheurs causés pendant la guerre de 1744, par la mésintelligence de Labourdonnaye et de Dupleix, furent réparés par le dernier, après la chute du premier ; il défendit Pondichéry contre les Anglais ; il prit Madras, et parvint, à force de succès, à se rendre l'arbitre de l'Inde ; son administration est le plus beau moment de la puissance française dans cette contrée. Dupleix avait formé le plan d'établir sa nation sur de grandes propriétés territoriales, comme l'Angleterre l'a pratiqué depuis ; il profita pour cela de la vacance de la soubabie du Décan, arrivée en 1748, et en mit en possession Salabetzingue, son protégé. Celui-ci lui céda un territoire immense dans le Carnatic et dans quatre autres provinces, ce qui fit occuper aux Français une étendue de plus de six cents lieues de côtes. Les Français étaient alors dans l'Inde, sur le même pied que les Anglais s'y trouvent aujourd'hui : ils prenaient part aux différens des souverains du pays et se compromettaient ainsi avec les Anglais qui ne manquaient jamais de se déclarer pour leurs compétiteurs ; mais leur grandeur fut de peu de durée, et périt dans cette suite de catastrophes qui, pendant la guerre de 1756, détruisit la puissance française dans l'Inde, y substitua celle des Anglais, et relégua un peuple, naguère triomphant et dominateur, dans quelques mirérables comptoirs, seuls restes d'une grandeur trop tôt éclipsée. Tel fut le terme de leur existence dans l'Inde, et de cette fameuse Compagnie qui avait été, depuis un siècle, un si grand objet de sollicitude et d'embarras pour le Gouvernement français, comme un si grand sujet d'ombrage pour

le gouvernement anglais; elle fut dissoute en 1770. On en remua les cendres en 1784, et ce faible essai vint se perdre dans les ruines communes des établissemens coloniaux formés avant cette époque.

Les Anglais avaient traité Pondichery comme Rome traita Carthage : une population de soixante-dix mille habitans reçut l'ordre de se dispérser après la prise de la ville, en 1761 ; mais rendue à la paix de 1763, les avantages incalculables que sa position offre pour l'excellence des teintures, engagèrent le Gouvernement à la rétablir. Les travaux commencèrent en avril 1766 : on vit accourir de toutes parts les anciens habitans. On avait eu d'abord l'intention de fortifier la ville : ce qu'on exécuta malheureusement sur des systèmes contradictoires ; on y a dépensé et perdu beaucoup d'argent; on n'y a rien fait de solide : aussi la ville a-t-elle succombé sous la premiére attaque dans les deux dernières guerres. Elles débutent toujours par l'attaque et la prise de cet établissement, qui est trop isolé, trop faible d'ailleurs par lui-même, pour se soutenir contre la puissance anglaise, au milieu de laquelle il a de plus l'inconvéniént d'être placé; il ne vaut pas ce qu'il coûte. Chandernagor est aussi déchu que Pondichéry ; il a passé d'une population de soixante mille âmes à vingt mille : c'est une ville ouverte, dans laquelle les Français sont entièrement à la merci des Anglais. Leur position n'est pas meilleure à Mahè.

Le commerce de la France avec la Chine a suivi les dégrés de sa puissance dans l'Inde. Quand elle disposait d'une grande quantité de denrées, et quand elle jouissait d'un grand territoire, elle

devait par là même apporter beaucoup à la Chine, et en rapporter beaucoup; mais, à mesure que ses possessions diminuèrent, que ses moyens de commerce se rétrécirent, elle eut aussi moins à offrir à la Chine, et par conséquent moins à lui demander. Ceux qui la supplantaient dans ses possessions et dans le commerce de l'Asie, devaient aussi la supplanter à la Chine: ce qui n'a pas manqué d'arriver; car les Anglais y ont remplacé les Français, à mesure qu'ils les remplaçaient dans l'Inde, et qu'ils y affermissaient leur empire sur les ruines des possessions françaises. Aussi presque tout le commerce de la Chine est-il entre les mains de l'Angleterre.

Les Français avaient formé, à plusieurs reprises, des associations de commerce pour ce pays. La première eut lieu en 1660, par une Compagnie de Rouen, sous la direction de Sermantel; elle n'eut pas de succès. La seconde, encore par une Compagnie libre, n'en eut pas davantage; et ce ne fut que sous la Compagnie des Indes, que les Français prirent enfin une part très-active au commerce de ce pays: ils l'ont à peu près perdu.

Les établissemens français n'ayant pas été relevès, ceux des Anglais, au contraire, n'ayant pas cessé de croître et de prospérer, leur gouvernement ayant mis la plus grande attention à l'étendre, comme il a paru encore récemment par les démarches éclatantes qu'il a faites envers l'empereur de la Chine, en envoyant une ambassade à ce prince, on peut regarder le commerce de la Chine comme nul pour les Français. Ils ont tenté deux fois de s'établir à la pointe de l'Amérique méri-

dionale, aux iles dites Malouines, du nom des armateurs de Saint-Malo, qui, à l'époque de 1706, fournirent les fonds de l'entreprise. La tolérance que l'Espagne leur accorda fut le prix des services que la France lui rendait alors; mais elle dérogeait trop à ses principes sur le danger d'admettre des étrangers dans son voisinage, pour qu'elle fût de longue durée: aussi ne la prolongea-t-elle pas au delà de 1718, époque qui vit les Français forcés, par l'insistance de l'Espagne, de s'éloigner. C'est aux mêmes lieux, et pour la même cause, que s'éleva, en 1770, entre l'Espagne et l'Angleterre, la querelle connue sous le nom des îles de Falkland, et qui eut la même issue que la première avait eue avec la France.

Les Français ont formé, sur le continent de l'Amérique méridionale, un autre établissement tout autrement important: c'est celui de Cayenne, dans le grand espace qui s'étend presque depuis l'Orénoque jusqu'à l'Amazone. Les Espagnols le découvrirent en 1499; il devint l'objet des courses des Européens, sur la réputation de posséder de l'or en abondance, et principalement sur les relations fabuleuses de Raleigh, qui dota ce pays de richesses qui n'existaient que dans son imagination. Les Français s'y portèrent, pour la première fois, en 1604; ils y revinrent en 1643, et le firent sans succès, quoiqu'en grand, en 1651. L'année 1663 vit former une nouvelle entreprise, sous la protection spéciale du Gouvernement. Depuis cette époque, jusqu'en 1676, la colonie éprouva les vicissitudes de la guerre que se faisaient les Français, les Anglais et les Hollandais; depuis, elle en a été

exempte. Les flibustiers s'y établirent, et l'auraient fait prospérer par la culture, lorsqu'ils en furent détournés par un appel à leurs ancien état; il s'agissait de piller Surinam: ils manquèrent Surinam, et perdirent Cayenne avec ses biens naissans; juste salaire de leur avidité.

Quatre divers peuples européens occupent la Guiane: les Espagnols, en remontant vers l'Orénoque; les Hollandais après eux; les Français plus au midi; et les Portugais, depuis qu'ils ont franchi l'Amazone. La partie française a une étendue de plus de cent lieues. Cayenne, qui est une île séparée du continent seulement par une rivière, a quinze lieues de circonférence. Les côtes sont d'un abord facile; et la qualité de la vase, qui est très-douce, supplée au défaut de ports: mais l'air est malsain, et le sol généralement maigre. Il ne devient meilleur que sur les bords de quelques rivières, et sur les terrains que l'on arrache aux eaux, à l'imitation des Hollandais de Surinam; exemple qu'on ne saurait trop recommander aux colons, et qu'il n'a pas tenu à un administrateur aussi éclairé que patriote, M. Malouet, de généraliser dans la colonie, avec tous les moyens de prospérité qu'il a pu y introduire. Cependant, malgré ses soins, la colonie fut toujours dans un état de faiblesse qui la rendait à peu près nulle pour elle et pour la métropole. Elle coûtait à la France 600,000 livres par an. Ses produits devaient augmenter par ceux qu'on était fondé d'attendre des plants de giroflier et de muscadier, que le Gouvernement y avait fait porter. Ils étaient cultivés avec soin dans le jardin de la colonie, par un habile botaniste, nommé Ma-

tin. Les girofliers avaient déjà donné des clous très-peu inférieurs à ceux des Moluques. La culture, une fois bien connue et assurée par la multiplication des plants, devait être hors de toute atteinte, et pouvait enrichir la colonie. C'est le premier établissement français où l'on ait cultivé le café; il y fut porté de Surinam, et c'est le meilleur de tous ceux qui viennent d'Amérique.

Cayenne aurait acquis une grande importance, si les vues du Gouvernement eussent été couronnées de succès. Il cherchait des dédommagemens pour la perte du Canada; il espéra les trouver à la Guiane, aussi y employa-t-il d'immenses moyens; douze mille habitans y furent transportés, 25,000,000 y furent consacrés, hélas! bien en vain: car l'état perdit ses avances, et les malheureux colons n'y trouvèrent que la disette et la mort; deux mille tout au plus purent regagner l'Europe; quelques-se répandirent sur le continent, où ils n'ont fait que végéter.

L'affreuse issue de cette entreprise déposa sur cette colonie un préjugé, une espéce de crêpe funèbre que doit avoir encore noirci la destination atroce que l'on a, dans ces derniers temps, essayé de faire de cette possession, en faisant d'elle ce que les Romains avaient fait des îles Baléares.

Il existait en France une Compagnie, non exclusive de la Guiane, qui s'occupait du commerce des noirs. Le Gouvernement lui avait fait de grandes concessions de terres qui passent pour les meilleures de la colonie, et lui avait accordé des facilités pour les mettre en valeur; elle porta ses capitaux, qui étaient considérables, vers la coupe

des bois, l'éducation des bestiaux, la culture du coton, du cacao, et surtout du tabac, qui rappelle celui du Brésil: ce qui délivrerait la France de l'assujétissement de s'en pourvoir à Lisbonne pour différens usages, et surtout pour la traite, dans laquelle il est d'une nécessité indispensable.

Le premier établissement des Français aux Antilles date de 1625, époque à laquelle ils parurent pour la première fois à Saint-Christophe, comme nous l'avons déjà remarqué. On ne se fera jamais une idée des contrariétés de toute espèce que ces établissemens naissans eurent à supporter de la part des Compagnies auxquelles ils furent livrés: il a fallu, de la part des hommes, toute l'étendue de la patience et de la soumission, et de la terre, toute celle de la fécondité, pour qu'ils n'aient pas été rebutés ou étouffés sous le chaos des réglemens absurdes qui formaient leur code, sans profit pour les sociétaires mêmes, qui se virent réduits, en 1649, à vendre en détail les possessions qu'ils n'avaient su que ruiner. Croirait-on aujourd'hui qu'alors la Guadeloupe et les îles qui en dépendent furent vendues pour une somme de 73,000 fr., et que l'ordre de Malte acquit Saint-Christophe, Saint-Martin, Saint-Barthelémy et Sainte-Croix pour 120,000 fr.? Colbert fut le premier à sentir l'importance de ces îles; il les recheta toutes pour 840,000 fr. Plus heureuses les colonies, plus heureux lui-même, s'il avait bien senti tous les inconvéniens des Compagnies de commerce! Mais le siècle n'était pas au niveau de ces idées, et une Compagnie eut de rechef le droit de régir, c'est-à-dire, de ravager ces nouveaux domaines de la

France. Elle s'en acquitta si bien qu'en 1674 elle fut réformée, et la liberté fut enfin rendue aux colonies, mais avec toutes les restrictions qui entraient encore dans l'esprit du temps; elles n'en furent entièrement débarrassées qu'en 1717, par des réglemens dictés dans un esprit bien plus colonial.

On peut distinguer les colonies françaises en établissemens militaires et commerciaux : les premiers destinées à protéger les seconds ; ils sont les places d'armes de la France aux Antilles, et les asiles de ses flottes. La Martinique et Sainte-Lucie sont de la première espèce ; Saint-Domingue et la Guadeloupe, de la seconde. La Martinique et Sainte-Lucie sont trop rapprochées pour être séparées de domination ; elles doivent appartenir toujours au même maître : ce qui avait lieu depuis la paix de 1783, mais ce qui a été changé par le traité de Paris 1814.

La possession de cette île forma pendant longtemps un objet de discussion très-difficile à fixer entre les Français et les Anglais. Ceux-là n'avaient fait qu'y venir et la quitter, depuis 1639 jusqu'en 1651. Elle paraissait alors de si peu d'importance, que le Gouvernement français la céda au maréchal d'Estrées, tandis que le Gouvernement anglais en faisait autant pour le duc de Montaigu; cessions qui n'eurent d'effet que jusqu'en 1721, époque à laquelle elle fut rendue à sa destination véritable, celle de propriété nationale, et n'a plus cessé de l'être.

Sainte-Lucie a environ quarante lieues de circonférence, avec une forme triangulaire. L'air en est

généralement malsain, le sol médiocre, et la population de vingt mille habitans; les produits d'exportation sont de trois millions.

Ils pourraient atteindre à dix, et sa population pourrait tripler, par l'augmentation de la culture: son port, celui du carénage, est le meilleur des Antilles.

Les Français passèrent de Saint-Christophe à la Martinique, en 1635. Cette île peut avoir cinquante lieues de tour: son territoire, couvert d'affreux rochers, est généralement assez maigre; il a cependant admis toutes les cultures, qui pourraient encore être augmentées.

Le café y fut porté, en 1726, par M. Desclieux, dont on n'oubliera jamais le dévouement pour la conservation des plants précieux qui lui avaient été confiés, et qui sont devenus les pères de cette postérité nombreuse qui couvre l'île de plus de dix-sept millions de pieds de café: aussi les exportations montent-elles à une somme fort considérable.

L'établissement des Français à la Guadeloupe date de 1635. L'île, de forme très-régulière, présente une circonférence de près de quatre-vingts lieues. Elle est séparée, par un bras de mer très-étroit, en deux parties, dont la seconde s'appelle Basse-Terre: elle a une dépendance assez importante dans l'île de Marie-Galande.

Mais qu'étaient toutes ces colonies auprès de Saint-Domingue des Français, qui, parvenu dans cinquante ans au premier rang de tous les établissemens européens dans les deux mondes, présentait, dans la plus petite partie de cette île, les miracles du travail et de l'industrie, et dans la plus

grande, les hideux résultats de la paresse et de l'incurie ? Qui n'eût pas admiré ce Saint-Domingue des Français, qui couvrait l'Europe du luxe de ses moissons, et qui, de son étroite enceinte, faisait sortir, pour la métropole, autant de richesses que les vastes empires des Indes en donnent à l'Angleterre, et que l'Espagne en arrache au continent de ses deux Amériques ?

Saint-Domingue a cent soixante lieues de longueur, trente de largeur moyenne, et trois cents de tour, sans compter les anses, qui doubleraient presque cette circonférence. Le climat n'a que les incommodités ordinaires à celui des Antilles. Les défrichemens étant déjà anciens, et toutes les terres mises en valeur depuis long-temps, les causes principales d'insalubrité n'existent plus.

Les premiers habitans français arrivèrent en 1630 de Saint-Christophe, d'où ils avaient été chassés : c'étaient des aventuriers qui, réunis à d'autres de pareille espèce, et de toute nation, s'établirent d'abord à la Tortue, d'où ils furent chassés, et où ils revinrent plusieurs fois. Leur première occupation fut la chasse du bétail, dont l'île était couverte, depuis l'importation que les Espagnols y en avaient faite. Ils se livrèrent aussi à la course sur tous les navigateurs, mais principalement sur ceux d'Espagne, dont ils furent le fléau pendant quarante ans : c'étaient les Barbaresques des Antilles. Ils sont assez connus, ces terribles boucaniers, ces intrépides flibustiers, l'effroi et l'étonnement des mers de l'Amérique, qui ont rempli le monde du souvenir de leur valeur sauvage, et de leurs épouvantables exploits. Dogeron, dont le nom rappelle toutes les

vertus, essaya le premier l'empire de la persuasion et de l'autorité paternelle sur ces hordes farouches. Il commença l'ouvrage si difficile de leur civilisation; la mort l'enleva au milieu de ses précieux travaux. Après lui, la colonie languit encore jusqu'en 1722. On y avait pourtant entrepris toutes les cultures. La canne à sucre y avait été transportée du Mexique; le cacao avait été planté par Dogeron. La colonie perdit à la fois tous ceux qu'elle possédait; mais le plus cruel de tous les fléaux qu'elle pouvait éprouver, le plus propre à la replonger dans le néant, fut trois compagnies à priviléges, qui, là comme partout, commencèrent par mettre les colons au désespoir, et finirent par se ruiner elles-mêmes.

Enfin, en 1722, la liberté se leva sur ce pays qui en était si digne; et c'est depuis cette époque, qu'il est passé d'une nullité absolue à la plus haute prospérité, et de la possession de quelques milliers de nègres à celle de cinq cent mille. Nous ne nous arrêterons pas à faire la description où l'éloge de sa fertilité : qu'a-t il besoin de nos pinceaux ou de nos louanges? Celles-ci n'étaient-elles pas écrites sur toutes les places de commerce de l'Europe, dans tous les ports de la France, sur tous ses rivages, dans ses ateliers et dans ses comptoirs? Cinq cent quarante mille habitans de toute couleurs, 150,000,000 d'exportations, provenant de huit mille cinq cent trente six plantations, dont huit cents sucreries; quatre cent dix bâtimens occupés au transport de ces denrées, occupant à leur tour douze mille matelots, voilà les titres de Saint Domingue à l'admiration de l'univers et à la reconnaissance de la

France. L'île française est divisée dans les trois quartiers du Nord, de l'Ouest et du Sud. Le premier est le plus fertile, et contient les établissemens militaires fixés au môle Saint-Nicolas : c'est le Gibraltar des Antilles. Saint-Domingue compte des villes très importantes, telles que le Port-au-Prince et le Cap-Français, cette dernière surtout, qui est l'entrepôt de la moitié des denrées de la colonie.

Par les réglemens de la colonie, l'importation des denrées propres pour l'Europe devrait toujours se faire directement en France. Cependant il en passait beaucoup aux Espagnols de Saint-Domingue ou du continent; aux Hollandais de Curaçao; aux Américains qui recevaient les sirops fabriqués dans la colonie, en paiement des bois, des farines, des légumes et des poissons salés importés par le commerce américain; aux Anglais qui fournissaient le supplément de la traite française, trop bornée pour les besoins de l'île. Avant la réunion des monarchies de France et d'Espagne dans la maison de Bourbon, Saint-Domingue était en proie aux malheurs de la guerre qui régnait habituellement entre les deux métropoles. Leur voisinage faisait leur infortune commune, car les colonies n'étant pas puissance, mais terrains producteurs, toute hostilité est contraire à leur destination essentielle et primitive. Les flibustiers voulaient chasser les Espagnols, et le promettaient à la cour de France; les Espagnols, de leur côté, aidés par les Anglais, voulaient en faire autant en 1688. Ducasse sut les arrêter et s'en venger sur la Jamaïque; il allait en faire autant sur le Saint-Domingue espagnol : la paix et la succession d'Espagne ont arrêté le renouvellement des

hostilités pendant tout le siècle. Saint-Domingue avait cessé d'en être le théâtre jusqu'à la catastrophe qui a fait perdre à la France cette superbe possession.

RÉCAPITULATION.

La France ne possède à la côte de Guinée, que de petits établissemens rendus inutiles par l'abolition de la traite.

A la pointe de l'Afrique, il lui reste l'Ile-de-Bourbon qui, dans sa séparation de l'Ile de France, lui coûte beaucoup et ne lui rend rien. Les comptoirs de l'Inde sont onéreux et inutiles.

Son commerce avec la Chine est perdu.

La Guiane est onéreuse et improductive: Terre-Neuve fournit à sa consommation intérieure des produits de la valeur de six à sept millions.

La Martinique et la Guadeloupe composent donc toute la fortune coloniale de la France, depuis la perte qu'elle a faite de Saint-Domingue, cette perle de toutes les colonies européennes, ce sujet éternel de douleur pour tous les Français.

Le dépouillement complet des possessions coloniales fait de la France une puissance purement continentale.

CHAPITRE VI.

Colonies Espagnoles.

Si le nombre, la variété, l'étendue et la richesse des propriétés coloniales, suffisaient seules pour en constituer l'utilité à l'égard d'une métropole ; quelle est celle qui pourrait entrer en comparaison avec l'Espagne? Quelle est celle qui aurait à s'énorgueillir plus ou autant qu'elle, de régner sur d'aussi vastes contrées, de commander à des peuples plus nombreux ou plus divers, de posséder comme elle fait les sources de l'or et des métaux riches ou utiles, d'être la dispensatrice des signes qui, partout, alimentent et paient tous les genres d'industrie, de manière que le monde entier ait l'air de travailler pour l'Espagne, et d'attendre d'elle son salaire?

Parler des colonies espagnoles, c'est parler par empires, par continens ; les nommer, c'est nommer le Mexique, le Pérou, et vingt autres royaumes ; c'est rappeler les richesses des antiques souverains du nouveau monde, et montrer dans les Espagnols les héritiers de leur opulence. Si quelques peuples sont parvenus à un haut degré de prospérité avec des colonies rétrécies, comme les Français l'ont fait avec la plus petite portion de Saint-Domingue, quelle ne devrait pas être la prospérité de l'Espagne, avec les avantages réunis de toutes ses colonies! Et cependant, quel est l'état de cette puissance? Quel spectacle présente-t-elle? Quelle utilité

propre retire-t-elle de cet entassement de trésors qui semblent plutôt l'accabler que l'enrichir? Semblale à un arbre immense, l'Espagne, il est vrai, couvre de ses rameaux une vaste étendue de terres, mais leur ombrage étouffe les fruits qu'ils devraient protéger ou défendre.

L'Espagne a poussé et répandu ses rejetons sur des terres mille fois plus étendues qu'elle, et cette dissémination même, après l'avoir épuisée, s'est trouvée perdue sur des espaces avec lesquels elle n'est pas proportionnée.

L'Espagne est maîtresse des mines les plus riches de la terre, mais elle ne les exploite pas à son profit; elle n'est que le canal par où leurs précieux produits vont se distribuer dans tout le monde, sans s'arrêter chez elle; elle a la sollicitude de l'exploitation et de la distribution des richesses qu'elle ne peut fixer dans son sein; elle commande partout dans le nouveau monde; elle est commandée partout dans l'ancien. Reine là, esclave ici, elle ne retire de la bizarrerie de cette situation, d'autres avantages que de porter des fers dorés; grande et instructive leçon sur la nature et l'emploi des colonies, sur ceux des propriétés, sur l'essence des richesses véritables; arrêt irrécusable en faveur du travail contre l'or, porté par la nature elle-même, qui nous montre ce dernier appartenant inévitablement au premier, et finissant toujours par le servir!

En parcourant les colonies espagnoles, nous retrouverons à chaque pas la démonstration de cette vérité, et par elle la démonstration du système qui convient à de grandes colonies, surtout après de longues fautes, après de longs malheurs, et sous

l'empire de circonstances qui changent tous les rapports établis connus dans les deux mondes.

Nous ne ferons pas aux colonies espagnoles l'injure de compter parmi elles les présides d'Afrique, restes des conquêtes du cardinal Ximenès sur ce continent, où ce prélat, docile aux idées du temps, semblait plutôt vouloir poursuivre les infidèles qu'établir véritablement sa nation. L'Espagne a déjà renoncé à la possession de quelques-uns de ces postes, et n'a rien de mieux à faire que d'abandonner les autres qui lui sont onéreux en hommes et en argent. En effet, à quoi bon deux ou trois têtes de pont sur un continent où l'on ne veut ni ne peut pénétrer? Si c'est pour donner de l'emploi à ses forçats, elle n'en manquera pas ailleurs, et des galères de cette espèce sont trop chères.

La première colonie espagnole qui se présente à nous dans le long espace que l'étendue de la domination de l'Espagne nous fera parcourir, est celle des îles Canaries, au nombre de sept; elles sont situées à cinq cents milles de l'Espagne, et à cent milles de l'Afrique. Le nom de Fortunées leur appartient dès l'antiquité, pendant laquelle on vit Ptolémée y fixer le premier méridien, devenu la mesure à peu près commune d'évaluation pour les longitudes de tous les lieux, sur toutes les cartes géographiques.

Ces îles, oubliées depuis dans le chaos de barbarie où tomba l'Europe, retrouvées en 1344, furent, dans le siècle suivant, soumises à la couronne de Castille. C'est aux Canaries que se trouve l'île de Ténériffe, célèbre par ses volcans et par l'élévation de ses montagnes, dont la plus haute s'élè-

vé à dix-neuf cents toises au-dessus du niveau de la mer. Le gouvernement réside à Ténériffe, en vertu de sa supériorité sur les autres îles. Leur climat est délicieux comme leurs productions, comme cette malvoisie, dont elles exportent annuellement douze à quinze mille pipes.

La population est de près de deux cent mille habitans.

Il était assez singulier que la puissance la plus grandement possessionnée aux colonies, fût précisément celle qui n'eût pas d'établissemens dans le pays qui fournit les bras qui les cultivent : c'est pourtant ce qui arrivait à l'Espagne depuis des siécles. Sa conduite à cet égard a été bien singulière, et l'a condamnée à passer successivement par les mains de tous les peuples qui font ce commerce. La première importation des nègres aux îles espagnoles, date de 1503. Charles-Quint permit, en 1517, d'y en importer quatre mille. En 1606, les Portugais s'obligèrent d'en porter quinze mille dans un espace de cinq années. Après eux vinrent les Français qui se mirent à la tête de la traite espagnole, depuis 1702 jusqu'en 1713. Ensuite eut lieu le traité d'Utrecht, et bientôt après celui de l'Assiento qui transporta aux Anglais le privilége de ce commerce. Ils y furent remplacés par une Compagnie qui s'établit à Porto-Ricco ; elle ne remplit qu'imparfaitement sa destination, ainsi qu'une autre association d'étrangers qui s'étaient offerts pour fournir une certaine quantité de nègres dans un temps donné. L'insuffisance et le tracas de tous ces essais ramenèrent enfin le Gouvernement à la seule chose avouée par la raison, celle par laquelle il faut

toujours finir, et par laquelle il vaudrait mieux commencer, la liberté, qui fut accordée à ce commerce en 1789.

L'Espagne avait voulu faire encore plus pour sa traite; car elle avait acquis sur la côte deux îles, pour y former des établissemens propres à ce commerce. Les derniers arrangemens relatifs à la traite rendront ces dispositions superflues. De ce point des côtes d'Afrique jusqu'à l'extrémité des mers d'Asie, on ne retrouve aucune trace d'établissemens espagnols; il faut aller les chercher au milieu de l'océan indien, dans une position qui semble l'intermédiaire de l'Asie, et de l'Amérique: c'est aux Philippines qu'on les trouve. Elles furent découvertes en 1521, ainsi que les Mariannes dont nous ne les séparerons pas; leur étendue, répartie dans un nombre prodigieux d'îles, égale celle de la moitié de la France ou quatorze mille six cent quarante lieues carrées.

L'Ile-Luçon, qui en est la principale, a cent vingt-cinq lieues de long sur quarante de large; elle renferme la baie de Cavite, qui est le chantier et l'arsenal de ces îles, ainsi que la ville de Manille, qui en est la capitale, et le siége de son gouvernement; elle fut prise en 1762 par les Anglais. Fortifiée avec soin avant cette époque, peut-être n'eût-elle pas éprouvé ce sort.

Le climat de ces îles est délicieux, le sol excellent; toutes les productions de l'Amérique, de l'Asie et de l'Europe y prospèrent; la culture du riz y demande moins de préparations qu'ailleurs. On y a établi des forges d'un fer excellent; le cuivre a la même qualité; l'or ne lui est pas étran-

ger, et se montre dans le sable qu'entraînent les rivières. La richesse du règne végétal est telle, qu'en 1781, Sonnerat en rapporta plus de six mille plantes inconnues en Europe. L'abondance des bois prête à tous les genres de construction; le bétail y est multiplié de manière à couvrir les plaines de l'île; enfin, rien n'y manque de tout ce qui peut fournir abondamment aux besoins d'une population nombreuse, et à ceux du commerce, à laquelle leur position entre l'Asie et l'Amérique semble les inviter. Cependant, avec tant d'avantages, ces îles ne comptaient encore qu'une population de dix-neuf cent mille âmes, et coûtaient à l'Espagne 1,200,000 fr. au delà de leur produit annuel qui s'élève à 8,400,000 fr. Les Mariannes avaient perdu presque tous leurs habitans par la main des Espagnols. En 1772, un administrateur éclairé, M. Tobias, jugea que des hommes pouvaient être bons à autre chose qu'à être persécutés ou tués: il appliqua donc les insulaires à la culture, et le succès avait couronné ses généreux desseins, lorsqu'il eut lui-même à compter avec l'envie, qui lui fit éprouver tout ce qu'on peut attendre d'elle, et des surprises auxquelles la religion des princes est exposée, surtout sur des objets placés loin de leurs yeux.

Les Espagnols et les Portugais se sont disputés autrefois la possession des Philippines. Charles-Quint, plus occupé de l'Europe que de quelques îles d'Asie, les abandonna aux Portugais pour une somme de 2,600,000 liv.; mais Philippe Second ne tarda pas à revenir sur les engagemens de son père, et les reprit. Pour cette fois cependant, il ne voulut pas

les tenir de la violence, et de paisibles mission-naires y furent ses uniques soldats.

Quel qu'ait été l'engourdissiment de l'Espagne sur ses colonies, il était cependant bien difficile qu'une aussi belle propriété que celle des Philippines ne parlât pas quelquefois aux yeux et à l'esprit, soit du Gouvernement, soit des spéculateurs particuliers. Tout en effet y invitait et les uns et les autres: des colonies, situées entre l'Amérique et l'Asie, à portée de la Chine, du Japon et des Moluques, semblent destinées à former le nœud commun de toutes ces contrées, et à leur servir d'entrepôt; mais l'Espagne, toujours ombrageuse sur ses Amériques, craignait l'établissement de ces relations, et redoutait que la prospérité des Philippines ne tournât au préjudice de sa possession favorite. L'embarras de concilier tous ces intérêts avait fait naître l'idée d'abandonner ces colonies presqu'au moment où elles furent découvertes; on les a gardées jusqu'à ces derniers temps, où l'on s'est enfin occupé de les vivifier, et les mettre en rapport direct avec la métropole. Antérieurement à cette innovation, on en avait proposé plusieurs: la première était de l'invention du cardinal Albéroni, qui voulait ouvrir le commerce de l'Amérique avec l'Asie, par les Philippines, en faisant les retours à Panama, d'où ils auraient été embarqués sur le Chagre, et transportés en Europe. La seconde était de Pathino, ministre en 1733; il proposait d'établir une Compagnie pour vingt ans, mais il fut arrêté par les puissances maritimes, qui prétendirent alors que l'Espagne ne pouvait pas suivre la route du cap de Bonne-Espérance: prétention qui paraîtrait bien étran-

ge aujourd'hui. La troisième vint de M. de Musquiz, ministre en 1767; celui-ci formait une association, moitié espagnole, moitié française, en l'adjoignant à la compagnie française des Indes : on ne donna aucune suite à ce projet. Depuis ce temps, le comte d'Estaing et le prince de Nassau présentèrent plusieurs projets, tous relatifs au même but; aucun n'a été adopté. Enfin, en 1783, M. Cabarrus obtint l'établissement de la Compagnie des Philippines; entreprise combattue sous plusieurs rapports, comme le sont toutes les nouveautés, mais qui paraît avoir répondu suffisamment, et à ses instituteurs et à ses détracteurs, par la régularité d'un dividende de cinq pour cent, et par le mouvement continuel d'un assez grand nombre de vaisseaux entre l'Amérique et l'Espagne.

C'est à un refus des Génois fait à leur compatriote Colomb, c'est à celui de l'Angleterre d'employer cet homme qu'un penchant irrésistible attirait vers l'Amérique, et qui était tourmenté du désir d'exécuter son projet favori, que l'Espagne dut ce célèbre navigateur, et par lui, peut-être, une partie de sa grandeur. Eh! que n'a-t-il pas fait pour elle, surtout en proportion des faibles secours qu'il en reçut? En effet, elle n'eut à lui offrir que trois petits bâtimens, avec un équipage de quatre-vingts hommes; armement qui n'excédait pas une valeur de 100,000 livres : voilà tous les moyens avec lesquels Colomb, ayant plutôt l'air de fuir de l'ancien monde, que d'en aller conquérir un nouveau, partit d'Espagne en août 1492 : il arriva en octobre aux îles Lucayes, et le Nouveau-Monde fut découvert; il se porta ensuite vers l'île

Espagnole, appelée depuis Saint-Domingue. Nous avons déjà parlé de son étendue, de ses productions et de son climat; il nous reste à la considérer sous les rapports qui intéressent directement l'Espagne. Elle possède près des deux tiers de l'île, dont la population n'excede pas cent mille habitans. Au lieu de rendre quelque chose à la métropole, elle lui coûte annuellement 900,000 liv. Son territoire est varié, excellent, propre à toutes les cultures, tant celles de l'Amérique que de l'Europe, et cependant il n'en présente qu'une petite quantité. Les habitans s'y adonnent de préférence à l'éducation du bétail, qu'ils fournissent à la partie française de Saint-Domingue, ainsi qu'aux autres colonies; ce genre d'industrie favorise plus la paresse des habitans, que les intérêts de l'île, bornée à une exportation de cinq à six mille cuirs, et à une petite quantité d'autres valeurs. Croirait-on que jusqu'à ces derniers temps Saint-Domingue envoyait un seul vaisseau à la métropole, et cela tous les trois ans, tandis que Saint-Domingue français en expédiait chaque année plus de trois cents?

Presque toutes les villes tombent en ruines, ou sont désertes. C'est partout le spectacle de la misère, compagne inséparable de la fainéantise.

Ce n'est pas que Saint-Domingue ait toujours été aussi avili: dans des temps reculés, il prospéra par la culture; alors il envoyait à la métropole plus de dix millions de livres pesant de sucre, et fournissait seul sa consommation de cacao. Mais ces temps heureux sont passés, par une multitude des causes dont la principale fut l'émigration des habitans vers le Méxique, où les appelaient les immenses fortu-

nes qu'ils y voyaient faire. Saint-Domingue ne s'en est pas relevé. Pillé par François Drake, désolé par les flibustiers, plus encore par son propre gouvernement, qui eut l'imprudence de faire raser une partie des villes maritimes pour concentrer sa population dans l'intérieur, et frustrer par là l'interlope avec l'Amérique, Saint-Domingue, comme tout membre inutile, est resté languissant, même depuis que le gouvernement est revenu à de meilleurs erremens. En 1756, il permit pour Saint-Domingue l'établissement d'une Compagnie, mais exclusive; elle n'a rien produit. En 1766 on a ouvert la colonie à tous les navigateurs espagnols, les Biscayens exceptés, à cause de leurs douanes intérieures, suite de priviléges auxquels ils sont fort attachés. Cette mesure, tout excellente qu'elle est en elle-même, n'a pas eu d'influence sur Saint-Domingue, où tout est resté au même état de langueur.

Au vent de Saint-Domingue est située l'île de Porto-Ricco, découverte par Colomb en 1493, et occupée par les Espagnols en 1500. Sa longueur est de trente-cinq lieues, sa largeur de dix-huit, sa circonférence de cent. Le sol est peut-être le meilleur connu de toutes les Antilles. L'air est sain, le port de Saint-Jean excellent, même pour les vaisseaux de premier rang. La population est d'environ cent soixante mille hommes, dont la plus petite partie seulement est esclave. Porto-Ricco a reçu la liberté du commerce en 1765, sans avoir fait encore des progrès proportionnés à la grandeur de ce bienfait. Cependant, il tend vers l'amélioration, surtout depuis que le gouvernement s'en est occupé, et y a versé annuellement une somme de 2 millions 634 mille livres.

Sous le vent de Saint-Domingue se trouve la grande île de Cuba, découverte par Colomb en 1492, et conquise par les Espagnols en 1512. Elle a deux cent trente lieues de long, et de quatorze à vingt-quatre de large. Sa population, en 1814, était de quatre cent trente-deux mille habitans, dont deux cent trente-quatre mille blancs ; gens de couleur, quatre-vingt-dix mille ; esclaves cent huit milles.

La capitale est la ville célèbre de la Havanne, bâtie en 1520 par les Espagnols, qui sentirent alors tout le prix de cette possession, pour assurer leurs communications avec le continent américain. C'est le port de guerre de l'Espagne pour le Mexique, et ce port est un des plus beaux et des meilleurs du monde.

L'importance coloniale du Cuba s'est beaucoup accrue par la culture du tabac, du sucre et de la cire. Le premier fournit celui que le gouvernement emploie dans la vente exclusive qu'il fait de cette denrée, dans ses possessions des deux mondes. En 1794, Cuba exportait 7,800,000 (1) livres de tabac. Il fournit de plus le sucre que consomme l'Espagne : en 1803, l'exportation s'élevait à 75,000,000 (2) de liv. pesant.

L'émigration de Saint-Domingue a favorisé l'augmentation de la culture dans l'île de Cuba. L'art de soigner les abeilles, et leurs demeures fruits d'un travail si industrieux, fut porté à Cuba par les émi-

---

(1) Humbold., vol. V.

(2) Ibid.

grans de la Floride: leur multiplication s'éleva au point qu'on se vit forcé de la réprimer. La production de la cire dans l'île, fournit à ses besoins et à ceux de l'Espagne. En 1803, l'exportation s'élevait à la somme de 3,150,000 francs.

Lorsque chaque année Cuba ne voyait arriver dans son port que quatre vaisseaux de Cadix, et ceux du Mexique qui, à leur retour en Espagne, avaient besoin de compléter leurs cargaisons, on peut juger qu'il était sous le joug des Compagnies et du monopole. La liberté du commerce a changé cet état, et permet à Cuba d'en recevoir dans le même espace de temps plusieurs centaines, tant des nationaux que des étrangers.

Les frais d'établissement et de la garde de l'île de Cuba surpassent les produits de la souveraineté de la somme de . . . . 6,560,000 fr.
Ceux de Porto-Ricco de 2,000,000

La Havanne entretient et peut lever une force armée de . . . . 24 000 h.

Cumana et la Marguerite, dans le voisinage du continent américain, ont perdu toute leur importance avec la pêche des perles dont les bancs ont été trop tôt épuisés, et commençaient à décheoir dès 1614.

La Trinité, séparée du continent espagnol par un canal de dix lieues, fut découverte par Colomb en 1498, et occupée par les Espagnols en 1535. Elle a vingt-cinq lieues de long sur dix huit de large.

Cette île n'était comptée pour rien parmi les possessions espagnoles avant 1780 et la révolution française. Alors on donna la liberté du commerce à

cette île, et l'on y appela des colons : là commence sa prospérité ; la révolution est venue la compléter en y faisant passer un grand nombre des colons de Saint-Domingue qui y ont porté leur active industrie. Les Anglais s'en sont emparés, et l'ont gardée comme une planche pour passer sur le continent espagnol. La population de la Trinité s'est élevée de quelques milliers d'habitans à près de cent mille.

La Jamaïque appartint à l'Espagne jusqu'au temps de Cromwel qui la lui enleva. Elle a gagné à changer de maîtres ; car ce ne sont pas les colonies qui manquent à l'Espagne, mais l'Espagne qui manque aux colonies.

La Floride est dans sa plus grande partie une presqu'île qui termine, au sud, le continent oriental de l'Amérique du nord ; elle est longue de cent lieues et large de quarante.

La Floride est encore au berceau, comme on en peut juger par ce qu'elle coûte à l'Espagne qui y envoie annuellement 800,000 fr. pour suppléer à l'excédant de la recette sur la dépense. Lorsque les Anglais se firent céder la Floride en même temps que le Canada, ils découvrirent par là l'intention de compléter la possession de toutes les côtes orientales de l'Amérique, depuis le point le plus élevé vers le nord jusqu'au plus rabaissé dans le midi. Depuis l'acquisition de la Louisiane, les Américains ont continué le même projet, et ne peuvent manquer de finir par acquérir un pays qui leur est nécessaire pour la liaison de leurs anciennes possessions avec leur nouveau membre, la Louisiane, que la Floride sépare d'eux, et pour n'être pas

gênés dans leurs communications, soit par terre, soit par mer, entre les différentes parties de l'Union.

Le Mexique renferme un grand nombre de provinces, dont plusieurs sont aussi étendues que le sont ailleurs de grands royaumes : telle est l'audience de Guatimala qui comprend à elle seule une étendue de vingt-cinq mille lieues carrées ; c'est-à-dire autant que l'Espagne même. Celle du Mexique, y compris cette audience et celles dites *provinsias internas*, s'élève à . . . . 144,460 l. c.

La population à	5,900,000 h.
Celle de Mexico est de	130,000
Les revenus du Mexique s'élèvent à.	120,000,000 fr.
Les dépenses absorbent . . .	84,000,000
Envois au trésor du roi à Madrid	35,000,000
L'armée Mexicaine	32,000 h.
Dans les troupes de ligne . . .	5,000
Le produit des mines du Mexique	120,000,000 fr.

Il consiste entièrement en argent.

Tous les genres de culture réussissent parfaitement au Mexique. Les récoltes céréales surpassent infiniment le produit de celles de l'Europe. Le rapport commun du blé est de 30 pour 1, le maïs 150, la banane de 3 à 400. La culture du blé a été introduite par le vice-roi Galvez. C'est le Mexique qui fournit la cochenille : son sol et son climat seraient très-favorables à la vigne, à la soie, à l'olivier ; mais la jalousie de l'Espagne l'a privée jusqu'ici de ces précieux produits. Tous les animaux importés de l'Europe y ont parfaitement réussi, quoi qu'en ait dit Buffon.

A l'époque de sa découverte, Charles-Quint voulut accorder à l'Amérique la liberté du commerce avec toute l'Espagne : malheureusement son siècle était au dessous de ce prince, et il fut seul à sentir le prix de cette idée : loin donc de la réaliser, on borna le commerce au seul port de Séville, auquel succéda celui de Cadix lorsque le premier fut comblé. Enfin après deux siècles de souffrances, les besoins et les plaintes de l'Amérique ont amené l'ordre des choses qui a été établi en 1778.

C'est sur la côte du Mexique que sont situés les pays de Honduras, de Campêche et de Jucatan; celui-ci n'a pas d'autres habitans européens que les Anglais qui s'y sont établis et maintenus contre tous les efforts de l'Espagne, pour s'y livrer à l'exploitation lucrative du bois connu sous le nom de *Campêche*.

La Californie, placée à l'extrémité occidentale du Mexique, fut découverte par Cortez en 1694. L'étendue est de neuf mille trois cents lieues, et la population de vingt-cinq mille habitans. Elle est divisée en missions au nombre de quinze, et son régime a été jusqu'ici tout entier religieux.

Le Darien forme, avec les provinces de Veraguas et de Panama, ce que l'on appelle le royaume de Terre-Ferme: Panama en est la capitale. C'est de là que les Espagnols partirent pour se rendre au Pérou, c'est par ce port et celui de Porto-Bello qui lui correspond sur la côte opposée de l'isthme, que se font presque toutes les affaires de l'Espagne avec la mer du sud.

L'Amérique méridionale est une vaste contrée de douze cents lieues de long sur une largeur moyenne

de quatre cents. L'Espagne possède tout ce pays, à l'exception du Brésil et des deux Guianes hollandaise et française.

La première province de l'Espagne, dans ce pays, est celle de Carthagène, qui s'étend sur la côte à cinquante lieues, et dans les terres à quatre-vingt. La ville de ce nom fut bâtie en 1527, brûlée par Drake en 1585, prise par Pontis en 1692, et manquée par l'amiral Vernon en 1741 ; elle est bien fortifiée, bien bâtie, mais très-malsaine ; sa population dépasse trente mille âmes. Sainte-Marthe et Venezuela sont situées dans son voisinage : le nom de la dernière vient de la ressemblance de sa position avec celle de Venise. Charles-Quint la céda à des négocians d'Augsbourg, alors les plus riches de l'Europe, et qui étaient devenus ses créanciers. A force de vexations ils réussirent à se faire expulser. Cette contrée tire son importance principale de la culture du cacao ; c'est celui qui est connu sous le nom de *cacao de Caraque*, parce que la ville de ce nom en est l'entrepôt : c'est aujourd'hui le foyer de la guerre contre l'Espagne.

Après ce pays, vient le royaume de la Nouvelle Grenade, formé, en 1718, d'un démembrement de la vice-royauté du Pérou. Son étendue est de soixante quatre mille cinq cent vingt lieues carrées : sa population d'un million huit cent mille hommes. La conquête date de 1526. Le pays est fort riche en mines d'or.

La province de Quito en fait partie ; les Espagnols n'habitent guère que la vallée de ce nom, sur une étendue de quatre vingt lieues de long et de quinze de large, formée par deux bras des Cordi-

lières. C'est un des plus beaux séjours et des meilleurs sols du monde entier.

C'est dans cette province que croît le quinquina : cet arbre, ami de l'homme, dont les sucs poursuivent dans toutes ses veines les principes de corruption qui auraient pu s'y introduire. Le meilleur croît à Loxa.

Le Pérou, cette opulente contrée, dont le nom est devenu le synonyme de la richesse, fut découvert par Balboa en 1513, attaqué par Pizarre et Almagro en 1514, et conquis par eux en 1531, après des prodiges d'audace, de courage et de constance capables de couvrir une partie des horreurs dont se souillèrent les conquérans, assemblage inoui de grandeur et de crimes, tantôt au-dessus de l'homme, tantôt au-dessous des monstres. Il serait inutile de rappeler tout ce qui leur donna ce puissant empire, et les fraudes qui leur livrèrent son empereur et la mort affreuse de ce souverain, et les déchiremens qui la suivirent, et les guerres qui s'allumèrent entre les conquérans, devenus ennemis implacables. Almagro, massacré par Pizarre, Pizarre par le fils d'Almagro, et tous les chefs tombant sous les coups l'un de l'autre, comme pour servir tous également de monument à cette justice qui veille uniformément en tout temps et en tous lieux.

Le Pérou a une étendue de trente mille lieues carrées; sa population s'élève à un million d'habitans. C'est un pays fort resserré, et bordé par les plus hautes montagnes du globe. La plus élevée, celle de Chimboraceo, a trois mille deux cent vingt toises au-dessus du niveau de la mer.

Lima est la capitale du Pérou, bâtie par Fran-

çois Pizzare, en 1535, dans un territoire excellent, renversée par le tremblement de terre du 26 octobre 1746. Lima veut dire *ville d'argent*, dénomination que sa richesse met à l'abri du reproche d'usurpation. Sa population est de près de cent mille âmes.

A Lima il ne pleut jamais, et la fraîcheur que le ciel lui refuse est, par une exception presque unique au monde, remplacée par un brouillard qui s'éléve tous les jours, et qui est le seul principe de la fertilité dont elle jouit. Guyaquil, situé au nord de Lima, compte soixante mille habitans : c'est l'entrepôt du commerce entre les deux Amériques espagnoles et la mer du Sud. Presque toutes les mines du Pérou sont situées dans les parties les plus montagneuses de cette contrée, ce qui contribue à rendre leur exploitation difficile. Le produit en est réduit à peu de chose : on peut en juger par le revenu du pays, qui ne rend pas à l'Espagne au-delà de 24,000,000 fr., dont 6 seulement sont envoyés dans la métropole.

Outre les productions communes à l'Europe et à l'Amérique, le Pérou en possède une d'un grand prix dans cette espéce de moutons qui servent aux transports, si difficiles dans un pays couvert de montagnes et coupé de vallées profondes; ils fournissent la laine la plus précieuse de l'univers : ce sont les vigognes, qui forment deux espéces, les lamas et les pacos. Le premiers sont les plus robustes ; les seconds sont les plus précieux par leur toison.

Le Chili fut soumis à l'Espagne, en 1535, par Almagro qui s'en empara sans résistance. Son éten-

due est de vingt deux mille cinq cent quatre-vingt-seize lieues carrées; sa population de huit cent mille habitans. Ce pays est le paradis terrestre de l'Amérique espagnole, le sol est excellent, le climat tempéré, la vigne et les fruits d'Europe y ont réussi, tous les animaux s'y sont naturalisés avec succès, et le cheval y surpasse en beauté et en qualité ceux d'Andalousie auxquels il doit sa noble origine.

Il existe dans quelques parties du Chili, comme dans toute l'Amérique, une certaine quantité d'Indiens qui ont résisté à la domination espagnole, et qui occupent d'assez grands espaces dans l'intérieur des terres; les Espagnols les appellent Indious bravos. Les îles de Chiloë et de Saint-Juan-Fernandez se trouvent sur la côte méridionale du Chili: la première a cinquante lieues de long et sept de large; la seconde, plus petite, a reçu une grande illustration par le récit que l'amiral Anson a fait de son séjour dans cette île: on peut, en le lisant, se croire transporté dans une de ces demeures que l'imagination des romanciers crée en se jouaut et à si peu de frais.

Le paraguay fut découvrrt par les Espagnols en 1515; ils lui donnèrent le nom du fleuve par lequel ils y abordèrent; ils n'y furent établis qu'en 1525, par Labat, et en 1535, par Mendoze.

L'étendue de cette vaste contrée est de cent quarante-trois mille lieues carrées; la population de onze cent mille habitans. Ce grand pays absorbe tous ses revenus, de manière à n'envoyer à l'Espagne que 3,000,000 francs; il est divisé en trois grandes provinces: celle du Paraguay, de Buénos-

Ayres et du Tucuman. Les villes principales sont Buénos-Ayres, l'Assomption, Rio-de-la-Plata et Montevideo.

Le commerce de la colonie consiste pricipalement dans la dépouille des animaux dont les vastes plaines du Paraguay sont couvertes. Il envoie aussi au Pérou une grande quantité de chevaux et de mulets, ainsi que l'herbe connue sous le nom d'herbe du Paraguay, qui fait les délices des habitans de ces deux contrées, comme le thé et le bétel font celles de l'Europe et de l'Asie.

L'Europe a été remplie du récit des essais de gouvernement et de civilisation tentés par les Jésuites sur une peuplade nombreuse, celle des Guaranis, qu'ils étaient parvenus à réunir au nombre de cent vingt mille. A quel degré aurait pu s'élever et se maintenir cette espèce de république de Platons religieux? Qui pourrait l'assigner? Que dire du fond de vérité de la chose même, lorsqu'elle n'est connue que par les récits des intéressés, et lorsque ses historiens en sont à la fois les héros? Cette réunion a fini avec ses fondateurs; et les Guéranis sont rentrés dans les forêts, lorsque ceux-ci sont rentrés dans le néant.

Les colonies de l'Espagne sont tellement troublées, leur sort est tellement incertain, qu'il faut attendre ce qui lui restera pour assigner son état colonial, comme on l'a fait pour les autres Européens. Elle combat pour avoir des colonies; il faut donc ajourner après l'issue du combat pour savoir la place qu'elle occupera dans l'ordre colonial.

Nous terminerons ce qui concerne les établissemens européens dans les deux Indes, par quelques

observations sur ceux qu'y ont formé la Suède et le Danemarck. Ces puissances sont entrées fort tard dans la carrière coloniale : presque toutes les places s'y trouvaient prises lorsqu'elles y arrivèrent, et les relations commerciales entre tous les peuples étaient déjà établies, ce qui est beaucoup : car c'est toujours un grand ouvrage que de déranger la direction une fois imprimée au commerce. La Suède et le Danemark sont deux puissances du troisième ordre; leur marine, naguère encore, était au berceau. Ces états, surtout la Suède, étaient entièremente occupés de guerres continentales : leur position est très-reculée vers le nord; une seule partie de leurs ports regarde l'Océan, et n'y aperçoit, une partie l'année, que des glaces et d'autres obstacles à la navigation. Tout cet ensemble de contrariétés les favorisait bien peu pour se former en puissances coloniales : aussi ne le sont-elles pas devenues, et ne le deviendront-elles jamais; aussi n'ont-elles fait que glaner dans le champ où les autres ont moissonné : tel sera éternellement leur partage aux colonies ; mais cet état même qui, d'ailleurs n'est pas sans utilité pour elles, les a jetées dans une autre carrière. Elles se sont mises, pour ainsi dire, à la suite des nations coloniales, et, à défaut d'empiéter sur leur territoire, elles empiètent sur leurs marchés, sur leurs ventes, sur les spéculations dans lesquelles leur position leur permet de faire des rabais. Etablies de toutes parts au milieu de colonies fermées à tous autres qu'aux nationaux, les Suédois et les Danois ont cherché à suppléer à l'impossibilité de s'y introduire ouvertement, en créant à côté d'elles des attraits et des facilités pour le débit des den-

rées que les autres colonies possèdent. C'est l'exclusion même de ces colons qui fait la richesse des neutres aux colonies: ne pouvant être les agens directs de leur commerce; ils s'en sont faits les agens indirects et détournés; ils lui ont ouvert des entrepôts. Enfin, ne pouvant se faire conquérans, au milieu de colons plus forts qu'eux, ils se sont faits contrebandiers en grand, et ils ont caché la justice du commerce pour ne s'attacher qu'à sa balance. Voilà l'état réel des colonies suédoises et danoises, tant en Amérique qu'en Asie, voilà comme il faut les y considérer: sous les rapports de territoire, de population, de productions, ce sont des infiniment petits, des points perdus sur ces immenses espaces; comme mouvement de commerce et accidens coloniaux, ils sont bien quelque chose.

Aux Antilles, le Danemarck possède Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix: celle-ci lui fut cédée par la France, en 1733, au prix de 738,000 liv. Depuis 1754, ces îles jouissent de la liberté du commerce. Saint-Thomas est devenu, dans le cours des trois dernières guerres, l'entrepôt des puissances belligérantes.

Le Danemarck a donné l'exemple de l'affranchissement général mais graduel des nègres, pour avoir lieu à une certaine époque, détermination qui date du ministère du comte de Bernstorf. Cette innovation est sans conséquence pour le Danemarck, qui, dans des colonies très-bornées, ne possède qu'un très-petit nombre de nègres, mais elle est et doit être de la plus grande conséquence pour les nations qui ont à en employer et à en surveiller une grande quantité. Tel est l'inconvénient de

ces propriétés mélangées, qui, au milieu de dangers et d'intérêts communs, ont des intérêts particuliers, et sont dans une position complétement inégale avec tous leurs alentours.

Le principal établissement des Danois, le seul même qu'ils aient dans l'Inde, est à Tranquebar, au royaume de Tanjaour, sur la côte de Coromandel, dans une des branches de la rivière de Cauveri, situation très-heureuse pour la navigation; le sol en est excellent. Cet établissement date de 1618. Il a eu à lutter contre deux Compagnies exclusives, qui se firent autant de mal qu'à lui-même; elles se trouvèrent ruinées en 1730: une troisième leur succéda en 1732, et a obtenu des succès. On trouvait des avantages à transporter l'établissement de la Compagnie en Europe, de Copenhague où il a été placé, à Altona. Cette translation le rapprochait de l'Océan, d'Hambourg, et des consommateurs; sûrement la Compagnie aurait beaucoup gagné à cet arrangement; et c'est sûrement cette perspective qui engagea les puissances maritimes à s'y opposer. Leur intérêt se trouvait dans une opposition trop manifeste avec celui-là, pour ne pas y mettre tous les obstacles qui pouvaient être en leur pouvoir: ces puissances, comme principales intéressées au commerce de l'Inde, doivent redouter et écarter tout ce qui peut favoriser ou faire naître des concurrens. C'est ainsi qu'elles firent supprimer, d'autorité, la Compagnie d'Ostende, créée par le prince Eugène en 1717: ses succès leur portèrent ombrage; elles en requirent et forcèrent la dissolution. L'essai tenté par Joseph II a rencontré les mêmes oppositions, et a eu la même issue.

La Compagnie suédoise de l'Inde, établie en 1761, a aussi obtenu des succès, et par les mêmes raisons que la Compagnie danoise, en y ajoutant cependant quelques avantages qu'elle a sur cette dernière, tels que la situation de son établissement principal à Gothembourg, sur l'Océan, et l'exportation de quelques approvisionnemens maritimes que la Suède peut toujours fournir à meilleur marché que le Danemarck.

Les deux Compagnies formées à Embden, par le roi de Prusse, de 1751 à 1756, n'ont pas eu le même succès. A peine ont-elles pu atteindre l'année 1763, qui fut celle de leur dissolution, et cette expérience dut achever de montrer à Frédéric que son pays, semblable à l'ancienne Thrace, pouvait bien être celui de Mars, mais qu'il n'était point celui du commerce, et du dieu qui y préside.

C'est pour ne rien omettre que nous avons cité ces atomes de colonies sans territoire, sans habitans et sans marine. Quel autre nom, en effet, donner à des établissemens de 2, 3 ou 4 millions de produit, à côté des brillans empires coloniaux que d'autres peuples ont su former?

L'Italie, cette fertile et populeuse contrée qui faisait pour l'Europe le commerce de l'Asie, avant qu'on eût découvert la route du cap de Bonne-Espérance, l'Italie a perdu toutes ses anciennes relations dans l'orient, et n'en a pas acquis de nouvelles dans les pays découverts à l'occident: l'Italie n'a pas de colonies; l'Italie ne pouvait en avoir par sa position centrale dans la Méditerrannée, sans aucun rapport direct, sans aucun passage immédiat vers les contrées coloniales. Si Rome dut l'empire

du monde alors connu à sa position au centre de cette mer, elle lui doit aujourd'hui son exclusion des possessions aux colonies. Mais que l'Italie se console de manquer de ces propriétés ; et que ses regrets aillent se perdre dans les glorieux souvenirs qui lui appartiennent ; qu'elle songe seulement que c'est par elle que furent découvertes et les colonies et le nouveau monde, qu'elle eut la gloire de lui donner le nom d'un de ses enfans, que c'est d'elle que sortirent les Colomb, les Améric-Vespuce, les Venerrani, les Cabot, et mille autres navigateurs devanciers des marins de Hollande, d'Angleterre et de France, contemporains des Argonautes espagnols et portugais. L'Italie a plus fait encore ; car, toujours mère de sciences et des arts, elle inventa la boussole, sans laquelle nous n'aurions peut-être jamais eu de colonies, et par cette heureuse invention, elle arma sur les flots la main de l'homme d'un fil encore plus sûr que celui d'Ariane ; elle donna au pilote la faculté de se guider dans le labyrinthe des mers, de se passer des feux du ciel, d'élever sa course à toutes les hauteurs et à tous les degrès qu'il voudrait atteindre ; elle l'associa à l'empire du Trident, et donna un rival à Neptune. De pareils titres valent bien des colonies pour la gloire d'une nation. Aussi l'Italie, quoique étrangère aux colonies, semble-t-elle exercer des droits sur leur reconnaissance ; car on dirait qu'elle y récolte sans avoir eu la peine d'y semer. En effet les denrées coloniales, qui entrent en si grande quantité dans les consommations voluptueuses de se délicieux climat, s'y trouvent à meilleur compte qu'au sein des contrées mêmes qui en sont propriétaires.

L'Italien, sans subir les dangers de la mer, ni les atteintes meurtrièrs du climat des tropiques, attend et reçoit chez lui les moissons des colonies, et s'enivre de leurs sucs, moins chèrement que ne le font les peuples qui les exploitent et qui règnent sur le sol qui les voit naître.

CHAPITRE VII.

Produits des Colonies de l'Europe.

Après avoir présenté en détail le tableau de chaque établissement colonial des peuples de l'Europe, il ne peut être hors de propos d'offrir l'ensemble du produit de toutes les colonies, et de resserrer en un même cadre les traits épars dans la galerie que nous venons de parcourir, car nous ne perdons pas de vue que c'est en Européen et pour des Européens que nous écrivons. Il serait doux de pouvoir exposer à la fois à leurs regards les sources de leurs richesses, le résultat de leurs travaux et les objets de leur sollicitude à venir. Il serait utile pour eux que l'on pût leur dire : Voilà ce que vous ont coûté trois cents ans de recherches, de combats, d'ébauches, de laborieuses et pénibles entreprises : vos travaux antérieurs ont purgé de ses épines un sol dont les fruits vous attendent, si vous savez ne pas détourner la direction de leur nouvelle sève. Voilà ce

dont vous avez déjà trop reçu pour n'avoir pas le plus grand intérêt à le conserver. Qu'il serait heureux pour les Européens que ces paroles entrant bien avant dans leur esprit, les détournassent de leur sommeil sur ces grands intérêts, et pussent les porter à cesser de jouir en maîtres distraits de biens dont la perte seule pourrait leur faire connaître toute l'étendue !

Mais, comment former un tableau qui se compose d'une foule de détails qu'il faut noter, de causes et d'effets qu'il faut apercevoir dans leur principe comme dans l'action qu'ils exercent les uns à l'égard des autres : car nous ne recherchons pas seulement ce qui revient aux métropoles par leurs colonies, mais encore ce que les colonies font produire aux métropoles ; cette réciprocité double le produit de l'ordre colonial. En effet tout ce que les colonies demandent à la métropole, et la forcent par cette voie amicale d'ajouter à ses productions et à ses travaux, sont des valeurs nouvelles que les colonies créent dans son sein : ainsi, lorsqu'une colonie livre à la mère-patrie 100,000,000 de denrées pour 50,000,000 qu'elle en reçoit, dans ce cas la colonie n'équivaut pas seulement à 100,000,000, mais à 150,000,000, parce qu'elle a commandé à la métropole un travail de 50,000,000, qui sans elle n'aurait pas eu d'objet, et par conséquent n'aurait pas existé. Les colonies et les métropoles réagissent donc les unes sur les autres ; et, pour calculer avec justesse la valeur des colonies, il faut tenir compte de cette double action ; il faut même aller plus loin : car, regardant toute colonie, une fois qu'elle est formée, sous quelque régime qu'elle

existe, comme l'œuvre de l'Europe, il faut tenir compte de ce que produisent celles même qui ont cessé de lui appartenir, et qui ne lui tiennent plus que par le grand lien qui unit toutes les nations, *le Commerce*. C'est ainsi que les Etats-Unis, quoique séparés et indépendans de l'Angleterre, ne cessent pas d'appartenir au sujet actuel, parce que, faisant partie de la création coloniale opérée par l'Europe, et consommant beaucoup de ses produits, ces États restent liés à l'Angleterre et à l'Europe par des rapports que le changement politique, celui de la domination, n'a pu interrompre ni détruire. Ainsi, ce n'est pas seulement comme produits, mais encore, comme sources et promoteurs de produits, qu'il faut considérer les colonies pour se faire une idée juste de leur valeur.

On est loin d'attacher la prétention de l'infaillibilité à un bilan aussi étendu, formé de parties si diverses, si difficiles à constater, et si mobiles dans leurs détails; on n'aspire qu'à donner un aperçu général du produit des colonies, et à faire l'état probable de leur situation envers l'Europe, et celui de l'Europe envers elles, de manière à réunir dans un tableau très-resserré tout ce qui peut servir à donner des notions sur cette grande branche des richesses et de la félicité publique de l'Europe.

Le Portugal retire de toutes ses colonies.	80,000,000 f.
Les métaux et les diamans entrent dans cette somme pour . .	35,000,000
Il envoie dans les colonies, en marchandises de son cru, pour .	10,000,000

Les diamans et les métaux sont

les produits de la souveraineté.

Les marchandises portugaises sont dans ce commerce comme 1 est à $4\frac{1}{3}$.

La Hollande ne recevait de ses colonies de l'Inde, après le paiement des frais de la souveraineté, que . 7,000,000

On sait que dans un espace de dix ans, les ventes de la Compagnie hollandaise se sont élevées annuellement à 42,000,000

Mais on ne sait pas à quelle somme de marchandises cette vente correspondait, parce que ses produits se composent de plusieurs branches, et parce qu'aussi la Hollande, unissant la souveraineté au commerce, la force à l'industrie, faisait entrer dans cette somme les produits d'arrangemens faits avec de petits princes qui lui cèdent, presque pour rien, des objets qu'elle vend fort cher en Europe.

Il est connu que, dans l'espace de quatorze ans, la Hollande exporta aux Indes une somme métallique de 146,000,000

Il faut joindre à ces produits ceux du Cap de Bonne-Espérance, de Surinam, Curaçao et Saint Eustache, qu'on ne peut évaluer moins de 15,000,000

L'Angleterre entre pour la moi-

tié des envois que le Portugal fait au Brésil, qui s'élèvent en totalité à la somme de	20,000,000
Par conséquent il reste pour l'Angleterre	10,000,000
Le Canada	38,000,000
Terre Neuve et autres pêcheries.	40,000,000
L'Inde, tous frais payés	20,000,000
Rapporté par les employés anglais dans l'Inde.	20,000,000
(1) Marchandises anglaises portées dans l'Inde	60,000,000
Il faut ajouter le commerce d'Inde en Inde, celui de la mer Rouge et du golfe Persique, qu'on ne peut évaluer dans leur ensemble à moins de	30,000,000
(2) L'Angleterre fait un très-grand commerce avec les Etat-Unis : en 1801 les exportations de l'Angleterre aux États-Unis s'élevaient à .	155,000,000
Les îles anglaises des Antilles .	130,000,000
La traite	15,000,000
Le commerce avec le continent espagnol	50,000,000
Mais l'Angleterre reçoit des États-Unis	45,000,000

Les Iles de France et de Bourbon étaient onéreuses à la France;

---

(1) Humbold, vol. IV.

(2) Ibid.

les comptoirs de l'Inde de même : elle ne pouvait compter comme colonies productives que	
Cayenne	3,000,000
Terre-Neuve.	7,000,000
Saint-Domingue, la Guadeloupe, la Martinique.	250,000,000
La France cosommait pour 150,000,000 de denrées coloniales, elle revendait le reste : l'étendue de cette revente faisait pencher en sa faveur la balance du commerce, qu'elle obtenait annuellement pour une somme de	40,000,000
L'Espagne retirait de ses colonies, métaux	100,000,000
Marchandises.	300,000,000
Elle envoyait en marchandises de son cru ou de celui des étrangers.	120,000,000
Les établissement Suédois et Danois	12,000,000
Contrebande faite par tous les peuples coloniaux	100,000,000
Total du produit colonial appartenant à l'Europe.	1,290,000,000

L'Europe acquérait cette somme vraiment immense avec moins de 500,000,000 de retours de son sol ou de son industrie, et par conséquent avec un produit net *deux cents* pour cent, sur tout ce qui entrait dans ce commerce.

Il faut y ajouter, d'après le principe posé ci dessus, 1. le commerce fait par les Etat-Unis, créa-

tion de l'Europe, qui (1), en 1806, s'éleva pour les exportations à . . . . 520,000.000 f.

Pour l'importation 200,000,000

2. Tout le mouvement commercial, industriel et agricole, qui provient des colonies, puisqu'elles en sont l'objet, et qui n'existerait pas sans elles. Ainsi il faut y comprendre cette immense marine militaire et marchande qui, pour entretenir les rapports entre les colonies et les métropoles, fait que la mer est habitée comme la terre ; et cette foule de cités que les colonies ont pour ainsi dire créées ou décorées, sur les bords auxquels elles-mêmes dûrent la naissance, et par lesquelles, à leur tour, elles sont devenues fondatrices au sein même de leurs métropoles ; et cette population qui, dans les deux hémisphères, ou travaille pour les colonies, ou remplit les colonies elles-mêmes, et ajoute une multitude de sujets à la domination de l'Europe.

Les Anglais règnent dans l'Inde, sur	32,000,000 h.
Aux Antilles, en Amérique . . .	800,000
L'Espagne, sur le continent américain	15,000,000
A Saint-Domingue, la Havane, Philippines	2,200,000
La France, à Bourbon, dans l'Inde, aux Antilles	500,000
Il faut même compter Saint-Domingue, qu'elle a peuplé	400,000
Les Portugais, au Brésil . . .	3,500,000

(1) Humboldt., vol. V.

Dans leurs autres colonies . . .	400,000
La Hollande, à Batavia, Surinam .	600,000
La Suède et le Danemarck. . .	200,000
Total . . .	55,600,000 h.

A ce nombre de sujets donnés par les colonies à l'Europe, il faut joindre, 1., la population des États-Unis, qui s'élève à sept millions six cent mille hommes; 2., toute la population européenne qui, travaillant en vue des colonies, leur doit l'existence, puisqu'elle reçoit sa subsistance du travail auquel les colonies donnent lieu. S'il était vrai que la France comptât plus de cinq millions de bras destinés uniquement à la production des objets que demandaient ses colonies, agriculteurs, fabricans, constructeurs, agens de commerce, navigateurs, employés civils, et militaires de terre et de mer, (tant les liens qui unissent des contrées aussi intéressantes les unes pour les autres sont nombreux, et propres à multiplier les services de toute espéce,) on trouverait, en appliquant le même calcul aux autres contrées de l'Europe, qui possèdent des colonies, qu'il doit exister dans son sein douze millions d'hommes, dont les colonies sont le principe d'existence; en les joignant aux sujets coloniaux de l'Europe au nombre de . . . 63,200,000 h. on aura un total de . . . . . . 75,200,000 vivant aux colonies pour l'Europe, ou en Europe par les colonies.

A la vue de ce magnifique spectacle de population et de richesses, loin de nous écrier avec Raynal:

« Malheureux Européens! pourquoi avez-vous des colonies? » Nous dirons : Heureux Européens, peut-on vous féliciter trop de posséder des colonies, d'avoir étendu par elles les limites des terres dans lesquelles vouz étiez resserrés, de régner par elles sur une multitude de peuples et de climats qui vous étaient inconnus? Heureux d'avoir trouvé dans la possession de ces colonies, le besoin et les moyens d'acquérir mille connaissances inconnues à vos pères! Contemplez et reconnaissez partout les effets de ces riches propriétés : ils vous environnent, ils vous pressent de toutes parts, au physique comme au moral, dans vos sciences comme dans vos arts, dans vos cités et dans vos champs, dans vos ateliers et dans vos comptoirs, sur la terre et sur les flots; comparez votre état actuel à celui qui précéda ces précieuses acquisitions; voyez qui vous étiez alors, et ce que vous êtes aujourd'hui : vous ne serez malheureux d'avoir eu des colonies qu'au temps dans lequel, à force de vous distraire sur leur nature, sur les dégrés successifs de leurs accroissemens, sur ceux des forces qui en sont la suite nécessaire, et par conséquent sur l'obligation de coordonner votre conduite avec elles, vous laisseriez généraliser les désordres qui en affligent la plus grande partie : voilà vos dangers réels aux colonies, dangers plus prochains peut-être que vous ne le pensez.... L'intérêt de la grande scène qui a rempli les vingt-cinq dernières années a été si transcendant, qu'il a absorbé toutes les attentions; il n'y en a eu que pour elle seule; mais aujourd'hui que la calme vous est à peu près rendu, hâtez-vous de reporter vos regards et vos méditations sur les progrès et les re-

mèdes d'un mal que vous ne reconnaîtriez que par son explosion, et lorsque l'heure de la guérison serait déja loin de vous.

CHAPITRE VIII.

Des Colonies en général.

En entrant dans l'importante question qui va nous occuper, il faut, pour nous guider sûrement, commencer par établir les principes qui s'appliquent à toute colonie en général, en faire ensuite l'application à chaque colonie en particulier, suivant son espèce; l'appuyer par la réunion de tous les faits propres à faire ressortir ces principes, faits puisés dans l'histoire même des colonies, comme dans la nature de la chose; classer avec ordre et méthode une multitude de questions de distinctions indispensables à saisir et à démêler; enfin, tirer de ces prémisses le plan d'un nouvel ordre colonial, que les preuves établies amèneront sans efforts, et comme la conséquence nécessaire d'antécédens démontrés.

Tel est l'ordre du travail qu'exige à la fois la nouveauté et l'importance de cette question : on ne saurait procéder à son examen avec trop de méthode.

Les colonies sont des enfans sortis ou portés hors de la maison paternelle par mille causes différentes. Ici, c'est la colère du père qui éloigne ses

enfans et qui les force à chercher ailleurs un asile; là, c'est une famille trop nombreuse qui se sépare pour se soulager, et qui va chercher hors de ses foyers la subsistance dont elle priverait la maison paternelle; ailleurs, ce sont les malheurs de la guerre, les dissensions civiles, les vengeances d'une partie des citoyens contre l'autre; l'ambition de s'agrandir ou de s'enrichir, qui ont donné naissance aux colonies.

La Grèce, ne pouvant plus fournir sur un sol stérile et resserré à l'entretion d'une population exubérante, couvrira de son excédant les fertiles rivages de l'Asie mineure; elle fondera Syracuse; elle peuplera la partie de l'Italie connue sous le nom de grande Grèce; elle enverra dans les Gaules cette tribu de Phocéens, dont l'opulente Marseille s'enorgueillit de tirer son origine. Tyr et les Phéniciens iront s'établir aux extrémités alors connues du globe, aux colonnes d'Hercule; ils couvriront de leurs rejetons cette Bétique qui fut le siège de l'âge d'or, s'il a existé quelque part. Troie donnera naissance à Rome; Tyr à Carthage, Didon, fuyant un barbare tyran, enrichira l'Afrique d'un peuple qui lui apportera une industrie et des arts inconnus sur ses âpres rivages; il y fixera un jour le commerce du monde.

Enée, échappé aux hommes qui dévorent sa patrie, fondera un empire qui doit à son tour dévorer tous les autres. Rome, sortie de l'incendie d'Ilium et de la guerre, se ressentira toujours de sa cruelle origine, et vivra sans cesse dans les agitations de cette même guerre qui lui donna naissance. Le sort qui la plaça vis-à-vis de Carthage, qu'elle était des

stinée à détruire, semble avoir tracé dans cette allégorique opposition, l'image de celle du commerce et de la guerre.

L'Europe, une fois qu'elle aura connu les nouveaux climats des colonies et les routes qui y conduisent, ne songera qu'à subjuguer ces nouvelles contrées, qu'à se les ajouter, pour ainsi dire, en les peuplant de son propre sang. Dans quelques années, tous les Européens voleront vers ces découvertes; ils s'y combattront, ils s'en expulseront mutuellement; elles deviendront le sujet et le théâtre de toutes leurs querelles : ceux qui, dans le partage de cette immense dépouille, se trouveront moins richement dotés, resteront dans un état habituel d'infériorité envers leurs heureux rivaux. Les colonies ne tarderont pas à devenir les régulateurs de la puissance des métropoles. L'Amérique et l'Asie coloniales décideront du sort de l'Europe politique, commerciale et militaire.

Quelquefois ce ne sera ni la soif des conquêtes, ni celle de l'or qui donnera lieu à l'établissement des colonies. Des hommes entraînés par des passions ardentes, incommodes à leurs concitoyens; d'autres, de mœurs plus douces, incapables également de souffrir et d'exercer aucune persécution, se transporteront dans des contrées éloignées, sur des bords incultes et sauvages; ils y chercheront des asiles pour y développer leur zèle en liberté, ou pour s'y livrer en paix à leurs paisibles observances. Ainsi l'Amérique recevra les diverses classes de sectaires que la révolution fit éclore en Angleterre, et que la persécution en fit sortir; ils iront, sous toutes sortes de bannières et de chefs,

demander aux forêts du nouveau monde la liberté que leur refusait leur patrie, et dans peu d'années ils le paieront de l'hospitalité qu'il leur accordera, en créant dans son sein de vastes états, qui, asservis d'abord comme le sont toutes les colonies naissantes, finiront par se séparer de la métropole, et donneront par ce grand acte, aux autres colonies, le signal et le modèle de leur destination à venir.

Mais si la fondation des colonies parmi les anciens eut à peu près la même origine que parmi les modernes, il faut convenir, à la gloire des premiers, que leurs principes étaient d'une générosité que l'Europe n'a pas même soupçonnée. Parmi eux, une colonie était émancipée de droit. La Grèce ne régnait point par elle-même sur aucune partie de l'Asie mineure, de l'Italie et de la Sicile, peuplées par ses enfans. Les relations entre les fondateurs et les colons restaient celles des parens avec des enfans respectueux et reconnaissans : une liaison, cimentée par le sang et fortifiée par tous les liens qui tiennent à la communauté d'origine, les unissant ensemble, portait quelquefois la métropole à voler à leur secours, comme Athènes et la Grece le firent souvent pour Syracuse et pour l'Asie mineure. Mais on ne vit jamais le peuple, qui avait fondé une colonie, prétendre régner sur elle; non-seulement y régner, mais encore s'approprier le produit de ses travaux, et lui interdire toute communication avec les autres nations. On ne trouve dans aucune histoire ancienne des traces d'une pareille prohibition, pas plus que celles des Compagnies exclusives de commerce. Ces deux inventions étaient réservées à l'Europe moderne, et si les an-

ciens, sortant de leurs tombeaux, pouvaient encore devenir témoins de ce qui se passe parmi nous, au milieu de tant de nouveautés qui se partageraient leur attention, le régime des colonies européennes ne serait pas le moindre sujet de leur étonnement. Après avoir rendu à notre incontestable superiorité sur eux dans les arts, dans le commerce, dans la navigation, ainsi que dans mille autres objets qui leur étaient inconnus, la justice qu'ils ne pourraient nous refuser eux-mêmes sans avoir à s'abaisser ou à se plaindre, comment pourraient-ils retenir l'expression de leur surprise à la vue de la domination que l'Europe exerce sur les autres parties du globe? En trouvant ici un peuple peu nombreux régnant sur une population double de la sienne propre, répandu sur des terres immenses en étendue et placé à des distances également éloignées l'une de l'autre; là, un autre peuple possédant lui seul presque toute l'Amérique, et la possédant sans fruit pour lui et en diminution de celui que d'autres sauraient en tirer, manquant de tout en Europe, pouvant ou sachant à peine s'y gouverner, et régentant au loin de vastes contrées qu'il ne fait que frapper de la lèpre de ses propres vices et de son incurable inertie; ailleurs, des nations très-faibles et très-peu nombreuses jouissant aussi de colonies douées de supériorité de toute espèce sur des métropoles qui peuvent à peine les garder et les défendre. Mais quel serait encore l'étonnement de ces généreux anciens, lorsqu'à cette attribution que l'Europe s'est faite à elle même des autres parties du monde, ils verraient joints les codes exclusifs et prohibitifs qu'elle leur a imposés, de manière

que non contente de changer en domaines propres et en fermes des contrées entières qui lui étaient étrangères, elle leur a encore fait la dure loi de ne recevoir rien que de sa main, de ne pouvoir à leurs besoins que par sa médiation, et a ordonné à l'Asie et à l'Amérique de ne se nourrir, de ne se vêtir que de l'Europe et en Europe? Encore si c'était de l'Europe entière qu'elles pussent user, le joug, en s'étendant, deviendrait plus léger; mais non, ce n'est qu'avec la partie de l'Europe propriétaire de la colonie, que celle-ci peut transiger à travers tous les inconvéniens d'une pareille restriction: une institution de cette dureté est monstrueuse en elle-même, et ses conséquences sautent aux yeux.

Les anciens surpassaient donc les modernes en idées vraiement coloniales, autant que ceux-ci les surpassent en étendue de possessions coloniales. On ne voit pas que Tyr et la Grèce, pour n'avoir pas régi leurs colonies à l'européenne, en aient été moins riches. Elles commencèrent avec leurs colonies, là où, par la force des choses, l'Europa finira avec les siennes; elles y gagnèrent du moins tout ce qu'elles épargnèrent de temps, de dépenses et de sang, pour les asservir et les opprimer. La propriété des colonies et le régime exclusif sont donc les deux différences essentielles entre les colonies anciennes et modernes. Les premières furent d'abord indépendantes et libres; elle devinrent tout de suite des nations, ou des berceaux de nations. Les secondes ne sont que des fermes de l'Europe; et loin d'être indépendantes et nations, leurs propriétaires ne songent qu'à les empêcher de le devenir, et à comprimer la tendance qu'elles ont vers ce double but.

La nature des colonies européennes est donc bien certainement celle de n'être que des domaines utiles, fermes exploitées au profit de la métropole. Il ne faut pas perdre de vue cet attribut distinctif, parce qu'il doit revenir plusieurs fois dans l'examen que nous poursuivons, parce qu'il doit servir de terme de comparaison avec les procédés que l'Europe a adoptés à l'égard de ses colonies, et parce qu'enfin il doit entrer dans la confection du plan qui découlera des principes et des faits que nous nous proposons de développer.

Mais ces fermes, que l'Europe possède sous le nom de colonies, semblables à celles de ces grands propriétaires qui comptent des terres dans plusieurs empires différens, sont sujettes à une multitude de variétés, qui doivent à leur tour en introduire dans le régime auquel elles sont assujetties.

Les unes sont grandes, et les autres petites. Celles-ci forment des empires entiers, occupent de vastes étendues de pays; celles-là, au contraire, n'en ont qu'une médiocre et très-bornée. Là, ce sont des continens tout entiers, ou des parties de continent ; ici, ce sont des positions insulaires. Quelques-unes sont couvertes d'une population indigène ou adventice; d'autres le sont d'hommes libres et d'esclaves. Ailleurs, l'habitant primitif surpasse infiniment l'habitant de sang étranger, comme dans l'Inde ; ou bien c'est le nègre qui domine en nombre sur le blanc, et qui, dans cette proportion, montre le sort des maîtres remis entre des mains trop souvent ennemis, et toujours très-suspectes. Quelquefois les deux populations s'élèvent ou s'abaissent, au désavantage ou au profit de l'Europe com-

me au Bengale ou en Amérique : le sang anglais ne prospère pas au Bengale, tandis que l'Espagnol s'accroît beaucoup en Amérique.

Les colonies sont aussi placées ou conformées de manière à exiger quelquefois des frais de garde très-dispendieux, quelquefois seulement de légères dépenses : ainsi se gardent, avec une poignée d'hommes, une partie des Antilles, sur lesquelles la nature a semé de ces bizarreries qu'elle aime à former dans ses jeux, et dont l'art s'empare ensuite pour défendre le sol qui les renferme ; tandis que des colonies vastes et tout ouvertes, ne peuvent se garder qu'à l'aide des mêmes moyens que l'on emploie partout sur les mêmes terrains ; moyens que l'éloignement des colonies rend plus dispendieux que dans les métropoles, et qui par là même, tournent d'autant à la dépréciation de la ferme (puisque ferme et colonie sont synonymes). Chaque propriétaire, c'est-à-dire chaque peuple, apportera à la garde de ses colonies la teinte de son caractère, et du genre particulier dans lequel il excelle. L'un, fier de ses mille vaisseaux, atteignant à la fois à tous les points du globe sur ces citadelles ailées, qu'il semble savoir diriger comme par instinct, établira sur elles seules la défense de ses colonies, dédaignant d'ailleurs de s'enfermer dans des enceintes fortifiées, qu'il mépriserait peut-être moins, s'il en entendait mieux la structure. L'autre, au contraire, accoutumé à faire sortir des remparts de la terre presque en la frappant, à maîtriser toutes les inégalités du terrain, à soumettre toutes les surfaces au calcul d'un génie exercé et toujours sûr, cherchera la sûreté de ses colonies

dans ces boulevards, fondés sur tous les avantages que la nature peut avoir donnés à un sol. L'Anglais, rapportant tout à la supériorité maritime, ne tiendra compte que de ses vaisseaux; le Français cherchera à compenser son infériorité maritime, en s'entourant de murailles et de remparts, semblables à ceux qui, en Europe, font sa sûreté et sa force contre ses voisins. Il arrive quelquefois que des colonies sont elles-mêmes en totalité des établissemens plutôt militaires que commerciaux, servant à la métropole d'arsenal et de boulevard pour ses autres colonies, de manière à avoir une importance relative, supérieure à leur importance personnelle et propre, et à tenir dans un plan de possessions coloniales une place, plutôt politique que productive, contre la nature ordinaire de ces sortes de propriétés: ainsi la France conservait les Iles de France et de Bourbon, comme l'avant-mur de ses possessions dans l'Inde, et comme des postes d'alarmes contre celles de l'Angleterre; elle sacrifiait annuellement dans ce seul but politique une somme qui excédait beaucoup le revenu de ces îles. Sainte-Lucie et la Martinique étaient aux Antilles les arsenaux de la France pour protéger ses autres colonies, purement productives, telles que Saint-Domingue et la Guadeloupe. Antigoa et la Barbade font les mêmes fonctions pour les colonies anglaises. La Havane remplit le même office à l'égard du Mexique. Tout peuple richement possessionné aux colonies, a dû s'y donner l'ensemble des établissemens propres à leur conservation, comme à leur exploitation: il n'a pas dû craindre des sacrifices d'argent, ni même celui de quelques parties de ses

colonies, pour mieux affermir son empire sur les autres.

Des colonies, dont la nature et la destination sont d'être productives pour les métropoles, qui semblables aux propriétaires ordinaires, ne considèrent comme eux, leurs biens que sous le rapport de l'utilité et du produit net, peuvent aussi quelquefois être très-onéreuses, soit par la pénurie de la colonie même, soit par la faute de la métropole, qui ignore, ou qui néglige les moyens d'en tirer parti; et qui, en les condamnant ou en les abandonnant à la langueur, se condamne elle même à partager les suites de leur stérilité, et se punit avec elles de sa propre faute. Ainsi les Hollandais ne tiraient pas d'une partie de leurs possessions, de quoi couvrir les frais de quelques-uns de leurs établissemens en particulier; mais sachant habilement unir les îles infertiles aux îles productives, ce peuple industrieux en avait formé un ensemble très-lucratif, dans lequel les avantages des unes compensaient les désavantages des autres; tandis qu'au contraire l'Espagne ne calculant rien, ne co-ordonnat aucune partie de ses possessions, dépensait annuellement de fort grandes sommes aux Philippines, à Saint-Domingue pour posséder aussi infructueusement pour elle que pour les colonies, deux contrées favorisées de tous les dons de la nature, et qui dans d'autres mains auraient servi à embellir et à enrichir le monde: depuis trois cents ans ces deux colonies ont coûté à l'Espagne plus de 600,000,000, dont les deux tiers pour les frais de garde et de souveraineté annuelle, l'autre tiers pour ceux des guerres dans lesquelles elles se sont trouvées comprises avec la métropole.

Les colonies comme les individus de toute espèce, passent par des âges différens, dont il importe beucoup à la métropole de suivre les gradations, pour y conformer sa conduite à leur égard. Mais, en langage colonial, *âge* n'est pas seulement mesure de temps et de durée, mais mesure de force et de virilité : on peut donc dire des colonies comme des individus, qu'elles sont jeunes, lorsqu'étant encore peu éloignées de l'époque de la fondation, elles n'ont pas eu le temps d'acquérir les forces qui les mettent dans le cas de se passer de leurs métropoles, encore moins les braver ; mais, lorsque le temps a multiplié au milieu des colonies les bras et les richesses, lorqu'elles ont acquis à la fois des moyens d'indépendance, de subsistance et surtout de résistance ; lorsque les colonies peuplées d'hommes courageux et réfléchissans, ont su connaître leurs facultés et mesurer leur propre position avec celle de la métropole, alors elles sont déjà sorties de l'enfance; l'âge de virilité est arrivé pour elles : la métropole, en mère prévoyante, doit changer ses rapports avec des enfans que la plénitude de leur croissance rend trop forts, pour n'avoir pas besoin d'être ménagés; alors l'état de famille est rompu entre la mère et les enfans, qui, suivant le vœu de la nature, n'aspirent qu'à en former une à part et pour leur propre compte. Ce passage est d'une importance essentielle à observer de la part de la métropole, pour ne pas s'exposer à ranger dans la même classe des conditions absolument différentes ; méprise qui pourrait avoir les suites les plus funestes. Ainsi, l'Angleterre a perdu ses colonies d'Amérique, pour n'avoir pas tenu un compte suf-

fisant de ce passage d'un état à un autre. Ainsi, l'Espagne se trouve engagée dans une guerre générale avec ses colonies, pour n'avoir pas profité de la leçon que l'exemple de l'Angleterre avait mis sous ses yeux.

Ces distinctions sont de toute évidence et au-dessus de toute contradiction ; elles forment la base de tout l'état colonial, et doivent être bien comprises et retenues pour parvenir à bien entendre cet état. Il faut y ajouter que, puisque les colonies ne sont aux yeux des métropoles que des objets de produit, celui-ci doit être envisagé sous le double rapport de la recette et de la dépense, de manière que la métropole s'applique à la fois à recevoir beaucoup de ses colonies, et à leur faire consommer de même ; calcul qui assurerait leur bonheur mutuel, si la justice présidait à toutes leurs transactions et si la force ne tenait pas la balance inégalement penchée entre elles : dans ce cas, le bénéfice de la métropole serait double, mais celui de la colonie le serait aussi ; car elle ne peut consommer qu'en raison de ses produits, et l'accroissement de ceux-ci est toujours la mesure de ses consommations propres. Ainsi, la nature a établi entre les états, comme entre tous ses ouvrages, des rapports cachés, mais certains ; elle les a unis par les liens d'un intérêt commun, et par la plus bienfaisante disposition ; elle a voulu que le bonheur, loin d'être isolé, fût partagé ; et c'est bien elle qui a véritablement établi que le bonheur est de le répandre.

L'Europe et ses colonies sont dans une position inverse, sans être contradictoire.

L'Europe manufacturière et fabricante est devenue

un vaste atelier qui cherche partout des débouchés; elle trouve surtout son profit à renvoyer fabriquées les matières qu'elle reçoit sans préparation; alors son bénéfice se règle sur les dégrés d'industrie et d'économie qu'elle sait apporter à la métamorphose de ces objets. Ainsi, l'Angleterre ayant adopté les procédés les plus ingénieux de la mécanique, est à portée de livrer à meilleur marché que tout autre peuple fabricant, les produits de son industrie, provenant de matières toutes semblables à celles que les autres ateliers emploient comme elle, mais avec infériorité dans leurs procédés respectifs : c'est ce qui lui donne dans tous les marchés de l'Europe et de presque tout le monde, cette supériorité qui se change en empire, d'autant plus puissant qu'il est plus volontaire. Les colonies, au contraire, n'ont que des produits de leur sol à livrer à l'Europe; toute leur richesse est purement territoriale : elles sont totalement dépourvues de fabriques : la rareté des bras y éléverait le prix du travail à un taux qui ne supporterait pas la moindre concurrence. Les Américains ne sont encore que des cultivateurs. Les Européens sont à la fois laboureurs et ouvriers. De long-temps encore les colonies ne posséderont pas des ouvriers, par conséquent elles seront encore long-temps dans la dépendance de l'Europe pour tous les produits industriels; elles ne rachèteront cette dépendance, que par celle où elles la tiennent, à leur tour, par cette immensité de productions variées, que l'habitude et la richesse ont mises au rang des objets de première nécessité. Dans cette position, l'intérêt évident de l'Europe est d'étendre et de fortifier le goût des colonies pour les

produits de son indutrie, surtout en proportion des progrès que fait chez elle-même celui des denrées coloniales. Il y a combat entre l'industrie européenne et les cultures coloniales, pour que l'une ne prenne pas sur les autres un ascendant trop décidé. Cet article est essentiel pour la conservation de ce qui existe de balance entre les métropoles et les colonies. Le but de l'Europe sera rempli quand, sans appauvrir ses colonies, elle y trouvera de grands débouchés pour son industrie, comme il serait tout-à-fait manqué, si elle avait des colonies qui ne consommassent aucun de ses produits, et qui alors n'auraient rien à lui demander: supposition à peu près métaphysique, qui ne peut trouver place que dans des colonies habitées par des sauvages, ou par des peuples qui n'auraient de goût que pour les objets de la dernière classe dans l'industrie moderne.

Presque toutes les colonies étant situées à une grande distance des métropoles, celles-ci ne pouvant communiquer avec elles qu'à travers l'Océan et d'immenses étendues de mer, la puissance maritime est a la fois la base de la puissance coloniale, et celle de la supériorité entre les puissances coloniales elles-mêmes. Ainsi l'Angleterre, quoiqu'arrivée la dernière aux colonies, a parcouru avec plus de rapidité et d'éclat que les autres peuples la carrière coloniale. Elle doit cet avantage à sa supériorité maritime; elle a supplanté les uns en totalité, les autres en partie; elle posséde aujourd'hui la portion la plus fructueuse des colonies, et d'après ce qui s'est passé pendant les vingt dernières années de guerre, elle a eu à choisir entre la possession per-

sonnelle ou la simple protection des colonies qui se détachent successivement des métropoles avec lesquelles elles cessent de pouvoir communiquer.

La France a perdu, dans la guerre de 1756, son empire dans l'Inde et au Canada, à défaut d'avoir une marine égale à celle de l'Angleterre. Dans la guerre de la révolution elle a fait des pertes semblables, et par la même raison; elle a beau avoir couvert de remparts ses colonies, à quoi lui servent-ils lorsqu'ils ne peuvent être défendus par la métropole, lorsque celle-ci est dans un état général et perpétuel de blocus, lorsqu'aucun vaisseau ne peut sortir de ses ports, et qu'aucun secours ne peut être dirigé sûrement ver les forteresses des colonies? Ne ressemblent-elles pas à ces places dites et réputées imprenables, qui le seraient en effet contre la force, mais qui sont obligées de céder à l'interruption de toute communication au-dehors? Il y a même cette différence entre les deux états, que la supériorité navale donne la faculté de bloquer à la fois la métropole et les colonies, au lieu que la supériorité continentale se borne à séparer le point attaqué du corps de la domination à laquelle il appartient. Ainsi, quand les Français bloquaient Luxembourg et Mantoue, leurs armées, cernant uniquement ses forteresses, ne bloquaient pas avec elles l'Autriche entière, comme les flottes anglaises ont bloqué à la fois la France, la Hollande, l'Espagne et toutes leurs colonies. La supériorité maritime est donc par sa nature beaucoup plus étendue dans ses effets que la supériorité purement continentale. L'Angleterre avec une petite armée, mais avec une grande flotte, peut tenir en-

fermée toute partie du monde qu'elle veut. La Prusse, la Russie, l'Autriche avec des grandes armées, mais avec peu ou point de marine, ne peuvent étendre le bras de leur puissance que sur quelques points à leur portée.

Les effets de la supériorité maritime sont tellement sensibles à l'égard des colonies, que celles-ci sont quelquefois obligées d'aller audevant du vainqueur sans être attaquées, et de l'implorer comme un libérateur : la raison en est toute simple.

Les colonies n'existent que pour produire, et ne produisent que pour avoir de quoi consommer : voilà leur nature et leur but, leur condition et leur destination indéfectibles. Les colonies ne sont pas puissances ; elles ne sont que *producteurs*, en vue des consommations à recevoir de la métropole. Quand donc, se trouvant mêlées à des querelles qui leur sont étrangères, contraires d'ailleurs à leur nature, elles sont par le fait des hostilités dans lesquelles la métropole est engagée et les entraîne, privées, et cela pour long-temps, de l'assistance et des produits de la métropole, réduites alors à cultiver sans débouché, et à manquer d'objets de consommation, elles se détachent au moins momentanément de la métropole, et, sans passer sous le joug de l'ennemi, elles passent forcément sous sa protection qui leur assure le débit de leurs denrées, ainsi que la faculté d'acquérir les objets dont elles manquent. Le temps décidera de leur sort à venir quant à la souveraineté. En attendant elles vivent, produisent, commercent à l'abri d'une bannière qui leur permet de suivre leur carrière naturelle. Ainsi Surinam et d'autres îles avaient appelé

les Anglais, on pourrait dire, à leur secours: ceux-ci ne songeaient pas à les attaquer; mais le colon, séparé depuis plusieurs années de la métropole, perdant tous les jours l'espoir de renouer avec elle, le colon a dû pourvoir à sa subsistance qu'elle ne pouvait plus lui fournir. Un seul pavillon flotte dans les parages qui l'avoisinent et qui l'environnent; il serait fou à des marchands (des colons ne sont pas autre chose) de vouloir le braver, et de se maintenir en hostilité avec lui. De même il était évident que la longue séparation établie par la guerre entre l'Espagne et ses colonies, amenerait celles-ci à une résolution toute semblable, et qu'elles renonceraient par besoin à une métropole qui les délaissait par impuissance.

Réunissons tous ces principes dans un même faisceau, et formons-en un tableau complet de l'ordre constitutif de toutes les colonies européennes en lui-même, et dans l'état actuel de ces colonies.

CHAPITRE IX.

Fricipes constitufs de l'ordre colonial.

1. Les colonies s'établissent par diverses causes.

2. La dépendance et le commerce exclusif constituent l'état essentiel des colonies européennes, et leurs différences avec les colonies anciennes.

3. Les anciens étaient supérieurs aux modernes en institutions coloniales, et les modernes leur sont

supérieurs en possessions coloniales comme en commerce, en navigation et en industrie.

4. Les colonies ne sont que des fermes de l'Europe.

5. Les colonies diffèrent entre elles, soit pour leur importance, soit pour la facilité de les garder, soit comme postes militaires, soit comme moyens de commerce: elles diffèrent aussi en utilité et en âge.

6. *Age*, en langage colonial, est mesure de forces, et non de temps.

7. Les colonies sont destinées à produire pour avoir de quoi payer les objets qu'elles empruntent des métropoles.

8. La facilité des débouchés pour leurs produits, et le bon marché des consommations, sont la base de l'existence, et le but de l'ambition de toute colonie.

9. Les colonies sont des *producteurs* de denrées qui manquent de fabriques. Les métropoles sont à la fois des laboureurs et des fabricans qui manquent aux colonies.

10. L'intérêt des métropoles est de faire consommer le plus possible des produits de leur industrie, et de compenser par leur vente l'acquisition des denrées coloniales.

11. Il y a action et réaction entre les colonies et les métropoles, de manière à ce que le bonheur de l'une soit le bonheur de l'autre: les colonies commandent du travail aux métropoles, autant que celles-ci leur en commandent à elles-mêmes. Une partie de la population de l'Europe provient du travail que les colonies lui ont commandé,

12. Le travail et les produits du sol sont aux colonies, comme en Europe, la première et principale richesse : les métaux n'en sont que la seconde, et les signes des premières.

13. Les métropoles ont eu intérêt à la possession des colonies, pendant tout le temps de leur jeunesse; maintenant elles n'ont plus d'intérêt qu'à leur commerce et à l'accroissement de leur prospérité.

14. Les Compagnies exclusives de commerce sont et ont toujours été fatales aux colonies.

15 L'exclusif du commerce établi par les métropoles, à l'égard de leurs colonies, a été aussi fatal pour elles-mêmes que pour leurs colonies : il n'a rempli aucun des objets qu'elles se proposaient en l'établissant.

16 Les colonies à sucre des Antilles étaient impossibles sans nègres, comme le maintien de ces mêmes colonies l'était par l'accroissement de la population noire.

17. La différence des couleurs est la source de l'embarras dans toutes les questions coloniales : elle finit par décider du sort des colonies.

18. La cessation de la traite était commandée par les dangers résultant pour les colonies, de la multiplication des noirs.

19. Il vaut mieux abandonner des colonies telles que Saint-Domingue, qui continueront de produire pour l'Europe, et de consommer de ses produits, que de les exposer à être dévastées par une attaque qui aurait pour but de les ramener à l'obéissance forcée de la métropole.

20. Les métropoles doivent proportionner l'éten-

due de leurs colonies à leur population, ainsi qu'à leurs autres moyens de garde et de conservation.

21. Elles doivent proportionner leur marine et leurs colonies, à la marine des autres puissances coloniales.

22. Elles doivent proportionner leur industrie à leurs capitaux, aux besoins de leurs colonies, comme aux progrès des autres puissances dans ces deux parties.

23. Elles doivent établir dans leurs colonies une administration propre, qui diminue en leur faveur le besoin de s'adresser à la métropole.

24. La supériorité maritime est le premier principe de la puissance coloniale; elle est plus forte de sa nature que la supériorité de forces purement continentales.

25. La supériorité d'industrie et de capitaux est le second principe de la supériorité coloniale; lien très-fort pour les colonies envers leurs métropoles, ainsi qu'attrait fort puissant pour celles d'autrui.

26. Les colonies ne se gardent point avec des forteresses, mais avec des vaisseaux, et par la communication habituelle avec les métropoles.

27. La guerre est plus nuisible au colon qu'à l'Européen.

28. L'interruption des communications avec les métropoles perd les colonies, équivaut à une séparation de fait, et amène celle de droit.

29. L'Angleterre est la seule puissance coloniale, par la réunion de tous les attributs qui constituent cette puissance.

30. Le peuple supérieur en navigation, en industrie et en capitaux, est propriétaire de toutes

les colonies ; il n'a pas besoin de leur possession, mais seulement de commercer avec elles.

31. Les stations que l'Angleterre a choisies sur toutes les mers la rendent maîtresse de toutes les colonies, et interdisent toute marine aux autres peuples.

32. Cet état est fort dangereux pour l'Europe.

33. Toutes les marines de l'Europe, ensemble ou séparément, n'équivalent pas à celle de l'Angleterre.

34. L'Europe ne peut plus avoir de marine qu'en vue de réunion avec la marine des colonies, devenues indépendantes.

35. Toutes les marines des colonies seront les auxiliaires naturelles de celles de l'Europe contre la marine dominante en Europe, à quelque nation qu'elle appartienne.

36. Les puissances inférieures en marine et en colonies ne doivent rien faire pour leurs colonies ; elles doivent se borner à y maintenir les forces nécessaires pour le bon ordre intérieur, en évitant toute dépense, qui retomberait à la charge de la métropole.

37. Toute forteresse, toute troupe coloniale, appartiennent au peuple supérieur en marine.

38. Les colonies ont des questions d'état qui sont communes à toutes.

39. Ces questions sont l'esclavage et l'exclusif du commerce.

40. Ces questions ne peuvent être décidées par un seul, ni par le faible aux colonies, contre ou sans le fort.

41. L'exclusif doit être maintenu ou détruit partout à la fois.

42. L'esclave doit être maintenu ou détruit partout a la fois.

43. L'indépendance est innée dans les colonies, comme la séparation des familles l'est dans l'humanité, premier principe de leur indépendance.

44. La question de l'indépendance des colonies n'est pas une question de l'ordre politique, mais de l'ordre naturel.

45. L'indépendance des colonies n'est que la déclaration de leur majorité.

46. La différence et l'inégalité des couleurs sont le premier principe de l'attachement des colonies aux métropoles.

47. L'accroissement de la population, quand elle suffit à la colonie et contre la métropole, est le second principe de l'indépendance coloniale.

48. La prospérité des colonies, la domination d'une seule couleur, et des circonstances hâtives, sont pour les colonies des principes et des moyens d'indépendance.

49. Les colonies, long temps séparées des métropoles, trouvent dans cette séparation un principe d'indépendance.

50. Les colonies mal pourvues par les métropoles trouvent, dans leurs besoins, un principe d'indépendance.

51. Toutes les fautes que les métropoles font dans la manière de diriger leurs colonies, forment autant de principes d'indépendance.

52. Les colonies sont arrivées a l'époque de leur séparation avec toutes les métropoles.

53. Les changemens survenus dans l'état des puissances coloniales de l'Europe, sont un principe puissant d'indépendance pour les colonies.

54. L'intérêt des métropoles à l'égard des colonies change quelquefois, et passe de celui de l'exclusif à celui de la liberté.

55. Les colonies, qui sont des points exclusifs et offensifs pour la généralité des peuples coloniaux, ne peuvent appartenir au supérieur en marine, sans dommage pour ces mêmes peuples; ils doivent appartenir aux faibles ou aux neutres.

56. L'Angleterre émancipe toute colonie qu'elle ne peut garder; elle abandonne la souveraineté pour le commerce que l'émancipation lui donne.

57. Les colonies, long temps séparées des métropoles, peuvent être attaquées avec des provisions, mieux qu'avec des armes.

58. Les colonies peuvent être attaquées par les principes d'indépendance, en paix comme en guerre.

59. Les ennemis de la révolution, en Europe, ont été les auxiliaires de l'indépendance aux colonies.

60. Les colonies avec esclaves commencent par la révolution, et finissent par l'indépendance. Les colonies sans esclaves se bornent à l'indépendance, et n'ont pas besoin de la révolution.

61. La révolution des colonies espagnoles décide du sort de toutes les colonies de l'Europe, même en Asie.

62. L'Espagne ne peut ni reconquérir ses colonies, ni les garder après la conquête.

63. L'Espagne n'a plus d'intérêt à les conquérir.

64. L'Europe a le droit d'intervenir dans la guerre de l'Espagne avec l'Amérique.

65. Tout souverain européen, passé en Amérique, devient Américain, et opposé à l'Europe.

66. Il peut devenir en Amérique l'ennemi de

celui dont il était l'allié en Europe, et l'allié de celui dont il était l'ennemi.

67 La séparation des colonies avec les métropoles doit être préparée.

68. La séparation non préparée perd à la fois, les colons, les colonies et les métropoles.

69. Le mode de gouvernement est indifférent dans le système de la séparation, et eu égard à elle seule.

70. L'Europe ne peut plus conserver de colonies qu'en commençant par s'en désister, et qu'en les établissant sur un plan régulier.

71. La séparation des colonies prête à l'établissement d'un grand nombre d'états.

72. Ces états sont plus faciles à bien limiter que ceux de l'Europe.

73. Ces états sont pacifiques de leur nature.

74. La position maritime est leur attribut distinctif.

75. Leur établissement est pour l'Europe un moyen de tranquillité.

76. Ces états profitent à l'Europe en général, à chaque puissance en particulier, et aux anciens possesseurs.

77. Ces états doivent s'arranger, dans leur intérieur, sur des plans réguliers et modernes.

78. L'Europe doit former des établissemens convenables aux besoins principaux des colonies.

79. Elle doit pourvoir à l'augmentation de leur population.

80. Elle ne perd point les habitans qu'elle leur donne.

81. Elle n'a d'intérêt qu'aux populations qui ont des goûts européens.

82. Elle doit s'attacher, dans ses découvertes coloniales, à multiplier la population européenne et les goûts de l'Europe.

83. Le commerce de l'Inde, onéreux à l'Europe inférieure en productions et en industrie, se fait avec des métaux, et sert d'écoulement à l'argent qu'elle reçoit de l'Amérique.

84. L'argent ne revient point de l'Inde.

85. L'envoi des métaux peut y être remplacé par les droits de la souveraineté.

86 La nation qui est souveraine dans l'Inde y prime celles qui ne le sont pas.

87. Elle épargne les capitaux de l'Europe, à mesure qu'elle étend sa souveraineté.

88. L'Europe a intérêt au maintien de la souveraineté de celui qui domine dans l'Inde.

89. La domination d'un seul y est plus utile à l'Europe que celle de plusieurs.

90. Les Européens ont été fort imprudens dans leurs communications avec les naturels de l'Inde.

91. L'Angleterre n'aura plus d'intérêt à conserserver l'empire de l'Inde, lorsque le commerce sera égal entre l'Europe et l'Inde.

92. Les Etats Unis se diviseront en s'agrandissant et en se peuplant, ou bien ils se formeront en monarchie.

93. Les embarras de l'ordre colonial ne peuvent être terminés que dans un congrès. L'Europe a le plus grand intérêt à hâter cette décision ; le premier de tous les intérêts, l'humanité la réclame.

94. La prolongation des désordres de l'Amérique expose la royauté à une abolition complète dans cette contrée, et le catholicisme à de fort graves inconvéniens.

CHAPITRE X.

Des Compagnies exclusives de Commerce.

A voir l'usage que les peuples modernes ont fait des Compagnies exclusives de commerce, à contempler cet usage consacré par le consentement des nations et des âges, à comparer ce régime aux effets qu'il n'a jamais manqué de produire, ainsi qu'aux frais dans lesquels il a toujours également entraîné les métropoles et les colonies, on sent ébranler au dedans de soi-même le respect naturel pour des institutions qui ont obtenu une sanction également imposante par le poids de leurs auteurs, et par le sceau du temps.

Pendant plusieurs siècles, l'Europe n'a connu de commerce que par l'intermédiaire des Compagnies exclusives ; elle a employé cette méthode avec opiniâtreté, surtout à l'égard de ses colonies ; elle l'a fait avec une constance qui a également droit d'étonner, soit de la part de ceux qui avaient à en supporter les effets, soit du côté de ceux qui les contemplaient avec l'air de n'y rien comprendre, et qui résistaient à l'évidence des faits répétés journellement. Auteurs et victimes des priviléges exclusifs, c'est-à-dire métropoles et colonies, tout est également étonnant dans cet ordre de choses ; les uns par leur patience, les autres par l'épaisseur de leur aveuglement. Qu'un privilége s'attache à l'in-

vention de quelque procédé particulier d'industrie, qu'une loi sagement rémunératrice fasse jouir l'auteur de la plénitude des fruits de son travail, en les lui attribuant exclusivement, et serve à la fois de garantie et d'aiguillon à l'émulation et au talent, une pareille attribution n'a rien de choquant pour personne en particulier, rien d'onéreux pour la société en général; elle tourne à son profit par l'encouragement des talens qui lui sont toujours précieux: de son côté la société accomplit un devoir de justice en protégeant une propriété qui a certainement à son appui les mêmes droits qu'ont toutes les autres. Jusque-là tout est dans l'ordre. Des Compagnies libres, qui ne sont que des réunions de lumières et de capitaux, sont aussi très-favorables à l'Etat, et par cela même, elles sont dignes de toute sa protection; elles peuvent, elles doivent même, par leur nature, atteindre à un résultat beaucoup plus grand et plus étendu que ne le feraient des particuliers isolés. Leurs efforts ont une base plus large et mieux assise. Des associations de cette nature, usant d'ailleurs d'une faculté naturelle qui ne préjudicie à personne, sont elles-mêmes un bien dont aucun inconvénient ne trouble la jouissance. Mais peut-il en être ainsi des Compagnies exclusives de commerce, d'associations dans lesquelles une petite partie de la nation se donne le droit de dire à l'autre, infiniment plus nombreuse, qu'à elle seule appartient telle ou telle branche d'industrie, tel ou tel débouché de commerce; que, maîtresse dans la métropole des prix de certains objets, elle le sera encore au dehors, et s'enrichira par ce double monopole? Un pareil

langage est si prodigieusement révoltant, qu'il neût jamais été souffert s'il eût été mis nettement à la place de tous les motifs illusoires, sur lesquels, en tout pays, on a fondé la concession de ces odieux priviléges, et c'est pourtant là leur véritable nature, leur attribut nécessaire et indéfectible. Acheter à bas prix chez le producteur, vendre chèrement au consommateur, graduer l'abondance, non sur le besoin, mais sur l'intérêt particulier des privilégiés: telle a été, telle sera en tout temps la marche des Compagnies exclusives; elles veilleront moins au bon approvisionnement des lieux qui ont le malheur de leur être soumis, qu'à l'éloignement de ceux qui voudraient s'associer à leurs profits. La concurrence est le seul objet de leur sollicitude. Le dragon qui gardait le jardin aux pommes d'or est leur emblême, et ce n'est qu'en endormant leur vigilance qu'on peut se flatter d'y pénétrer. On a toujours mis en avant les avantages du commerce exclusif pour en pallier l'odieux. La réponse à toutes ces allégations se trouve dans le rapprochement de ces deux mots: *exclusif* et *avantages* .... Qui pourra jamais concevoir qu'on exclut une nation pour son avantage?.... Il faut parler clairement, et prononcer tout haut que le mot exclusif doit être banni de la langue de tout peuple policé, et relégué à Constantinople et autres lieux également éclairés.

L'*exclusif* constitue l'état de guerre entre le propriétaire du privilége et celui qui y est soumis; le premier ne travaille que pour grossir son lucre; le second ne songe qu'à s'y soustraire. Il sait trop bien qu'il doit le haut prix de ses consommations

au défaut de concurrence, à la barrière que le privilége élève entre d'autres fournisseurs et lui : il le sait, et ce n'est pas en vain ; car il ne cherche qu'à échapper à ce joug. C'est une source continuelle de fraudes et par conséquent d'immoralité.

Le privilége constitue encore toute la partie de la nation qui en est exclue, en inimitié, en état de jalousie et d'ombrage, contre la partie qui en est propriétaire. La première regarde avec raison la seconde comme spoliatrice à son égard, comme un obstacle à sa participation à des avantages auxquels elle a les mêmes droits. En tout pays, les priviléges ont été constamment l'objet des réclamations de la partie la plus saine et la plus nombreuse de la nation, surtout de la part des commerçans, qui, généralement plus au fait de l'objet du privilége que ceux-mêmes qui l'exploitent, connaissent et sauraient prendre des moyens plus propres à en remplir l'objet. A cet égard on ne peut qu'en appeler à l'histoire, qui dépose partout de l'opposition des nations aux entreprises de quelques-uns de leurs membres contre la société dont ils faisaient partie, et cette opposition pèse bien autant dans la balance de la raison, que les pratiques routinières des Gouvernemens asservis par l'usage, ou aveuglés par les ténebres qui ont si long-temps couvert les principes du commerce, principes qui, il faut le dire, sortent à peine de l'enfance en tous pays, comme nous le prouverons dans le cours de cet ouvrage.

Il est à remarquer que le pays dans lequel les élémens du commerce ont acquis de meilleure heure, quelque développement, l'Angleterre, est aussi

celui qui a opposé une résistance plus opiniâtre à l'établissement des priviléges exclusifs, précisément dans la partie où ils sont les plus susceptibles d'excuse, celle du commerce de l'Inde. Ce peuple, qui semble né avec l'instinct du commerce, devait aussi naître avec la haine de son ennemi naturel, l'*exclusif*.

On se rappelle tout ce qui se passa à cet égard au commencement de l'avant-dernier siècle, et comment le parlement prit fait et cause, au nom de la nation, contre les priviléges, auxquels l'appui de la cour ne servit de rien, et qui ne trouvèrent d'autre ressource contre les attaques de leurs compétiteurs, que celle de s'unir à eux. Il en eût été de même en France, si le commerce avait eu des organes légitimes et reconnus de ses réclamations: la joie que les villes de commerce faisaient éclater à la chute de chaque Compagnie exclusive, témoigne assez de leurs sentimens. C'eût été bien autre chose, si le Gouvernement avait consulté les sujets sur ces priviléges; s'il les avait interrogés sur la nature et l'étendue de leurs besoins propres, sur la manière dont les privilégiés y pourvoyaient; enfin, s'il avait voulu ouvrir les yeux sur les effets qui en résultaient uniformément: ils l'auraient convaincu, par l'expérience de tous les pays, que les priviléges étaient à la fois le fléau des métropoles et des colonies.

1. De la métropole, en n'offrant aux consommateurs que les produits les plus vils en qualité, les plus minces en quantité, espèce de parcimonie qui réduisait à peu de chose les exportations de la métropole.

2. Des colonies, en retenant leur essor par la

pénurie dans laquelle elles étaient maintenues par le privilége ainsi exploité. Comment des colonies, auxquelles l'exclusif ne présentait que ce qu'il y avait de plus cher et de plus vil dans le commerce, auraient-elles pu prospérer? L'exclusif n'était-il pas le plus grand ennemi du développement de leurs forces? Et, dans le cours prolongé de ses exactions, n'a-t-il pas coûté à la fois aux colonies et à l'Europe une partie de la prospérité qu'elles devaient tenir l'une de l'autre? Qui pourrait nombrer les millions et les jouissances qu'il leur a enlevés par les retards apportés à leur prospérité?

Ici, les faits sont dans une telle abondance, ils viennent tellement à l'appui de notre assertion, ils légitiment si bien la sévérité avec laquelle nous nous exprimons sur les Compagnies exclusives, que nous ne balancerons pas à offrir sommairement le tableau de ces dévastateurs du commerce et des colonies.

L'histoire des colonies présente cinquante-huit Compagnies à privilége exclusif; nous en avons suivi le cours, noté les effets et la fin. Sur ce nombre, quarante-six ont encouru une ruine complète; huit ont été supprimées, ou se sont retirées volontairement; quatre seulement ont échappé au même destin, et ont prospéré. Il y a donc eu constamment, contre le succès des Compagnies, quatre contre un.

La Hollande a compté dix Compagnies; elles ont toutes péri, celle des Indes exceptée: encore son état réel est-il un problème, dont un trop grand nombre d'intérêts arrête la solution pour prononcer définitivement sur son sort, si toutefois le voile

même dont on couvre sa position n'est pas fait pour l'indiquer, ou du moins pour la faire pressentir. Sur cinq Compagnies qu'eut l'Angleterre, quatre furent ruinées, et il ne lui en est resté que celle des Indes, dont les incroyables succès tiennent à des causes particulières: encore la première Compagnie des Indes subit-elle le sort commun. La Compagnie de Guinée est une association libre, qui compte parmi ses membres les plus riches commerçans des villes les plus opulentes, de manière à la faire appartenir au corps du commerce anglais, bien plus qu'a une Compagnie proprement dite.

La France est de tous les pays celui qui a le plus multiplié les épreuves de ce genre, car elle a eu jusqu'à vingt-une Compagnies exclusives : aussi est-ce elle qui en a le plus souffert : encore ne fait-on entrer dans ce nombre que pour *une* les Compagnies des Indes, qui furent rétablies plusieurs fois, sans plus de succès dans un temps que dans un autre. Il faut y ajouter que la longueur du bail les faisait ressembler plutôt à une aliénation de fonds qu'à une simple cession d'exploitation de commerce. La France a tourmenté le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue, avec ses Compagnies exclusives ; elles y ont toutes été également inutiles ou nuisibles : encore si elles n'eussent été qu'inutiles, c'eût été beaucoup pour elles et pour les colonies; mais elles n'ont jamais pu éviter de leur être fatales.

L'Espagne, qui a passé trois siècles à varier, à tâtonner sur le régime de ses colonies, qui les a conduites avec l'aveuglement de la démence, compte onze priviléges, tous connus par les plus tristes résultats. Dans ce nombre, quatre ont ruiné les

Compagnies; deux ont été des modèles de cherté et de rapine pour les malheureuses colonies qu'elles ont ruinées à leur tour; trois n'ont pu arriver à l'expiration d'un bail, qui leur devenait aussi onéreux qu'aux colonies elles-mêmes. Il en reste une seule, dont le sort est incertain, celle des Philippines, qui touche de trop près à son rétablissement pour qu'il soit possible de prononcer sur sa destinée; elle dépendra de la solution de la grande querelle qui s'agite entre l'Amérique et l'Espagne, la Compagnie s'y trouvera englobée, comme les Philippines le seront elles-mêmes, sans l'avoir prévu, comme sans pouvoir l'empêcher.

Le Danemarck, avec des colonies très-bornées en étendue et en productions, n'en a pas moins eu quatre Compagnies, que la sagesse habituelle de son gouvernement n'a pas pu préserver d'une triste fin.

Deux ont été dissoutes, la troisième ruinée; la quatrième prospère par le bonheur de sa situation dans l'Inde, bonheur qui, d'ailleurs, touche à sa fin par les raisons que nous exposerons ultérieurement.

Les deux Compagnies d'Embden ont été frappés de la même fatalité: dissoutes ou ruinées, il ne reste d'elles que le souvenir.

Celles d'Ostende ont eu un sort pareil.

Le Portugal avait eu le bon esprit de préserver des Compagnies, les immenses colonies qu'il posséda long-temps avec tant de profits et de gloire. On ne s'apercevait pas alors de leur absence, non plus que de ces avantages si vantés qui les avaient fait adopter parmi tant de nations; et si le Portugal

perdit graduellement tous ses établissemens, ce ne fut pas pour y avoir manqué de Compagnies, mais de courage, de lumières et de population. Dans ces derniers temps, il s'était rapproché de la pratique des autres nations à cet égard; mais, par un contre-temps vraiment extraordinaire, c'est au moment qu'elles en sortaient qu'il y est entré. La manie des priviléges tombait de toutes part; ils étaient abandonnés à peu près partout, lorsqu'en 1756, le ministre Pombal crut pouvoir les introduire en Portugal, qui vit pour la première fois un privilége exclusif appliqué à sa belle colonie du Brésil, qui, heureusement pour elle, a eu assez d'autres élémens de prospérité pour n'avoir pas trop à souffrir de cette désastreuse innovation.

Quand l'Amérique-Unie appartenait à l'Angleterre, elle eut aussi ses Compagnies exclusives, au nombre de deux, dont elle sut parvenir à se débarrasser. On sent bien que l'Amérique, libre, ne s'est pas assujétie d'elle-même à un pareil fléau; que chez elle tout est libre d'effet comme de nom, et que liberté et privilége ne se concilient pas plus dans la tête d'un Américain, qu'indépendance et servitude.

Voilà donc une série de faits, et, pour ainsi dire, d'épreuves faites pour résoudre à jamais cette question. On ne se soustrait pas à l'évidence, et il n'en est pas de plus éclatante que celle qui résulte des faits que nous venons d'exposer. Qu'on argumente tant qu'on voudra du consentement et de la pratique générale de tous les peuples: le consentement des faits est encore plus fort; il parle plus haut, il n'est susceptible d'aucune interpréta-

tion, d'aucune atténuation, d'aucune séduction, ni d'aucune erreur. Sûrement le consentement général est au moral un argument irrésistible, sous quelques rapports; mais en politique, et surtout en commerce, il cède à celui des faits, qui est bien plus imposant encore : ce dernier acquiert une nouvelle force de la considération des avantages que la liberté du commerce a toujours produits. S'il est vrai que la liberté, substituée au privilége, soit devenue partout et sur-le-champ, une source de prospérité; s'il est vrai que tout ce qui périssait ou languissait sous le commerce exclusif ait fleuri par la liberté, et que ce bonheur date du passage de l'exclusif à la liberté du commerce, il sera par-là même démontré que le privilége est le plus mauvais comme le plus odieux des régimes. Cette comparaison, et pour ainsi dire cette contre-épreuve, ne laissera plus rien à désirer dans la question; elle *achevera* les priviléges. Or, il est démontré par une suite de faits également incontestables, puisqu'ils se sont passés à la vue du monde entier, que la substitution de la liberté à l'exclusif a été partout l'époque de la prospérité des colonies, et celle de leur passage de la pénurie et de la faiblesse à l'opulence et à la plénitude de la force. Pour éviter de trop longues énumérations, il suffira de citer Saint-Domingue et les colonies espagnoles : ce sont deux exemples pris sur une grande échelle.

Jusqu'en 1722 Saint-Dominque fut livré à trois Compagnies exclusives, qui y produisirent les désastres qu'elles portent partout avec elles. La colonie manquait de tout, elle ne rendait presque rien à la métropole, et restait à peu près inconnue dans

les marchés de l'Europe; mais la liberté luit enfin sur cette terre qui n'attendait qu'elle pour s'élever à ses hautes destinées: aussitôt tout s'y anime, s'y vivifie, change de face. L'Europe apprend presqu'à la fois l'existence et la fécondité d'un pays qui couvre tous les marchés de ses productions, inépuisables en quantité, comme incomparables en qualité à celles des autres colonies. En effet, les sucres de Saint-Domingue remplacèrent en peu de temps ceux que l'Angleterre était en possession da fournir dans tous les marchés. Cette métamorphose fut l'ouvrage de quelques années de liberté; avec elle Saint-Domingue n'a cessé de prospérer, de croître jusqu'à ce que le plus affreux désordre soit venu prendre sa place et détruire son ouvrage. Toutes les autres colonies ont été dans le même cas; on ferait leur histoire en deux mots: écrasées par les priviléges, relevées et florissantes par la liberté. Comment penser que l'ignorance des principes de l'administration, l'incurie des Gouvernemens sur leurs colonies, l'avidité des spéculateurs aient pu se combiner ensemble de manière à produire un ordre de choses aussi bizarre que la cession à un seul individu du privilége d'une immense colonie qu'il s'agissait de fertiliser, de créer, et qui par là même appelait les soins les plus paternels? C'est pourtant ce qu'on a vu; et cet acte de démence, qui se rapporte aux ténèbres du dixième siècle, appartient au dix-huitième. Oui, l'on a vu dans le dernier siècle un particulier avoir l'impudeur de solliciter pour lui seul l'approvisionnement exclusif de la Louisiane, d'une contrée de plusieurs centaines de lieues; on a vu le Gouvernement se respecter

assez peu lui-même, ainsi que sa colonie, pour le lui accorder. Qu'une ruine complète ait été le salaire de cette impudente témérité, il n'y a que justice et bon exemple, mais que la colonie en soit la victime, que la métropole le soit aussi en ne tirant rien de sa colonie ainsi frappée de stérilité, voilà ce qu'il y a de vraiment déplorable et digne de l'animadversion de tous les âges.

Jusqu'en 1778, les colonies espagnoles étaient sous le joug d'un exclusif, encore plus bizzare et plus compliqué qu'il n'existait nulle part; car il était non-seulement personnel, mais encore réel, de manière à borner le commerce et les communications à certains lieux et à certaines personnes. Ainsi, non content d'avoir interdit le commerce d'Amérique à une partie de ses sujets, ainsi qu'aux étrangers domiciliés en Espagne, et soutenant par leur activité la langueur du commerce espagnol, non content d'avoir limité le nombre des navires d'approvisionnement, d'en avoir réglé le chargement, le départ, de s'être immiscé dans toutes les transactions de la métropole avec ses colonies, comme pour n'en laisser échapper aucune partie, et les garroter plus à son aise, le Gouvernement avait de plus imaginé de fixer les lieux qui seuls devaient prendre part à ce commerce; et comme s'il eût craint qu'il fît trop de progrès, ou que ses colonies fussent trop bien approvisionnées, il avait eu le rare esprit de réduire à un seul port le droit de faire des expéditions pour les colonies espagnoles, et celui d'en recevoir les retours. Séville fut d'abord cet heureux entrepôt; le comblement de son port le fit transporter à Cadix, qui, dans le fait, est

bien mieux situé. Le reste de la péninsule d'Espagne environnée d'une ceinture de ports qui appellent le commerce, ne pouvait prendre part à aucune de ses opérations : aussi l'Espagne ne retirait elle presque rien de ses colonies, et elle ne leur envoyait de ses propres produits qu'en petite quantité ; et comment aurait-elle fait autrement lorsqu'elle ne s'était réservé qu'un seul point pour verser des approvisionnemens sur d'immenses contrées, qui n'en n'auraient pas eu de reste en les recevant par mille canaux ? Elle a eu le courage de soutenir cette marche, aussi lucrative que lumineuse, pendant trois cents ans ; et ni les leçons de l'expérience, ni sa pénurie propre, ni l'exemple des nations qui sortaient peu à peu de la routine des Compagnies et des priviléges, rien n'avait pu lui faire abandonner cette pratique ruineuse, lorsqu'enfin, en 1778, la liberté du commerce fut accordée à tous les ports de la péninsule, le Guipuscoa excepté, quoique encore avec des restrictions qui ressemblaient presqu'à des remords, ou tout au moins à des regrets sur ce changement. Les effets ne se sont pas fait attendre long-temps, comme on en peut juger par le tableau suivant :

	Marchandises.
En 1778, les exportations d'Espagne en Amérique s'élevaient à	19,000,000 liv.
Les retours en Espagne . . .	18,000,000
Droits d'entrée et de sortie . .	2,000,000
En 1788, dix ans après cette époque, les exportations d'Espagne en Amérique	76,000,000
Les retours en Espagne . . .	201,000,000
Droits	15,000,000

Les retours surpassaient les envois de 125,000,000

Et c'est après dix ans, non pas de liberté véritable, mais seulement de son ombre, à travers des entraves encore subsistantes, ainsi qu'en dépit des lenteurs familières aux Espagnols, que s'est opérée cette immense amélioration. Où ne serait-elle pas montée, sans les deux guerres auxquelles l'Espagne s'est livrée dans ces derniers temps? Où ne serait-elle pas parvenue depuis long-temps, si l'Espagne avait commencé par où il a bien fallu finir? De quelles ressources ne s'est-elle pas privée elle-même? De quelles richesses n'a-t-elle pas privé le monde entier, co-partageant nécessaire de ces produits qui sont restés enfouis par un aveugle attachement à des pratiques dont on ne peut trouver aucun motif raisonable, et qui nées de l'erreur, n'ont enfanté que des désastres? La raison s'abaisse devant la prolongation de ce délire dommageable, qui, par le fait même de ces dommages, appelait sur-le-champ l'examen, et le redressement qui en est la suite naturelle; car, on ne suppose pas que des hommes éclairés au flambeau de leurs intérêts puissent s'obstiner volontairement à conserver ce qui les blesse, et qu'ils ne cherchent pas à sortir au plustôt de la situation que la plus funeste expérience ne cesse de leur montrer comme diamétralement opposée à ces mêmes intérêts.

En voilà assez sans doute pour prouver ce que nous avons avancé, que le changement de priviléges en liberté de commerce a toujours été un moyen de prospérité. Que pourrait-on ajouter aux deux exemples que nous venons de rapporter, sans courir le risque de les affaiblir?

En vain avons-nous cherché, en vain chercherait-on ce qui a pu motiver si long-temps la faveur dont ont joui les Compagnies et les priviléges; il ne s'en présente pas une raison plausible. Serait-ce la richesse de ses associations? Mais si le commerce qu'elles entreprennent est lucratif par lui-même, croit-on qu'il manque jamais de spéculateurs et de capitaux? Quelle est la branche de commerce délaissée ou rebutée? Si quelques parties de ce commerce surpassent les forces de quelques particuliers isolés, ne sauraient-ils pas se réunir et se former en associations volontaires, comme ils savent se former en associations exclusives? Qu'il y ait à gagner, cela suffit; le génie du commerce fera le reste. Sont-ce les lumières de ces Compagnies que l'on recherche? Mais n'est-ce pas à toutes les Compagnies, autant qu'à celle des Indes, que répondait Labourdonnaye, lorsque celle-ci, comparant avec chagrin l'état respectif de leurs affaires, se permettait de lui adresser des reproches? « J'ai fait les vôtres suivant vos instructions, répondit ce grand homme, et les miennes suivant mes lumières. » Ce mot dit tout; il renferme l'histoire de toutes ces administrations si vantées.

D'abord, ce n'est pas la Compagnie entière, la collection des intéressés qui administre, mais seulement un certain nombre de directeurs choisis par elle, presque toujours par les moyens qui prévalent trop régulièrement au sein de toute association. Les agens subalternes ne mettent jamais dans leurs opérations le même zèle, ni la même économie que ceux des particuliers, parce qu'ils sont moins surveillés, parce qu'ils appartiennent moins directe-

ment à ceux dont ils gèrent les affaires, et qu'ils participent toujours un peu aux idées de dissipation et de luxe qui s'attachent d'ordinaire aux grandes administrations. Ils en puisaient trop souvent le goût et le modèle dans la conduite même de ces Compagnies, qui, presque partout, étaient fastueuses par état, comme si leur éclat extérieur était le garant de l'intérieur de leurs affaires, comme si des dehors brillans étaient un fonds solide en matière de commerce; ces dehors peuvent bien servir pendant quelque temps à faire des dupes, mais bientôt tout se découvre et tout croule. De plus, les frais d'établissement et de régie absorbent une partie des fonds et des produits : aussi, presque toutes ces Compagnies n'ont-elles laissé en mourant qu'un mobilier, et leur inventaire n'offrait pas, le plus souvent, d'autres fonds de succession que celui qui, chez les pasteurs anglais, a donné lieu à un proverbe fort connu en Angleterre.

Si les Compagnies pouvaient être tolérées, sous quelques rapports, ce ne pourrait être que pour cette espéce de commerce, dont le siége est placé dans des contrées très-éloignées de l'Europe, et séparées d'elle par de grandes différences de mœurs, de langage et de goûts; qui n'ayant aucun rapport avec l'Europe, exigent des connaissances particulières dans les agens de ce commerce, pour la formation des liaisons avec les naturels du pays, pour le choix et l'assortiment des marchandises, tant à vendre qu'à acheter. L'éloignement des lieux en retardant beaucoup les retours, la qualité des cargaisons qui ne peuvent être que précieuses en venant de si loin (car d'autres ne paieraient pas le transport), tout

cet ensemble, dispendieux par lui-même, exige des avances que des particuliers ne peuvent pas faire, et par là militent en faveur des Compagnies. Voilà, sans doute, les raisons les plus plausibles qu'on puisse alléguer pour elles, et cependant ces motifs sont loin d'être suffisans; car des particuliers, réunis volontairement et sans exclusion de personne, obtiendraient les mêmes succès et des résultats absolument pareils. Que, dans le commencement de la découverte de l'Inde, lorsque ce pays et sa manière d'être étaient absolument neufs pour l'Europe, on ait eu besoin d'associations dont le privilége garantît les efforts et les risques, à la bonne heure; mais, depuis que l'habitude de ce commerce et des relations avec cette contrée ont familiarisé avec elle, de manière à la faire connaître dans tous ses détails, et à l'assimiler à celles qu'ailleurs on fréquente habituellement, la nécessité des priviléges est tombée avec les progrès des connaissances dont l'absence avait pu servir à les faire établir; et il n'y a plus de raison pour y tenir encore, lorsque les remplacemens s'offrent de toutes parts. En vain voudrait-on s'appuyer de l'exemple de l'Angleterre, et de la prospérité de sa Compagnie des Indes; elle tient à de tout autres causes que son privilége.

Le principales sont : 1. la supériorité de la marine nationale, qui protége la navigation de la Compagnie, et la met à l'abri des accidens auxquels la navigation des autres Compagnies serait assujettie.

2. La souveraineté sur d'opulentes contrées dont les revenus appartiennent à la Compagnie. En effet, la Compagnie anglaise jouit de ces deux grands avantages, qu'elle possède exclusivement aux Compa-

gnies des autres nations: quelle est celle qui pourrait donner de pareilles bases et de pareils garans à ses Compagnies? Mais aussi ces avantages ne lui sont pas personnels; ils proviennent du fait du Gouvernement, et ne subsisteraient pas moins dans l'absence de la Compagnie. Si la nation lui cède la souveraineté, si elle la protége à la fois par terre et par mer, on ne peut rapporter à la Compagnie ces moyens qui ne lui appartiennent pas, ni la faire cause de ce dont elle n'est que l'objet. La souveraineté pourrait être exercée par la nation, comme elle l'est par la Compagnie; l'armée, les tribunaux, et les autres attributs de la souveraineté, pourraient ressortir directement du Gouvernement d'Angleterre, comme ils ressortent indirectement de la Compagnie. La seule chose pour laquelle elle paraît plus nécessaire, c'est le commerce; encore est-il aisé de concevoir que, dans un pays aussi éclairé, aussi riche que l'Angleterre, il se trouverait maintenant assez de capitaux et d'instruction pour remplir cet objet avec autant de succès que le fait la Compagnie. Ses propres serviteurs, très-versés la plupart dans les connaissances relatives à ce commeree, seraient les premiers intéressés et les premiers agens dans une autre administration. L'expérience seule peut démentir cette conjecture, et malheureusement elle est encore à faire. Si l'on perdait avec la Compagnie les avantages de la tradition et de l'esprit de suite, qui sont l'apanage des corps, on serait dédommagé par l'éloignement des inconvéniens qui leur appartiennent aussi; et, d'ailleurs, voit-on donc les élémens du commerce vaciller, s'égarer ou se perdre dans les mains des particuliers? L'intérêt et

le besoin sont deux dépositaires fidèles, qui vont toujours de compagnie, et qui peuvent dispenser de celles du commerce exclusif. A vrai dire, la Compagnie anglaise des Indes n'est pas une simple Compagnie de commerce: c'est un des bras que la puissance anglaise étend sur l'Asie; c'est un co-souverain de l'Angleterre elle-même, et une partie du pouvoir même qui la protége. La Compagnie, dans cet état de semi-souveraineté qu'elle exerce sur de vastes contrées et de nombreux millions d'hommes, présente un exemple unique dans les annales du monde, et un phénomène qu'on ne peut trop admirer : si l'Angleterre se mettait à la place de la Compagnie, elle ne ferait que rentrer dans ce qu'elle a cédé, et par ce rappel de sa puissance à elle-même, rendre un ce qu'elle a fait double; elle marcherait aussi bien dans ce nouvel état, qu'elle le fait dans celui qu'elle maintient aujourd'hui.

La Compagnie française des Indes, loin de faire autorité pour cette espéce de régime, dépose au contraire contre lui; car, sans se prévaloir de la triste fin qu'elle a fait deux fois, on peut très-légitimement rappeler l'opposition qu'elle trouva dans la nation, les frais immenses qu'elle lui occasiona, et les embarras inextricables avec lesquels elle ne cessa pas de fatiguer le ministère. Elle était aussi impérieuse à Versailles qu'à Pondichéry, envers le Gouvernement de France qu'envers ses tributaires, aussi ombrageuse envers les ports de France qu'envers ceux de l'Angleterre. Il en est de même, à quelques égards, de la Compagnie anglaise : elle n'est pas non plus sans épines pour le Gouvernement. Aussi Burke, dans ses éloquentes et judi-

cieuses *Lettres sur la révolution de France*, n'a pas manqué de remarquer le poids avec lequel cette vaste corporation pèse sur le Gouvernement et sur la constitution elle-même.

Les lois, les arrêts que la Compagnie des Indes française arracha au Gouvernement, ou qu'il lui accorda volontairement, forment d'immenses recueils, dans lesquels la tête la plus exercée aux affaires ne peut se flatter de ne pas s'égarer: c'est un dédale aussi ridicule aujourd'hui qu'il était inextricable alors. Le Gouvernement n'aurait éprouvé aucun de ces inconvéniens, si ce commerce eût été comme tous les autres, exploité par des particuliers: il aurait gagné en tranquillité autant que le commerce lui-même aurait gagné en étendue, en sûreté et en richesses.

L'autorité des priviléges, tirée du commerce de l'Inde, dernière ressource de cette espèce de régime, est donc loin d'être au-dessus de tout doute. *Il* est même assez probable qu'un examen sérieux tournerait encore à leur condamnation, et par conséquent *il* ne reste plus rien à alléguer en faveur de ce régime, qu'un usage général a fait abandonner, comme un usage général l'avait fait adopter. Espérons que les tristes souvenirs qu'il a laissés dans la mémoire des hommes, ne lui permettront jamais de revivre.

CHAPITRE XI.

Du Commerce exclusif des Métropoles avec les Colonies.

TOUTES les métropoles se sont faites les monopoleurs de leurs colonies. Etre seules à leur vendre, seules à leur acheter, être leurs seuls fournisseurs, et les seuls vendeurs de leurs produits, tel a été le système imaginé par l'Europe, et suivi par chaque métropole pour s'assurer les avantages de la possession des colonies.

Cette pensée avait échappé aux anciens, parmi lesquels on ne vit jamais Tyr ni Athènes faire à Carthage, à Athènes, à la Bétique, à Syracuse, aux côtes de la Grande-Grèce ou de l'Asie mineure, la loi de ne s'habiller que de leurs ateliers, et de ne verser leurs produits que dans leurs magasins. Une colonie ancienne n'avait à suivre dans ses relations que la pente de ses intérêts; et l'on ne voit pas ce que les métropoles et les colonies y ont perdu. L'histoire n'apprend pas que la liberté du commerce de Carthage et de Marseille ait appauvri la Phénicie ni la Grèce : au contraire elle les montre prospères de tout ce que cette liberté produisit de bonheur parmi leurs colonies. On peut donc opposer l'autorité des exemples anciens à l'autorité des exemples modernes, et si la question se décidait par autorité, celle de peuples aussi éclairés pèserait bien autant que celle de

peuples ignorans du commerce et de ses principes, tels qu'étaient les Européens à l'époque de la découverte et de la fondation des colonies. Descendans des Barbares qui, depuis neuf cents ans, saccageaient l'Europe, régis par les lois de ces nomades qui ne connaissaient que le fer et le pillage, les habitans de l'Europe vivaient dans la plus profonde ignorance des élémens de la société, surtout relativement au commerce. A cette époque, celle de la fin du quinzième siècle, l'Europe était barbare dans ses lois civiles, administratives et surtout dans ses lois financières; il n'y a pas encore long-temps qu'il fait jour dans toutes ces parties, et peu s'en faut qu'il ne soit encore nuit pour beaucoup d'autres. Les Européens se trouvèrent tout à coup en possession d'immenses propriétés, dont ils ne connaissaient ni l'usage, ni la constitution; ils furent, pour ainsi dire, surpris par l'étendue de leurs nouvelles richesses; et, comme devenir plus riche ne fait pas voir plus clair, ils se mirent à exploiter leurs colonies comme ils exploitaient l'Europe. Alors parmi elle tout était barrière, séparation de voisinage, défaut de communications, haine et guerre perpétuelle. Ils portèrent donc aux colonies le régime qui régnait en Europe, et se firent exclusifs et monopoleurs avec leurs colonies, parce qu'ils étaient exclusifs et monopoleurs en Europe. Alors tout le commerce, toute l'industrie de l'Europe reposaient sur ces deux nobles pivots: on n'en savait pas davantage. Un roi d'Angleterre avait fait arracher les dents à un juif d'Yorck pour lui arracher quelqu'argent. Alors partout on faisait de la finance avec des Lombards, juifs et autres usuriers, tour à tour renvoyés et

repris, et qui sont les devanciers de cette foule de financiers, qui ont grandement arraché les dents aux peuples tombés sous leur pésante main, et qui presque tous ont fini par avoir le même patron, Law. L'art d'avoir de l'argent honnêtement et abondamment, et de l'avoir abondamment parce qu'on l'a honnêtement, n'était pas encore né, et n'a pas encore beaucoup dépassé le détroit de Calais. A l'époque des établissemens formés dans les colonies, qui est celle de Henri VIII, d'Elisabeth, l'Angleterre, qui est devenue la terre classique de la finance comme celle de la liberté, ne soupçonnait pas les premiers principes de la science financière. François Ier fut bien le restaurateur des lettres, mais point du tout celui des finances; et Charles-Quint avec son fils Philippe II ne trouvèrent jamais d'autres secrets financiers que celui de mourir de faim, politiquement parlant, avec les trésors encore vierges de l'Amérique. Il faut donc pour bien apprécier l'établissement du monopole colonial, tenir compte de l'époque à laquelle il fut établi: il n'est pas, comme on peut le penser généralement, le résultat d'un calcul ou d'un système, mais tout simplement le fruit de l'ignorance dans laquelle vivaient ceux qui l'ont établi. Comme les hommes sont toujours plus près d'une action que d'une réflexion; comme leur paresse préfère de continuer à examiner, ils ont transplanté aux colonies ce qui existait chez eux, ils n'ont pas cherché à faire pour elles mieux qu'ils ne faisaient pour eux-mêmes; chacun en ayant fait autant pour soi et chez soi, les colonies se trouvèrent placées sous une loi générale de monopole dont il faut analiser le caractère et les effets.

Lorsque les barrières élevées entre tous les états et les membres de ces mêmes états faisaient de l'Europe, hérissée de péages et de douanes, ce qu'était Paris dans la journée des barricades; lorsque toute la science administrative était bornée à tendre des chaînes aux avenues de chaque ville et de chaque état, l'Europe était-elle plus florissante? Assurément non. De quelle époque date sa nouvelle vie et sa nouvelle opulence? N'est-ce pas depuis que les herses et les ponts-levis ayant été abaissés à peu près partout, les nations ont appris à se connaître, à se communiquer leurs lumières et leurs richesses de manière à en faire une espèce de fonds commun dans lequel chacun ait la faculté de puiser suivant les dégrés de son industrie et de son travail? Dans cet ordre, Londre a fait fleurir Paris, Paris a fait fleurir Londres, Hambourg a vivifié Cadix, Cadix a rendu le même service à Hambourg; tout s'est lié et tout a prospéré. Appliquons ces principes aux colonies: que sont-elles? des champs de culture, des producteurs sans fabriques, ayant à recevoir de l'Europe leurs objets de consommation, en échange de leurs productions. Par conséquent, plus elles obtiendront ces objets à bon marché, plus il leur restera en augmentation possible et réalisable à volonté de moyens de culture et de consommation. Le colon qui peut acheter pour cinquante francs, par les neutres, ce qu'il ne peut obtenir des marchands de la métropole qu'au prix de 100 francs, a dans le premier cas 50 francs à ajouter à la culture et à ses consommations, qui lui sont enlevés dans le second. Le bon marché porte par lui-même à l'augmentation de la consommation et de la cul-

ture. Depuis que le sucre est revenu au prix de 40 s. la livre, vingt-six millions de Français en consomment davantage que ne faisaient quarante-deux millions de sujets de l'empire français, lorsque cette même denrée coûtait 6 fr. la livre. De même au Mexique, l'exploitation des mines s'élève ou bien s'abaisse à mesure que le mineur obtient la poudre et le vif-argent à bon marché.

Les métropoles ont établi l'exclusif dans le triple but d'assurer leur domination, leurs profits, et de retirer les frais de garde et d'établissement que coûtent leurs colonies. Souvent dans la possession d'une colonie, comme dans celle d'une terre, tout n'est pas profit; les frais d'établissement et de garde surpassent presque toujours les produits de la souveraineté: ceux du commerce ou des particuliers n'en font point partie. Ainsi Saint-Domingue, la Havane, Bourbon, les Philippines coûtaient beaucoup plus qu'ils ne rapportaient par les produits des droits résultant de la souveraineté, tels que les impôts qui affectent la terre, ou qui proviennent de ce que que l'on est convenu d'appeler impôts indirects. Or l'erreur des métropoles paraît démontrée dans le triple but qu'elles se sont proposé.

1. Loin que l'exclusif contribue à consolider l'empire des métropoles, c'est lui au contraire qui leur donne pour ennemis tous les colons et tous les neutres: les uns sont toujours prêts à s'y soustraire, et les autres à l'attaquer.

Par l'exclusif le colon sent doubler ses chaînes, car il n'est pas seulement le sujet de la métropole comme état; mais il l'est encore de chacun des ses habitans comme son marchand exclusif. Il est dé-

pouillé du droit qui a été donné à chacun par la nature, celui de choisir son marchand et sa marchandise. L'exclusif lui assigne l'un et l'autre sans son consentement et contre son gré ; il ne peut se soustraire à cette nécessité : or peut-il exister rien de plus capable de dégoûter de la domination des métropoles que de la sentir peser d'un pareil poids, et de rester courbé sous de pareilles lois ? Et ce qui le prouve invinciblement, c'est la contradiction forcée dans laquelle ce bizarre ordre de choses pousse les métropoles les plus jalouses de l'exclusif chez elles, et qu'il rend plus infatigables à le violer chez les autres. Ainsi l'Angleterre, très-exclusive dans ses colonies propres, est sans cesse occupée à violer l'exclusif chez les autres, en faisant pénétrer ses marchandises dans leurs colonies. Depuis qu'il y a des colonies espagnoles, elle n'a pas cessé de sapper leur régime exclusif ; elle fit la guerre de 1740 à l'appui de ses contrebandiers. Dans les vingt-cinq dernières années, elle a fait encore plus, car partout elle a affranchi et porté à s'affranchir, pourvu que l'exclusif disparût à son égard : fait-elle autre chose depuis dix années sur la rivière de la Plata, et sur toute la côte de l'Amérique méridionale ?

Le régime exclusif borne les peuples colons à cultiver, à produire sans pouvoir disposer des productions qu'ils ont fait naître. C'est sûrement un bien singulier régime ; et qui l'est au point de ne pouvoir être soutenu que dans deux suppositions également impossibles ; celle d'une égalité parfaite dans les possessions coloniales des Européens, ainsi que dans leur industrie et leurs capitaux. Dans les deux cas, le commerce étant parfaitement égal,

les colonies ne trouveraient pas plus d'avantages dans le commerce des étrangers que dans celui de leurs métropoles ; mais comme une pareille supposition est autant hors de la réalité que de la possibilité, il s'ensuit que ce régime porte en lui-même le principe de sa destruction ; elle est d'ailleurs dans l'intérêt de tout le monde. Les Européens étant très-inégalement possessionnés aux colonies, très-inégalement partagés en capitaux et en industrie, il s'ensuit une inégalité commerciale qui doit porter celui qui est supérieur vers le lieu où il peut l'emporter sur un concurrent qui lui est inférieur et qui attire également le consommateur vers celui qui lui offre le meilleur marché et la meilleure marchandise. Or voilà le combat que l'exclusif établit tout de suite aux colonies. Les peuples supérieurs en commerce s'y présentent avec tous les avantages dont ils peuvent disposer ; de leur côté les colons les appellent de tous leurs vœux ; les métropoles sont donc seules contre tous : De plus, les colonies européennes étant fort entremêlés par leur situation géographique, leur rapprochement, ou, si l'on peut parler ainsi, leur juxta-position prête à des communications illicites, elle y invite, elles les favorise de toute manière. Sur des côtes d'un développement immense, telles que sont celles de l'Amérique espagnole, quelle serait la surveillance capable de maintenir un exclusif qui embrasse une aussi grande surface ? Loin donc que l'exclusif affermisse l'empire de la métropole, il établit et maintient entre elle et la colonie un état de guerre continuelle, tant au dedans qu'au dehors, et nourrit des vœux continuels pour en être affranchi. Qu'au

commerce exclusif on substitue le commerce libre; qu'on puisse commercer avec toutes les colonies d'un pays, comme on le fait avec ses provinces d'Europe, dès-lors tous ses principes de division disparaissent. Il reste bien peu de motifs réels à la colonie pour désirer de rompre avec la métropole, et les étrangers n'ont plus d'intérêt à les séparer. Si l'Amérique espagnole était ouverte à tous les pavillons de l'Europe, elle soupirerait moins après l'indépendance, et ceux qui veulent l'établir auraient moins de titres à faire valoir contre une métropole qui ne les contrarierait pas dans la satisfaction de leurs besoins les plus essentiels. Car il ne faut pas s'y tromper : c'est bien moins contre la souveraineté de l'Espagne que contre le monopole de Cadix que l'Amérique est soulevée, et c'est parce que la souveraineté de l'une ne se presente jamais qu'appuyée sur le monopole de l'autre, que l'Amérique ne veut pas plus de l'un que de l'autre, et qu'elle les repousse à la fois comme cause et comme effet.

Le premier objet que les métropoles s'étaient proposé, dans l'établissement de l'exclusif, ne s'est donc point réalisé.

En travaillant en même temps à s'assurer les produits de leurs colonies, elles ne devaient pas en séparer la prospérité de ces mêmes colonies, et elles avaient à calculer si ces colonies, devenues plus prospères en étant abandonnées à elles-mêmes, ne leur rendraient pas autant et encore plus que des colonies fermées, et par cela même moins prospères. Une simple règle de calcul donnait la solution du problême : elle se réduisait à savoir si le colon produisait plus sous l'exclusif qu'avec la liberté. Si le

colon produit sous l'exclusif, des denrées d'une valeur vénale de 100,000 francs, et qu'il ne tire de la métropole, en objets de consommation et de fabrique, que pour 50,000 fr., que perd la métropole, si la liberté du commerce ajoute à la fortune du colon de manière à lui faire importer pour 150,000 fr. de valeurs, et à lui faire exporter pour 100,000 fr.? En quoi serait-elle lésée par ce changement? Or, peut il y avoir le moindre doute qu'il ne produisît cet effet, et qu'il ne dût ajouter infiniment à la fortune du colon, au moment même où il serait établi? Les exemples que nous en avons rapportés n'en fournissent-ils pas la démonstration? La Martinique n'a-t elle pas dû deux fois sa richesse à sa soustraction de l'exclusif de la métropole, et à la substitution du commerce anglais et neutre qui eut lieu dans les guerres de 1756, et dans celles de la révolution? Qui peut douter que les colonies, libres de choisir leurs outils de culture, leurs vêtemens, leurs subsistances, partout où le bon marché et la bonne marchandise les appelleraient, ne trouvassent dans la liberté de ces choix, les moyens de produire encore plus, et de s'enrichir encore plus qu'elles ne faisaient, quand elles ne pouvaient s'adresser qu'à un seul marché, et à des monopoles obligés? C'est là le grand procès toujours pendant entre les colonies et les métropoles: celles-ci ne savent que pressurer leurs colonies, et croient bonnement les faire prospérer alors même qu'elles les en empêchent. Elles n'ont jamais voulu entendre que lorsque le colon serait plus riche, il était inévitable qu'il ne consommât davantage, qu'il ne fît à la métropole des demandes plus for-

tes, à proportion de la richesse que la liberté de son travail ferait naitre, comme on le voit dans les états de l'Europe qui empruntent davantage des productions de leurs voisins, à mesure qu'ils sont plus prospères dans leur intérieur; il en est de même aux colonies. Laissez le colon en liberté de choisir les moyens d'augmenter sa fortune, et vous verrez s'il ne consomme pas une plus grande quantité de vins de Bordeaux, d'étoffes des fabriques de France, de tous les objets que l'industrie sait créer pour le besoin ou pour le luxe? Les lois du mouvement de la richesse et du bonheur ont été établies entre tous les intérêts des hommes, comme entre les corps physiques, dont aucun ne se déplace sans que le contre-coup ne se fasse sentir dans toute l'étendue de la chaîne que la nature a formée entre eux pour les unir, et non pour les garroter, comme on a fait à peu près partout.

Le calcul des métropoles, en établissant l'exclusif, n'a donc pas été plus heureux dans le second objet qu'elles s'étaient proposé que dans le premier.

Les mêmes raisons les ont privées des avantages qu'elles espéraient retirer du troisième.

L'exclusif, en s'opposant à l'entier développement des forces des colonies, s'est opposé à leurs richesses. Dès lors les métropoles ont dû en retirer beaucoup moins qu'elles n'auraient fait sous un régime qui n'aurait pas porté avec lui les mêmes causes de stérilité: on ne prospère qu'avec les riches, on s'appauvrit avec les pauvres. Si les colonies libres avaient une richesse double et triple des colonies fermées, comme il n'en faut pas douter, les métropoles, en puisant dans un fonds double ou triple en valeur,

n'auraient-elles pas eu à disposer d'une fortune double ou triple? Il faut donc remonter toujours au principe : quel est le moyen d'enrichir une colonie? l'exclusif ou la liberté? Colonies et métropoles, tous les deux ont un intérêt égal à la solution de ce problême. Si la colonie est appauvrie, la métropole souffre; si la première est prospère, la seconde s'associe à sa prospérité : telle est la loi de leur union que rien ne peut et ne pourra jamais tenter impunément de fausser. Il ne s'agit donc que de bien reconnaître de quel côté se trouve l'avantage. Si, avant la révolution, Saint-Domingue, sous l'exclusif, produisait à la métropole un revenu de 10,000,000 par les droits de la souveraineté, et que, par la liberté, il en eût produit 20 et 30, comme il n'en faut pas douter, la France a-t-elle été guidée par un jugement bien sain, lorsque dans le choix du régime de sa colonie, elle a préféré celui qui lui rendait 10,000,000, à celui qui lui en aurait valu deux ou trois fois autant? La solution du problême est là : faites-en l'application à toutes les colonies du monde; ajoutez-y que la métropole recevant deux ou trois fois plus, aurait eu deux ou trois fois moins à dépenser; car rien n'est aussi cher que le régime de l'exclusif, et rien n'est à meilleur marché que celui de la liberté : il faut à l'exclusif des armées de gardiens, de juges, de géoliers, de bourreaux; la liberté va toute seule, comme la vérité va toute nue. Il est vraiment déplorable de voir les sociétés humaines dépenser leur argent pour arriver à se garroter : la partie la plus claire de leur fortune passe en achats de chaînes contre elle-même. L'ignorance avec son cortége ordinaire,

les préjugés, a pu seule faire une affaire d'une chose si simple ; il en est d'elle comme de beaucoup d'autres, dont les hommes se sont embarrassés par leur choix libre et irréfléchi ; tandis qu'un peu de réfléxion les en aurait débarrassés. Nous nous sommes fait violence, et nous avons eu à vaincre quelque sentiment de pudeur, en insistant sur cet examen ; mais l'expérience nous a montré des hommes rébelles à l'évidence, dans l'esprit desquelles elle ne pénétrait pas plus que la lumière du jour n'entre dans les yeux d'un aveugle ; hommes enfoncés dans la route où ils ont été portés sans en avoir reconnu l'entrée pas plus que la sortie. Il nous est arrivé de rencontrer de ces espèces d'esprits, surtout parmi les colons, gens animés d'ailleurs de sentimens honorables, mais dans la tête desquels les premiers élémens de l'ordre colonial celui dans lequel ils vivaient, ne pouvait entrer, et qui résistaient de toutes leurs forces à la démonstration des moyens par lesquels on voulait doubler leur fortune, avec celle de la colonie à laquelle ils appartenaient, et qui proclamaient anti-colonial quiconque voulait changer leur fortune de 50,000 liv. de rentes en 100,000 livres, et peut-être beaucoup plus.

CHAPITRE XII.

De l'Esclavage dans les Colonies.

SAINT-DOMINGUE.

Cette question est un abîme; le principe en est horrible, puisqu'il porte avec lui la violation de tous les droits de l'humanité, celle de toutes les notions de la justice: le célèbre Pitt a dit qu'il renferme une masse énorme de vices et de crimes. Les conséquences en sont effrayantes, et cependant forcées: le mal existe; il s'affermit, il tend chaque jour à se répandre: on ne peut en déraciner le principe; il existe par le fait, il est nécessaire en lui-même: on ne peut le tolérer sans les plus graves inconvéniens; tel est le labyrinthe que présente cette redoutable question, et la désastreuse position dans laquelle les colonies peuplées d'esclaves se trouvent placées, et placent à leur tour les métropoles, en leur faisant partager une partie de leurs propres dangers.

Ici, nous sentons le besoin de recueillir toutes nos forces: parlant dans l'éloignement le plus entier de toute affection, comme de toute haine, ainsi que de tout intérêt personnel, s'il nous arrive de blesser beaucoup d'opinions et d'intérêts, qu'on se garde bien de nous l'imputer: rien n'est de nous dans cette question, tout sort de la nature du sujet

Un million six cent mille esclaves habitent les colonies, à côté de cent soixante mille blancs, et de cent trois mille hommes placés à divers dégrés de la couleur marquée du sceau de l'esclavage. Les premiers sont les moyens de culture et de richesse des seconds: ceux-ci manquent des attributs de la force, qui appartiennent aux premiers, et qui les rendent seuls propres à l'exploitation d'un sol qui ne peut se féconder que par leurs mains, et qui reste stérile sous toutes les autres. L'ancienne population des colonies a péri tout entière, succombant sous des travaux disproportionnés avec son organisation trop faible pour les soutenir. Le travail du Nègre est donc indispensable aux colonies; il est l'être nécessaire de ces contrées. Dès que l'on a eu des colonies, il a fallu choisir entre ces deux choses, les Nègres ou leur abandon. On ne se figure pas plus Saint-Domingue sans Nègres, que la Beauce ou la Brie sans charrues.

Mais si ce principe d'existence et de culture coloniales était indispensable, à leur tour, les conséquences en étaient inévitables. Tenons pour certain qu'il n'arrive jamais que ce qui doit arriver, et que l'on ne recueille que ce que l'on a semé; mais de la même semence que l'on a prise au hasard et répandue les yeux fermés, peuvent naître également la substance la plus salutaire et le noir aconit, les dons de Cérès et les soldats de Cadmus. C'est ce qui est arrivé aux colonies: pendant trois cents ans, on n'a songé qu'à y entasser les esclaves. La richesse, croissant avec leur travail, a porté à augmenter leur nombre; comme plus on avait d'esclaves, plus on avait de sucre, plus on a eu de sucre, plus on a eu d'esclaves. Le piége était là.

La mal calculante avidité ne l'a pas aperçu; elle n'a compté que par barriques de sucre, et a mis en oubli la nature de l'homme et celle des choses..... Les mains qu'elle destinait à la culture de ces champs de sucre y creusaient un abîme et des tombeaux. Dès que cette multitude d'esclaves a pu se compter, ils ont été les maîtres, et les anciens maîtres ont été perdus; pour cela, ils n'avaient qu'à regarder autour d'eux. L'affranchissement existe donc en germe dans l'esclavage, comme l'indépendance dans la colonisation. Réunissez des esclaves en nombre infiniment supérieur à leurs maîtres, et vous aurez des affranchis; comme en faisant de grandes colonies, vous faites des indépendans. Le même principe agit également dans les deux sens; mais cependant avec plus de violence encore dans le premier cas que dans le second; car enfin un homme, arraché à sa patrie, à sa famille, à sa liberté, a bien d'autres griefs à redresser que l'homme qui, quoique placé sous le gouvernement de la métropole, n'est pas blessé dans des points aussi essentiels.....

La multiplication des Nègres devait donc amener les scènes qui ont eu lieu aux colonies depuis vingt ans. Rome eut dix fois à combattre ses esclaves: Spartacus la mit en danger, et cependant ces esclaves étaient des Romains comme leurs maîtres, ou des prisonniers de guerre; mais non pas, comme les Nègres, des objets de trafic arrachés à un continent pour en cultiver un second au profit de maîtres vivant dans un troisième: car voilà l'état véritable de l'esclavage colonial. Il était donc évident depuis long-temps que l'accumulation des Nègres

ferait la perte des colonies, et que la première occasion favorable pour la rupture de leurs chaînes serait la dernière heure de ceux qui les leur faisaient porter..... Et ce qui prouve irrésistiblement cette assertion, c'est que ce cruel dénouement a eu lieu précisément dans la colonie affligée de la plus grande population noire. Saint Domingue mettait sa gloire dans le nombre des esclaves qu'il comptait : eh bien! c'était lui qui allait le perdre; son sort était écrit dans ces deux mots : Cinq cent mille noirs, et vingt-cinq mille blancs. En vain dira-t-on que cet ordre avait cent ans de date : mais d'abord Saint-Domingue n'avait pas commencé par cinq cent mille esclaves; ce nombre était le produit successif du temps, et puis c'est par là même que cet ordre était ancien qu'il allait finir. Chaque chose n'a-t-elle pas besoin d'arriver à l'époque fixée pour sa maturité? Et c'est alors qu'elle se diffère qu'elle est plus assurée. Ceux qui ont fait des esclaves avec des Nègres, et qui ont peuplé les colonies de ces esclaves; ceux qui ont entassé cinq cent mille Nègres à Saint-Domingue, sont donc ceux qui le leur ont livré : comme ceux qui avaient peuplé les Etats-Unis de trois millions d'hommes, les ont enlevés à l'Angleterre; comme ceux qui ont donné quinze millions d'habitans à l'Amérique Espagnole, l'ont enlevée à l'Espagne.

Quelques hommes font pour leur profit une institution horrible : ils placent leurs semblables dans la position la plus violente; le combat s'établit tout de suite entre la nature et cet état; il ne peut être maintenu que dans les fers et par le fer. A leur tour des hommes féroces et torturés ne ménagent

pas les attentats contre leurs oppresseurs : alors arrivent les boucheries humaines, et la mort est invoquée à l'appui du trône de la terreur, toutes les fois qu'on le sent menacé : voilà le cercle d'horreurs dans lequel roule toute cette question digne des enfers. Taisez-vous, cessez vos accusations irréfléchies, et qui ne peuvent trouver d'excuses que dans le malheur, qui porte ceux qui l'éprouvent à s'en prendre à tout le monde de ce qui cause leurs souffrances, vous qui imputez à ceux que l'on a appelés les amis des noirs les désastres des colonies et la perte de vos fortunes ; comme si l'on avait eu besoin des amis des noirs pour que l'esclave sentît son mal, pour qu'il voulût s'en affranchir, pour qu'il se fît libre le jour où il s'apercevrait qu'il pouvait le devenir. Croyez-vous qu'il ait jamais renoncé aux droits qu'il tient de la nature, et qui datent de plus loin et de plus haut que l'heure et que la main qui le firent esclave ? Dites s'il n'y avait jamais eu d'insurrection parmi ces esclaves, avant les amis des noirs ? et vous n'aviez pas entendu les conseils renfermés dans les insurrections ! La nature est plus ancienne que les amis des noirs, et n'a pas besoin de leurs secours pour se faire sentir et pour agir. Pensez-vous que Toussaint-Louverture et Christophe aient eu besoin d'étudier à l'école de Raynal ? Pour moi je parierais bien que son nom et ses ouvrages ne sont jamais arrivés jusqu'à eux. Les amis des noirs (1) n'ont fait ni tout le bien,

---

(1) Montesquieu en a dit plus que tous les amis des Noirs : lui qui arma si souvent la raison des flèches de l'ironie, aurait cru rabaisser cette même raison audessous des proportions qu'at-

ni tout le mal qu'on leur impute : ils n'ont mérité, ni tous les éloges, ni tous les reproches qu'on leur a fait subir. Si le langage de quelques-uns a

---

teint ordinairement son compas, en faisant du droit de l'esclavage l'objet d'une discussion sérieuse, et en ne la livrant pas à cette espèce de ridicule dont il possédait si bien l'art, et dont il a eu le secret plus qu'aucun de ses contemporains. Ce grand génie savait qu'il y a des questions dont on ne fait pas l'examen, mais justice.

Voici ce qu'il a dit :

De l'Esclavage des Nègres.

Si javais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les Nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé, qu'ils est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un Etre très-sage, ait mis une âme, et surtout une âme bonne, dans un corps tout noir.

Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie, qui font des eunuques, privent toujours les Noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée.

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Egyptiens, les meilleurs philosophes du monde, étaient d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les Nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre, que de l'or qui, chez les nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes Chrétiens.

été brûlant, ces flammes ne sortaient-elles pas de la nature du sujet encore plus que de leur bouche? Comment en effet parler de sang-froid de millions d'hommes volés à leur patrie, arrachés à toutes les affections qui attachent l'homme à l'existence, traînés à travers les mers vers des travaux de toute leur vie, chargés des chaînes éternelles, eux et la postérité que des calculs intéressés leur permettront de se créer, et le tout pour défricher les champs d'un inconnu qui se dit leur maître, qui jouit du fruit de leur labeur, et que la couleur de sa peau suffit pour tenir à une distance infinie d'eux? car voilà tous ses titres et tout son mérite. Le tort n'est pas à ceux qui ont vu cet état, et qui se sont élevés contre, mais à ceux qui l'ont créé. Espéraient-ils donc qu'on ne s'en apercevrait jamais? Il y a des hommes bien étranges! ils ne se refusent rien de ce qui peut convenir à leurs fantaisies, ou satisfaire leurs convenances de cupidité ou d'ambition; et, quand on vient à le remarquer ou à le redresser, ils s'écrient qu'on leur manque de respect. Vous labourez vos champs avec des tigres, et un jour ou l'autre vous ne seriez pas dévorés? Vous transportez la Guinée aux colonies, et un jour ou l'autre elle ne cherchera pas à s'y rendre maîtresse à son tour? Imprudens! il ne vous sert de rien de reculer à l'aspect des fruits que vous avez greffés; il fallait y regarder auparavant.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains, car si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié?

Deux principes sont incontestables: le premier que les colonies ne pouvaient se passer de nègres; le second, que les colonies ne pouvaient manquer d'être absorbées par les nègres; le temps ne faisait rien à l'affaire: un peu plutôt, un peu plus tard, cela devait arriver. Donnez-moi des colonies vastes, couvertes d'une population d'esclaves disséminés dans des habitations éloignées des moyens de répression, et je vous dirai, à peu d'heures près, le jour de leur affranchissement. La virginie, la Caroline, le Brésil, Saint-Domingue sont dans le même cas; le dernier a déjà rempli sa destinée, les autres ont éprouvé, depuis vingt ans, des tentatives répétées d'insurrection, toutes marquées au même sceau, un baptême de sang pour les maîtres, un affranchissement général pour les esclaves. Les colonies peu étendues, protégées par des établissemens militaires, telles que la Martinique, Sainte-Lucie, la Barbade, Antigoa, sont moins exposées, et cependant plusieurs de ces mêmes colonies ont éprouvé des entreprises semblables à celles que nous avons citées; et, comme s'il ne suffisait pas d'un principe de désordres, tel que celui qui provient du côté des nègres, les sang mêlés viennent encore ajouter aux embarras produits par la population noire, et aux dangers qui menacent l'existence des blancs. L'avidité a fait multiplier le nombre des noirs; la volupté, plus impériuese encore aux colonies qu'en tout autre climat, a fait multiplier les sang-mêlé. Ceux ci surpassent les blancs en forces physiques, et les nègres en facultés intellectuelles; ils participent à la fois aux attributs de l'Europe et de l'Afrique, L'animosité est extrême entre les

deux populations : depuis la révolution elles n'ont pas cessé de se précipiter l'une sur l'autre et de renouveler les scènes des frères ennemis. Lorsque le nègre Toussaint-Louverture paraissait à la tête des esclaves, le mulâtre Rigaud se montrait à la tête des gens de couleur, et, depuis que le nègre Christophe s'est assis sur le nouveau trône d'Haïti, le mulâtre Péthion s'est élevé au commandement sur une partie du territoire et de la population de cette île. Les armées et les flottes des deux compétiteurs sont toujours en présence, et la rivalité des deux couleurs a troublé les deux élémens sur lesquels elle s'exerce, la terre et la mer.

Les choses ont donc été établies aux colonies de maniere à ce que le pouvoir fût dans les mains les plus faibles ; que le nègre formant la presque totalité de la population fût placé au dernier degré dans l'échelle sociale, et que le blanc, qui compte à peine dans cette population, occupât le premier. Le blanc est l'exception aux colonies, et à la fois il y est tout ; il n'a pas de forces par lui-même, et seul il fait la loi. Doutez après cela que les colonies ne doivent un jour ou l'autre être subverties. Il faut joindre à cela que l'esclavage (1) est par

---

(1) En cherchant quel était traitement que les colons faisaient éprouver aux esclaves, on trouve que leur sort était meilleur parmi les Espagnols que parmi les autres colons : leur état se rapprochait beaucoup de celui de la domesticité parmi les Européens. Cette humanité a eu sa récompense ; car c'est aux îles espagnoles qu'il y a eu le moins de complots. Il est vraiment remarquable que l'Espagnol, qui a exterminé toute l'ancienne population des Antilles, et une grande partie de celle de l'Amérique, ait traité le Nègre avec douceur, et que le

lui-même une chose si perverse qu'il est aussi dangereux de parler du remède que du mal lui même; que c'est un état si violent que dès que l'on parle d'alléger le poids des chaînes, on court risque de les voir rompues, et changées, par des mains féroces et irritées, en instrumens de destruction. Le génie du mal essayant ses forces, et voulant tourmenter les mortels, aurait-il pu imaginer rien de plus inextricable?

Cette manière d'envisager la question en change la face; elle déblaie, si l'on peut parler ainsi, un vaste terrain, en écartant tout ce qu'ont entassé autour de cette question une foule d'oisifs ou de déclamateurs, sur la légitimité de l'esclavage, sur les facultés comparatives du Nègre et de l'Européen, et mille autres fadaises de la même espèce, où se prennent toujours cette foule d'esprits faibles ou faux qui n'atteignent les questions que par leur côté faible, des théories vagues qui appartiennent à tout le monde autant qu'à eux, et qui en fuient la partie forte, qui est l'application et le côté usuel. Tout ce qui a été écrit dans ce genre se réduit à peu près à demander, si un habitant de Londres, de Bordeaux, de Lisbonne, a le droit d'aller prendre en Afrique des hommes pour exploiter sa sucrerie sous les Tropiques..... Il faut avoir bien du temps à perdre pour s'amuser à prouver, avec M.

---

moins avancé des Européens en civilisation, ait été leur supérieur en humanité. Après les Espagnols venaient les Français; l'esclavage était plus rigoureux chez les Anglais.

La France possédait la moitié de la population noire des Antilles, l'Angleterre possédait au plus un tiers de celle de la France.

de Bonald, que l'esclavage n'existe pas pour les Nègres; et, qu'après tout, il vaut mieux vendre six hommes que d'en égorger un (1). Pour établir, avec M. Barré-de-Saint-Venant, que l'oisiveté étant la mère de tous les vices, et les Nègres les hommes de la terre les plus atteints et convaincus de ce malheureux péché, il faut les transplanter aux colonies pour les en guérir, et que des paresseux d'habitude pouvant bien n'être pas assez disposés à se livrer par eux-mêmes à ce travail épuratoire, la contrainte qui les y applique est la chose du monde la plus légitime en elle-même, et la plus heureuse pour eux. Voilà, d'après les lumineux et humains principes de M. Barré, tous les peuples en droit de se transplanter mutuellement jusqu'à ce qu'ils aient atteint le plus haut degré possible d'activité et de travail..... Si jamais ces principes viennent à pré-

---

(1) *De l'Esclavage chez les anciens et les modernes*, par M. de Bonald; *Spectateur Français au dix-neuvième siècle*, page 259.

Le même M. de Bonald avait dit, page 6 de *la Législation primitive*, publiée en 1802: Le pouvoir absolu est constitué sur des lois fixes et fondamentales, contre lesquelles, dit M. Bossuet, tout ce que l'on fait est nul de soi.

En 1807, page 348, volume XXIX du *Mercure* le même disait: Toute société, ou tout pouvoir bien constitué, je veux dire fondé sur les lois naturelles, lois raisonnables, lois légitimes, doit être et est de fait indépendant des hommes, et par conséquent absolu: car si le bon sens, selon M. Bossuet, est le maître des affaires, la raison doit être la reine du monde. Ainsi l'on peut dire: La raison du pouvoir est le pouvoir de la raison, et le pouvoir ne doit éprouver aucune opposition; car où serait, à parler philosophiquement, la raison de s'opposer à la raison?

Et quelques lignes plus bas:

Il faut l'avouer, cette politique n'est pas celle de la fausse philosophie..... et encore moins celle du bon sens.

valoir, voilà les Espagnols et les autres peuples adorateurs *del farniente*, la divinité chérie de leurs climats, bien menacés. La population noire s'élève, dans la totalité des colonies européennes des Antilles, à un million six cent mille hommes; celle des Mulâtres à trois cent mille hommes: la première est distribuée de manière à ce qu'elle soit la plus nombreuse là où la population blanche l'est le moins. Ainsi, Saint-Domingue ne comptait que vingt-cinq mille Blanc, au milieu de cinq cent mille Noirs..... Toutes les colonies des Antilles sont dans le même cas. Cette infériorité rélative, en diminuant les moyens de défense et de répression, redouble les dangers des habitans de ces contrées. Aussi, ont-elles été le théâtre des premiers et des plus grands excès..... Les Nègres des Etats Unis, rèpandus parmi une grande population blanche, sont bien moins dangereux, et peuvent être réprimés plus facilement. Cette distinction, entre les différens dégrés de la couleur, est la clef de toutes les questions coloniales.

L'esclavage étant devenu l'état d'un nombre infini d'invidus, étant très-important par les résultats qu'il a sur la culture et le commerce, très-dangereux par les conséquences résultantes de la force de la population noire; l'esclavage, disons-nous, ne pouvait manquer de devenir un objet de considération sérieuse pour les hommes, qui, en tout pays, savent voir et réflechir, ainsi qu'un grand sujet d'attention pour les gouvernemens qui ont à diriger le mouvement des machines vastes et compliquées aux-quelles ils président. Aussi, depuis un demi-siècle, les uns et les autres se sont

ils occupés de l'esclavage : les premiers ont beaucoup écrit ; les seconds ont beaucoup tâtonné; tous ont également travaillé en vain, parce que la nature de cette question est si perverse, que la soulever c'est la perdre, qu'y toucher c'est la gâter.... Le mal ne peut s'y séparer du remède, et semblable à une plaie envenimée, y porter la main, c'est l'irriter. La raison s'en trouve dans l'essence même de l'esclavage ; il est si mauvais en lui-même, si pesant pour ceux sur lesquels il porte, qu'ils n'ont et ne peuvent avoir qu'une seule manière de l'envisager, avec horreur, ni qu'un seul désir, celui d'en être affranchis. Il n'en est pas de celui qui endure l'esclavage, comme de celui qui n'a qu'à en parler. Les subtilités, les balances d'intérêts, les mesures de prudence qui peuvent occuper ou frapper des Européens discutant en liberté sur l'esclavage, ne sont rien pour l'esclave ; il souffre, par conséquent il tend de toute sa force à cesser de souffrir .... Il entend parler de changement, d'atermoiement : lui, qui n'entend rien à tous ces ménagemens, n'y voit que l'affranchissement, parce qu'un Nègre, comme tout homme, n'est porté à croire qu'a ce qu'il désire et à ce qu'il a besoin de voir réaliser. Il entend parler d'adoucissement à son sort : il interprète cette annonce comme le signal de la frayeur ou de la faiblesse de ses maîtres ... Il en grossit l'objet, il ajoute à l'urgence, il soupire après le résultat, il détourne toute démarche qui a la même tendance, de son sens naturel vers un autre de son choix, et par là même du plus grand danger .... A-t-on vu autre chose depuis le commencement des troubles ? Et dans ces derniers

temps, la conspiration de la Barbade ne provenait-elle pas de ce que la mesure du dénombrement des Nègres, dans cette île, leur a été représentée comme le signal d'un affranchissement prochain? Qu'on soit bien certain qu'il n'existe pour le Nègre qu'une question, et chez les Nègres qu'une pensée, celle de l'esclavage. Continuerai-je d'être esclave? Voilà pour le Negre la pensée de toute la vie, et c'est en montrant ses chaînes qu'il répond à ceux qui lui parlent de leurs droits et de son bonheur.... Cet état est si violent que les intentions les plus généreuses, les plus pures, ainsi que les vues les plus prévoyantes, n'ont pas pu être toujours séparées de l'apparence de l'imprudence; que, bien louables dans leur principe, elles ont pu devenir fatales dans leurs résultats, et que leurs auteurs, n'ont pu échapper à l'animadversion des colons.... Pitt, adoré en Angleterre, était l'effroi des Antilles anglaises, pour avoir pris l'initiative de plusieurs mesures relatives à l'état des Nègres; et M. Wilbeborce n'est guère moins haï à la Jamaïque ou à la Barbade, que Brissot ne le fut à Saint-Domingue. Dans ce moment, les colons anglais font éclater les plus vives défiances contre les Méthodistes et les autres associations, soit religieuses, soit civiles, qui s'occupent de l'esclavage.

Des deux côtés on a raison, et par la même raison, la nature de l'esclavage, qui fait très-légitimement horreur aux uns, ne peut être mise en question sans les plus graves inconvéniens pour les autres; car, dès qu'on remue cette fatale question, tout colon sent sa vie et sa fortune exposées, et cependant, par la nature des choses,

c'est elle qui se présente en première ligne, d'abord au Nègre, qui ne peut avoir de distraction à cet égard, et puis aux maîtres des colonies: car cet état est la question primitive de tout l'ordre colonial. L'Assemblée Constituante ne put s'y soustraire; Napoléon y fut aussi amené, lorqu'il envoya le général Lecler à Saint-Domingue. Elle se présente sans cesse, et partout elle sera la torture de tous ceux qui auront à s'occuper des colonies; et non seulement elle renferme les colons et les esclaves, comme individus séparés vivant en présence les uns des autres, mais, de plus, elle atteint le corps des peuples possessionés aux colonies, parce que c'est une question d'état dont la décision n'est pas bornée à ceux sur lesquels elle tombe localement et directement, mais elle s'étend encore à tous ceux qui se trouvent sur la même ligne de position et d'intérêts. L'esclavage est tel par sa nature, qu'il ne peut être aboli par les uns et maintenu par les autres, sans les plus graves inconvéniens pour ces derniers; parce que c'est un principe qui ne supporte ni deux décisions, ni deux applications différentes: on ne peut pas abolir l'esclavage ici, et le maintenir là, sans qu'il ne soit affecté dans la partie maintenue, par l'exemple de la partie affranchie. La cause est commune; le résultat doit l'être. Ainsi lorsqu'en 1792, le Danemarck abolit non seulement la traite, mais encore l'esclavage, en fixant l'époque de cette double abolition, après une période révolue de onze années, il prenait sur lui le droit de l'initiative la plus dangereuse et la plus illégitime. Un peuple, très-petitement possessionné aux colonies, et par conséquent très-peu riche en esclaves, pour-

rait, sans inconvénient pour lui, les rendre à la liberté, en se réservant les moyens de les contenir. Il le pourrait dans des mers éloignées, dans des possessions isolées des colonies appartenantes à d'autres nations; mais il ne le pourrait pas au milieu des grandes colonies européennes couvertes d'esclaves, parce que cet acte étant complexe, étant à la fois d'autorité et d'exemple, politique et moral, la dernière partie n'appartiendrait pas à lui seul: l'exemple étant suscetible d'une application générale, et dommageable pour un grand nombre d'intéressés, par là même est susceptible d'agir sur des voisins que l'on n'a point consultés, dont on doit respecter les droits, et ménager d'autant plus les intérêts, qu'ils peuvent être comparativement plus étendus que ceux de celui d'où provient l'action, qui donne lieu à l'exemple. Ces actes restent dans le cas des lois du voisinage, dont il n'est pas permis de s'écarter. Un homme est bien le maître de se faire pour lui-même un corps de doctrine et de principes subversifs de la société dans laquelle il vit. Tant qu'il les concentre dans son cœur ou dans son intérieur, elle n'a pas le droit d'en connaître; mais au moment où il les propage il tombe sous sa juridiction, comme partie intéressée et susceptible d'en ressentir les effets. Un homme ne pourrait avoir l'horrible droit de se donner la peste en aucun lieu; il l'a encore moins au centre de lieux habités, parce que tout ce qui est expansible de sa nature est du ressort de la societé, qui a le droit et le devoir de veiller sur les effets de la communication, de quelque nature qu'elle soit. Celle de l'exemple ayant les mêmes résultats, est sujette

aux mêmes lois. Que l'exemple s'applique à un objet étendu ou borné, cela est indifférent, car ce n'est par son volume qu'il faut l'évaluer, mais par son principe d'expansibilité. L'exemple étant moral, prête à tous les dégrés possibles d'extension, parce qu'une moralité ne tire pas ses attributs de l'usage, mais de son principe, qui, en qualité de principe, ne connaît aucune limitation.

L'affranchissement prononcé par le Danemark s'appliquait matériellement à ses esclaves seuls : mais, par l'exemple, il retombait sur ceux de toutes les colonies; il ne pouvait être perdu pour eux; il devenait le sujet de leurs réflexions, l'objet de leurs pensées, le but de tous leurs vœux. Cette loi co-incidant avec la propagation des idées nouvelles, relativement aux Noirs, en acquérait une nouvelle force et un nouveau danger. L'esclavage étant un objet d'intérêt commun, il s'en suivait nécessairement que ce n'était pas au moindre intéressé à prendre une initiative dangereuse, et que l'exemple qu'il pouvait donner sans péril pour lui, sans inconvéniens personnels, pouvait en renfermer de très-grands pour ceux qui étaient dans une position différente pour le nombre des esclaves, mais semblable par le principe de l'esclavage. Il fallait s'arrêter à l'aspect de ces considérations (1); faire

(1) Il faut bien se garder de rien conclure de ces considérations générales contre la nature des intentions qui animaient le gouvernement de Danemarck, en prononçant l'abolition de l'esclavage dans ses colonies propres. Le terme qu'il avait assigné pour ce changement dans la condition des esclaves donnait le temps de les préparer à recevoir la liberté, et à en user sans dangers pour leurs maîtres : cet acte se rapportait

autrement, était se conduire anx colonies comme si on y existait seul, comme si les autres n'y avaient pas d'esclaves, comme si la cause des esclaves n'était pas commune; passer outre à ces motifs bien légitimes d'hésitation, arborer sur de petites possessions le signal de l'affranchissement des Nègres, était arborer celui de l'affranchissement général, qui devait être, et qui a été aperçu de loin. Isolé au milieu d'intérêts semblables, cet acte est anti-social, colonialement parlant : il y a aux colonies, comme partout, des objets d'intérêt commun sur lesquels il ne peut appartenir à un seul intéressé de prononcer, mais où le consentement de tout ce qui forme la communauté est indispensable. L'esclavage est certainement un objet de cette nature; et dès qu'il est commun à toutes les colonies, dès qu'un acte qui y touche peut aussi avoir des suites communes, une résolution ne peut être prise en particulier par un seul membre de la communauté, sans la violation des droits de la communauté entière : si des colons voulaient ap-

---

l'époque de la subversion de Saint-Domingue, qui menaçait de trop près les autres colonies, pour qu'on n'ait pas dû s'occuper dès-lors d'y chercher quelque remède, ou du moins quelques préservatifs. D'ailleurs il est bien rare que ce soit au moment où de grandes révolutions éclatent, que les hommes même les plus exercés aux affaires en saisissent à la fois les principes, l'étendue et les résultats; il en est de la politique comme de ces maladies nouvelles, qui font un grand nombre de victimes auparavant que l'observation en ait assigné la nature, et que l'art en ait arrêté les progrès. Le nom du grand ministre, auteur de l'acte que nous rapportons, le comte de Bernstorff, suffit pour garantir la pureté des vues qui l'avaient inspiré.

porter et entretenir aux colonies une espèce d'insectes qui rongeraient les cannes à sucre, tous les autres colons n'auraient-ils pas le droit de s'y opposer? Pourquoi ne l'auraient-ils pas de même, quand il s'applique à quelque chose de plus important pour eux que la canne, puisque c'est au principe même de sa production? Les états possessionnés aux colonies dans de très-faibles proportions, mais qui ont cependant, avec les autres grands propriétaires de ces contrées, quelques parités au milieu d'imparités majeures, y sont et seront long-temps embarrassans, jusqu'à ce qu'un meilleur ordre établisse parmi eux, sur les objets communs, la hiérarchie que leur inégalité exige.

De son côté, l'Angleterre ouvrait une scène toute nouvelle, et ne contribuait pas moins à élargir la brèche faite à l'institution qui régissait les colonies. Son but était grand, il est vrai; ses motifs étaient nobles, sa prévoyance étendue; mais telle est la nature de cette question qu'il suffit de s'en occuper pour l'envenimer. Le principe du mal qui menaçait les colonies ne pouvait échapper à l'œil vigilant du ministre qui présidait aux conseils de l'Angleterre, et ce n'était pas une génie tel que Pitt qui pouvait se méprendre sur le principe de destruction inné pour les colonies avec la traite, ainsi que sur la nécessité de courir au devant de ses ravages prêts à éclater. Il avait reconnu qu'il existait dans la multiplication des esclaves, et qu'il n'y avait de salut qu'en frappant à la racine même du mal, et en la coupant. Il s'attacha donc à proscrire la traite. On sait de combien de suppositions, d'accusations basses et intéressées on chercha à flé-

trir cet acte de lumières : il faut plaindre ceux qui sont toujours disposés à prêter à autrui des motifs de conduite honteux ; qu'ils prennent garde de ne pas donner par-là le secret de leurs propres cœurs. Cette résolution était d'autant plus généreuse, de la part de l'Angleterre, qu'elle est plus richement possessionnée aux colonies, qu'elle seule fait plus de la moitié de la traite, qu'elle vend aux colonies des autres nations la plus grande partie de leurs esclaves, que le produit de ses pêcheries les alimentent ; mais elle avait jugé sainement que ces avantages, tout grands qu'ils sont, ne pouvaient être mis en balance avec les dangers résultant de l'accumulation des Noirs aux colonies ; que chaque nouvelle cargaison équivalait à un baril de poudre, jété sur une mine déjà trop chargée, et que dorénavant pour conserver les colonies, il fallait se presser d'arrêter l'essor de la population noire, et travailler à substituer la civilisation au rapt qu'on exerce depuis des siècles sur la côte d'Afrique ; que l'affranchissement suivrait la marche de l'amélioration morale que l'on s'efforcerait de produire parmi les esclaves, et que l'on déchaînerait leurs mains à mesure que l'on reconnaîtrait parmi eux des garanties de leur emploi pour l'avantage de la société, et que l'on serait assuré que la sûreté de ceux qui auraient à vivre au milieu d'eux cesserait d'être menacée. Sûrement, cette direction était la plus noble, et la plus éclairée que l'on pût tracer dans un labyrinthe aussi compliqué. Il est beau de sortir d'une difficulté au profit de l'humanité et de la raison, et cette gloire ne peut être refusée à l'Angleterre. C'est sur ce plan que, depuis vingt ans,

elle n'a pas cessé de diriger ses institutions et ses démarches : de là sont venues ses institutions africaines, ses associations religieuses et civiles pour étendre les lumières du christianisme sur le côtes de l'Afrique, pour y naturaliser les cultures de l'Europe, et le goût du travail, comme il règne en Europe. Enfin, dans ces derniers temps, débarrassée de la plus grande guerre et des plus grands dangers auxquels elle eût été jamais exposée, l'Angleterre s'est servie de la prépondérance que ses services lui donnaient en Europe, surtout sur les intérêts d'outre mer, pour faire prononcer l'abolition de la traite; doublement grande et génèreure en tarissant la source des attentats de l'Europe contre une partie de l'Afrique, et ceux d'une partie de l'Afrique contre une partie de l'Europe: dans cent ans on se demandera comment les uns et les autres avaient pu subsister. Par cet acte, l'Angleterre s'est montrée la curatrice des intérêts de l'Europe et son défenseur aux colonies même contre ses propres passions; elle l'a conduit par le sacrifice d'intérêts secondaires, quoique précieux, à la conservation d'intérêts supérieurs, celle même des colonies. Les souverains qui ont secondé ses vues, ont dépassé ce qu'attendait d'eux Montesquieu, lorsqu'il leur demandait de faire entrer pour quelque chose la miséricorde et la pitié dans leurs traités; ils ont stipulé à la fois pour l'humanité, pour la morale, pour la richesse des deux mondes : il ne fut jamais rien de plus digne d'eux, et des bénédictions de l'univers.

Quelques puissances se sont refusées à l'adoption de cette mesure, avant l'expiration d'un terme de

cinq années: ce sont la France, l'Espagne et le Portugal (1). La première a restreint l'étendue du territoire affecté à la traite; l'Espagne et le Portugal s'y livrent avec un redoublement d'ardeur, et comme pour mettre à profit les derniers instans de la liberté de ce commerce. Il faut que des besoins bien impérieux aient forcé ces trois puissances à suivre seules une route absolument abandonnée par tous les peuples, pour que, dans l'état où sont les choses aux colonies, elles aient cru pouvoir ajouter à la masse de la population noire déjà existante; mais en suivant toujours la nature des choses, seul calcul qui ne trompe jamais, il est bien probable qu'elles vont chercher de nouveaux tisons pour incendier leurs colonies, et nous leur dirions volontiers: Eloignez, éloignez de vos bords ces bâtimens que vous croyez faussement apporter dans vos champs de nouveaux instrumens de culture; ils recèlent quelque chose de pire que la peste: l'industrie humaine peut triompher de celle-ci et lui prescrire des bornes; mais qui triomphera de ces milliers d'instrumens de destruction que la plus imprévoyante avidité vous fait rassembler au milieu de vous? Contemplez Saint-Dominque; on y raisonnait comme vous le faites. Ceux qui furent demander, aux bonches du Sénégal et du Niger, les Toussaint-Louverture, les Christophe, croyaient aussi n'avoir acquis que des bras pour les servir; ils n'en ont trouvé que pour les égorger; ils ont

(1) Ceci se rapporte au premier traité de Paris, à l'égard de la France; car, par le second, elle y a renoncé.

été chercher leurs successeurs, les spoliateurs qui doivent former la barrière qui s'élevera éternellement entre eux et la propriété qu'ils devaient féconder: qu'ils aillent maintenant la reprendre à cette foule de Spartacus qui l'exploitent pour leur propre compte!

L'état de l'esclavage est donc fixé aujourd'hui par le droit public de l'Europe, à l'ombre duquel repose l'Afrique. S'il n'est pas aboli, ce qui eût été insensé, du moins il est borné et arrêté, ce qui est humain. Si l'abolition n'est pas générale et simultanée, elle sera le fruit et la récompense du perfectionnement de l'esclave. Les côtes de l'Afrique ne seront plus dépeuplées; l'industrie et les produits de l'Europe n'iront plus y inviter l'homme à trafiquer de son semblable; mais sur ces bords désormais rassurés et défrichés, ils ne se présenteront plus que comme la récompense et l'encouragement du travail. Tout dans cette marche est humain, généreux, gradué d'après la plus sûre de toutes les règles, la marche même de la nature. Par ce retour éclairé aux principes de la nature et de la justice, l'Europe a remporté sur elle-même le plus magnifique triomphe. Si l'on a fait de l'abolition de l'esclavage un des premiers titres de la gloire du christianisme, on doit faire de la fin de celui des Nègres un des titres d'honneur de notre siècle, et un des monumens de la supériorité de la nouvelle Europe sur l'ancienne. La raison a amené ce triomphe de l'humanité; il est au nombre de ceux que l'opinion seule peut produire, et qui ne peuvent jamais lui manquer à la longue. Quel plus noble usage peut-elle faire de sa force? En cela l'Europe a vaincu

l'ancienne Rome. Après avoir triomphé de Spartacus, celle-ci ne sut pas profiter de la leçon qui était renfermée dans ce grand soulèvement ; elle ne sut jamais que multiplier les esclaves et river leurs fers ; jamais elle n'essaya rien pour leur éducation morale. Il serait intéressant de rechercher si les crimes de cette foule d'affranchis, sortis tout dégouttans de corruption du sein de l'esclavage, et qui se rendirent avec tant d'empressement les instigateurs et les exécuteurs des forfaits des empereurs romains, ne prennent pas leur source dans la négligence que Rome apporta toujours à la condition morale de ses esclaves, et si, lorsqu'elle se perdit, elle fit autre chose que de rester ensevelie au milieu des immondices dont elle avait oublié de se débarrasser : alors sa perte aurait été son châtiment.

Le monde est plein du récit effrayant des scènes funèbres qui ont ensanglanté, désolé, et finalement ravi Saint-Domingue à son heureuse métropole. Là, l'insurrection est sur le trône ; les excès qui l'ont suivie ont été ce que l'on devait attendre du déchaînement de cinq cent mille esclaves ; le résultat a été ce qu'il était trop facile de prévoir de la supériorité numérique des Nègres : elle a abouti tout de suite à la domination pour eux, et à l'exclusion pour les Européens. La Guadeloupe a, pendant quelque temps, présenté l'image d'un camp ; l'appareil militaire qu'elle a déployé a détourné l'ennemi de l'attaquer. Ses corsaires ont couvert et désolé les mers des Antilles. Saint-Domingue, à demi-brulé, insurgé, trop vaste pour être gardé facilement par l'Angleterre qui n'a pas d'armées corres-

pondante à l'étendue de ces colonies, fut évacué, après une occupation de quelques années, et abandonné aux Nègres qui aussitôt se sont mis à combatre entre eux, ainsi qu'avec les gens de couleur, objet persévérant de leur animosité. Dans le cours des premières années qui succédèrent à l'insurrection, la situatiou de ce pays resta équivoque: l'indépendance existait sans que son nom fût prononcé; les députés de Saint-Domingue protestaient à Paris de leur fidélité ; à leur tour, les commissaires de Paris à Saint-Domingue protestaient de la tendresse de la métropole pour la colonie, et de protestations en protestations on arriva à se combattre et à s'exterminer. Une armée française fut envoyée pour mettre fin à ce simulacre de fidélité rebelle, et faire rentrer la colonie sous la loi de la France. Si cette expédition avait obtenu quelques succès, on peut conjecturer que la même main qui, dans la métropole faisait tout fléchir sous le joug, aurait bien aussi eu la force de faire ployer la colonie sous celui de la métropole. Sous ces rapports, la perte de l'expédition du général Leclerc est un des plus grands malheurs qu'ait encore éprouvés la France. Après Toussaint-Louverture on n'aurait pas vu Christophe : l'expédition manquée, l'armée française exterminée, les Nègres ayant fait l'essai de leurs forces, le champ de bataille et les champs de culture leur étant restés, la séparation a été prononcée, et le trône d'Haïti s'est montré. Maintenant Christophe et ses noires cohortes occupent en force Saint-Domingue ; le mulâtre Péthion en tient une partie : c'est à ce double ennemi qu'il faut le reprendre.

Ici se représentent plusieurs questions :

1. Peut-on reprendre Saint-Domingue?
2. Dans quel état le retrouvera-t on?
3. Que faire de Saint Domingue?

Deux choses sont nécessaires pour reprendre Saint-Domingue, des armées et de l'argent. Deux choses sont encore nécessaires pour conserver Saint-Domingue, des armées et de l'argent.

Avant donc que de s'embarquer dans une entreprise pareille, il faut commencer par compter. Dans un pays tel que la France, le ministre de la guerre n'est jamais ni embarassé, ni embarrassant; c'est le ministre des finances qui est l'un et l'autre à la fois, et c'est le budget qu'il faut consulter avant tout. Comme rien n'est plus dispendieux qu'une expédition maritime faite au loin et en grand, pour reprendre Saint-Domingue il y aura d'abord à compter par millions et par centaines de millions, et pour conserver Saint-Domingue, il faudra encore compter par millions : car Saint-Domingue n'ayant jamais rendu, même dans les temps les plus prospères, par les droits de la souveraineté, ce qu'il coûtait, rendra bien moins dans celui-ci en coûtant infiniment davantage : car le Saint-Domingue reconquis ne sera pas la Saint-Domingue soumis, laborieux et riche d'autrefois; mais le Saint-Domingue de vingt-cinq ans de révolutions, ayant besoin d'une forte et dispendieuse surveillance. Si une grande armée d'occupation a paru nécessaire en France contre quelques fantômes de jacobinisme, créés par la maladresse ou par la peur, une armée de la même nature le sera encore plus contre les tristes réalités dont les longues agitations de Saint-Domingue feront pendant long-temps craindre le retour.

L'expédition et la surveillance prolongée de Saint-Domingue devront donc être calculées sur une très-grande échelle, et la dépense comptée dans la même proportion. Mais comme ce n'est pas Saint-Domingue *in abstracto* que l'on va chercher, mais Saint-Domingue avec ses fruits; comme ce n'est pas pour le plaisir de renverser le trône de Christophe que la France armera (car autant vaudrait aller détrôner le roi de Congo), mais pour ramener vers elle le courant de richesses que Saint-Domingue faisait couler dans son sein, il y aura d'abord a balancer les profits avec les frais, et à voir si l'on retirera de l'expédition ce qu'elle aura côuté. Or, pour se gouverner sûrement dans cette appréciation des avantages et des pertes, il faut commencer par reconnaître les dispositions des chefs et des directeurs de Saint-Domingue.... On y trouvera un faisceau de complices unis par les plus pressans intérêts. Longtemps on a bercé la France de rêveries sur des divisions prêtes à éclater entre les chefs, au profit même de la métropole, sur la facilité de séduire, de ramener quelques uns d'eux, d'opposer Péthion à Christophe, (1), les Mulâtres aux Nègres. On a

(1) S'il avait pu rester quelque doute à cet égard, il serait dissipé pour jamais par le succès de la tentative faite dans ces derniers temps auprès de Péthion, répondant par cet arrêt de la constitution de son pays:

„ Aucun Blanc ne peut être maître ni propriétaire à Saint-Domingue. „ Lorsqu'une négociation s'ouvre par de pareils préliminaires, la conclusion ne se fait pas plus attendre, que le retour ne se fait tenter.

D'après cela, tout Blanc allant à Saint-Domingue n'a pas d'autre perspective que celle d'y devenir Nègre.

célébré le bonheur dont jouiraient ceux qui possèdent le tout, quand on leur céderait la partie, on a été jusqu'à dire que des Negres ne résisteraient pas au bonheur de récupérer un Gouvernement légitime. Toutes ces illusions, fruits de l'irréflexion ou produits de l'intérêt personnel, ont dû se dissiper depuis long temps devant les considérations bien autrement puissantes de l'intérêt qu'ont les Nègres à résister de toutes leurs forces. Cette vérité est bien pénible à exprimer; mais qu'il faut être aliéné de tout ce qui se passe aux colonies, pour se figurer que des hommes, les uns sur le trône, les autres établis dans des possessions bien indignement acquises assurément, mais tenues en force par eux, iront se présenter d'eux-mêmes à la dégradation, s'offrir à un nouvel esclavage! Car, s'il restent libres et dans leurs rangs, à quoi Saint-Domingue servira-t-il à la France? et quel intérêt a-t-elle à le reprendre? On ne peut procéder qu'en vue de la restauration de l'autorité de la métropole, et de la réintégration des Blancs : on ne peut pas se figurer ce que serait Saint-Domingue partagé entre les Nègres et les Blancs, entre des Nègres libres et des Nègres esclaves des Blancs. Il y a là un imbroglio qui résiste à toute définition, et qui s'opposerait éternellement à ce que Saint-Domingue servît jamais ni à la France, ni aux Blancs. Il n'y a pas de milieu : il faut que le trône de Christophe tombe, ou qu'il soit reconnu; que l'empire d'Haïti reste aux Noirs, ou le vrai Saint-Domingue aux Blancs. Or, c'est dans cette disjonctive que se trouve placée l'inévitable nécessité de la guerre. Croit-on que les possesseurs d'Haïti s'y tromperont; qu'ils

cesseront un seul jour de veiller sur la France, et de considérer tout mouvement de sa part comme autre chose que l'arrêt de leur dégradation? Pense-t-on qu'ils se diviseront? La raison, au contraire, ne les montre-t-elle pas réunis tous au premier signal d'attaque, et se pressant autour de la cause commune? Le danger commun absorberait toutes les querelles particulières. Il n'en est pas du Nègre comme de l'Européen: dans la guerre, celui-ci défend tout au plus des droits de cité; le Nègre a à défendre des droits d'homme, des droits de nature: l'Européen est menacé tout au plus de changer de maître politique; le Nègre est menacé de changer de l'état de maître à celui d'esclave. Qu'on calcule sur cela la nature et les dégrés de sa résistance. Le gouvernement est complétement organisé à Saint-Domingue; il a tout ce que l'on trouve dans ceux de l'Europe: par un premier triomphe, les Nègres ont appris à connaître leur force; ils ont vu succomber une armée française; ils ont appris à calculer l'espèce de défensive la plus fatale à leurs ennemis: on leur a donné le temps de se fortifier, d'apprêter tous leurs moyens de résistance; ils ne seront pas surpris: car l'annonce d'une expédition, le temps des préparatifs, leur fera ou leur laissera tout connaître. Alors tout ce que le besoin de se défendre peut créer de moyens de destruction, n'en doutons pas, sera mis en usage par des hommes menacés dans leurs intérêts les plus vivans; alors il est trop probable que Saint-Domingue aura cessé d'exister. Les Blancs, venus d'Europe, massacreront les Noirs; les Noirs, à leur tour, massacreront les Blancs; le Ciel lancera sur eux ses feux dévorans;

la terre les accablera de ses exhalaisons meurtrières : ils auront à combattre à la fois la nature et les hommes (1). L'animal destiné à la culture aura péri dévoré par la faim de l'un, ou refusé par les autres à la subsistance de leur ennemi ; les habitations consumées par les flammes, et, en dernier résultat, la guerre, ne livreront au vainqueur, comme au vaincu, qu'un monceau de cendres détrempées dans du sang. Tel est le tableau de toute guerre faite aux Noirs de Saint-Domingue, et le résultat inévitable de tout ce que l'on tenterait contre eux. Or, dans ce cas, on ne voit pas que la France puisse employer plus mal son argent et ses soldats. Cette conséquence est affreuse, sans doute : il en coûte infiniment de l'énoncer, mais elle n'est pas de notre choix : elle sort si visiblement de la nature des choses, qu'on serait inexcusable d'être arrêté par de prétendus ménagemens pour déguiser cette importante vérité. Les ménagemens véritables sont ceux qui retiennent sur le bord du précipice, et non pas ceux qui y laissent tomber à la suite de fausses lueurs, de flatteuses mais décevantes espérances. Il ne s'agit pas de plaire, mais de servir.

Les Nègres tués, mis en fuite, établis en marronage, les animaux, les habitations détruites, que fera-t-on de Saint-Domingue ? La nouvelle loi de l'Europe s'oppose à son repeuplement par

---

(1) L'on a lu dans les papiers publics qu'une maladie épidémique avait éclaté à la Barbade, par suite de la corruption des cadavres des Nègres exécutés en très-grand nombre, à la suite de l'insurrection, et laissés sans sépulture dans ce climat brûlant. Nature ! quels sont tes outrages, et comme tu les venges !

la voie ordinaire de la traite : quand cette prohibition n'existerait pas dans le droit public des nations, elle se trouverait dans la pauvreté des colons qui n'ont pas de quoi acheter les légions de Nègres, dont leurs habitations renouvelées auraient besoin : les colons seront sur la ligne des émigrés qui, par leur défaut de fortune, n'ont pu retirer leurs propriétés. D'ailleurs en quel nombre ne faudrait-il pas des Nègres ? s'il y en a peu, qu'en fera-t-on ? Pour en avoir beaucoup, quels capitaux ! à qui les demander ? car on ne les a pas. A quel point s'élevera la valeur du Nègre demandé en si grand nombre ? Comment les propriétaires des habitations, recréées avec tant d'efforts, pourraient-ils rivaliser avec les planteurs des autres colonies restées intactes, et sans avoir à réparer les mêmes pertes ? L'égalité proportionnelle serait rompue entre elles. Il faut le dire : on n'aperçoit pas les bornes d'une pareille catastrophe ; et cependant telle est la nature perverse de l'esclavage, que la tolérance du triomphe de cette insurrection noire est un arrêt toujours subsistant contre l'ordre colonial. D'un côté on ne peut renverser le trône de cette insurrection, de l'autre on ne peut le tolérer à côté de ceux que l'Europe occupe encore aux colonies : il n'y a que le choix des maux. Voilà où ont mené les longues distractions de l'Europe sur ce qui se passait aux colonies. On a laissé enraciner un ordre destructif de l'ordre colonial ; maintenant qu'il s'appuie sur une longue possession, sur une organisation forte, sur le danger même qu'il y aurait à tenter de l'extirper par le fer et par le feu, on ne sait que résoudre, partagé que l'on se trouve être entre les

inconvéniens du mal et ceux du remède. Ceux-ci naissent de la nature même des choses, à laquelle il faut toujours revenir. En effet, que sont des colonies? Des champs de culture, ou bien des champs de bataille? Vous allez établir vos camps au milieu de vos moissons : il vaudrait mieux ne pas semer. Si donc on ne peut rentrer que dans les ruines de Saint-Domingue, au lieu de Saint Domingue même, il vaut mieux ne pas y aller : on épargnera du moins les frais de destruction. S'il était permis d'indiquer quelque combinaison préservatrice contre une pareille catastrophe, on croirait l'apercevoir dans une conduite semblable à celle que l'Europe vient de tenir à l'égard des Barbaresques; en s'unissant pour se présenter en corps, les puissances coloniales parviendraient peut-être à faire tomber des mains d'hommes furieux les armes qu'ils ne craindraient pas d'employer contre une seule : l'aspect d'un appareil aussi imposant préviendrait peut-être les effets de leur désespoir, et peut-être reviendraient-ils à la raison par l'impuissance de s'en écarter. Pour obtenir ce salutaire effet, il serait nécessaire de faire marcher de front plusieurs mesures : 1. l'expression la plus formelle des intentions de l'Europe coloniale sur la fin de l'état anti-colonial de Saint-Domingue; 2. l'interdiction complète de tout secours et de tout asile à qui tenterait de résister; 3. les stipulations les plus favorables pour les chefs et les habitans de l'île, sous la garantie commune de toutes les puissances. Hors de cet aperçu, que l'on énonce avec une extrême défiance, il n'apparaît que des malheurs, et des malheurs tels qu'il vaut encore mieux abandonner Saint-Domingue à lui-même, que de le

précipiter dans un abîme de maux qui le rendraient encore plus improductif pour la France qu'il ne l'est dans l'état actuel, état qui d'ailleurs n'est pas fait pour durer toujours: car enfin, quelque fâcheux que soit le changement arrivé à Saint-Domingue, cependant il n'y annule pas les moyens productifs, qui sont le but de toute colonie, et l'objet des relations avec les métropoles. Saint-Domingue, en changeant de maîtres, n'a pas changé de sol ni de soleil; il continue et continuera de produire et de consommer: par conséquent, il continuera d'acheter et de vendre, d'exporter et d'importer; par conséquent encore la France pourra prendre sa part dans ce mouvement commercial, et Saint-Domingue pourra lui redevenir utile comme tout pays qui produit et qui consomme. La France en recevra, la France lui rendra; ces échanges n'auront à la vérité ni la même latitude, ni les mêmes avantages que les anciens; mais enfin ils en auront une partie, et cela vaudra beaucoup mieux qu'une destruction, à la suite de laquelle viendrait la stérilité la plus compléte à la fois pour la colonie et pour la métropole.

Si l'insurrection de Saint-Domingue continue d'être triomphante, et finit per rester en possession de l'île, par là même les deux bases de l'ordre colonial sont sapées dans leurs fondemens, l'esclavage et l'exclusif du commerce avec la métropole.

1. Quant à l'esclavage, comment le soutenir dans les autres colonies, parallèlement avec l'émancipation de la moitié de la population noire de ces contrées, qui, par son insurrection, s'est procuré la liberté, et s'est élevée jusqu'au trône: que la

partie esclave verra occuper tous les rangs, tous les postes dans lesquels ces affranchis contemplaient à genoux les maîtres dont ils se sont délivrés? L'illusion de la couleur est dissipée; le Blanc n'est plus aux yeux du Négre un homme d'un ordre supérieur; le charme est dissipé : il ne peut être recréé. Les Mexicains cessèrent de regarder les Espagnols comme des demi-dieux, lorsqu'ils se furent assurés qu'ils étaient sujets à la mort aussi-bien qu'eux. Si l'esclave est le disciple nè de la liberté, tant que dure l'esclavage, l'esclave affranchi, en sortant de la chaîne, ne devient-il pas l'apôtre de cette même liberté? N'a-t-il pas besoin de l'étendre, de s'en entourer, pour ainsi dire, comme d'autant de remparts pour la sienne propre? C'est en ajoutant à celle d'autrui, qu'il cherche à ajouter à la sienne : l'une sert de garantie à l'autre. Depuis vingt-cinq ans, a-t-on vu autre chose? Qui avait ourdi toutes les trames qui ont éclaté, tantôt dans une colonie, tantôt dans une autre, sur le continent américain et dans les Antilles? Et ce ne seront pas les dernières dont les colons auront à surveiller la trame, à prévenir l'explosion, tant que le foyer de ces dangereuses manœuvres subsistera parmi eux. N'est-ce pas d'Haïti qu'étaient partis les missionnaires avant-coureurs de l'insurrection de la Barbade? N'est-ce pas d'Haïti que sont sortis les armemens qui ont été disputer l'Amérique à l'Espagne, et qui ont débuté par affranchir les esclaves du royaume de Terre-Ferme? N'est-ce pas des mêmes bords que s'élancent les nouveaux pavillons qui infestent les mers des Antilles, et qui, dans leur naissante audace, promènent sur les mers éton-

nées des navigateurs inconnus, poursuivant le commerce paisible, qui fuit devant ces redoutables flibustiers, successeurs de ceux qui épouvantèrent ces mêmes rivages par leur indomptable et féroce courage? Comment échappera-t-on aux dangers des relations établies et favorisées par le commerce et par la paix, lorsqu'on a tant de peine à s'en préserver sous l'égide des précautions que la guerre autorise, pendant la suspension des droits ordinaires de la liberté, et sous la forte protection des lois martiales? On ne peut assez inculquer cette vérité : on ne conçoit pas le mode d'existence de colonies qui renfermeront au milieu d'elles d'autres grandes colonies existantes sous des lois opposées dans leurs parties essentielles et élémentaires. On ne peut se figurer ce qu'elles auront à en souffrir, et, finalement, comment elles pourront y résister : il y a incompatibilité entre elles.

2. Si la fin de l'esclavage est le premier besoin de toute population noire, la fin de l'exclusif est le second. C'est la différence qui se fait remarquer entre les colonies avec des esclaves et les colonies sans esclaves: dans celles-ci le colon n'a besoin que de se soustraire au joug de l'exclusif, au lieu que le Nègre a besoin de rompre à la fois l'un et l'autre. Dès qu'il a obtenu le premier point, il passe au second: telle est la gradation tracée par la nature. On commence par la liberté de la personne, on continue par celle du commerce; cette marche a été observée à Saint-Domingue: dès que les Nègres furent libres, ils ouvrirent les ports. Par conséquent, si l'ordre actuel continue de prévaloir, Saint-Domingue continuera ses relations avec toutes

les nations commerçantes; Saint-Domingue deviendra le port franc des Antilles. Il n'en exista jamais de plus beau; mais cet affranchissement du commerce dans une aussi grande colonie serait-il compatible avec celui des autres colonies? Comment pourront-elles supporter la concurrence des ports ouverts de Saint-Domingue, avec leurs ports fermés? Aussi, en voyant la France et l'Espagne presser avec une nouvelle rigueur le rétablissement de leur exclusif, se demande-t-on ce qu'elles prétendent faire avec lui. La franchise de Saint-Domingue fera la franchise des Antilles, comme sa liberté fera leur liberté. La Blanc lui-même, cet homme si ombrageux sur l'article de la liberté de la personne, est l'allié nécessaire de toute liberté de commerce. Celui-là même, qui ferme ses ports, court aux ports ouverts, et cherche à s'associer à leurs bénéfices: c'est là le point par lequel les Blancs et les Noirs se touchent, et, divisés sur tout le reste, ils se rencontrent là.

Cependant au milieu de tous ces inconvéniens, quelque grands qu'ils soient, et par là même qu'ils sont fort grands, il faut prendre un parti: toujours délibérer et ne résoudre jamais, n'avance rien. Que faire donc de Saint-Domingue? Osons le dire, dans l'intérêt général, et dans le silence de tout intérêt particulier, et répondons avec assurance: Le laisser tel qu'il est, et ne plus travailler qu'à faire entrer dans la société générale, des hommes qu'autrement il faudrait tuer. A défaut de pouvoir en faire la conquête pour la France (1), faisons-en la conquête

(1) Ce qui tient à l'ordre politique dans l'indication de cette

pour la société générale; laissons-les à l'humanité, et rappelons-les à elle, autant qu'il sera en nous.

Ainsi sera réalisé ce que demandait Raynal, dans la première édition de son ouvrage: « Pour renver-
» ser l'édifice de l'esclavage établi par des lois au-
» thentiques, il ne faudrait pas faire tomber les
» fers des malheureux qui sont nés dans l'esclava-
» ge, ou qui y ont vieilli. Ces hommes stupides,
» qui n'auraient point été préparés à ce change-
» ment d'état, seraient incapables de se conduire
» par eux-mêmes: leur vie ne serait qu'une indo-
» lence habituelle, un tissu de crimes. Le grand
» bienfait de la liberté doit être réservé pour leur
» postérité, et même avec quelques modifica-
» tions..... »

Plus tard, il disait à l'Assemblée Constituante:
« Vous avez fait pour les colonies beaucoup plus
» que la politique ne vous permettait de faire,
» sans avoir fait ce que l'humanité voulait que vous
» fissiez..... »

Le devoir que nous nous sommes imposés de ne déguiser aucune vérité, soit qu'elle loue, soit

---

forte résolution, ne peut être séparé des soins les plus recherchés pour le ménagement des intérêts des propriétaires dépossédés. On ne doit point les perdre de vue dans l'arrangement que la force des choses amènera nécessairement avec les détenteurs de Saint-Domingue; car on ne peut pas rester dans un état continuel de demi tolérance, de demi-reconnaissance, qui renferme une partie des maux de la guerre, et prive d'une partie des biens de la paix. Quand la raison fera faire ce pas, il sera temps de s'occuper, et alors on le fera avec avantage, du sort des colons: alors la France recueillera une partie des fruits de la dette payée à la justice et à l'humanité; et l'on ne peut pas s'enrichir en meilleure compagnie.

qu'elle accuse, nous a dicté les deux réflexions par lesquelles nous terminerons cet article. La première sera un hommage aux colons, parmi lesquels, avant la révolution, l'esclavage avait à la fois perdu de sa rigueur et de son indocilité; il était devenu tout ensemble plus soumis et plus doux; le maître avait cessé, à peu près partout, d'être cruel et tyran; l'esclave, d'être révolté et menaçant. A mesure que la chaîne devenait plus légère, l'esclave la trouvait telle, la portait avec plus de facilité, et montrait moins d'envie de la rompre. Tous les jours l'esclavage se rapprochait davantage de l'état de domesticité; ses rigueurs disparaissaient au milieu d'habitudes généralement plus humaines; et l'esclave était moins à craindre, à mesure qu'il avait moins à craindre lui-même. Les propriétaires étaient généralement éclairés sur la liaison de leurs intérêts avec le bon traitement des esclaves; une partie étaient leurs pères, au moins autant que leurs maîtres, et les Nègres les payaient assez communément de leur affection, par un juste retour de fidélité et de tendresse. Il y en a mille exemples aussi honorables pour le maître qui avait su inspirer ces sentimens, que pour l'esclave qui avait su les ressentir. De grandes habitations, et même fréquemment, offraient le spectacle d'une immense famille, où le Blanc ressemblait à un patriarche, dont il retraçait la bonté; et les esclaves, de leur côté, réunis autour de lui, représentaient les premières tribus dans l'âge d'or des premières sociétés. Ce tableau devenait tous les jours plus commun aux colonies, de manière que les crimes des maîtres envers les esclaves, et ceux des esclaves envers leurs maîtres de-

venant aussi plus rares, les expressions proverbiales, comme les peintures enflammées de l'état des Nègres, tombaient à faux et étaient absolument dépourvues de vérité : elles se rapportaient à d'autres temps, et ne convenaient plus du tout à celui-ci. Qu'il y eût encore des maîtres durs, des gouverneurs impitoyables, des cœurs de fer dans la classe supérieure et commandante, comme dans la classe inférieure et obéissante il y en avait d'inaccessibles à l'affection et à l'attachement qui naissent des bons procédés, on ne peut élever aucun doute à cet égard ; mais le nombre en était très-réduit, et surtout il n'était qu'un infiniment petit en comparaison de ceux qui avaient embrassé d'autres procédés ; et c'est de ceux là seulement qu'il faut s'occuper, puisqu'ils font la majorité et presque la totalité. L'état positif et la tendance générale de l'état des Nègres portaient donc vers une amélioration continuelle, mais graduelle, et cette disposition était sûrement celle qui approchait le plus de la perfection, pour les colonies, et pour les esclaves eux-mêmes, celle qui pouvait remplir plus convenablement leurs vœux bien entendus : car, étant volontaire, provenant des mœurs et non des lois, elle avait une pente plus naturelle, plus douce, quoique plus forte et plus étendue que celle que des lois positives pouvaient donner ; parce que les lois sont, de leur nature, restreintes et bornées ; l'objet en est fixe et déterminé : au lieu que les mœurs embrassent tout et s'appliquent à une multitude de détails que la loi ne peut apercevoir ni saisir, qui la dépassent ou qui lui échappent. L'esclavage tendait donc au point où la raison la plus

éclairée, à défaut de pouvoir l'abolir, devait travailler à l'amener, pour l'amélioration commune du sort du maître et de celui de l'esclave.

Le maître était sans peur et sans reproche, l'esclave sans crainte et sans danger; l'un s'accoutumait à commander sans rudesse, l'autre à obéir sans regret; et cet état, à force d'être général, habituel, avait perdu, aux yeux même de l'esclave, une partie de son horreur: il se pliait plus volontiers à un joug partagé par un plus grand nombre de têtes. De son côté, le maître perdait au milieu de milliers d'autres maîtres l'enflure des sentimens que les anciens maîtres, plus isolés, contractaient loin des témoins; la population toujours croissante des colonies, l'extension graduelle des relations avec l'Europe, ainsi que l'acceptation de ses mœurs, avaient introduit et fortifié chez le colon l'amélioration de sa manière d'être envers son esclave. Il était en vue d'un trop grand nombre d'hommes pour vouloir s'y montrer d'une manière défavorable, pour vouloir y rester exposé au mépris et à l'horreur que des procédés cruels, ou bien effacés de l'usage général, ne pouvaient manquer d'inspirer. Nous aimons à faire remarquer ce changement, à la louange commune des colons et de la civilisation, dont cette amélioration dans le sort des malheureux Africains était évidemment l'ouvrage; et cependant cette amélioration n'a pu retenir l'esclave dès qu'il a pu rompre la chaîne, tant elle est un pesant fardeau!

Nous serons moins heureux, et privés d'une satisfaction semblable, lorsque nous énoncerons la seconde proposition que nous avons annoncée plus

haut ; mais l'intérêt public, et peut-être même le sort des colonies ne permettent pas de la taire : c'est de recommander la plus grande circonspection pour admettre les projets qui peuvent venir du côté des colons. Qu'on les consulte sur les cultures des colonies, sur des objets de détail relatifs à ces contrées, et qu'ils soient écoutés : ils ont en leur faveur l'autorité de l'expérience et celle des connaissances locales ; mais pour tout ce qui dépasse cette ligne, pour tout ce qui touche à la politique, comme régulateur et réparateur de l'ordre colonial, il faut bien se garder de leur donner accès ; parce que ce serait le donner avec eux à des illusions, à des haines, à des intérêts qui ne peuvent qu'égarer dans la recherche de la vérité sur cette question.

Il y a une fatalité attachée au nom de banni. Depuis qu'il y a des bannis (et cela date de loin), en tout temps, en tout pays, ils ont été les mêmes ; comme ils ont un besoin uniforme, ils doivent avoir un esprit uniforme. Toujours ils ont représenté la rentrée dans la patrie comme la chose la plus facile, et leur domination comme la chose indispensable ; toujours ils se sont dits désirés, appelés, et nécessaires au bien des pays dont ils étaient séparés. Des émigrés d'Athènes jusqu'à ceux de France et des colonies, il n'y a eu qu'un langage et qu'un esprit ; l'esprit colon est justement l'esprit émigré. A entendre ceux-ci, la rentrée en France était la chose la plus facile : ils étaient attendus, désirés. On a vu en cent endroits le résultat de ces illusions qui ont déposé, sur les entreprises formées d'après elles, les plus lugubres souvenirs. De petits complots, bien obscurs, devaient, à les en-

tendre, conduire à frapper au cœur même la puissance ennemie. On a vu des agens aux colonies promettre, essayer et réussir de même. Les discours, les écrits des colons sont tous marqués au même sceau d'âcreté (1) et d'illusions qui caractérisent ceux de l'émigration. L'esprit colon n'est pas moins incompatible avec les colonies, que l'esprit émigré l'a été, l'est, et le sera toujours avec la France. Cet esprit a coûté cher à celle-ci: dès le début, il irrita la France, il effraya l'étranger, et le détourna de travailler à remettre la France dans des mains qui ne présentaient pas les garanties attachées au calme des passions et à la justesse des jugemens. Muet et tremblant pendant l'empire de celui qui avait r'ouvert des portes qu'on n'avait pas pu enforcer, cet esprit a repris son cours et fait une véritable invasion en France, qui lui doit une partie des maux qui sont venus obscurcir une époque dans laquelle un bonheur tranquille pouvait servir de consolation pour la perte de beaucoup de gloire et de puissance. Il en est de même pour les colons: chez eux, comme chez les premiers, les plus honorables sentimens, les intentions les plus pures, deux choses qu'on se plaît à reconnaître, se trouvent séparées des lumières propres à faire bien juger de l'état des choses, ainsi qu'à guider dans le choix de remèdes qu'elles exigent; leurs vertus mêmes ont leurs dangers, en leur faisant chérir des haines et des rigueurs qui seraient encore des im-

(1) Voy. l'ouvrage de M. le comte de Saint-Mery, dans lequel sont relatés plusieurs de ces écrits.

prudences et des menaces de troubles, lors même que l'exécution en serait possible. On a dit que personne n'était juge dans sa propre cause; cette espèce d'esprit a confirmé ce vieil adage, en montrant les mêmes hommes avec lesquels il y aurait beaucoup à gagner en les consultant sur d'autres objets, abandonnés tout à coup de leur raison, dès que l'on touche à ces questions dans lesquelles leurs intérêts propres se trouvent enveloppés. Cette observation ne s'étend qu'à l'esprit colon et émigré en général. Il est de bien honorables exceptions et même en assez grand nombre, qui ont montré parmi eux des hommes également prémunis contre l'exagération de l'esprit et l'égarement de la raison; quelques-uns se sont séparés de grandes fortunes et se sont soumis à de sévères privations avec une fermeté d'âme qui aurait honoré l'école de Zénon, et, comme si l'élévation des sentimens suivait celle des rangs, c'est parmi les classes supérieures que se sont retrouvés plus souvent la noblesse du désintéressement, le baume de la modération, comme si, dans l'ordre moral ainsi que dans l'ordre physique, on respirait un air plus pur à mesure qu'on s'éloigne de la terre, et qu'on dût le retrouver plus épais à mesure que l'on y redescend.

Tableau de la population noire aux Antilles et sur le continent américain.

Antilles	1,600,000 h.
Brésil	1,500,000
Amérique espagnole	600,000
Etats-Unis d'Amérique, en 1810. .	1,377,310
Total	5,777,310 h.

La population noire des Etats-Unis est presque entièrement concentrée dans ses Etats du sud; ceux du nord en sont exempts.

CHAPITRE XIII.

Comparaison des Principes constitutifs de l'ordre colonial avec celui que les Métropoles ont suivi.

QUATRE principes constituent l'ordre et la puissance coloniale:

1. Proportionner les colonies aux métropoles, soit pour l'étendue, soit pour la population;

2. Proportionner la marine aux possessions coloniales et à celles des autres peuples maritimes et coloniaux.

3. Proportionner l'industrie et les capitaux, dont le travail est la source, aux besoins des colonies, de manière à ce qu'elles ne soient pas attirées trop fortement vers les communications avec les étrangers;

4. Donner aux colonies une administration intérieure qui diminue pour elles le besoin de recourir à la métropole.

Nous ajouterons que ces principes de la vie coloniale doivent, comme ceux-mêmes de la vie des métropoles, être placés sous l'égide d'une constitution qui, au sein de la métropole, vivifie, fortifie, garantisse et affermisse toutes les branches du sys-

tème colonial ; garantie indispensable, sans laquelle aucun ordre colonial ne peut être de durée, ni d'effet solide et étendu, comme nous le prouverons par la comparaison de la fortune coloniale de l'Angleterre et de celle de la France, dont l'une, par sa constitution, a toujours été en grandissant, et l'autre, par l'absence d'une constitution, a toujours été en s'affaiblissant jusqu'au point de disparaître tout-à-fait.

Les peuples européens ne sont pas possessionnés aux colonies en raison de leur puissance en Europe, ni de la surface qu'ils y occupent, non plus qu'en proportion du rôle qu'ils y jouaient avant que de posséder des colonies. Au contraire, cette possession les a mis dans le cas de changer en Europe le rôle qu'ils y jouaient auparavant ; car le peuple qui a acquis ou perdu des colonies importantes, ne se ressemble pas à lui-même, avant ou après ces acquisitions ou ces pertes. La richesse fait aujourd'hui la base de la puissance, et les colonies étant sans contredit la source la plus abondante des richesses modernes, elles sont par là même celles de la puissance : ce sont elles qui donnent la balance du pouvoir par celle de la richesse, et qui tiennent celle de l'Europe suspendue, pour ainsi dire, au dessus des mers qui les séparent de cette région, comme des autres pays dont elles règlent aussi la destinée.

Les premiers établissemens des Européens aux colonies, ne connurent ni règle ni mesure : s'emparer de tout ce qui était à sa convenance, sans proportion avec ses facultés pour le garder ; convoiter et saisir les établissemens d'autrui ; appeler

imprudemment à l'exécution de ses projets les naturels, et les initier dans les terribles secrets de la tactique et des arts de l'Europe, secrets qu'elle devait se réserver pour elle seule; telle fut la marche que les Européens ont continuellement suivie et pratiqnée dans leurs établissemens. La terre, touchée pour la première fois par un Européen, devenait son domaine; le consentement et l'usage en avaient fait un droit, qui, nécessaire peut-être en lui-même, devint la source d'une multitude de désordres: car, dès qu'il ne s'agissait que d'arriver le premier pour posséder, on ne songea, on ne dut songer qu'a courir aux découvertes; on multiplia les excursions uniquement pour se donner plus d'étendue, sans penser à proportionner ces envahissemens au besoin ou à la somme des moyens qu'on pouvait consacrer à leur garde. De là, ces immenses établissemens de quelques peuples qui, allant toujours devant eux, finirent par envahir des continens tout entiers, sans en approfondir aucun, et qui restèrent attachés sur les rivages qui les avaient reçus. C'est cette inconsidération générale qui, ne connaissant plus de bornes, donna lieu à cette fameuse ligne de démarcation qui, partageant le monde en deux zônes de propriétés, comme la nature l'a partagé en zônes de climats, attribuait une moitié du globe à un peuple, et la seconde à l'autre: elle adjugeait une moitié du monde à une nation qui occupe sur sa surface une place à peine sensible, et qui, trop au large dans l'étroite enceinte qui l'enferme chez elle, n'aspirait encore qu'à en envahir d'immenses chez les autres. Cette soif de conquêtes et des invasions réalise ce qu'a dit un cé-

lèbre moraliste, que si le monde était partagé entre deux hommes, ils se battraient encore pour les frontières. On s'est plu à représenter cet acte de la puissance pontificale comme le dernier dégré de la confiance en son autorité propre, ainsi que comme celui de l'obéissance qu'elle obtenait alors. On en a fait un sujet continuel de criminations et de reproches. Les bons esprit lui auraient épargné ces derniers, mais ils n'auraient pas été embarrassés d'en articuler d'autres.

Les Portugais, arrivés les premiers en Asie, ne songèrent qu'a s'y étendre; ils manquèrent, dans toutes les occasions, au principe élémentaire de ne pas embrasser plus d'étendue qu'on n'en peut garder, de ne faire rien de disproportionné, et de ne pas placer une tête apoplectique sur un corps grêle et fluet, comme de ne pas donner le corps d'un colosse à une tête de nain. Dans l'ordre politique comme dans l'ordre physique, tout doit se correspondre, et la disproportion des parties, dans les deux cas, nuit également à la bonne organisation de l'ensemble, et au jeu des ressorts. Les Portugais donnerent à l'Europe un mauvais exemple qu'elle a trop imité : eux mêmes ne tardèrent pas à ressentir la conséquence de ce défaut de modération, car ils se trouvèrent à la fois trop faibles contre les naturels et contre les Européens. A mesure que ceux-ci arrivaient aux colonies, les Portugais étaient obligés de céder la place, à défaut d'avoir pu s'affermir dans aucune : ils perdaient successivement leurs possessions, par l'absence de moyens suffisans pour les défendre. Les armées, les flottes, les garnisons, tout était incomplet, ou bien

au-dessous des besoins qui se faisaient sentir. Rien ne pouvait résister à des ennemis plus nombreux, mieux pourvus, et qui, arrivés plus tard en Asie, n'avaient pas eu le temps d'éprouver les atteintes du climat, et de s'amollir comme les premiers conquérans. En attendant, le Portugal s'était épuisé pour fournir aux frais de cette étendue de conquêtes : il ne pouvait plus les soutenir qu'avec la lie de la nation, ou qu'avec des étrangers qui se vouaient à son service. Voilà la vraie cause de la décadence des établissemens portugais. La métropole était hors d'état de les soutenir ; il n'y avait pas de proportion entre elle et ses colonies. Quelle différence, si, consultant davantage ses forces, mesurant mieux sa position et ses ressources, s'élevant au-dessus de cette aveugle cupidité qui fait tout désirer, tout convoiter, le Portugal avait su se borner, s'arrêter de lui-même dans ses conquêtes, faire un choix dans les possessions qui s'offraient à lui, s'y restreindre strictement, et, content de ce qu'il pouvait posséder avec sûreté, abandoner le reste! Il aurait évité par là des guerres ruineuses, la perte de ses établissemens, qui en a été la suite, et l'affaiblissement dans lequel il est resté. Pour avoir ambitionné de trop grandes colonies, le Portugal a fini par n'en plus avoir ; pour avoir voulu y dominer, il en a été effacé. Le Portugal, trop faible en population pour garder ses colonies, était trop peu puissant sur mer pour avoir la force qui est nécessaire à une nation coloniale, et qui supplée par la puissance maritime à la faiblesse de la puissance continentale, comme le fait l'Angleterre. Les Portugais ont eu de grands succès et un grand éclat,

avant la création de la marine moderne; mais depuis que les Hollandais, les Français, et surtout les Anglais, se sont formés en grandes puissances navales, depuis que, par le nombre des vaisseaux et l'habileté à les gouverner, on est parvenu à maîtriser la terre par la mer, les peuples qui n'ont pas suivi les progrès de leur siècle, sont restés dans une grande infériorité à l'égard des autres, et tout ce qui, dans leurs possessions, pouvait convenir à ceux-ci, est devenu pour eux une proie facile. Aussi les Portugais ont-ils perdu, presque sans combattre, tout ce que l'on a tenté de leur enlever, et ne possèdent-ils plus que ce qu'on a bien voulu leur laisser. Ce peuple, comme épuisé par les efforts qu'il fit pendant un siècle, est tombé dans un assoupissement léthargique: rien n'a pu l'émouvoir, ni l'en faire sortir. Partagé entre la superstition d'un bigotisme avilissant et les voluptés de son climat, il a oublié son ancienne gloire, et, content de ses souvenirs, il n'a plus rien tenté pour rattacher sur son front quelque partie des lauriers qui ombrageaient la tête de ses pères. Où sont-ils les descendans des Gama, des Albukerque, des Castro, des Athaïde, et tant d'autres héros qui rendirent le nom portugais si redoutable et si illustre? Comment reconnaître la race, les rejetons des conquérans de l'Asie, dans cette espèce dégénérée qui erre sur les établissemens encore subsistans du Portugal, et qui, semblable à des ruines, paraît être destinée à y montrer les lieux où furent les établissemens portugais, plutôt que les lieux où ils sont encore? Pareil à ces météores éclatans, mais sans consistance, qui brillent un instant pour s'éteindre aussitôt, le

Portugal a jeté une fois une éclat vif et très-lumineux : il s'est éclipsé depuis ce temps. Sa vie politique, à la différence de celle des autres empires, s'est réunie tout entière sur un certain période de temps, et sur quelques hommes ; elle a fini avec eux, et ce qui lui en reste le fait rassembler à ce guerrier que l'Arioste peint comme déja mort, mais marchant encore par suite d'une longue habitude.

Le Portugal est resté stationnaire, au milieu de l'avancement général des lumières et de l'industrie parmi les autres peuples ; il n'a pas gradué sa marche sur leurs progrès ; et, à défaut d'avoir suivi leurs pas, il est resté fort loin d'eux. Taudis que les autres Européens formaient à l'envi, dans leurs arsenaux, dans leurs ports, tous les moyens de la puissance maritime, le Portugal se bornait au plus étroit nécessaire, dans cette partie comme dans toutes les autres branches de son administration. Les autres nations recherchaient partout l'extension et les bénéfices du commerce; le Portugal abandonait le sien à l'exploitation de l'Angleterre: il s'est mis en régie, et comme en tutelle sous cette puissance ; il y a végété, se bornant à entretenir chez lui des habitudes et une régularité à peu près monacales, et à se tenir au dernier rang de la scène du monde.

De pareilles dispositions ne sont pas propres à faire d'un peuple le maître de colonies bien florissantes ni bien puissantes Aussi, dans quel état se montrent celles du Portugal ? Celles d'Asie font horreur : ce sont les lambeaux de l'ancienne puissance portugaise; le Brésil a, par sa fécondité, lutté contre l'incurie de la métropole, et opéré le miracle d'en triompher. Le Portugal a dû la conservation de ses

colonies à la protection de l'Angleterre, qui s'opposera toujours à laisser dépouiller par d'autres l'Etat qu'elle exploite pour elle-même; au voisinage de l'Espagne, qui confine le Portugal en Amérique comme en Europe. L'Espagne n'est occupée qu'à se défendre elle-même, et à repousser les attaques de toute nature auxquelles prêtent ses immenses possessions, au lieu d'en méditer contre celles des autres. Elle a eu le bon esprit de sentir qu'elle y était assez au large, que de nouvelles acquisitions ne lui convenaient pas, que le Portugal n'était pas un voisin plus inquiétant en Amérique qu'en Europe, et qu'enfin toute entreprise contre lui la commettait sur-le-champ avec son plus redoutable ennemi, l'Angleterre: toutes ces considérations ont valu de sa part une longue paix aux colonies portugaises.

Les autres nations n'étaient ni en mesure, ni en volonté d'aller faire une conquête comme celle du Brésil; elles y auraient rencontré les Anglais, et le défaut de supériorité navale leur interdit d'y penser. L'entreprise de Du-Guay-Trouin sur Rio-Janeiro fut un coup de main heureux de la part de ce célèbre marin; mais elle n'eut rien de la nature d'une entreprise faite en vue d'établissement; car c'est là où il aurait retrouvé les Anglais. Il avait bien pu masquer son plan et dérober sa marche, cela est toujours praticable sur mer; mais, une fois fixé sur un point déterminé, il appelait sur lui toutes les forces de l'Angleterre, qui, soit par elle-même, soit par l'interruption de toute communication avec la métropole, l'aurait bientôt forcé de renoncer à ses projets.

Le Portugal a donc manqué à deux points est

sentiels de l'ordre colonial ; il n'a pas proportionné ses colonies à sa population, ni sa marine à ses colonies et aux autres marines de l'Europe ; il n'a pas donné plus de soins à l'accroissement des capitaux et des fabriques, par lesquelles il pouvait suffire à l'approvisionnement et à l'amélioration de ses colonies : on ne peut parler que de celles du Brésil. Eh bien ! les produits de cette colonie sont insuffisans pour couvrir les importations auxquelles l'infériorité de la culture et des fabriques, force le Portugal de recourir ; car ce pays reçoit chaque année, surtout de l'Angleterre, une masse d'importations qui absorbent les 75,000,000 fr. qu'il retire du Brésil. Aussi, a-t-il si bien appauvri ce pays, que le Brésil, ce grand producteur de l'or, n'en possède pas plus que la métropole ; de manière à ce qu'en dernier résultat, le Portugal n'exploite le Brésil qu'au profit de l'Angleterre et des autres nations commerciales de l'Europe. Les colonies portugaises manquent d'une administration intérieure, et sont régies par la métropole, sur son propre modèle. Ainsi, le Brésil est gouverné par un vice-roi, ayant sous lui des gouverneurs particuliers pour chaque province, qui sont au nombre de neuf : c'est la répétition de ce qui se passe en Portugal, dans lequel le roi fait régir les provinces par des gouverneurs dirigeant directement sous ses ordres toutes les parties de l'administration, sans aucune intervention de la part des sujets.

Ce gouvernement, étant au nombre des gouvernemens absolus, ne renferme aucun des principes de durée, d'amélioration, ou de garantie, qu'offre un état régi par une constitution dont les bases sont

fixes, et qui conduit le gouvernement à agir d'après des plans suivis et toujours indiqués par l'esprit national, qui, dans son union avec le gouvernement, le soutient et en est soutenu à son tour.

Le Portugal allait recevoir la punition de tous ces oublis, lorsque le passage du roi au Brésil est venu dénaturer son état colonial, en l'isolant de sa précieuse colonie, en le changeant lui même en colonie, et elle en métropole. Si le passage du roi n'avait pas eu lieu, le Portugal perdait le Brésil de deux manières : 1. par l'attaque qu'en auraient faite les Anglais, sous prétexte de guerre avec le Portugal soumis aux Français ; 2. par l'indépendance dans laquelle ce grand pays, séparé de la métropole par la guerre, ne pouvait manquer de tomber, comme ont fait les colonies espagnoles, et par la même raison et avec le même succès.

La Hollande avait, plus que les autres pays à colonies, mesuré sa marche et proportionné ses désirs à ses facultés. S'il était permis de reconnaître quelques signes, quelques traces de plan dans la formation des établissemens coloniaux de quelque peuple, on ne pourrait en disputer l'honneur au peuple hollandais ; il semble avoir apporté dans l'ordonnance de ses colonies quelque chose de son esprit régulateur et juste. Au lieu de divaguer sur tous les points abordables alors du globe, comme il était dans l'usage général de le faire, les Hollandais se sont fixés de bonne heure au cap de Bonne-Espérance et aux Molucques ; il pouvaient suffire à la garde de ces possessions. De leur côté, elles suffisaient à leur ambition. La Hollande a donc observé le premier principe de l'ordre colonial, ce

lui de l'égalité proportionnelle entre la colonie et la métropole ; mais sa population n'y correspondait pas : aussi, ses colonies étaient-elles fort mal gardées. La réunion de la Belgique avec la Hollande a corrigé cette disproportion, et désormais le royaume des Pays Bas suffit à leur garde ; il n'aura plus besoin de la confier à des hommes engagés à ce service par des moyens ou trop vils ou trop violens pour lui être attachés, ou pour n'être pas le rebut de l'Europe, destinés plutôt à peupler les tombeaux de Batavia qu'à défendre ses remparts.

La Hollande n'avait pas non plus assez veillé à sa marine ; cette négligence pouvait être la suite de la position particulière dans laquelle elle se trouvait placée. Sans s'être arriérée, ni déclarée vassale de l'Angleterre, autant que l'avait fait le Portugal, la Hollande jouissait de sa protection et comptait sur elle ; et ce qui achevait à la fois de la garantir et de l'endormir, était la certitude de retomber sous l'égide de la France, lorsque la protection de l'Angleterre l'abondonnerait. Ces deux puissances, étaient ses auxiliaires nées, l'une contre l'autre : aussi, était-il passé comme en usage de lui rendre à la paix tout ce qu'elle pouvait avoir perdu pendant la guerre. L'Angleterre a toujours regardé les Etats-Généraux comme un objet d'une importance majeure pour elle-même. De longues alliances avaient comme identifié les deux pays. Dans ces derniers temps, l'Angleterre a rapporté une partie de ses vues et de ses efforts à fortifier la Hollande pour l'opposer à la France, et former par elle une barrière pour le nord. C'est ce qu'elle a fait par la création du royaume des Pays-Bas, qui est son ouvrage direct;

La Hollande n'a recouvré qu'une partie de ses colonies, en laissant dans les mains des Anglais les plus précieuses, le Cap et Ceylan, dont la perte annule celles qui lui restent, et complète la domination coloniale que l'Angleterre exerce sur la Hollande comme sur tous les autres propriétaires des colonies.

Du côté de la richesse en capitaux et en industrie commerciale, la Hollande l'emportait sur toutes les nations : aussi, loin de craindre la concurrence d'aucune dans les colonies, c'était elle qui faisait craindre la sienne ; parce que, naviguant à meilleur marché, se contentant de profits plus modérés, elle pouvait supplanter dans tous les marchés tous ses concurrens, et dominer là, comme elle fait partout où elle est reçue. Dès que l'on parle de capitaux et de commerce, le nom des Hollandais vient se placer de lui-même au premier rang.

Il est malheureux que la Hollande eût commis un oubli pareil à celui que nous avons reproché aux Portugais, en négligeant de donner à ses colonies une administration propre qui les eût exemptées de la dépendance directe de leur métropole. Mais la Hollande n'avait pu donner à ses colonies ce qu'elle n'avait pas elle-même, une constitution. Le Gouvernement de ce pays était difficile à définir ; trop républicain pour ce qu'il y avait en lui de monarchique, trop monarchique pour ce qui s'y montrait de républicain, trop aristocratique pour la partie démocratique, trop démocratique pour la partie aristocratique, ses élémens n'étaiet pas mêlés dans de justes proportions. Ce Gouvernement était

un peu chaos, et comme c'est dans les ténèbres qu'on est le plus sujet à se heurter, de long tiraillemens entre la partie monarchique et la partie républicaine, soutenues chacune par les élémens qui entraient dans la composition de cette singulière constitution, conduisirent au renversement qui eut lieu en 1794, et qui fut amené et accepté par une partie des Hollandais, comme l'expiation de celui qui avait été fait en 1787, par une force étrangère, l'armée prussienne. Ce sont de ces espèces de revanches que les partis ne savent pas se refuser. La nation se trouva partagée, parce qu'elle était mal constituée; elle fit naufrage, parce qu'elle était mal assise; elle aurait péri, et serait restée effacée de la liste des nations, si l'état qui l'avait conquis, avait eu lui-même une constitution pour défendre sa propre existence avec ses conquêtes, comme on le démontrera plus bas.

L'Angleterre avait, comme les autres peuples, péché contre le principe élémentaire des proportions entre la métropole et les colonies. Cette inobservation trouve son application à l'égard de ses trois colonies, et l'aura avec le temps à l'égard d'une quatrième.

Ce sont 1. les Etats-Unis, 2. l'Inde, 3. le Canada, 4. le Cap.

Les Etats-Unis étaient trop étendus, et susceptibles d'acquérir une trop grande population pour pouvoir appartenir long-temps à l'Angleterre: aussi n'a-t elle pu les conserver pendant cent cinquante ans. Dès qu'il se sentirent peuplés de trois millions d'habitans, ils se firent libres, bravèrent la métropole, et brisèrent son joug. La chose ètait forcée;

trois millions d'Américains se sentaient en force pour résister par leur masse aux détachemens que l'Angleterre pouvair diriger contre eux. Celle-ci ne pouvait faire agir qu'une fraction, qu'une parcelle de sa population ; l'Amérique pouvait se défendre avec toute la sienne: elle n'avait donc pas besoin d'équivaloir à la population de l'Angleterre, mais seulement à la partie de cette population qui était disponible contre elle : ce n'était jamais que dix mille ou vingt mille Anglais qui pouvaient venir l'attaquer; et de son côté c'était avec la totalité de sa population qu'elle pouvait la repousser. Ceux-là avaient à venir de loin, avec tous les désavantages attachés aux expéditions maritimes ; la population américaine était toute portée sur le terrain. Une métropole ne peut pas se déplacer en corps de nation ; une nation au contraire peut se défendre avec tous les avantages de la présence de tous ses membres sur le théâtre de la guerre. L'issue de la lutte ne pouvait être douteuse, et ne le sera jamais entre deux proportions si différentes ; dans tout cela, une seule chose a le droit d'étonner, c'est qu'un peuple aussi éclairé que les Anglais l'ait commencée.

Il en sera de même dans l'Inde avec le temps; fions-nous-en à la nature des choses : elle ne trompe jamais. L'Angleterre est si loin de l'Inde, et l'*Inde si près* ; l'Inde est si grande, si peuplée en comparaison de l'Angleterre, que l'Inde ne peut être gardée que par les Indiens mêmes. Les Anglais ont jusqu'ici suppléé avec un rare bonheur à l'insuffisance, de leur population dans l'Inde par l'emploi même des habitans, enrégimentés et disciplinés à l'européenne. Cent quarante mille Indens

sont conduits par trois mille officiers anglais, et joints à dix-sept mille hommes de troupes anglaises ; cette disproportion dit tout. Les Anglais ont eu l'art de faire servir l'Indien contre lui-même au profit d'étrangers venus chez lui pour y être les maîtres, et pour l'asservir ; mais tout cela aura un terme; le moment arrivera un peu plus tôt, un peu plus tard, mais il arrivera ; et il n'est pas difficile d'apercevoir le terme de cet empire dans les progrès de son étendue, et dans ceux que les naturels feront dans les mœurs de l'Europe. Le premier général indien qui sera formé dans les rangs de l'armée anglaise de l'Inde sera le dernier Indien qui servira l'Angleterre contre l'Inde ; et qui peut dire combien d'Hyder-Aly, de Tippoo-Saïb sont déjà sous ses drapeaux, ou prêts à y entrer? Il y a vingt ans, qui songeait à Toussaint Louverture, à Christophe, à tous ces chefs de bandes ou de conseils qui jouissent de Saint-Domingue, ou qui le régissent? Qui peut déterminer le point auquel l'ambition, l'amour de la liberté, et tous les sentimens qui sont en possession d'exalter l'esprit des hommes, et de les détourner de leurs devoirs, pourront porter, même des Anglais, à concevoir, à concerter, à conduire à exécution ce grand événement? L'Inde, asservie par des mains anglaises, peut être affranchie par des Anglais. Quoi qu'il en soit, et à quelque heure que frappe ce coup, désormais inévitable, l'Angleterre n'en a pas moins violé le principe élémentaire de tout l'ordre colonial, celui de ne pas étendre ses possessions au delà de ses proportions naturelles. On peut facilement se faire l'idée de l'embarras dans lequel, par

l'oubli de ce principe, l'Angleterre se trouverait placée, si les trois ou quatre guerres colonialement continentales auxquelles ses possessions coloniales prêtent, venaient à avoir lieu à la fois. Il n'est contre aucune probabilité que l'Angleterre puisse avoir simultanément à combattre dans l'Inde, dans le Canada, dans la grande colonie du Cap, dont la population, ainsi qu'au Canada, est différente de la sienne : ce sont deux peuples conquis. Sûrement une guerre d'Europe et une guerre des Etats-Unis marcheraient de front avec ces trois querelles ; il faudrait faire face partout, et cela serait difficile, cher et dangereux. L'Angleterre a encore eu le rare bonheur de ne pas éprouver d'inconvéniens par l'armement des Noirs, que, contre toutes les règles de la prudence, elle s'est permis de faire à la face des insurgés de Saint-Domingue. Cette témérité n'a pas cessé d'être heureuse; mais il y a des choses auxquelles il ne faut pas revenir. Pour les colonies insulaires, peu étendues, peu peuplées, contenues pas de fortes positions militaires, l'Angleterre n'a besoin que de ses vaisseaux, et, tant qu'elle en aura, ces colonies lui resteront soumises.

En revanche, du côté de la marine, l'Angleterre a rempli toute sa destinée. Jamais peuple n'a réuni au même degré les élémens de la puissance maritime, le génie qui la vivifie et l'art qui la dirige. Les Anglais sont, par essence, un peuple navigateur ; ils sont de même un peuple commerçant, et par conséquent ils sont le peuple colonial par excellence. Aussi, quelle fortune n'ont-ils pas faite aux colonies? Nous en avons tracé l'étonnant tableau, et cette fortune est de nature à ne pouvoir

que s'améliorer et s'accroître ; car les Anglais, n'ayant plus de rivaux sur mer, par là même n'en ont plus aux colonies. Quoique moins richement possessionnés en territoire que les Espagnols, ils le sont bien plus solidement qu'eux ; car ils peuvent toujours entamer les possessions espagnoles; ils peuvent choisir celles qui sont à leur convenance, comme ils ont fait pour la Trinité, et comme on les a vus prêts de le faire pour les Philippines : au lieu que les Espagnols, inférieurs en marine, ne peuvent jamais insulter les possessions anglaises, réduits comme ils le sont à garder les arrêts dans leurs ports, et la plus étroite défensive dans toutes leurs colonies. Les choses en sont même venues au point, qu'il n'y a pas une colonie dont l'Angleterre ne puisse faire son profit toutes les fois qu'elle le jugera convenable, et qu'il n'y en a point qu'on puisse lui faire rendre autrement que par des arrangemens volontaires, ainsi qu'on l'a vu à la fin des deux dernières guerres. Voilà où la supériorité maritime conduit, et où elle a élevé l'Angleterre. Elle supplée chez elle au défaut de population correspondante à l'étendue de ses colonies ; elle les garde plus efficacement avec ses vaisseaux, que les autres avec leurs bataillons : car elle empêche, avec ses vaisseaux, les bataillons d'aborder aux colonies, et, bloquant à la fois toute l'enveloppe des métropoles et toutes les colonies, elle les met dans l'impossibilité de communiquer ensemble.

C'est ce que l'on l'a vu exécuter en grand, pendant le long cours d'années qu'ont remplies les dernières guerres, qui l'ont montrée assiégeant régulièrement tous les ports de l'Europe, tous les

rivages des colonies de ses ennemis, et traçant entre elles une ligne de démarcation que rien n'a pu franchir. Tels sont les effets de la puissance maritime; ils dédommagent l'Angleterre de la disproportion de la métropole avec ses colonies propres et avec celles des autres; et, sans cette marine qui lui donne sur les mers l'*omniprésence* et l'*omnipotence*, comment régnerait-elle depuis la baie d'Hudson jusqu'aux bouches du Gange? Des succès toujours soutenus ne laissent rien à désirer pour l'apologie de sa vigilance sur sa puissance maritime. L'Angleterre, avec une population inférieure de près de moitié à celle de la France, mais avec une marine infiniment supérieure, a fini par la chasser de toutes ses colonies; elle a, de dessus ses vaisseaux, renversé, annulé, envahi ces forteresses, dont la France faisait sa sûreté et sa gloire. La France avait dans l'Inde la priorité de temps sur l'Angleterre; elle avait aussi la prééminence de forces; sa fortune, sous Dupleix, était montée au point que celle de l'Angleterre atteint aujourd'hui. La marine anglaise a détruit ce brillant édifice; elle a affermi sur ses débris, la puissance de sa métropole,

Tels ont été, tels seront toujours, en fait de colonies, les résultats de la supériorité maritime.

Il était réservé à la révolution d'enrichir l'Angleterre, en ruinant tout le monde; de travailler à élever, à combler la fortune de cette puissance, lorsqu'elle détruisait toutes les autres. Ce phénomène provient uniquement de la supériorité maritime. Les Anglais ne s'y sont pas mépris. N'ayant rien à opposer sur terre à leurs ennemis, les Anglais

se sont mis à faire la guerre colonialement; ils y faisaient des progrès correspondans à ceux que leurs ennemis faisaient sur le continent. A chaque conquête continentale des Français, les Anglais opposaient une conquête coloniale; mais il y avait entre les deux espèces de conquêtes la même différence qu'entre les deux conquérans et les deux théâtres de leurs exploits: car celles des Français étaient préférables de leur nature, tandis que celles des Anglais ne l'étaient pas : la raison s'en trouvait dans la différence de la nature des deux puissances, et dans celle des élémens sur lesquels elles s'exerçaient. Mais quelque bonnes que fussent les armées françaises, on pouvait leur en opposer d'égales; au lieu que l'on n'aperçoit pas ce que l'on pouvait opposer aux flottes anglaises: car on ne peut se dissimuler que toutes les marines de l'Europe réunies n'équivalent pas à celle de l'Angleterre seule. Où sont donc les moyens de lui arracher une conquête coloniale? Ce n'est plus par la guerre que l'on peut les lui ravir; la paix seule peut lui faire restituer, et les négociations, plus efficaces que la force, ont, dans ces derniers temps, obtenu ce que celle-ci n'aurait jamais pu lui arracher. Ce n'est que dans certaines circonstances que l'on peut bien juger de la nature de plusieurs choses: pour cela, il faut qu'elles soient portées à l'extrême. Ainsi, avant les dernières années, on pouvait bien avoir l'idée de la puissance maritime de l'Angleterre et de son influence sur le système colonial en général; mais on ne se figurait pas cette puissance aussi étendue qu'elle a paru l'être. A la vérité, on avait bien vu, dans quelques guerres, et principalement dans celle de

1756, la marine anglaise développer une grande supériorité sur ses ennemis, tant en Europe qu'aux colonies; mais, dans aucune occasion, elle n'avait déployé un ascendant aussi décidé, une puissance aussi prépondérante: jamais on ne l'avait vue enlacer de ses mille bras tous les rivages de l'Europe, tous les abords des colonies, et, semblable à un mur, se placer sur les mers comme une barrière impénétrable entre toutes les métropoles et toutes les colonies, interdisant toute communication entre elles. Il fallait que les choses fussent portées à ce degré, pour donner une idée véritable de la puissance navale de l'Angleterre. Si l'on pouvait prendre pour un paradoxe ou pour une flatterie adressée à l'Angleterre, l'assertion que toutes les marines de l'Europe n'équivalent pas à la sienne toute seule, nous demandons de vouloir bien observer que, se borner à ne considérer les élémens de la force que sous les seuls rapports matériels, c'est n'en apercevoir que le côté le moins efficace; qu'il faut surtout tenir compte des dispositions morales qui sont nécessaires pour donner, par leur réunion à cette force physique, tout son développement et toute son action. Ainsi, ce n'est pas tout pour être fort sur mer, que d'avoir des vaisseaux, des matériaux propres à leur construction, et des bras pour les gouverner: à qui peut-il être interdit de se procurer ces élémens matériels de la force? Mais ce qui doit leur donner de l'action, c'est la bonne disposition de toutes les parties destinées à les mettre en mouvement; c'est la bonne direction que l'on sait leur imprimer, et surtout la facilité que l'on peut avoir à les faire mouvoir. En cela,

comme en tout, le physique remplit sa destination invariable, celle d'être soumis au moral. Ainsi, quoique l'Europe puisse, en réunissant ses flottes, compter un plus grand nombre de vaisseaux que ne le fait l'Angleterre, quoiqu'elle soit plus riche en moyens d'en construire, cependant, comme ses forces sont éparses, qu'il manque d'unité dans les intérêts, et par conséquent dans les volontés de ceux qui disposent de ces vaisseaux, dans les bras qui les manœuvrent, dans les lieux qui les renferment ou qui pourraient les recevoir, l'unité qui appartient à l'Angleterre compenserait l'infériorité du nombre; la supériorité morale effacerait la supériorité matérielle; et il est bien probable que si cet être de raison, une coalition de toutes les marines de l'Europe, venait à s'effectuer contre l'Angleterre, il est bien probable, disons-nous, qu'elle ne servirait qu'à constater sa supériorité et qu'à élever à sa gloire un monument encore inconnu dans l'histoire du monde. On en a vu un échantillon dans la manière vigoureuse dont elle étouffa, dans le port même de Copenhague, la neutralité armée de 1801..... et pour frâpper ce coup, elle n'avait pas détourné un seul de ses vaisseaux de leurs stations ordinaires.

Cette même supériorité maritime forme encore entre l'Angleterre et ses colonies des liens très propres à les tenir unies, comme à lui garantir leur fidélité et leur jouissance: car, par cette supériorité la colonie jouit en tout temps des avantages de la paix, et son état est, pour ainsi dire, celui d'une paix perpétuelle. Le colon ne peut, par état, avoir rien à faire dans les querelles de la métropole; elles

ne le regardent jamais directement; dès qu'elles éclatent, elles retombent sur lui et malgré lui. Voilà son bonheur arrêté, son état essentiel compromis: car cet état ne pouvant être que de produire pour avoir de quoi consommer, tout ce qui arrête ce double mouvement, qui, semblable à celui du cœur, est le principe de la vie coloniale, comme celui-ci est le principe de la vie des êtres animés; tout ce qui interrompt des rapports aussi nécessaires, tourne au détriment du colon, et, en se prolongeant, devient la cause de sa perte et de sa ruine; il ne peut être envisagé par le colon que comme un obstacle à son bonheur, obstacle qu'il doit écarter dès qu'il en aura le pouvoir. Telle est la misérable condition des colonies appartenantes aux puissances de degrés inférieures en marine. Dès que la guerre éclate, la grande artère du commerce est coupée pour elles: plus de circulation, plus d'envois, plus de retours; la culture languit au milieu d'une abondance stérile, et qui ne peut plus fournir aux besoins de ceux qui la produisent. La route de la métropole se ferme; la communication du monde entier avec la colonie peut être interrompue; l'ennemi peut y aborder, s'y établir, en disposer comme il veut. Rien de pareil ne trouble, ne menace les colonies anglaises: la guerre exerce ses ravages autour d'elles, l'airain tonne à leurs portes; vain fracas! inutiles efforts! les flottes de l'Angleterre sont là pour protéger leurs colonies. A l'abri de ce pavillon dominateur, le colon anglais cultive et dort aussi tranquille que le fait en Europe le cultivateur français, derrière le triple rempart qui couvre également son champ et sa patrie. Tandis que les autres

colons gémissent dans leurs prisons, et qu'ils voient flétrir les fruits d'un travail devenu inutile, le colon anglais voit s'accroître le sien propre ; il s'approprie le malheur de ses voisins, et prospère de leurs infortunes. L'Océan reste toujours ouvert au transport de ses denrées, à l'arrivée des convois de la métropole ; et les flottes anglaises, embrassant toutes les mers, en couvrent toutes les routes pour y maintenir, en faveur du commerce avec les colonies, une régularité de communications égale à celles que le continent entretient entre ses parties ; et les postes entre Londres et Dublin ne circulent pas avec plus de régularité que les flottes entre l'Angleterre et l'Inde, entre Londres et la Jamaïque. Cet avantage est immense, et compléte dans l'ordre colonial tout ce que l'on peut attendre de la puissance maritime.

A ce premier et capital avantage, l'Angleterre joint ceux qui résultent de la supériorité des capitaux et de l'industrie.

1. La richesse étant trés-grande en Angleterre, l'esprit de la nation étant entièrement tourné vers le commerce, les Anglais peuvent embrasser toutes les branches du commerce, aux avances duquel ils ont de quoi fournir, tandis que les autres peuples en manquent, et sont trop souvent dans le cas de les demander à l'Angleterre même. Cet avantage met les Anglais dans le cas de ne se refuser à aucune entreprise par eux-mêmes, à aucune demande de la part des autres, et de tenter partout le négociant et le consommateur par les avances qu'ils font aux uns, et par le crédit qu'ils offrent aux autres. L'amorce est trop douce pour n'être pas forte ; et

une fois qu'elle est saisie, il n'est pas aisé de s'en détacher, parce que les Anglais ont l'art d'enlacer leurs marchands de manière à ne pouvoir rompre commodément avec eux. Leurs avances et leur bon marché les introduisent dans toutes les affaires, et une fois qu'ils y ont pris poste, on ne les en déloge pas aisément.

Quand les consommateurs ont goûté des douceurs du bon marché et des crédits que les Anglais s'en vont offrant partout, on ne conçoit pas comment ils reviendraient à la cherté d'autres fournisseurs, cherté qui doit aller en augmentant par leur appauvrissement même; car, à mesure que le numéraire, les matières premières et les bras deviennent plus rares parmi eux, les frais du comcommerce, qui se compose de ces trois élémens, doivent aussi augmenter et constituer la nation plus chère en infériorité avec la nation meilleur marché: par conséquent faire tomber l'une, et élever l'autre dans la même proportion dans tous les marchés du monde.

2. L'Anglais, maître par ses colonies du sol où naissent une partie des productions recherchées dans toutes les consommations, possède dans ses fabriques le moyen de leur ajouter une valeur souvent incomparable avec leur valeur primitive; il a l'art de la centupler. Le coton, né dans les colonies anglaises, acheté à vil prix en Asie, en Amérique, en Afrique, acquiert, sous ses industrieuses mains, des formes enchanteresses, se revêt des plus riantes couleurs; devançant la déesse aux pieds légers, qu'on appelle la Mode, l'Anglais court au-devant de tous ses goût, et lui commande lors même

qu'il a l'air de lui obéir. Les cotons anglais ont triomphé de leurs anciennes rivales, les soieries de France ; Manchester a vaincu Lyon. D'où viennent tous ces vêtemens qui d'un bout de l'Europe à l'autre ornent tous les comptoirs, invitent l'acheteur par leur fraîcheur et leur éclat, et parent à la fois tous les âges, toutes les conditions et tous les sexes ? Partout on ne s'habille plus qu'à l'anglaise, on ne veut plus que de l'anglais. Où est le siége de cet empire universel ? N'est-ce pas dans le nombre et dans l'industrie de ces fabriques, où l'invention et la simplicité des procédés économisent les bras et le temps, où le goût crée tous les jours des formes nouvelles, où il donne à tout un lustre, une solidité et un poli qui contrastent trop avec les produits des autres industries pour leur permettre la concurrence ? Cette supériorité de qualité et de goût a forcé les fabricans de plusieurs contrées à recourir à leur imitation, sans laquelle ils se verraient désertés. Ce n'est plus que sous le masque de l'*anglais* que la plus grande partie des marchandises osent se montrer, et qu'elles peuvent trouver du débit. Mais l'art informe, et la pauvreté habituelle des fabriques des autres peuples, les tiennent bien loin de celles dont elles empruntent le nom ; et le déguisement ne peut échapper à l'œil le moins exercé.

Cette double supériorité de capitaux et d'industrie a porté commercialement les choses au même point où la supériorité maritime les a portées politiquement. L'Angleterre n'a pas plus de concurrens d'un côté que de l'autre : on ne peut pas plus lui opposer des ateliers que des vaisseaux, et les

étrangers ne peuvent la primer que sur les articles de consommation qui existent sur leur sol, et dont celui de l'Angleterre est dépourvu. Ainsi, la France, l'Espagne et l'Italie ont des productions de simple consommation, dont l'Angleterre manque; elles la priment sur ces articles; mais c'est tout: car, dès qu'on revient aux objets de fabrication ou de transport, l'Angleterre rentre dans ses droits et reprend sa supériorité. C'est sur cette base qu'elle avait établi son traité de commerce avec la France; elle oppose des fabriques à des denrées, et comme les premières prêtent à un bénéfice plus étendu, la supériorité du peuple fabricant sur le peuple producteur ne peut être contestée; ainsi le coton peut acquérir par la fabrication une valeur trente fois supérieure à sa valeur intrinsèque: les denrées au contraire restent toujours ce qu'elles sont nativement, restent aussi fixées à un prix assez uniforme pour n'admettre de changemens que ceux qui résultent des petites oscillations attachées à l'abondance ou bien à la disette. On ne vend pas une mesure de vin trente fois au-dessus de sa valeur ordinaire et native, au lieu qu'une livre de coton fabriqué équivaut à trente livres de coton brut. Le travail fait gagner à la première marchandise, il fait perdre à la seconde; il avilit l'une, il décuple l'autre; l'état de nature convient à celle-là, et celle-ci pour s'approcher de la perfection doit s'en éloigner.

Maintenant, pour faire l'application de ces principes aux colonies, et rentrer ainsi dans notre sujet, nous demanderons: 1. si la supériorité de capitaux et d'industrie n'est pas une nouvelle sauve-garde pour les colonies anglaises? 2. Si elle n'est pas une

arme de plus contre les colonies des autres nations, de manière qu'il pourrait très-bien être que l'Angleterre n'eût pas besoin d'autres gardiens pour ses colonies que de son industrie et de ses capitaux, ni d'autre moyen d'attaque contre celles des autres, que de ces mêmes capitaux et de cette même industrie? Pour s'en convaincre, il ne faut que remonter au principe constitutif de toute colonie. Qu'est-ce qu'une colonie en elle-même? Un champ, une ferme, un assemblage des productions qu'elle posséde, à échanger contre des consommations qu'elle ne produit pas, et dont elle ne peut se passer. Les colonies produisent des denrées qui ne peuvent être débitées que dans les métropoles, mais elles ne peuvent aussi trouver que dans les métropoles les consommations qui n'existent pas chez elles: comme le bon marché est pour elles, ainsi que pour tout consommateur, la seule règle à consulter, le seul motif de détermination et de choix, la métropole qui les offre avec avantage est sûre de la préférence, et doit devenir, par cela seul, la métropole d'adoption. Les colonies anglaises doivent donc rester attachées à leur métropole de naissance, parce qu'elle est en même temps leur métropole volontaire et de fourniture, parce qu'aucune autre ne peut leur faire les mêmes avantages, et qu'elles y tiennent autant par les liens de l'intérêt que par ceux des lois et du sang. Il y a plus: l'Angleterre les déclarerait indépendantes, qu'elles ne seraient point pressées d'en profiter, et qu'elles continueraient leurs relations avec elle, ce qui est la seule chose qui soit importante pour elle. Peut-être que, sur certains articles de consommation prohibés ou renché-

ris par l'exclusif de la métropole, les colonies anglaises gagneraient à se séparer d'elle, mais ce ne serait que sous ce rapport. Quant à la séparation de la souveraineté, elle n'entraînerait pas celle d'intérêts, qui est la seule chose à considérer avec des colonies; car on n'a des colonies que pour en tirer profit, et s'il arrive, par une voie ou par l'autre, par la souveraineté ou par le commerce, qu'importe : où est la différence, et en quoi y a-t il lésion pour la métropole. L'Angleterre retient donc ses colonies par les liens de leurs intérêts : elle a cet avantage sur toutes les autres métropoles, dont les colonies ont par les mêmes raisons le plus grand intérêt à se séparer d'elles; car uniquement occupées de leur bien-être personnel, comme le sont les particuliers, elles doivent pencher vers qui le leur fait trouver; et comme c'est l'Angleterre qui le leur présente, il y a attraction entre ses colonies et elle, et c'est la supériorité de son industrie et de ses capitaux qui crée cet attrait. L'Angleterre s'est encore donné dans ses colonies un troisième avantage, celui qui résulte de leur bonne administration intérieure. Tous les peuples se sont établis dans leurs colonies, d'après leur génie propre, et sur le modèle du gouvernement qui les régissait en Europe. Le despotisme, le régime arbitraire, ont été le partage des colonies appartenantes aux peuples du midi, voués au gouvernement absolu. La liberté a été celui des colonies anglaises, peuplées et constituées par un pays libre. Les colons anglais, à quelque distance qu'ils se trouvent de la métropole, n'ont pas à regretter entièrement le gouvernement de leur patrie. Il n'en peuvent regretter que le sol, car le

gouvernement et les lois paternelles vivent au milieu d'eux ; elles y sont en pleine vigueur, comme en Angleterre ; et, retraçant parmi eux l'image de la patrie, elles doivent adoucir le chagrin d'en être séparés. Les colonies des Antilles et le Canada s'administrent elles-mêmes ; le colon y est son propre législateur ; il jouit de la plénitude des droits qu'il exercerait en Angleterre : ce lien est fort, en ce qu'il laisse bien peu de place à la division entre la métropole et les colonies. Celles-ci, se jugeant elles-mêmes, ne peuvent avoir à se plaindre de la métropole, qui les régit d'une manière à peine sensible, et qui, hors les cas d'intérêt commun, les abandonne à leur libre arbitre : cette heureuse disposition, en les affranchissant d'une multitude de servitudes inhérentes à la qualité de vassale, les délivrant aussi de l'obligation de recourir au loin pour leurs besoins habituels, cette disposition, dis-je, épargne à la fois à la colonie des mécontentemens contre la métropole, et à la métropole l'importunité et les plaintes des colonies. On ne voit pas comment, hors de circonstances très-rares, la bonne intelligence serait troublée entre elles : car elles n'ont que le moins possible à démêler ensemble, à la différence des autres colonies d'Europe, qui, n'ayant pas d'administration propre, mais étant régies sur tous les points, et de loin, ont à souffrir à la fois de la mobilité et de l'ignorance des administrateurs, comme de la nécessité d'aller à de grandes distances exposer leurs besoins et faire entendre leurs plaintes. Qu'on calcule combien une pareille position est onéreuse pour les colonies, et fatigante pour les métropoles ; combien il faut de peine et de temps

pour faire connaître à des hommes d'autres climats, la vérité sur des colonies; combien il faut de persévérance pour vaincre le dégoût des formalités et des lenteurs, pour fixer sur des intérêts aussi lointains, pour obtenir justice contre des indigènes, souvent contre les agens mêmes de l'autorité que l'on implore. Voilà pourtant où en sont les colonies de toute l'Europe, hors celles de l'Angleterre: aussi le dégoût des métropoles devait-il s'accroître avec l'augmentation de la force des colonies, avec les progrès des lumières, mais surtout avec l'exemple de la séparation de l'Amérique, et des succès qu'elle a eus.

L'Angleterre a cette assurance de plus à l'égard de ses colonies; elles ont ce motif de moins pour s'en séparer. Ainsi se forme un nouveau lien entre la métropole et la colonie par l'observation du principe de donner aux colonies une administration intérieure, capable de pourvoir à leurs besoins, et d'alléger pour elles le poids de la chaîne qui les attache à la métropole....

Mais qui a créé en Angleterre et pour l'Angleterre le principe et les moyens de cette prospérité cololoniale, et de ses immenses succès? Sont-ils le produit du hasard, le fruit des travaux de quelques hommes, l'effet de quelques circonstances heureuses, ou bien celui des faux pas faits par des ennemis? Non assurément: tous ces cas fortuits ont favorisé les autres peuples aussi bien que l'Angleterre; la fortune ou le hasard n'a pas de ces espèces de constance; et voyez cependant à quelle distance elle les a tous laissés. C'est qu'elle avait, de plus qu'eux, une constitution qui a donné à

tous ses plans une fixité que les autres peuples, régis arbitrairement, n'ont pu atteindre. La constitution anglaise a tout fait pour l'Angleterre: ses prospérités ininterrompues datent du moment où elle présida à ses destinées. On peut mesurer les unes par l'autre; on l'a vue s'élever, par son moyen, dans la même proportion où tombait sa rivale, dépourvue des mêmes appuis.

A la longue, les hommes agissent d'une manière forte et durable, non point par eux-mêmes, mais par des institutions. La France a produit autant et plus de grands hommes que ne l'a fait l'Angleterre; mais à défaut du ciment de fortes institutions, leur ouvrage a péri, dans le temps que les travaux des Anglais, liés ensemble par leurs institutions, s'identifiaient pour ainsi dire avec elles, et participaient à leur durée..... C'est la constitution anglaise qui a fait les flottes qui lui ont donné ses colonies, parce que c'est elle qui a rempli le trésor, et surtout le crédit qui ont payé ces conquêtes: les flottes et les guerriers étaient le bras de cette constitution; c'est à elle que l'on prête, parce que c'est par elle que l'Angleterre est défendue, et qu'elle est restée vierge de la présence de l'ennemi et de celle de toute banqueroute: deux choses fort communes dans tous les pays qui ne sont pas défendus par le même boulevart. La constitution anglaise, en donnant aux Anglais tout ce qui donne des colonies, leur a donc donné les colonies mêmes, et c'est par le même mobile qui les conserve dans leur île, qu'ils règnent sur tant d'autres. Les Anglais sont aujourd'hui le peuple le plus puissant de l'univers, par cela seul qu'ils ont été les premiers

constitués, et qu'ils le sont le mieux : leur supériorité présente un motif de consolation aux autres peuples, c'est sa source; elle leur appartient comme à lui, et l'on ne peut être humilié par la comparaison, lorsque, pour égaler, il n'y a qu'à imiter.

Il fut un temps où les noms de France et de colonies s'unissaient par les liens les plus doux, par le plus heureux accord..... Hélas! cette source de bonheur est devenue une source de larmes! La France n'est plus rien colonialement parlant; elle est au dernier rang dans l'ordre colonial: il n'y a pas un siècle, elle était au premier, à celui-là même d'où l'heureuse Angleterre domine l'univers. La France possédait alors le Canada, l'Acadie, Terre-Neuve, la Louisiane, la Guyanne, une partie des Antilles, les Sénégal, Madagascar, l'île de France et Bourbon, enfin l'Inde, presque dans le même degré que le fait aujourd'hui l'Angleterre; car Dupleix et les autres chefs français de l'Inde semblent avoir tracé les plans et aplani les routes qu'ont suivies lord Clives, Hastings et les autres conquérans civils ou militaires que l'Angleterre compte dans l'Inde. Siam, la Cochinchine, la Chine, étaient ouvertes au commerce de la France : qu'a de plus l'Angleterre? Qu'est devenu cet opulent et brillant édifice? Qui l'a détruit? Sûrement ce n'est pas, comme en Portugal, le défaut de population; ce n'est pas, comme en Espagne, le défaut d'industrie, l'aversion du mouvement et du travail : il y a donc d'autres causes, et où les trouver, sinon dans l'inobservation des principes posés plus haut pour l'ordre colonial? La France a voulu des colonies, sans vouloir ce qui donne les colonies et ce qui

les conserve, la marine; elle a bien voulu l'effet, mais non la cause; elle a bien senti le prix des colonies, mais elle n'a pas eu l'air de savoir à quoi elles tenaient; elle voulait les fruits, et détournait les yeux de l'arbre auquel ils étaient attachés. De plus, la France a toujours régi ses colonies sans elles, et souvent malgré elles; elle-même manquait de ce qui pouvait faire le ciment de ces précieuses propriétés avec elle. En fallait-il davantage pour l'amener à l'état de dénument dans lequel elle est tombée, et la faire passer du premier au dernier rang de l'ordre colonial?

Loin de nous la pensée d'affliger la France par le tableau du changement qu'elle a subi; mais l'intérêt du sujet est trop grand pour ne pas nous servir d'excuse pour les détails dans lesquels il nous force d'entrer.

De tous les Européens, les Français étaient ceux qui pouvaient le moins ressentir les inconvéniens d'une grande extension coloniale, parce que l'étendue et la population de la France surpassaient celles de tous les peuples qui avaient des colonies. Elle avait en elle-même des moyens abondans d'y pourvoir; elle comptait ving-cinq millions d'habitans, pendant que l'Angleterre, avec les trois royaumes, atteignait à peine à douze millions, l'Espagne à dix, et le Portugal à trois. Il y avait là un riche fonds pour une bonne et solide colonisation; mais la France ayant négligé sa marine, les membrés sont restés séparés du corps, ses bras n'ont pu le défendre, et les rameaux ont été séparés du tronc avec lequel ils cessaient de communiquer. La marine est le canal par lequel doit circuler la séve

coloniale, et lorsque cette circulation vivifiante est interrompue, la mort, c'est-à-dire, la séparation, ne peut manquer d'arriver. Or voilà ce qu'a éprouvé la France par une multitude de causes.

C'est un pays vaste, d'une grande épaisseur, et dans lequel, quelle que soit l'étendue des côtes, la plus grande partie de la population vit loin de la mer, en a plus de peur que d'envie, effrayée qu'elle est par le récit des naufrages et des dangers de la navigation, bien plus qu'attirée par l'exposition de ses avantages. La capitale est située au centre de l'Etat, loin de la mer; les marins y paraissent peu; les distinctions n'y sont pas pour eux: dans l'intérieur des provinces, ils étaient rares, et hors de celles qui forment le littoral de la France, ils ne se montraient jamais en grand nombre. Le gouvernement portait son attention et ses faveurs sur le militaire de terre: c'était la suite de son système continental, et un pays ne poursuit pas deux systèmes à la fois. La marine s'est donc toujours ressentie en France de cette assignation à un rang inférieur, comme en Angleterre l'armée de terre se ressentait d'une position semblable, parce qu'en tout pays chaque cause agit d'après sa nature. L'histoire ne nous montre dans aucun temps les Français occupés sérieusement de marine. Dès le temps des Croisades, ce sont les flottes de Venise et des républiques d'Italie qui les conduisent vers les tombeaux qu'ils allaient chercher en Syrie et en Egypte. Depuis ce temps, on les voit occupés de guerres contre les Flamands, contre les Anglais, contre l'Autriche, contre les souverains d'Italie, contre les protestans; mais, dans ce long espace de temps, il

n'est guère question de marine parmi eux. Louis XIV en veut une, et Colbert l'a créée à sa voix; mais si cette création eut la rapidité des éclairs, elle en eut aussi la courte durée. Météore brillant, mais passager, la marine française périt à la Hogue et à Vigo: quelques actions heureuses ou éclatantes ne la relevèrent point, parce qu'une branche de puissance ne se compose pas de quelques actes sans liaison et sans suite. Le monarque français, occupé à repousser l'Europe de ses frontières envahies et de sa capitale menacée, n'avait plus d'attention à donner à sa marine. La régence, partagée entre la débauche, la banqueroute, les querelles du parlement et de la bulle *Unigenitus*, n'était guère propre à la relever. Le cardinal de Fleury, en quittant Fréjus, avait oublié Toulon, et n'eut pas l'air de savoir qu'il existât des ports en France: d'ailleurs, il gardait trop de ménagemens avec l'Angleterre pour rendre la vie à l'objet de ses ombrages. Aussi, lorsque les guerres de 1740 et de 1756 éclatèrent, l'Angleterre, qui s'était occupée de la marine en proportion de ce que sa rivale la négligeait, n'eut pas de peine à la chasser de toutes ses colonies, et lui fit acheter, par la renonciation à ses grands établissemens, la restitution de quelques colonies, dont elle lui céda l'usufruit en attendant l'occasion favorable pour les lui reprendre, comme il vient d'arriver. Si la France n'a pu conserver l'Inde, l'Acadie, le Canada, est-ce à défaut d'armées nombreuses ou habiles? Qu'étaient alors les armées de l'Angleterre en comparaison des siennes? Est-ce même à défaut d'habileté ou de dévouement de la part de ses marins? Combien ne

compte-t-elle pas de noms illustres dans cette carrière? les fastes mêmes de la marine anglaise en présentent-elles que l'on puisse placer au-dessus de ceux de Tourville et Duquesne? Dans les combats particuliers, un vaisseau français a-t-il jamais craint de se mesurer avec un vaisseau anglais? Dans la guerre d'Amérique, la marine, relevée par Louis XVI, n'a-t-elle pas reparu avec honneur sur les mers étonnées de sa présence inattendue; mais tous ces efforts, ou plutôt tous ces essais, satisfaisans pour l'honneur national, étaient insuffisans pour la protection efficace de grandes colonies. En voyant l'Angleterre ne pas s'écarter de la règle fondamentale des proportions entre la puissance coloniale et la puissance maritime, la France apprenait ce qu'elle avait à faire: l'exemple était là, il fallait le suivre; en ayant des flottes comme l'Angleterre, elle aurait des colonies comme elle. Non, ce ne sont ni Clives eu ni Wolf qui ont chassé les Français du Canada et de l'Inde, mais les amiraux et les flottes de l'Angleterre qui, par leur habileté et leur nombre formaient entre elle et ses armées agissant aux colonies, une chaîne que rien ne pouvait rompre, tandis que les colonies et les armées de la France, toujours séparées d'elle par l'abandon de ses flottes, finissaient par succomber sous un ennemi rafraîchi sans obstacles par le secours de la métropole.

La France s'était aussi mépris sur deux articles importans qu'elle regardait alors comme le supplément de ce qui manquait à sa marine.

1. Elle comptait sur la coopération de la marine espagnole, coopération embarrassante, à la fois bon-

ne pour tout paralyser par le défaut d'action, ou pour tout perdre en agissant comme à Trafalgar, au Ferrol. Les trois dernières guerres ont bien dû en faire ressentir le danger et le vide.

2. La France s'appuyait aussi pour la garde de ses colonies, sur les forteresses dont elle les garnissait : défense insuffisante, puisque la marine ne pouvait les soutenir; ce défaut d'appui les livrait avec le temps à l'ennemi, auquel il est ensuite plus difficile de les enlever. Le gouvernement français avait montré un défaut de jugement dans cette transposition aux colonies du système défensif qui est propre à la France. Les forteresses protégent très-bien ce pays, parce qu'elles sont à leur tour protégées par les armées françaises qui sont toujours présentes sur les lieux, au lieu que les flottes françaises étaient presque toujours insuffisantes et absentes des lieux qu'elles devaient défendre. Comme il n'y avait aucune parité entre les deux objets en eux-mêmes, il ne devait pas y en avoir davantage entre les accessoires auxquels on les rapportait si mal à propos. C'est cet ensemble de négligences, d'oublis, de fausse confiance et de faux jugemens qui ont amené la catastrophe coloniale de la France, pendant que l'Angleterre n'a pas fait un faux pas dans cette même carrière.

Les colonies françaises étaient régies comme les provinces de France, par des préposés envoyés de la métropole et donnés par elle. Il était à peu près de règle de n'admettre les colons qu'aux emplois les plus subalternes : cet ordre était très-pénible pour le colon, et très-défavorable à la colonie par les raisons que nous exposerons plus bas.

De plus, la France n'ayant jamais eu de gouvernement régulier, ce que l'on peut appeler une constitution, a participé à tous les inconveniens attachés à la mobilité de cette espèce de gouvernement qui est concentré dans un seul homme, qui commande à quelques hommes de commander en son nom à tous les autres. En France il y a toujours eu de grands hommes, et jamais de grands plans; ceux ci ne peuvent résulter que de la suite donnée à une idée mère, dont le propre est de former un système lié dans toutes ses parties. Mais comment aurait-elle pu avoir cette suite dans les idées, lorsque tout était soumis à l'instabilité, apanage ordinaire de l'esprit humain, aux variations qui suivent à leur tour le changement des agens de cette autorité arbitraire, aux révolutions mêmes qui se font remarquer dans le même homme, suivant des degrés de l'âge, de la santé et de la fortune: car il y a toujours trois hommes dans le même homme, l'homme de la jeunesse, celui de l'âge mûr, et celui de la vieillesse, qui ne se ressemblent guère à eux-mêmes. Voyez Louis XIV. En quoi se ressemblent ses trois âges? Une bonne constitution peut seule mettre à l'abri des malheurs inhérens à ces vicissitudes qui font partie de la nature de l'homme. Une constitution est le lest qui donne de la régularité à la marche du vaisseau, qui l'aide à porter la voile; c'est encore l'ancre qui le fixe dans le port, et qui, le tenant toujours près du rivage, le met à l'abri des mouvemens irréguliers, et de la violence du vent et des tempêtes.

La France ayant toujours été aussi peu favorisée du côté des institutions que l'Angleterre l'était abon-

damment, a dû perdre dans les mêmes proportions que celle-ci gagnait. Les deux causes produisaient chez les deux peuples les effets qu'elles devaient avoir; ils rabaissaient l'un, ils agrandissaient l'autre, et la France, livrée à toutes les variations qui suivent de l'absence d'une constitution, disparaissait des colonies à mesure que l'Angleterre, appuyée sur le terrain solide d'une bonne constitution, s'affermissait dans ses conquêtes coloniales, de manière à rester maîtresse de toutes les colonies. La France, bien mieux pourvue que toutes les puissances de l'Europe, des moyens de suffire à une grande colonisation, n'a pu se maintenir dans le haut rang qu'elle y avait obtenu, pour avoir manqué aux principes sur lequel l'ordre colonial repose

Nous n'avons point parlé de l'industrie et des capitaux de la France, comme cause de sa ruine aux colonies. Jamais les capitaux et l'industrie ne lui ont manqué, ni ne lui manqueront, quand on ne leur opposera pas cet ordre de choses qui les restreint ou qui les fait fuir, qui les arrête ou qui les fait disparaître.

Lorsqu'on veut parler de puissance active en fait de colonies, comme de colonies utiles à la métropole, ce sont l'Angleterre et ses colonies qu'il faut citer; lorsqu'au contraire on veut parler de puissance inactive et nulle pour ses colonies, comme de colonies presque nulles pour la métropole, ce sont l'Espagne et ses colonies qu'il faut nommer. En effet, quel spectacle présente cette puissance sur la scène des colonies, dans les deux mondes? Encore plus misérable qu'en Europe, car l'Espagne d'Europe est un prodige en comparaison de l'Es-

pagne d'Amérique et d'Asie. Cet état de langueur, ce marasme universel, proviennent de la disproportion de la métropole avec les colonies, de l'infériorité de sa marine, et de la nature de son gouvernement, tant en Europe qu'aux colonies.

Aucun pays n'a porté aussi loin que l'a fait l'Espagne, l'abus de l'étendue coloniale. Elle n'a en Europe que vingt-cinq mille lieues carrées; dans ses colonies elle en possède cinq cent mille, ou vingt fois plus qu'en Europe: cela dit tout.

Le peuple qui, en Europe, erre sur une surface presque solitaire, quoiqu'elle n'ait pas plus de deux cent quarante lieues de long, et deux cents de large; le peuple qui, en Europe, voit ses villes désertes, ses ateliers abandonnés, ses campagnes sans culture, lui demandant des bras qu'il ne peut lui fournir; eh bien! ce peuple a eu l'audacieuse irréflexion d'envahir, de retenir, de parsemer de sa population, des contrées dans lesquelles lui même tout entier serait encore comme perdu. Il a eu l'inconsidération de charger ses enfans, déjà si rares dans l'ancien monde, de peupler à eux seuls le nouveau; et, partageant ainsi son sang et ses membres, il n'a pu former, de parties affaiblies, qu'un corps languissant et également sans énergie partout. Et dans quel temps encore l'Espagne s'est elle livrée à cette désastreuse avidité? C'est après sept cents ans de guerres contre les Maures; après leur expulsion au nombre de quatre cent vingt-neuf mille trois cents, suivant Bleda; au milieu de guerres sans cesse renaissantes, et de possessions éparses sur toute la surface de l'Europe, sans liaisons entre elles, pas plus qu'avec l'Espagne même, stériles ou

onéreuses pour elle la plupart du temps, toujours mal défendues et encore plus mal administrées. L'Espagne possédait alors les Pays-Bas, la Franche-Comté, la Sardaigne, la Sicile, le Milanais, Naples et le Portugal. Une pareille domination était une cause continuelle de guerres; la guerre était alors l'état à peu près habituel de tous les peuples; et cette prodigieuse diffusion de puissance, en mettant l'Espagne à la porte de tout le monde, devait aussi la mettre aux prises avec tout le monde. Aussi n'y a-t-il pas une seule page de l'histoire d'Espagne qui ne soit teinte de sang, pas une seule époque de ce temps malheureux qui ne soit celle d'une guerre, et d'une guerre toujours également malheureuse pour elle. Ses armées, toujours incomplètes en Europe, suffisaient à peine à la défense de ses domaines, avec lesquels elles n'étaient pas proportionnées; chaque année voyait menacer ou ruiner quelqu'une de ses possessions, l'Espagne tombait en lambeaux en Europe; et, pendant ce temps, elle n'allait pas moins se répandre sur toute la surface de l'Amérique, et sur une partie de celle de l'Asie. Ses habitans périssaient en foule aux colonies, par l'insalubrité du climat, par celle des défrichemens, par l'ignorance du régime convenable dans ces nouvelles contrées: l'espèce des remplaçans, composée en grande partie d'aventuriers, était nécessairement très-mauvaise. Les vices de tout genre que le climat, la richesse, et l'orgueil de la domination introduisirent parmi les conquérans, ajoutaient beaucoup aux causes de mortalité habituelles dans les colonies; elles décimaient les malheureux Espagnols, et cependant ceux-ci ne songeaient encore qu'à s'é-

tendre : inconcevable délire, passion inexplicable qui, transformant tout un peuple en avares, ne lui laisse plus que le désir d'accroître sa richesse, même sans savoir en jouir! Quelle différence pour l'Espagne, si, renfermant ses désirs dans les bornes de ses facultés, elle se fût prescrit des limites volontaires, et si, faisant dans ses vastes acquisitions, le choix que son intérêt lui aurait dicté, elle eût abandonné tout le reste! On eût pris pour magnanimité ce qui n'était qu'intérêt bien entendu, et l'Espagne aurait eu à la fois l'honneur et le profit de cette résolution; elle eût évité les terribles inconvéniens sous lesquels elle s'est placée et est restée volontairement, par pure avidité et sans utilité réelle.

Quelle différence encore pour l'Europe en général, si, par cet abandon, l'Espagne eût laissé à d'autres peuples la place qu'elle occupe inutilement pour elle et pour les autres? Comme ils en auraient mis à profit cette variété de productions, que la nature semble y créer en se jouant; comme leur population, et plus nombreuse et plus active, eût bientôt embrassé, couvert, exploité cette heureuse terre, restée infertile et déserte par l'impuissante mollesse des Espagnols. De combien de trésors et de productions utiles ou agréables n'eût-elle pas fait jouir l'Europe, qui en est privée, qui les ignore, à cause de la possession exclusive d'un propriétaire aussi dépouvu de volonté que de moyens de les rechercher? Il n'en faut pas douter, si la possession de trop vastes colonies à épuisé l'Espagne, si elle l'a ruinée, elle l'a privée en pure perte d'immenses avantages que l'Espagne était hors d'état de s'approprier: l'une a été ruinée, l'autre a été frustrée;

et l'accaparement de l'Amérique, par l'Espagne, a été également un fléau pour les deux mondes. Tel est l'effet de cette espèce de monopole qui, disproportionnant le propriétaire avec sa propriété, laisse la propriété sans soins, et le propriétaire sans une fortune correspondante à l'étendue de ses domaines. La propriété languit; le propriétaire ne jouit pas, quand des propriétés, plus rapprochées de sa mesure, lui donneraient autant de richesses et beaucoup moins d'embarras. La terre gagnerait à passer entre des mains qui se rapprocheraient d'elle, et le bien général gagnerait encore dans cet hommage au principe élémentaire de ne rien faire de disproportionné. Il s'applique à l'économie domestique, comme à l'économie politique. Il est vrai, pour les Etats, comme pour les individus; les premiers n'ont pas à gagner plus que les autres à s'étendre au delà de ce que comportent leurs proportions naturelles, et l'histoire, ce témoin irrécusable autant qu'incorruptible, a toujours marqué la ruine des uns et des autres au point auquel ils ont osé les dépasser.

L'Espagne a toujours été inférieure en marine, avec tous les moyens de jouir de la supériorité maritime. Depuis son invincible *Armada*, elle n'a jamais pu parvenir à réunir de grandes flottes, en encore moins des flottes bien activées; et de quelque nombre de vaisseaux qu'elle charge, ou qu'elle décore ses états de marine, il n'en est pas moins vrai qu'elle n'en a jamais eu plus de cinquante et état de servir. Il est également vrai, que l'Espagne, avec une population à peu près égale aux deux tiers de celles des trois royaumes, avec un nom-

bre de ports au moins égal, et l'avantage de sa situation sur les deux mers, ne compte pas le quart des matelots que l'Angleterre renferme. Toutes ces disproportions constituent l'Espagne dans un tel état de faiblesse maritime, que les guerres d'Espagne sont toujours un sujet de réjouissance publique à Londres, et un moyen de s'enrichir offert à l'Angleterre; elle voit dans l'Espagne moins un ennemi qu'une proie. Depuis Cromwel, les Espagnols ne se sont jamais mesurés séparément avec les Anglais sans succomber; constamment ils ont été traînés en triomphe à Londres; et depuis Drake et Blake, jusqu'à Nelson, attaquer et battre les Espagnols ne fut pour les Anglais qu'une seule et même chose. Ils ne se sont un peu soutenus que par la réunion des flottes françaises; encore cette réunion, qui passait pour le chef-d'oeuvre des deux marines, quand elle avait été effectuée après de pénibles combinaisons, n'aboutit-elle jamais à grand' chose. Dans la guerre de l'Amérique, les flottes combinées fatiguèrent de leur masse les mers d'Angleterre et d'Irlande; elles n'atteignirent qu'un seul vaisseau anglais, égaré dans sa course, et ne purent ou ne surent aborder aux rivages qu'elles menaçaient; elles ne surent ni attaquer Gibraltar, ni en empêcher le ravitaillement, ni punir les Anglais d'avoir osé le tenter; elles ne surent ou ne voulurent point se réunir en Amérique, attaquer la Jamaïque, et laver l'affront du 12 avril.

Quel rôle la marine d'Espagne a-t-elle joué dans les dernières guerres? On l'a vue prisonnière à Cadix, ne sortir de cette prison que pour celle de Brest, entamée au Ferrol, écrasée à Trafalgar;

elle reçoit de l'amiral Saint-Vincent le plus mortifiant échec : tous les talens de Massaredo aboutissent à préserver Cadix d'un bombardement, et la nature le défend encore plus que l'art de l'Espagne : elle livre la Trinité aux Anglais et ses vaisseaux aux flammes. Cette infériorité maritime de l'Espagne lui est d'autant plus préjudiciable qu'elle a une plus grande étendue de colonies à garder : toute la puissance de l'Angleterre y suffirait à peine. Aussi toutes ses colonies sont-elles restées, pendant que la guerre a duré, à la merci de son ennemi ; et si elles lui ont échappé, c'est par l'embarras qu'il éprouvait à les conserver, aussi embarrassé de les garder qu'elle de les défendre. C'est pourquoi les Anglais se sont bornés à attaquer des points aisés à couvrir, tel que la Trinité, rendue d'ailleurs très-profitable pour eux par le voisinage du continent espagnol ; mais si les Anglais ne se sont pas emparés des colonies espagnoles, ils les ont bloquées ainsi que leur métropoles ; ils ont coupé toute communication entre elles : pendant dix ans rien n'entrait à Cadix, rien n'en sortait. Les grandes colonies espagnoles ont passé un long cours d'années sans entendre parler de la métropole : tout ce qui a osé franchir la barrière a été arrêté, saisi. Une filtration insensible, quelques neutres ont été les seuls moyens de communication : c'étaient des gouttes d'eau relativement à la quantité des besoins qu'éprouvait l'Amérique. De son côté, l'Espagne n'était pas moins souffrante ; le propriétaire du Mexique et du Pérou ne pouvait toucher aux trésors entassés dans ses colonies : on l'a vu s'adresser à l'Amérique pour les faire arriver en ce pays, et

s'abaisser à faire presque la contrebande de ses propres trésors pour leur frayer la route de l'Europe. Semblables à Midas, les colonies mouraient de faim au milieu de leur or. La métropole, comme Tantale, ne pouvait atteindre à la source qui devait étancher sa soif; la colonie se desséchait en regorgeant de métaux, et en manquant d'objets de fabrique ou d'exploitation; la métropole en faisait autant en regorgeant de denrées et en manquant de métaux. Voilà où l'infériorité maritime a conduit l'Espagne, et où elle l'a tenue enchaînée pendant quinze ans; car elle n'était pas plus maîtresse de faire la paix que propre à faire la guerre; et puis, l'on demande d'où provient l'indépendance de l'Amerique? La réponse est simple: du blocus de Cadix. L'Espagne a cru, comme la France, pouvoir suppléer à l'insuffisance de la marine par l'érection et la multiplication des forteresses dans ses colonies. En cela, elle a commis le même contre-sens que la France; et, comme la France, elle a perdu son temps et son argent, à défaut d'avoir reconnu à quoi tient la défense des colonies, et quelle est dans ce système, la différence entre des forteresses coloniales soutenues par des flottes, ou bien des forteresses dépourvues de l'appui de ces mêmes flottes.

Dans la guerre de 1756, l'Espagne se décida bien tard à y prendre part, en vertu de son pacte de famille: cela lui coûta la Havanne et Manille, dans lesquelles les Anglais firent un immense butin. Que conclut-elle de cela? Que ces deux possessions n'étaient pas assez fortifiées, et aussitôt la voilà à faire travailler à grands frais à la Havanne et à Cavite. En cela à quoi avait-elle songé? Pensait-elle

que des colonies se défendent avec des remparts sans vaisseaux, ou bien avec des vaisseaux sans remparts? Il y avait dans ce calcul une étrange méprise; car, à défaut des secours que ces vaisseaux peuvent seuls leur porter, ces forteresses tombent aux colonies comme en Europe, lorsqu'elles ne sont pas ravitaillées, comme il n'a jamais manqué de leur arriver.

D'un autre côté, loin que l'Espagne ait proportionné son travail agricole et industriel à ses colonies, elle n'a songé qu'à travailler en sens contraire; elle offre à cet égard un spectacle vraiment remarquable. L'Espagne se trouve tout-à-coup en possession d'une immense étendue de territoires, Qu'en fera-t elle? Sera-ce vers leur prospérité qui devait faire la sienne propre, qu'elle tournera ses vues? Va-t-elle réchauffer, exciter dans son propre sein, le feu propre à rallumer l'activité qui doit, par le travail, pourvoir aux besoins du monde nouveau qui vient de lui échoir en partage? Va t-elle creuser ses champs, doubler ses ateliers, appeler toute sa population sur les guérets ou sur les métiers? Elle s'en gardera bien: cette pratique pourrait être bonne pour des Anglais, ou pour des Français; mais pour des Espagnols, ils s'y prendront tout autrement. D'abord ils commenceront par exterminer ceux avec lesquels ils viennent de faire connaissance, et dont ils allaient devenir les fournisseurs: de part et d'autre on s'en serait trop bien trouvé; on se hâte de le prévenir en tuant tout. Ce premier pas fait dans cette lumineuse et humaine carrière, de quoi s'occupera-t-on? Sera-ce de faire prospérer le pays dont on s'est assuré la possession? Il y a bien autre

chose à faire; il faudra le garder, comme l'avare fait son stérile trésor, et tout rapporter, comme fait encore celui-ci, à la crainte de le perdre. Suivons cette marche. Les Espagnols, étonnés, effrayés de la grandeur de leurs nouvelles possessions, craignirent aussitôt qu'elles ne leur échappassent. Dès lors, tous leurs soins se rapportèrent, non pas à les féconder, mais à les stériliser; parce qu'un pays bien appauvri, bien écrasé, est bien plus propre au joug que celui qui possède à peu près tout ce qu'il lui faut : c'est là de la quintessence de tyrannie, ou il n'en existe pas au monde. Mais aussi comme il n'y a rien de plus aveugle et de plus improductif que la tyrannie, il est arrivé au moyen de cette logique administrative, soutenue pendant deux siècles, que si l'Espagne ne faisait rien pour ses colonies, à leur tour ses colonies ne servaient à rien pour elle. Tout ce qui en est venu n'a fait qu'y passer, et rien n'y est resté. L'Espagne, ne commerçant point de son fonds avec ses colonies, n'a fait que livrer passage chez elle à ce que les étrangers leur envoyaient, aux produits des champs et des ateliers de ces étrangers. L'Espagne n'est en grande partie que le commissionnaire de l'Europe, le locataire des facteurs de l'Europe avec l'Amérique. Si l'on ne vit jamais rien de plus bizarre en soi-même, jamais aussi on ne vit rien de moins lucratif pour une métropole. Toute la conduite de l'Espagne avec ses colonies, a donc été, non pas de s'élever avec elles, mais de les faire descendre à son niveau, d'assurer leur soumission par leur pauvreté, et de les exténuer pour les contenir; elle avait l'air de regretter de ne

pouvoir les enterrer tout-à-fait. L'Espagnol, loin d'avoir rapporté la découverte et la possession de ses colonies à l'augmentation du travail et de l'industrie, ne les a considérées que sous les rapports de l'augmentation de la richesse métallique; il n'a vu en elles que des métaux à découvrir et à extraire en nature; il a pris l'effet pour la cause; il a voulu avoir la chose sans le moyen productif de cette chose, et avoir l'argent avant le travail, tandis que dans l'ordre naturel il ne doit venir qu'après lui. Cette méprise, en jetant l'Espagne dans une fausse route, l'a jetée dans un état qui équivaut à l'absence même des colonies: qu'importe en effet d'en avoir si l'on n'en jouit pas, ou si l'on en jouit pour d'autres? Les suites de ce système ont été ce qu'elles devaient être. L'Espagne qui a reçu de ses colonies des sommes qu'il faut compter par milliards, et qui, plus éclairée sur le régime de ces mêmes possessions, aurait pu en recevoir encore beaucoup d'autres milliards, est un des pays de l'Europe dans lequel le numéraire est le moins abondant, dans lequel le Gouvernement est le plus pauvre, le peuple le plus dénué, les ateliers les plus rares et les plus défectueux, et tous les agrémens de la vie les plus inconnus. Qu'on juge d'après cela de la valeur du système que l'Espagne a poursuivi à l'égard de ses colonies, et si elles ont tort de vouloir s'en séparer!

Le régime des colonies espagnoles est semblable en tout à celui de la métropole. Des préposés, envoyés d'Espagne, dont le séjour dans ces contrées est réglé par les *ombrages* de la métropole, dont la plupart ont brigué ou reçu ces fonction en vue

d'intérêt personnel; voilà tout ce que la métropole envoie à ses colonies pour pourvoir à leurs besoins. Pour tout le reste, il faut s'adresser à elle; aller chercher à Madrid la justice, ou le redressement de l'injustice, les emplois, les faveurs. On conçoit bien que l'Espagne, soupçonneuse sur la fidélité de ses colonies, ne leur a pas donné une ombre de ce qui, en réunissant leurs forces, pouvait les mettre à portée de les connaître, et les engager à en user; elle les a donc restreintes, autant qu'il était en elle, et les a, pour ainsi dire, livrées au conseil des Indes, tribunal et administrateur suprême de ces contrées, qu'il régit de Madrid et sur des plans qui, depuis trois siècles, ont frappé de stérilité les colonies, qui les ont portées au désespoir, et finalement à l'insurrection, en passant par le chemin ordinaire, celui de l'injustice qui conduit à l'indépendance.

Si l'Espagne avait soigneusement tenu ses colonies éloignées d'une administration propre, c'est qu'elle en manquait elle-même, et qu'elle ne pouvait pas donner ce qu'elle n'avait pas. Ce pays a presque toujours été celui du despotisme et du sommeil, deux choses qui, en ayant l'air de s'exclure, vont cependant fort bien ensemble, comme on le voit en Turquie. Dans cette espèce de Gouvernement, on ne fait rien, ou l'on empêche de faire, ou bien on veut tout faire seul. Tout se rapporte à maintenir ce qui existe, bon ou mauvais: on est dur par mollesse; un changement exigerait une action, la paresse s'y refuse, et le despotisme la réprime avec le fer, ou des muets, ou des cachots, Cette mollesse et des chefs et du peuple

n'est bonne qu'à tout faire languir, à détendre tous les ressorts d'une nation. Le vice, qui se fait ressentir partout en Espagne, doit a plus forte raison affecter les colonies éloignées de l'œil du maître, abandonnées à des préposés qui ont intérêt à le tromper, et que la métropole soutient trop souvent, par le sentiment d'une fausse dignité. Si l'Espagne, dont aucune partie ne devrait échapper aux regards d'un Gouvernement toujours présent au milieu d'elle, n'a cependant point cessé d'offrir le spectacle le plus misérable dans un espace facile à embrasser, comment le Gouvernement espagnol serait-il vigilant, éclairé, et toujours à hauteur pour des colonies éloignées, étendues et qu'il connaît à peine? Une pareille attente est au-dessus de toute probabilité. Avec les qualités les plus viriles et les plus estimables, comme particulier, l'Espagnol, pris en masse, n'en forme pas moins une nation indolente, sans énergie, quoique avec beaucoup de nerf, sans goût pour les jouissances, avec les moyens de se les procurer toutes, de les recevoir toutes de son délicieux climat, de son sol fécond, de ses innombrables et riches colonies; il vit au milieu de tant de biens sans s'en apercevoir, pas plus que de ses privations, dont il semble tirer encore plus de gloire que de son opulence. Le Gouvernement a malheureusement participé à cette propension trop générale; au lieu d'exciter la nation à y résister ou bien à en sortir, il s'y est plongé lui même. Les traces de leur commune faiblesse se retrouvent partout; elles sont écrites sur un trop grand nombre de monumens pour les rappeler ici : l'état de l'Espagne n'en est-il pas lui-même le trop déplorable

garant? La destinée de ce peuple à été singulière par la direction imprimée à son esprit public. Huit siècles de combats contre les Maures en font une nation toute guerrière, une pépinière de soldats, un peuple de héros, L'Espagne se change en un vaste champ clos; elle devient une forêt de lances. Tout se hérisse de fers, tout se heurte, tout combat; Maures et Chrétiens passent sept cents ans à s'entrégorger, à arroser de leur sang la terre dont ils se disputent la possession, à sceller avec lui la foi pour laquelle ils combattent. La longueur de cette lutte achève d'enflammer l'imagination déjà si ardente des Espagnols; la chevalerie et ses prodiges s'établissent au milieu d'eux; des hommes, presque fabuleux, s'élèvent de son sein; ils réalisent les temps héroïques, et en surpassent les acteurs. L'Espagnol, repoussé au fond des Asturies, en sort pour réconquérir pied à pied sa patrie, pour en rattacher successivement chaque partie à la couronne de ses maîtres, à former, de ses membres épars, la monarchie espagnole. Ce grand ouvrage remplit huit cents ans des plus grands et des plus pénibles travaux; enfin il s'accomplit, et l'Espagnol, sortant de cette épreuve comme sort l'or du creuset, est alors le premier peuple du monde, la puissance dominante en Europe: il fait craindre pour la monarchie universelle, sur laquelle il ne prend pas même la peine de dissimuler ses projets. Dans le même temps une nouvelle carrière s'ouvre pour lui: l'Amérique est découverte; il y court; elle partage son attention et ses forces, et sauve vraisemblablement l'Europe d'une tentative d'invasion universelle. L'Amérique trouva l'Espagnol ce qu'il venait d'être chez lui,

aussi terrible à ses enfans qu'il l'avait été aux Maures. Il n'eut pas besoin du même courage, car l'Indien n'avait rien de l'intrépidité de l'Africain : le pays était plus redoutable que l'habitant ; et ce qu'il y a de surprenant dans les exploits des Espagnols en Amérique, vient moins des victoires que des incursions, moins des hommes que du sol même. En effet, il y avait bien plus de courage à traverser les Cordilières par des routes inconnues, à pénétrer dans le Pérou à travers des déserts brûlans et des plages inhabitées, qu'à soumettre des peuples qui allaient au-devant de conquérans regardés comme des demi-dieux, qui ne savaient que se prosterner devant la foudre qu'ils lançaient, et tomber sous les pieds des coursiers qui les écrasaient. L'Espagnol fut gratuitement féroce en Amérique ; il n'en avait pas besoin ; il ne l'avait jamais été en Europe. On ne sait à quoi attribuer les horribles excès auxquels il s'abandonna tout à coup, comme par une inspiration générale et soudaine, si ce n'est à l'orgueil du commandement, à l'espèce d'hommes qui étaient ses conducteurs, et à cette sorte de rage qui saisit quelquefois et transporte tout-à-coup une nation ; crise affreuse, qui, traînant toujours à sa suite, la honte et le remords, fait pendant long-temps rougir une nation d'elle-même.

La conquête de l'Espagne par elle-même, sur les Maures, et celle de l'Amérique, sont les deux époques de la gloire de cette nation ; il semble qu'elle n'attendait que ce moment pour s'éclipser, et qu'elle crut alors avoir rassemblé assez de lauriers pour avoir le droit de se reposer, pendant des siecles, sous leur ombre incorruptible. Dès qu'elle n'avait plus d'ennemis chez elle, et qu'elle fut riche

au dehors, elle se ralentit tout-à-coup, et sembla perdre les brillantes qualités qui lui avaient valu ses anciens domaines en Europe, et les nouveaux en Amérique; dès qu'elle put se reposer, elle s'endormit.

Mais, pendant que la métropole se flétrit dans le sommeil, les colonies prospèrent-elles; s'attachent-elles à la métropole par le sentiment du bien-être, comme le font les colonies anglaises; sont-elles défendues contre l'ennemi, contre les séductions de l'étranger? les plans que l'on forme pour elles sont-ils soutenus avec constance plus qu'avec opiniâtreté, modifiés d'après l'empire des circonstances, tempérés par une sage connaissance du temps, et poursuivis avec vigueur, soit contre les obstacles que la nature des choses peut leur opposer, soit contre ceux que des concurrens pourraient susciter? Mais un système pareil a des racines trop profondes et trop étendues pour être uniquement l'ouvrage des hommes; il ne peut être que celui des institutions, et comme l'Espagne n'en a jamais possédé une seule, il s'ensuit qu'elle a régi ses colonies au hasard, contre leur nature, contre ses intérêts, de manière à amener l'écroulement général de l'édifice sur lequel elle se reposait de la conservation de la chose qu'elle avait si bien travaillé à perdre.

FIN DU PREMIER VOLUME.

ERRATA

DU TOME PREMIER.

Page	x	*ligne*	26	*Après le mot* Celui, *ajoutez* de.
	xij		30	Mai, *lisez* Mais.
	11		18	s'elver, *l.* s'élever.
	17		27	arabas, *l.* arabes.
	20		25, 26	*au lieu de* ces derniers, *l.* aux espagnols.
	62		3	odre, *l.* ordre.
	63		7	bonne-esperante, *l.* bonne-espérance.
	72		18	Cayenne, *l.* Guyanne.
	110		25	1290 millions, *l.* 1900 millions.
	119		4	pouvoir, *l.* pourvoir.
	128		21	coordonat, *l.* coordonnant.
	172		3	103 mille, *l.* 300 mille.
	181		11	*de la note*; bou sens, *l.* bon sens.
	225		33	étoiet, *l.* étaient.



DE PRADT,
DES COLONIES
ET
DE LA REVOLUZION
DE L'AMERIQUE

dionale, aux îles dites Malouines, du nom des armateurs de Saint-Malo, qui, à l'époque de 1706, fournirent les fonds de l'entreprise. La tolérance que l'Espagne leur accorda fut le prix des services que la France lui rendait alors; mais elle dérogeait trop à ses principes sur le danger d'admettre des étrangers dans son voisinage, pour qu'elle fût de longue durée: aussi ne la prolongea-t-elle pas au delà de 1718, époque qui vit les Français forcés, par l'insistance de l'Espagne, de s'éloigner. C'est aux mêmes lieux, et pour la même cause, que s'éleva, en 1770, entre l'Espagne et l'Angleterre, la querelle connue sous le nom des îles de Falkland, et qui eut la même issue que la première avait eue avec la France.

Les Français ont formé, sur le continent de l'Amérique méridionale, un autre établissement tout autrement important: c'est celui de Cayenne, dans le grand espace qui s'étend presque depuis l'Orénoque jusqu'à l'Amazone. Les Espagnols le découvrirent en 1499; il devint l'objet des courses des Européens, sur la réputation de posséder de l'or en abondance, et principalement sur les relations fabuleuses de Raleigh, qui dota ce pays de richesses qui n'existaient que dans son imagination. Les Français s'y portèrent, pour la première fois, en 1604; ils y revinrent en 1643, et le firent sans succès, quoiqu'en grand, en 1651. L'année 1663 vit former une nouvelle entreprise, sous la protection spéciale du Gouvernement. Depuis cette époque, jusqu'en 1676, la colonie éprouva les vicissitudes de la guerre que se faisaient les Français, les Anglais et les Hollandais; depuis, elle en a été

exemple. Les flibustiers s'y établirent, et l'auraient fait prospérer par la culture, lorsqu'ils en furent détournés par un appel à leurs ancien état; il s'agissait de piller Surinam: ils manquèrent Surinam, et perdirent Cayenne avec ses biens naissans; juste salaire de leur avidité.

Quatre divers peuples européens occupent la Guiane: les Espagnols, en remontant vers l'Orénoque; les Hollandais après eux; les Français plus au midi; et les Portugais, depuis qu'ils ont franchi l'Amazone. La partie française a une étendue de plus de cent lieues. Cayenne, qui est une île séparée du continent seulement par une rivière, a quinze lieues de circonférence. Les côtes sont d'un abord facile; et la qualité de la vase, qui est très-douce, supplée au défaut de ports: mais l'air est malsain, et le sol généralement maigre. Il ne devient meilleur que sur les bords de quelques rivières, et sur les terrains que l'on arrache aux eaux, à l'imitation des Hollandais de Surinam; exemple qu'on ne saurait trop recommander aux colons, et qu'il n'a pas tenu à un administrateur aussi éclairé que patriote, M. Malouet, de généraliser dans la colonie, avec tous les moyens de prospérité qu'il a pu y introduire. Cependant, malgré ses soins, la colonie fut toujours dans un état de faiblesse qui la rendait à peu près nulle pour elle et pour la métropole. Elle coûtait à la France 600,000 livres par an. Ses produits devaient augmenter par ceux qu'on était fondé d'attendre des plants de giroflier et de muscadier, que le Gouvernement y avait fait porter. Ils étaient cultivés avec soin dans le jardin de la colonie, par un habile botaniste, nommé Mar-

